GENERAL LIBRARY,
UNIV. OF MICH.
JUN 28 1899

6e Année. N° 12. 15 Juin 1899.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
Ernest Lavisse	*Une Méthode coloniale*	681
Marcelle Tinayre	*Hellé* (2e partie)	699
Frédéric Masson	*Le Royaume d'Italie (1805)*	737
Romain Rolland	*Richard Strauss*	769
Victor Bérard	*L'Angleterre pacifique*	790
Paul et Victor Glachant	*Les Manuscrits de Victor Hugo*	830
Rudyard Kipling	*Nouvelles Aventures de Mowgli.* — III	855
Pierre Quillard	*Diplomatie secrète du Sultan*	882

PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1899

LIVRES NOUVEAUX

PAYSAGES HISTORIQUES, par **Ary Renan.**

A Ischia, à Torcello, à Kairouan, à Tlemcen, jusque dans les montagnes du Liban, M. Ary Renan a regardé autour de lui les paysages, et, en lui, tous les souvenirs qu'ils évoquent. Il a su pour nous dans ce livre, avec un art égal, décrire les paysages et conter les souvenirs. Les livres des peintres ont souvent un grand charme : les choses y apparaissent avec une incomparable netteté. Il semble que les mots acquièrent sous leur plume une sorte de pouvoir mystérieux : ils sont comme trempés de couleurs; un peu de lumière vit autour d'eux. Mais M. Ary Renan n'est pas seulement un peintre ; il est un philosophe et un rêveur, et, quand il nous a décrit toutes les merveilles d'un décor, il s'attarde à se définir la douceur ou la tristesse de ses impressions. Minutieusement, il les analyse, et toujours en grand écrivain.

AU CONGO BELGE, par **Pierre Mille.**

Une préface de M. Paul Bourde nous explique très bien comment ce livre d'impressions et d'étude est « un coup de lumière » : il marque le moment de laisser là les dissertations académiques sur les méthodes coloniales, et montre qu'il est temps de passer à l'action, d'ouvrir les voies toutes grandes à la colonisation industrielle et libre, de consentir les concessions étendues, à monopoles temporaires, d'organiser enfin l'immense empire colonial acquis par la France. L'exemple du Congo belge est une excellente leçon. M. Pierre Mille a vu inaugurer le nouveau chemin de fer de Matadi à Léopoldville. Il a profité de ce voyage pour mener à bien une enquête rapide et avisée : c'est l'histoire et les résultats de cette enquête qu'il livre aujourd'hui à nos méditations, dans cet ouvrage vivant, spirituel, pittoresque et précis.

PAYSANS ET OUVRIERS DEPUIS SEPT CENTS ANS par le **vicomte G. d'Avenel.**

Aucune contrainte légale, aucune entente privée n'est parvenue à régler dans le passé les prix du travail, de l'argent, de la terre, non plus que ceux de toutes les denrées et marchandises. M. le vicomte G. d'Avenel nous l'avait montré pour « l'Argent » et pour « la Terre » dans les deux parties d'un précédent volume. Il nous fait voir aujourd'hui que « le prix du travail n'a eu aucune corrélation ni avec le coût de la vie, ni avec le progrès agricole, que la prétendue loi dite *d'airain* était une erreur grossière, que les salaires s'étaient proportionnés, jusqu'à notre siècle, au mouvement de la population et à l'étendue de terre disponible. » D'après les calculs de l'auteur, le travailleur jouit actuellement d'un bien-être moitié plus grand que celui de ses aïeux immédiats. C'est beaucoup s'avancer. Mais du moins trouve-t-on dans ce livre d'intéressants détails.

UNE RENCONTRE, par **Pierre Valdagne.**

Aujourd'hui paraît en volume cette originale nouvelle que nos lecteurs connaissent déjà : les héros se rencontrent, se plaisent, et se le disent, puis se prennent, s'adorent, et se quittent, après quelques mois de bonheur, un peu tristes de se séparer, mais depuis longtemps résignés d'avance, même dans les heures les plus douces, à ce qu'elles n'aient pas beaucoup de lendemains. *Elle* ne devait passer que peu de temps à Paris : c'est une étrangère, et elle est mariée. *Lui* avait quitté une maîtresse : quand sa nouvelle amie retourne en Russie, il revient à l'ancienne liaison, et sa vie d'habitudes reprend peu à peu, comme si rien ne l'avait interrompue. Et c'est là une histoire très douce et très triste, l'histoire éternelle de tous les caprices, qui est celle de bien des amours.

DU DAHOMÉ AU SAHARA, LA NATURE ET L'HOMME, par le **commandant G. Toutée.**

Les questions que tout le monde se pose à la suite des récents traités qui ont fixé nos droits dans cette partie de l'Afrique se ramènent à deux : que sont les populations qui viennent d'être placées sous notre domination, et quelle est la valeur des pays qui viennent d'entrer dans notre domaine colonial? Ce livre y répond d'une façon complète. M. le commandant Toutée, dans un précédent volume, *Dahomé, Niger, Touareg,* nous avait raconté avec un grand charme de gaieté tous les incidents pittoresques de son exploration : son livre était une suite d'aventures intéressantes et de vivantes descriptions. Le volume qui paraît aujourd'hui est d'un ordre tout différent : c'est une étude grave, riche d'informations et d'idées, qui permettra au public français d'apprécier l'avenir économique du Soudan, en le renseignant sur le degré de civilisation des indigènes, sur la qualité du sol et la nature de ses productions.

AU FOND DU GOUFFRE, par **Georges Ohnet.**

Le héros de ce livre a été condamné pour un crime qu'il n'a pas commis. Les vrais coupables ont égaré les juges par de faux témoignages, et ceux mêmes qui croient à l'innocence du malheureux garçon, ses meilleurs amis et jusqu'à ses parents reconnaissent que tout l'accusait, qu'on ne pouvait pas le sauver, sans avoir en lui la foi ardente qu'ils lui gardent. Il faut un hasard providentiel pour que le mystère s'éclaircisse, et au prix de quels efforts ! De tels romans ne se racontent pas : l'intrigue en est si habilement enchevêtrée que les moindres détails seraient nécessaires pour l'exposer clairement. Mais on connaît le talent si particulier de M. Georges Ohnet : son sujet est toujours nettement posé, l'œuvre solidement établie. C'est un de nos plus habiles et vigoureux romanciers.

UNE MÉTHODE COLONIALE

— L'ARMÉE ET LA COLONISATION —

Le 28 septembre 1896, le général Galliéni prenait à Madagascar les fonctions de résident général. La situation de la grande île était critique. De tous côtés, les rebelles investissaient Tananarive : au nord, bandes de Ramenamaso, de Rabezavana et de Rafanenitra ; à l'est, bandes de Rabozaka ; au sud, bandes de Rainibetsimisaraka ; à l'ouest, enfin, toute la population soulevée suivait le chef d'Ambohipaniry, qu'elle venait de faire roi ; en tout, dix mille fusils. Aguerries par de nombreux coups de main, ces bandes harcelaient nos troupes, coupaient nos convois et massacraient nos colons et nos soldats isolés. Elles attaquaient même nos postes et nous forçaient à en évacuer quelques-uns. Elles venaient jusque dans les faubourgs mettre le feu aux maisons et prendre contact avec les alliés publics et secrets qu'elles comptaient dans Tananarive. Car elles avaient des alliés fidèles dans la caste dite « vieux parti hova », véritable inspiratrice de la rébellion. Cette caste, qui, depuis le règne de Ranavalo I, avait voulu toutes les mesures hostiles à notre influence, n'avait pas désarmé après la reconnaissance de notre protectorat. Pour défendre ses privilèges et ses intérets menacés, elle se croyait sûre d'un appui de l'Angleterre ; elle espérait user notre patience et nous acculer à

l'évacuation. Les mesures pourtant énergiques de M. Laroche, — exil du premier ministre, déportations successives du ministre des lois, de l'oncle de la reine, du chef des castes nobles de l'Avandrano, etc. — n'avaient pas convaincu les « vieux Hovas » de notre ferme intention de nous établir à demeure. Dans le Palais, sous notre drapeau, l'oncle de la Reine, le ministre de l'intérieur et d'autres personnages correspondaient avec les rebelles. La Reine elle-même envoyait les ordres insurrectionnels ; elle avait signé les lettres au chef Rabezavana et les avait marquées du grand sceau dont elle seule avait la garde.

Les cultures étaient abandonnées, soit à l'instigation des rebelles, soit par impossibilité matérielle de subsister au milieu des coups de fusil et des incendies. La récolte des rizières s'annonçait comme à peu près nulle ; c'était la disette certaine pour les Malgaches comme pour nos troupes indigènes, qui s'alimentent de riz. Le ravitaillement des Européens eux-mêmes était compromis ; la route de Tamatave, la seule voie d'accès vers Tananarive, était souvent attaquée, le recrutement des porteurs tari par l'insurrection, la piste rendue impraticable aux mulets que la morve décimait par surcroît. Dans les magasins de Tananarive, il ne restait plus qu'un mois de vivres pour nos effectifs. Toute idée d'exploitation était écartée. On avait dû renoncer même aux anciennes entreprises, qu'avaient ruinées aussitôt l'insécurité du pays, la disparition de la main-d'œuvre agricole ou commerciale et la suspension de tout le trafic. L'île soulevée attendait notre départ pour reprendre sa vie.

Aujourd'hui le général Galliéni rentre en France après trois années de travail, — c'est le seul mot qui convienne à cette œuvre d'un soldat pacificateur. On peut dire que ce retour clôt une période dans l'histoire de notre établissement à Madagascar. Non seulement l'action politique et militaire semble terminée, mais encore une méthode nouvelle d'organisation coloniale a donné déjà des résultats ; de plus et surtout, elle laisse deviner les grandes lignes de l'édifice futur. Car l'œuvre de ces trente mois paraît avoir été poursuivie sur un plan décidé. Elle est une par la continuité des vues et la fixité des principes comme par une souplesse des moyens et une liberté

dans l'application qui ne se rencontrent pas toujours dans nos entreprises coloniales. Enfin a été inaugurée aussi une méthode militaire nouvelle ; elle a réussi avec éclat, grâce à une énergique volonté de tous les jours, éclairée et soutenue par tout un ensemble de doctrines.

Dès aujourd'hui, on peut dégager les principes qui ont dirigé cette œuvre. Nous les trouverons dans une série de documents et d'instructions, publiés au jour le jour par le *Journal Officiel* de la Colonie, et réunis en ce magistral *Rapport d'ensemble sur la Pacification, l'Organisation et la Colonisation de Madagascar*, que vient de nous donner le *Journal Officiel* de la métropole. Il faut que le public français connaisse ces idées. Elles seront nouvelles pour le plus grand nombre ; l'avenir seul en peut éprouver la valeur, mais elles méritent à coup sûr la sympathie et le respect, tant elles sont vraiment françaises, de bonne et authentique tradition française, par leur claire logique et par leur générosité humaine. Je laisserai la parole le plus souvent possible au *Rapport* lui-même, en y prenant mots et phrases, même en dehors des citations textuelles.

*
* *

Le général Galliéni avait donc reçu le gouvernement civil de Madagascar : le caractère original de son gouvernement va être, après les opérations de guerre, l'utilisation civile de l'armée. C'est l'armée en effet qui est son instrument, mais c'est la paix et l'administration, c'est la civilisation du pays qui toujours est son but. L'action militaire, dans sa pensée, n'est pas la chose principale ; l'affaire importante, que cette action doit préparer est l'organisation politique et économique ; et, pour cette organisation, c'est encore l'armée qui doit fournir les hommes et les méthodes, les règlements et le personnel. L'armée déblaiera le terrain des obstacles accumulés par les hommes ou par la nature, nettoiera le pays des rebelles et du marais, puis le façonnera par le dressage des hommes et le défrichement du sol. Le soldat doit tout préparer pour l'arrivée du colon, champs, routes, fermes, villages, troupeaux et serviteurs. Il doit être lui-même le premier colon :

Les officiers devront se pénétrer de l'esprit de ma circulaire. Il importe que chacun se rende bien compte que la conquête commencée par nos armes ne peut devenir définitive que par l'arrivée de colons français; que le rôle du soldat, et plus particulièrement de l'officier, ne doit pas se borner seulement à l'action militaire, mais qu'il a une mission plus étendue et plus élevée au début de nos nouvelles colonies et qu'il lui appartient de commencer l'organisation et la mise en valeur des territoires que sa bravoure a donnés à la France[1].

L'idée maîtresse de tout le système est cette « mission » pacifique et coloniale de l'armée. L'histoire de ces trois années de résidence a été suivant le désir du général « la collaboration la plus active de tous, officiers et soldats, pour passer le plus rapidement possible du domaine de la théorie à celui de la pratique ».

Au point de vue militaire, d'abord, les moyens employés contre l'insurrection n'avaient eu, avant octobre 1896, aucun résultat appréciable. La faute en était, non pas certes aux officiers ni aux soldats, qui se prodiguaient sans compter, mais à un vice d'organisation : l'action militaire n'était pas accompagnée de l'action politique. Les commandants de colonnes et de postes disposaient des moyens matériels pour combattre les bandes et les chasser de leurs positions ; mais ils n'avaient aucun pouvoir, aucune instruction, pour réorganiser et repeupler le pays conquis : le lendemain de leur départ, l'insurrection reparaissait. Comme le général Galliéni réunissait en ses mains le pouvoir militaire et le pouvoir civil, il put déléguer à ses subalternes l'un et l'autre pouvoir et substituer, pour la conduite même des opérations militaires, une nouvelle méthode à celle d'autrefois.

Cette méthode d'autrefois a longtemps été la seule en pratique et en honneur dans nos guerres coloniales. C'est la méthode de la colonne militaire toujours en marche vers un ennemi toujours en fuite. Il semble bien qu'elle mérite le reproche qu'on lui a souvent adressé, d'être un travail de Pénélope, une toile sans fin, prétexte à des broderies. Et même, quelques-uns disent que, parfois, on a laissé un peu défaire ou même on a défait la toile, pour avoir le plaisir et

1. Circulaire du 20 juillet 1897.

l'honneur d'une réparation ou d'un nouveau travail. Telles de ces toiles coloniales ont été tissues dix années et plus, comme celle de la légende. Pour parler clair, les « colonnes » ne sont le plus souvent que des « coups de sonde dans le vide ». Leur but étant la destruction, leur résultat est la ruine du pays qu'elles traversent, ruine parfois irrémédiable, désastreuse pour ceux qui l'opèrent tout aussi bien que pour ceux qui la subissent. L'ennemi n'en devient que plus insaisissable, n'offrant plus aucune prise et n'ayant plus rien à ménager. L'assaillant y use ses forces, ses ressources, la santé et le moral de ses hommes ; car rien n'est énervant et démoralisant à la longue comme cette besogne toujours à recommencer.

Il est bien d'avoir compris et d'avoir fait comprendre que l'humanité est de bonne politique dans les entreprises coloniales, que les inutiles rigueurs se payent très cher, et qu'il faut se refuser autant que possible, par exemple, l'émotion de voir brûler un village. Des notes comme celle-ci (note circulaire du 22 octobre 1896, au sujet des troubles de villages), sont agréables à lire :

Il résulte de l'examen des rapports établis par les commandants de cercle, de poste ou de reconnaissance qu'il a été fait un usage souvent excessif et injustifié des incendies de villages, comme moyen de répression à l'égard de leurs habitants.

Le Général commandant supérieur des troupes et des territoires militaires invite MM. les commandants de cercle à donner des ordres formels pour mettre fin à de tels procédés, qui ruinent inutilement le pays et ne peuvent qu'accroître le nombre de ceux qui vont rejoindre les bandes rebelles.

En principe, on devra plutôt faire connaître aux indigènes que les biens de ceux qui auraient ainsi abandonné leurs demeures pour prendre part à l'insurrection et qui ne seraient pas rentrés à une date fixée par les commandants de cercle seront confisqués et distribués entre les habitants fidèles.

Ce n'est que dans des cas absolument exceptionnels que certains villages pourront être incendiés à titre de châtiment ; une telle mesure ne sera jamais prise que sur l'ordre et la responsabilité personnelle des commandants de cercle, et il sera toujours rendu compte d'une manière détaillée des circonstances qui l'auraient motivée.

La méthode nouvelle appliquée à Madagascar peut se définir *une organisation qui marche :* « Tout mouvement de troupes en

avant doit avoir pour sanction l'occupation effective du terrain conquis. Le principe est absolu[1]. » Ce système avait réussi déjà au Tonkin. En quelques années, toute la haute région qui avait résisté à dix ans de colonnes avait été pacifiée : l'administration des *territoires*, des *cercles* et des *secteurs* avait remplacé la tyrannie des pirates. Le secteur, c'est l'unité élémentaire, et comme la cellule organisatrice ; il est commandé par un officier subalterne. Le cercle, premier groupement de ces cellules, est commandé par un officier supérieur. Le territoire, composé de plusieurs cercles, obéit à un officier de grade élevé, véritable lieutenant du gouverneur général.

Voici comment, à Madagascar, marcha cette organisation. Tout autour de Tananarive, on commença par établir une enceinte de secteurs, dont chacun était couvert par son front de blockhaus fortifiés, postes de défense et de surveillance. On obtint ainsi une première région pacifiée. Puis lentement on s'avança, vers le nord surtout, afin de rencontrer le plus tôt possible nos troupes qui, parties de la côte, arrivaient en organisant le pays. Étapes par étapes, le nord fut ainsi pacifié. Les secteurs groupés en cercles et les cercles groupés en territoires laissaient derrière eux un pays soumis, repeuplé et administré. A la fin, un filet gigantesque noué maille par maille a recouvert et enserré le pays. Les rebelles, après avoir été écartés de la capitale, ont été chassés des champs et des villages qui les nourrissaient. La continuité de cette marche les a convaincus enfin de notre volonté de demeurer toujours. Les bandes se disloquent. Les cultivateurs reviennent à leurs champs et forment de-ci de-là des noyaux d'attraction pacifique, qui retirent à l'insurrection ses hommes découragés ou affamés. Le pays se reprend à la vie normale, et les chefs rebelles, désertés, viennent enfin à genoux présenter leur soumission : Rabezavana et Rafanenitra le 7 juin 1897, Rainibetsimisaraka le 9 juin, Ramenamora le 3 juillet, Rabozaka en février 1898.

Dans toute cette campagne, à dessein, peu d'actions brillantes, peu de grands coups d'éclat, beaucoup de petits actes

1. Instruction du 22 mai 1898.

consciencieux; unité de direction, mais aussi multiplicité d'action; volonté centrale, mais aussi activité et responsabilité de tous. Ce système fait appel surtout aux forces morales du soldat et de l'officier, à la patience, à l'énergie, à l'intelligence, à la bonne humeur: en cela il est bien français. Il suppose un chef assez sûr et conscient de son courage et de son autorité pour n'avoir pas besoin de faire montre de sa bravoure, pour n'avoir pas de plaisir à limiter l'initiative de ses subordonnés : le système en cela est moderne. Il suppose chez les subordonnés une notion du devoir, une compréhension et un respect de l'intérêt commun, une soumission raisonnée de l'individu au bien général et à l'utilité commune, qui en font quelque chose de vraiment démocratique. C'est — différences gardées — comme un renouveau de la conception « révolutionnaire », qui donnait aux armées une « mission » d'affranchissement, créait au cœur du soldat l'admiration et l'amour de l'œuvre entreprise. Dans son *blockhaus*, commandant à son poste de quelques hommes souvent indigènes, le sergent, le caporal, le soldat de première classe doit être le maître, l'administrateur, le créateur du pays. C'est à lui qu'il appartient d'en étudier les conditions et les ressources et de découvrir l'utilisation *maximum* de sa propre activité personnelle et de sa force.

*
* *

Si l'on veut mesurer la hauteur et la nouveauté de cette méthode, qu'on lise toute l'*Instruction du 22 mai 1898 sur les principes de pacification et d'organisation*. Voici en quelques passages essentiels, quelques « principes » directeurs, car, à la française, on cherche là-bas à dégager les principes de l'expérience journalière :

Le meilleur moyen pour arriver à la pacification dans notre nouvelle et immense colonie, avec les ressources restreintes dont nous disposons, est d'employer l'action combinée de la force et de la politique. Il faut vous rappeler que, dans les luttes coloniales, nous ne devons détruire qu'à la dernière extrémité, et, dans ce cas encore, ne détruire que pour mieux bâtir. Toujours nous devons ménager le pays et ses habitants, puisque celui-là est destiné à recevoir nos entre-

prises de colonisation futures et que ceux-ci seront nos principaux agents et collaborateurs pour mener à bien ces entreprises. Chaque fois que les incidents de guerre obligent l'un de nos officiers coloniaux à agir contre un village ou un centre habité, il ne doit pas perdre de vue que son premier soin, la soumission des habitants obtenue, sera de reconstruire le village, d'y créer un marché, d'y établir une école. C'est de l'action combinée de la politique et de la force que doit résulter la pacification du pays et l'organisation à lui donner tout d'abord. *L'action politique est de beaucoup la plus importante ;* elle tire sa plus grande force de la connaissance du pays et de ses habitants... Au fur et à mesure que la pacification s'affirme, que le pays se cultive, que les marchés se rouvrent et que le commerce reprend, le rôle de soldat passe au second plan, celui de l'administrateur commence.

Il faut, d'une part, étudier et satisfaire les besoins sociaux des populations soumises, et favoriser, d'autre part, l'extension de la colonisation qui va mettre en valeur les richesses naturelles du sol, ouvrir les débouchés au commerce européen. Ces fonctions administratives semblent incompatibles, au premier abord, avec l'idée que l'on se fait du militaire dans certains milieux. C'est là, cependant, le véritable rôle de l'officier colonial et de ses dévoués et intelligents collaborateurs, les sous-officiers et soldats qu'il commande. C'est aussi le plus délicat, celui qui exige le plus d'application et d'efforts, celui où il peut révéler ses qualités personnelles, car détruire n'est rien, reconstruire est plus difficile. D'ailleurs, les circonstances imposent inéluctablement ces obligations. Un pays n'est pas conquis et pacifié quand une opération militaire y a décimé les habitants et courbé toutes les têtes sous la terreur qu'inspirent les procédés qu'elle est obligée d'employer; le premier effroi calmé, il germera dans la masse des ferments de révolte, que les rancunes accumulées par l'action brutale de la force multiplieraient et feraient croître encore. Tout au moins, il restera dans les esprits une méfiance instinctive qu'il faut à tout prix calmer. L'organisation des territoires militaires, avec sa surveillance étroite, est seule capable de pénétrer assez profondément dans le pays, pour y détruire les germes de rébellion qui pourraient y subsister. Pendant cette période, les troupes n'ont plus qu'un rôle de police.

C'est le moment de mettre à profit les inépuisables qualités de dévouement et d'ingéniosité du soldat français. Comme surveillant de travaux, comme instituteur, comme ouvrier d'art, comme chef de petit poste, partout où l'on fait appel à son initiative, à son amour-propre et à son intelligence, il se montre à la hauteur de sa tâche. Et il ne faudrait pas croire que cet abandon momentané du champ de manœuvre soit préjudiciable à l'esprit de discipline ou aux sentiments de devoir militaire. Le soldat des troupes coloniales est assez vieux, en général, pour avoir maintes fois parcouru le cycle des exercices et ne plus avoir grand

chose à apprendre dans les théories et assouplissements auxquels on exerce les recrues de France. Les services qu'on réclame de lui, au contraire, entretiennent une activité morale et physique qui est décuplée par l'intérêt de la besogne qui lui est confiée.

En outre, en intéressant ainsi le soldat à notre œuvre dans le pays, on finit par l'intéresser au pays lui-même. Il observe, il retient, il calcule même et, souvent, au moment de sa libération, il sera décidé à mettre en valeur quelque coin de terre, à utiliser dans la colonie les ressources de son art, à la faire bénéficier, en un mot, de son dévouement et de sa bonne volonté. Il devient un des plus précieux éléments de la petite colonisation, complément indispensable de la grande.

Un mot résume toute cette *Instruction :*

Les commandants territoriaux devront comprendre leur rôle administratif de la façon la moins formaliste. Des règlements, surtout aux colonies et en matière économique, ne posent jamais que des formules générales prévues pour un ensemble de cas, mais inapplicables souvent au cas particulier. *Nos administrateurs et officiers doivent défendre, au nom du bon sens, les intérêts qui leur sont confiés et non les combattre au nom du règlement.*

*
* *

Après la théorie, considérons la pratique. J'ai sous les yeux une série de photographies que je voudrais décrire sans presque un mot de commentaire.

Voici la masse circulaire d'un gros blockhaus, aux murs de brique crue crépits d'un enduit épais et imperméable, coiffé d'un double toit de chaume avec l'interruption d'une meurtrière, semblable à celle des coupoles cuirassées de nos navires de guerre. Voici, vêtus de blanc, en chemises ou en pantalons, en chapeaux ou en casquettes, sans uniforme, vingt indigènes de la milice qui écoutent un soldat de l'infanterie de marine, sans galons, n'ayant d'autres insignes que le casque de liège et les boutons en cuivre de sa veste. Et puis un village, reconstruit avec ses maisons de brique et ses arbres ; et la façade à deux étages d'un hôpital : des chemises blanches se promènent dans l'herbe ou sont couchées à l'ombre. Et voici « l'école officielle » annoncée par son titre, en lettres noires sur une bande de calicot suspendue à

deux pylônes ; enfin, les ateliers et les étables d'une ferme modèle.

A l'école officielle, un soldat français et son casque émergent du groupe des petits Malgaches accroupis, drapés de blanc, « entogés » de blanc plutôt, car, sous leurs chemises de calicot sans manches, on dirait une école de petits Romains, et les boules de leurs têtes noires ne contredisent pas l'impression. A droite et à gauche du casque blanc, un bonnet de spahis, un béret et un chapeau de paille sur

Récréation des garçons.

trois têtes barbues : le soldat casqué est le maître d'école ; les autres sont trois répétiteurs indigènes. Dans le village où se trouve cette école, reconquis en novembre 1897 sur les rebelles, tout avait été brûlé par eux et tout a été relevé par nous. C'est un soldat de première classe qui a été chargé de l'école mixte. Il a aujourd'hui trois cent soixante élèves des deux sexes, divisés en quatre classes. La générosité de l'Alliance Française et des éditeurs a fourni une partie du matériel. Après dix-huit mois de fonctionnement, grâce à la rapide compréhension et à l'étonnante curiosité intellectuelle du Hova, tous ces enfants, bien tenus, propres, la tête levée, l'œil clair, feraient honneur à nos écoles primaires de France. Les quatre

règles, la dictée au tableau, le système métrique n'ont plus de secrets pour les garçons ; les filles, en outre, apprennent un peu de couture, de broderie et de cuisine, sous une répétitrice indigène. Une cloche qui servait aux Fahavalos du village pour appeler à l'aide les rebelles voisins, a été transportée à l'école, et plantée dans le terrain de jeux ; elle donne aujourd'hui le signal de la récréation. Pour les garçons, jeux français, barres, cheval fondu, gymnastique militaire, boxe et bâton, portique, etc., les filles chantent et dansent

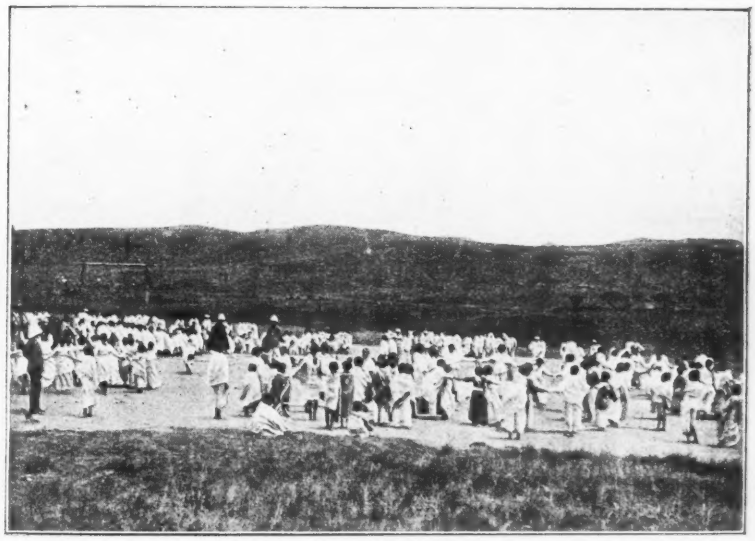

Récréation des filles.

des rondes. — J'ai voulu donner ici au moins deux images, représentant la récréation à Madagascar. — Peut-être l'école, où l'on joue si bien, transformera-t-elle nos Malgaches même au physique, elle donnera des muscles et du biceps à cette race alanguie par l'hérédité paludéenne... Remarquez bien que tout ceci est l'œuvre et le domaine d'un simple soldat.

Ce soldat a fait venir de France son jeune frère, un paysan, pour le mettre à la tête d'une ferme : étables et greniers ont été bâtis avec les ressources locales, sommairement, mais solidement et proprement. Au prochain congé, il a l'intention d'aller chercher femme au pays et, libéré, de s'installer à demeure dans son village. Car, dans le village il

est maintenant chez lui. Il y est entré sous les coups de fusil, il y a deux ans à peine. De par le suffrage des indigènes, il siège aujourd'hui dans le conseil des notables ; ses avis sont écoutés et ses désirs prévenus ; il est l'arbitre entre les indigènes, et le représentant efficace de l'autorité supérieure. Ce petit *marsouin* a fait ici un village de la France nouvelle, et, comme il est montagnard et qu'avant la conscription il était premier piston dans la musique de sa commune, il a organisé un orphéon, qui tous les soirs chante *Les Montagnards sont là !* et une fanfare pour faire danser ce peuple d'enfants. Une photographie le montre, toujours sous son casque, le bâton d'orchestre en main, devant une grosse caisse, deux tambours, huit clarinettes, six pistons et deux contrebasses : c'est samedi ; la récolte approche ; le peuple dansera toute la nuit. Admiré de son peuple, le petit soldat pense que la ferme de son frère leur a rapporté net trois mille francs l'an dernier, et qu'avant dix ans il sera riche, considéré, père de famille et grand propriétaire dans son village... Et le grand vent fait claquer le drapeau tricolore en haut du mât.

Ailleurs, on a créé des ateliers professionnels. Dans chaque atelier, un soldat forgeron, menuisier, ferblantier, cordonnier ou tailleur, forme une équipe qui, en quelques mois — cette race est prodigieuse d'intelligence imitative, — en sait aussi long que son maître. L'équipe se disperse ensuite dans le pays, où pas une de ces industries n'existait autrefois, et ces élèves deviennent à leur tour chefs d'ateliers moins importants. Tel de ces ateliers professionnels gagne plusieurs milliers de francs par an de bénéfice net à fournir de la ferblanterie et de la chaudronnerie.

Ailleurs encore une ferme-école a été ouverte. Un sous-officier marié a fait venir sa femme de France ; c'est elle qui dirige la laiterie, surveille le beurre et les fromages ; un soldat, ancien cultivateur, a la charge du labour et des récoltes ; un autre, du bétail. Dans cette ferme-école, vingt indigènes choisis parmi les plus intelligents des villages voisins viennent séjourner et travailler pendant deux ou trois mois à tour de rôle. Avant un an, deux ou trois cents sauvages auront appris nos méthodes de culture, de labourage et de semailles ; la charrue, que ce peuple ignorait entière-

ment, deviendra populaire. L'élevage surtout, qui sur ces hauts plateaux peut donner de si beaux résultats et trouver un marché rémunérateur à Tananarive, — l'élevage et le travail du lait seront perfectionnés. Grains, outils et méthodes du paysan de France ont été transportés et essayés ici. Des champs d'expériences, créés sur les mamelons d'alentour, montreront ce que l'on doit adopter des uns et des autres et ce qu'il y faudra changer pour une acclimatation durable.

Je ne puis m'empêcher de me souvenir qu'à un siècle de distance, ces procédés d'enseignement rapide avec roulement d'élèves est renouvelé de la Convention : les écoles normales révolutionnaires, en quelques mois, prenaient un serf intellectuel et en faisaient un homme. La Convention, pour cette œuvre d'éducation, avait sous la main tous les cadres d'une nation civilisée ; ici ce sont les cadres de l'armée et le peuple de l'armée lui-même qui se transforment en instituteurs, en ouvriers d'art, en agriculteurs et en constructeurs.

Si l'on avait espéré que cette adaptation de l'armée à une œuvre pacifique se serait faite sans résistance ou sans mauvaise humeur, on aurait méconnu la faiblesse humaine et la puissance de la lettre dans sa lutte éternelle contre l'esprit. Car cette besogne n'avait nullement été prévue par la lettre des règlements, et, bien qu'à ce travail « l'activité morale et physique » de nos troupes, comme le prévoyait le général Galliéni, ait été autrement sauvegardée que par l'oisiveté du service de place et du maniement d'armes, le caporalisme n'en a pas moins fait de vigoureux retours offensifs. Tels et tels incidents prouvent l'urgente nécessité de réformer l'organisation et les règlements de nos troupes coloniales ; il faut débarrasser le commandement territorial de certaines entraves qui peut-être ont leur utilité dans la vie métropolitaine ou dans les vieilles colonies organisées, mais qui retardent ou empêchent toute action dans les colonies nouvelles.

Sans doute, l'avenir seul jugera définitivement l'expérience faite à Madagascar. Mais quelques résultats semblent prouver déjà l'efficacité de la méthode. Grâce à cette « organisation qui marche », la plus grande partie de l'île est aujourd'hui placée sous notre autorité. Nos troupes, après avoir achevé

leur œuvre dans les régions orientale et centrale, ont commencé leur mouvement de pénétration vers l'ouest, le nord et le sud, à travers d'immenses territoires à peu près inconnus. Jusque-là quelques explorateurs seuls y avaient pénétré, et les peuplades sauvages qui les habitent n'avaient guère d'autre occupation avant notre arrivée que le pillage et le vol des esclaves et des bœufs, au détriment des voisins plus civilisés. Pour cette pénétration, c'est l'armée encore, les cadres inférieurs et les soldats, qui, transformés en piqueurs, contremaîtres, ingénieurs ou surveillants, ont réparé les pistes, construit les ponts et passerelles de bois. Eux seuls ont achevé et mis en état la voie de Majunga à Tananarive, qui peut-être n'a pas la régulière beauté d'une route nationale mais où les plus lourds convois peuvent circuler. Il faudra refaire ces chemins et ces ponts rudimentaires, mais, tels quels, ils ont servi et servent à la stratégie de pacification, aux marches des troupes, comme à l'avancement progressif des secteurs et des cercles. L'île est prise. Il ne reste plus aujourd'hui comme groupes réfractaires que quelques tribus sakalaves, dans l'Amboungo vers le cap Saint-André, dans les vallées du Manambolo, de la Tsiribihina et du Mangoky, et au sud-est quelques peuplades aux confins de la région des Baras et du cercle de Fort-Dauphin. Si, dans l'extrême sud, le pays des Mahafalys est encore entièrement impénétré, l'action automatique du système exposé ci-dessus en viendra vraisemblablement à bout à bref délai.

*
* *

Mais ici se pose un problème : la *pénétration* est-elle nécessaire ? est-elle opportune ? Elle a toujours été sévèrement critiquée par les adversaires de la politique coloniale. — Pourquoi, disent-ils, ne pas se borner à occuper les régions peuplées et d'une exploitation facile, les débouchés côtiers, les voies de communication ? Qu'aller faire à grands frais d'hommes et d'argent à travers des régions désertes, chez des peuplades inutilisables et rebelles à la civilisation ? — Théoriquement, ils ont raison. La pénétration des *hinterlands*, à cause de l'insalubrité du climat, du défaut de communica-

tions, et des immenses espaces déserts à parcourir, est une opération rude et périlleuse, et les dangers et les privations ne semblent pas en rapport avec les résultats obtenus. Mais, dans la pratique, chaque fois que nous nous sommes installés dans un pays neuf, nous avons été fatalement conduits, pour en protéger les parties *utiles*, à n'en laisser aucune partie sinon inoccupée, du moins impénétrée. Dans les zones vagues et les coins insoumis, se groupent peu à peu tous les réfractaires, qui s'y fortifient, s'y développent et un jour s'abattent sur vous comme en nuées de sauterelles.

En Algérie, nous avons dû finalement nous porter jusqu'aux confins du désert. Au Sénégal et au Soudan, nos gouverneurs ont dû s'étendre peu à peu vers l'intérieur, pour mettre nos comptoirs et nos voies de navigation et de commerce à l'abri des conquérants-prophètes. Plus récemment, au Tonkin, nous avons longtemps borné notre occupation au Delta. Peu à peu, entre le Delta et la frontière de Chine, se sont constitués de véritables États pirates, qui ont attiré tous les mécontents, et sont devenus un danger pour le Delta même. Dix ans après la première conquête, il a fallu procéder à une seconde, qu'ont poussée sans relâche nos gouverneurs généraux, MM. de Lanessan et Rousseau. Maintenant qu'elle est achevée, nous sommes tranquilles dans notre Indo-Chine, et nous allons pousser nos chemins de fer vers l'empire chinois.

A Madagascar, si, par timidité, pour éviter les affaires, pour ménager la nervosité métropolitaine, nous avions hésité à « pénétrer », les débris des bandes insurgées, rejetés du plateau central, les rois et chefs sakalaves de l'ouest, qui avaient repoussé nos ouvertures pacifiques, ne seraient pas restés longtemps tranquilles. Les régions centrales, les établissements côtiers et les voies de communication n'auraient pas tardé à souffrir de leur voisinage.

A lire les *Instructions*, il semble que les exemples historiques aient déterminé la décision du général Galliéni, qui d'ailleurs avait « vécu » l'exemple du Tonkin. La pénétration n'a pas été une concession à la méthode des colonnes et des razzias. Elle a été la condition nécessaire d'une organisation pacifique durable. On ne s'est pas proposé d'ailleurs d'occuper effectivement ces régions ; ni nos troupes, ni notre

personnel, ni nos ressources n'y suffiraient. Mais il faut, sans laisser aucune région impénétrée, « tendre les fils » du centre dans toutes les directions. Le programme se ramène en somme à deux termes : jalonner les lignes de communication naturelles par des postes assez forts et assez rapprochés pour assurer la sécurité des voyageurs et la liberté des transactions ; occuper les centres d'influence. On évacuera tout ce qui ne répond pas à l'un ou à l'autre de ces objets. Et ce programme s'exécutera lentement. Un par un, des secteurs et des blockhaus nouveaux chemineront en avant. Dans les anciens secteurs et les anciens blockhaus, la présence du soldat ne sera plus utile, la pacification et l'organisation étant terminées ; on pourra confier les blockhaus à la milice indigène. Quant aux écoles, ateliers, fermes, etc., l'administration en sera confiée aux répétiteurs indigènes formés par nos soins. Il est possible et même probable, au reste, que bien des soldats libérés demeureront dans leur ancien secteur et, colons militaires, continueront leur service dans leurs petites vice-royautés.

*
* *

Car cette colonisation militaire apparaît dans les *Instructions* comme l'achèvement de l'édifice. Les raisons politiques, tout autant que les nécessités naturelles, en font la condition vitale de notre colonie future.

Les régions centrales de l'île, que nous occupons effectivement et que nous occuperons toujours sans fatigues et sans risques, conviennent à la petite colonisation. La nature du sol, l'altitude, les conditions atmosphériques en excluent les riches cultures tropicales et appellent toutes nos cultures européennes ; en même temps la salubrité et la douceur du climat permettent l'établissement et le travail personnel de l'Européen. Le plateau de Tananarive convient donc au petit colon paysan. Mais l'éloignement de la colonie et les frais énormes du voyage, puis, dans la colonie elle-même, les difficultés actuelles de transports, d'approvisionnement et de trafic, empêchent qu'on ne crée ou qu'on n'active à l'heure présente, un courant d'immigration du petit colon civil. Mais

la petite colonisation peut être entreprise par le soldat libéré. C'est un colon déjà tout transporté ; il est acclimaté ; il connaît généralement la langue, le pays, ses ressources ; souvent il a eu l'expérience d'autres colonies et il est capable d'introduire des cultures et des procédés qu'il a vus au Tonkin ou en Nouvelle-Calédonie. Il peut, aux frais de l'État, sans grever pourtant le budget, traverser la période si critique des tâtonnements et des débuts. Si on lui donne une concession dans son secteur durant sa dernière année de service, l'État pourvoit encore à ses besoins jusqu'à sa libération, qui coïncide avec la première récolte, avec le premier rendement utile de l'exploitation. Il existe déjà dans l'Émyrne une trentaine de ces installations en plein rapport. Tel de ces soldats concessionnaires a vendu pour quatre mille francs de pommes de terre en 1898. Tel autre s'est fait un bénéfice égal en alimentant de vivres frais l'une de nos grandes routes d'étape. Tel autre encore, que sa carrière avait conduit précédemment en Calédonie, a acclimaté les jardins et les cultures maraîchères aux portes de Tananarive. Il en est qui ont fait venir leurs femmes ou leurs parents. Des étrangers, des Anglais, admirent la réussite de cette colonisation nouvelle ; ils vantent, et ils ont raison, les facultés d'assimilation et d'endurance, de souplesse et de belle humeur, qui, sur tous les points du globe, font de l'individu français un objet d'étonnement et de sympathie pour l'observateur impartial.

En échange des avantages faits à ces soldats concessionnaires, on exige simplement d'eux qu'ils concourent pendant trois ans à la sécurité du pays : ils forment, avec leurs miliciens, de petits corps de partisans qui peuvent prêter main-forte à l'autorité. Ils sont en outre agents de surveillance dans un rayon déterminé autour de leur exploitation. Cette institution permettra de restreindre peu à peu l'occupation militaire dans les régions centrales et de diminuer d'autant les charges de la métropole. C'est, on le voit, la reprise de l'idée du maréchal Bugeaud, mais sensiblement modifiée. Il s'agit ici non plus de soldats laboureurs restant enrégimentés, soumis au travail en commun et demeurés sous la discipline militaire, mais de soldats libérés ou bientôt libérables, ayant le stimulant de l'intérêt individuel, de l'initiative et de la responsabilité

personnelles. L'obéissance passive est remplacée par la collaboration consciente. Le chef n'intervient pas dans tous les actes, à toutes les minutes. Son rôle est avant tout de concevoir le plan, et son talent de choisir les meilleurs agents d'exécution. L'agent choisi mène l'affaire selon sa conscience et selon ses aptitudes. Le chef se borne à surveiller et à redresser en cas de méprise, à aider en cas de malheur et à punir ou à récompenser. De tous ses soldats, le grand chef devient vraiment le frère d'armes; aussi le dévouement et le respect vont à sa personne autant qu'à son grade.

L'utilisation civile de l'armée est, avons-nous dit, un des caractères essentiels de l'œuvre du gouverneur militaire et civil de Madagascar. Il fallait à celui qui l'a entreprise une confiance hardie en la valeur intellectuelle et en la valeur morale de ses officiers et de ses hommes. Cette confiance n'a pas été trompée, et ce premier succès de notre armée colonisatrice permet de belles espérances. Mais il nous reste, avant de conclure, à étudier quelques autres applications de cette nouvelle méthode, et les résultats politiques ou économiques acquis déjà ou qui se laissent entrevoir.

ERNEST LAVISSE

REVUE GÉNÉRALE DES SCIENCES PURES & APPLIQUÉES
34, RUE DE PROVENCE, PARIS
Directeur : Louis OLIVIER Docteur ès sciences

En Crimée et au Caucase

CONSTANTINOPLE — MER NOIRE CIRCAUCASIE — TRANSCAUCASIE MER CASPIENNE

IX° CROISIÈRE DE LA *REVUE GÉNÉRALE DES SCIENCES*

Organisée avec le concours de la C^IE DES MESSAGERIES MARITIMES

STATION DE GOUDAOUR, route de Géorgie. (Photographie de M. E. Fontaine)

Départ de MARSEILLE le 26 Août. Retour le 28 Septembre 1899
à bord du PAQUEBOT **"Le Sénégal"** spécialement aménagé pour cette Croisière; ou d'un autre bateau du même type.

COMITÉ DE PATRONAGE

Des Voyages d'Étude de la "Revue Générale des Sciences"

Président : **M. O. GRÉARD**, Vice-Recteur de l'Académie de Paris. — *Vice-Président :* **M. A. MILNE-EDWARDS**, Directeur du Muséum. — *Membres du Comité :* **MM. BOUQUET de la GRYE**, Ingénieur en chef de la Marine; **E. BOURGEOIS**, Maître de Conférences à l'Ecole Normale Supérieure; **P. BROUARDEL**, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris; **E CHABRIER**, Administrateur de la Cie Générale Transatlantique; **L. GRANDEAU**, Inspecteur général des Stations Agronomiques; **A. GRANDIDIER**, Président du Comité de Madagascar; **S. HALFON**, Administrateur de la Cie Générale Transatlantique; **E. HAMY**, Professeur au Muséum; **T. HOMOLLE**, Directeur de l'Ecole Française d'Athènes; **E. LEVASSEUR**, Professeur au Collège de France; **G. MONOD**, Président de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes; **A. MUSNIER**, Administrateur de la Cie des Messageries Maritimes; **NOBLEMAIRE**, Directeur de la Cie Paris-Lyon-Méditerranée; **O. NOEL**, Administrateur de la Cie des Messageries Maritimes; **H. LEONARDON** Archiviste-Paléographe, *Secrétaire du Comité*; **L. OLIVIER**, Directeur de la *Revue Générale des Sciences.*

CONDITIONS DU VOYAGE : Pages suivantes.

A BORD. — Afin d'assurer à tous les touristes leur installation dans des conditions aussi confortables que possible, il ne sera inscrit que : 2 personnes dans les cabines à 3 couchettes ; 3 personnes dans les cabines à 4 couchettes de l'avant ; 4 personnes dans les cabines à 6 et 8 couchettes de l'avant.

PRIX DES PLACES DE MARSEILLE A MARSEILLE

Cabines à 1 et 2 couchettes. . . . . — de famille à l'arrière, à 4 couchettes . . . — à 3 couchettes (pour 2 personnes). . . .	**900 *francs par personne.***
Cabines de l'avant à 4 couchettes (pour 3 personnes). — — à 6 et 8 couchettes pour 4 — .	**750 *francs par personne.***

Il n'y a qu'une classe : la première classe. La table, vin compris, est la même pour tous les passagers.

PRIX DES EXCURSIONS

Pour les débarquements et embarquements, ainsi que pour tous les frais des excursions indiquées dans l'itinéraire (voitures, hôtels, chemins de fer) :

Prix* 650 *francs à payer en sus

Les principales Compagnies de chemins de fer français accorderont, sur leur réseau, aux adhérents à ce voyage, la *réduction de moitié* à l'aller et au retour.

Le service de la **Revue générale des Sciences** sera fait pendant un an aux touristes qui auront pris part à ce voyage.

Les personnes inscrites à la Croisière pourront consulter aux Bureaux de la Revue, 34 rue de Provence à Paris, divers ouvrages relatifs aux contrées à visiter.

Les Inscriptions sont recues :

A PARIS. Au bureau des passages de la **Compagnie des Messageries maritimes**, 1, rue Vignon.

Aux bureaux de la **Revue générale des Sciences** (s'adresser à M. AMPHOUX), 34 rue de Provence.

Et à MARSEILLE, BORDEAUX, LYON, LE HAVRE, LONDRES, BRUXELLES, GENÈVE, à l'Agence de la **Compagnie des Messageries maritimes.**

Le nombre des places étant limité, la liste d'inscription sera close aussitôt ce nombre atteint.

Les touristes ont à verser un droit d'inscription de **20** *francs, qui est défalqué du prix du passage au moment du règlement définitif, mais qui n'est pas rendu en cas de désistement. Ils devront ensuite verser le montant total du passage et des excursions, à la* **Compagnie des Messageries maritimes**, à Paris, 1 rue Vignon, *dans la première quinzaine du mois d'Août, tous les jours non fériés, de 1 heure à 5 heures.*

Dans le cas où, pour un motif quelconque, le voyage n'aurait pas lieu, les personnes inscrites ayant versé le droit d'inscription ou le prix de leur place, ne pourront prétendre qu'au remboursement de la somme versée.

Cette croisière sera dirigée par un slaviste versé dans la connaissance des régions à visiter. Ses conférences auront lieu à bord ; aux endroits les plus intéressants du voyage, il donnera de courtes explications.

AVIS AUX PASSAGERS

Une chambre noire est installée à bord pour permettre aux amateurs de photographie de changer les plaques de leur appareil.

Des atlas de Géographie et des ouvrages relatifs aux contrées visitées seront mis dans les salons à la disposition des touristes.

Passeport. — Le passeport est absolument de rigueur pour la Turquie et la Russie. Il est délivré par la Préfecture, sur certificat du commissaire de police : on l'enverra ensuite par la poste à la Chancellerie du Ministère des Affaires Etrangères à Paris, qui le retournera visé (gratuitement). Enfin, le passeport doit être visé au Consulat de Turquie (4 fr. 60 à payer), et au Consulat de Russie (6 francs à payer), à Paris, ou dans toute autre ville de France où résident des consuls de ces deux pays.

Bagages. — Chaque passager a droit à bord à 100 kilos de bagages. L'accès de la soute aux bagages sera rendu aussi aisé que possible. Dans les cabines, les passagers peuvent garder une valise ; sous une des couchettes peut trouver place une malle plate « malle de paquebot », dont les dimensions ne doivent pas dépasser les suivantes : hauteur $0^{m}40$, longueur $0^{m}80$, largeur $0^{m}40$.

Pour les 11 jours de séjour dans le Caucase, c'est-à-dire de *Novorossisk* à *Batoum*, les touristes devront réduire leur bagage à 30 kilos au plus.

Chaque touriste est tenu de s'occuper lui-même de son bagage, en toute occasion. La Direction décline toute responsabilité au sujet des bagages, comme du reste au sujet de toute circonstance ou incident indépendant de sa volonté.

Escales et Excursions — La visite des villes est laissée à la libre initiative des touristes. Avant chaque escale, une note sera affichée indiquant les heures exactes d'arrivée et de départ, les rendez-vous que le Directeur de la Croisière donnera pour la visite des monuments principaux, ainsi que les heures des repas et, en général, toutes les indications relatives à l'excursion.

En dehors du bord, où les soins d'un médecin sont assurés à tous, une caisse de médicaments suivra à terre les excursionnistes. La Direction de la croisière prend, d'autre part, toutes les mesures qu'elle juge utiles pour la santé et le bien-être des touristes, d'une façon générale, toutes les précautions qui lui paraissent propres à éviter les accidents. Mais, quant à ces accidents, de quelque nature qu'ils soient et en quelque lieu qu'ils se produisent, elle décline toute responsabilité.

N. B. — *La Direction, soucieuse de conserver à ses Croisières leur bonne renommée, se réserve le droit de refuser toute inscription, sans avoir à donner aucun motif.*

Elle se réserve en outre le droit de débarquer, en cours de route, tout passager dont elle jugerait la tenue ou les propos nuisibles au bon ordre. Dans ce cas, la Direction rembourserait au touriste débarqué le prix total du voyage, sous déduction des frais faits pour lui.

ITINÉRAIRE

(Voir

ALLER

Samedi 26 août Dép. d

Dimanche 27 — Arr. à / Dép.

Lundi 28 — / Mardi 29 — En me

Mercredi 30 — Arr. à / Excu / La C / Dép.

Jeudi 31 — Arr. / Dép.

Vendredi 1er sept. Arr. à

Samedi 2 — / Dimanche 3 — Séjou

Dimanche 3 — Dép. de

Lundi 4 — Arr. / Dép.

Mardi 5 — Arr. à / Dép.

Mercredi 6 — Arr. à S

Jeudi 7 — Excurs / Séjo / métr

Vendredi 8 — Dép. / Arr. à / Dép. d

Samedi 9 — Arr. à N

11 jours dans LE

Samedi 9 sept. Dép. / 6 h. s

Dimanche 10 — Arr. à

Lundi 11 — Excurs / Berm / (vue / brou

Mardi 12 — Dép. / 6 h. / Arr. à

Mercredi 13 — Travers / ture, / (215 / 2 jou

Jeudi 14 — Arr. à / la soi

Vendredi 15 — Dép. d / par t

Samedi 16 — Arr. à / matin / à Bal

Dimanche 17 — Séjour / à To / Dép. / soir

Lundi 18 — Arr. à / Dép. / Arr. à / Rem

RETOUR

Mardi 19 — Dép. d

Mercredi 20 — Arr. / Dép. d

Jeudi 21 — Arr. à / Dép.

Vendredi 22 — Arr. à

Samedi 23 — Dép. de

Dimanche 24 — / Lundi 25 — En me

Mardi 26 — Arr. à / Dép.

Mercredi 27 — En mer

Jeudi 28 — Arr. à

PROGRAMME

Samedi 26 Août. — Départ de *Marseille* à 2 heures précises de l'après-midi.

Ajaccio. **Dimanche 27 Août.** — Arrivée à *Ajaccio* vers 6 heures du matin. — Voir : le Marché. Visiter : la Cathédrale, l'Hôtel-de-Ville (Musée Napoléonien), la maison où naquit Napoléon, la grotte de Napoléon. En 2 heures on peut faire en voiture de jolies promenades dans les environs : à la fontaine de *Salario*, ou à la *Serra dei Casetti* ou à *Barbicaia*.

Départ à midi. Vers 4 heures, le paquebot passera les *Bouches de Bonifacio*.

Lundi 28 Août et Mardi 29 Août. — En mer. — Le 28 août le bateau passera devant le *Stromboli* vers 4 heures du soir et traversera le *Détroit de Messine* vers 7 heures du soir.

Ile de Crête. **Mercredi 30 Août.** — Arrivée à *la Canée* vers 7 heures du matin. Débarquement et visite de la ville. Vers 10 heures, pendant que le paquebot, contournant la presqu'île, ira mouiller dans la baie de *la Sude*, des voitures et des montures conduiront les touristes à travers la campagne au port de la Sude. Rembarquement et départ à midi.

Les Dardanelles. **Jeudi 31 Août.** — Arrivée aux *Dardanelles* (Tchanak-Kalessi), vers midi, débarquement et visite de la ville; rembarquement et départ à 5 heures du soir.

Constantinople. **Vendredi 1er Septembre.** — Au lever du soleil le paquebot sera en vue de *Constantinople* où il arrivera vers 6 heures du matin. Nous conseillons aux touristes de visiter dans la matinée le quartier de Galata et de monter à la tour de Galata; assister ensuite, vers midi, au *Sélamlik*. (La Direction tâchera d'obtenir des places réservées pour les touristes.) Voir les *Derviches tourneurs* à Péra et aller par la Corne d'Or aux *Eaux douces d'Europe*. (Promenade très fréquentée le vendredi.)

Samedi 2 Septembre. — Nous conseillons de consacrer spécialement cette journée à visiter le matin le quartier de *Stamboul* et les mosquées: Sainte-Sophie, Yeni-Validé, Ahmédié, Bajazidié, Suleimanié, etc., l'après-midi *Scutari* et le Cimetière.

Dimanche 3 Septembre. — Faire le *tour des murs*, voir *Eyoub*, le *Bazar*, le *Musée*, etc. *Départ à 4 heures du soir*, afin de longer le *Bosphore* et entrer dans la *Mer Noire* avant le coucher du soleil.

Varna. **Lundi 4 Septembre.** — Arrivée vers 6 heures du matin à *Varna*, sur la côte de Bulgarie, où débarquèrent les armées françaises en 1854. A voir dans la campagne : la petite maison bulgare et le costume du pays.

Départ à 11 heures du matin.

Odessa. **Mardi 5 Septembre.** — Arrivée vers 6 heures du matin à *Odessa*. Visite de la ville. Voir : le *Boulevard*, l'*Hôtel de Ville*, l'*Université*, la *Bibliothèque*, le *Musée*, le *Théâtre*, la *Cathédrale*, l'*Eglise de Novo-Bazar*. Promenade recommandée : aux *Limans d'Odessa*, ou bains de boues. Départ à 6 heures du soir.

La Crimée. **Mercredi 6 Septembre.**— Arrivée à **Sébastopol** vers 7 heures du matin. Voir : le *Musée Militaire*; les églises : *Saint-Vladimir*, *Saint-Pierre et Saint-Paul*; le *Boulevard Maritime*, le *Boulevard Historique*. Dans les environs de Sébastopol, promenades recommandées : Aux ruines de l'ancienne ville de *Chersonèse*, à la colline de *Malakhov*, à *Balaklava*, au *Couvent Saint-Georges*, au *Cimetière Russe*, au *Cimetière Français*, à *Inkermann*.

Jeudi 7 Septembre. — Excursion organisée en voiture, de **Sébastopol à Ialta** (88 kilomètres, ou 83 verstes; la verste = 1067 mètres) en s'arrêtant pour déjeuner à la porte de Baidar, à moitié chemin environ. La corniche, surtout depuis la porte de Baidar, est d'une incomparable beauté.

Avant d'arriver à Ialta on passe à Livadia (visite du château impérial, si possible).

Arrivée dans la soirée à Ialta, où les touristes rejoindront leur bateau-hôtel, venu dans la journée de Sébastopol.

Vendredi 8 Septembre. — Le bateau quittera *Ialta* vers 7 heures du matin, passera devant *Gourzouff* et longera la côte sud de la Crimée, jusqu'à la petite ville de **Féodosia**, où il fera escale, pour permettre aux touristes de visiter le *Musée d'Antiquités* et de voir les célèbres tableaux de marine du peintre *Aivasovsky*. Le bateau repartira dans la soirée pour Novorossisk.

Novorossisk. **Samedi 9 Septembre.** — Arrivée vers 6 heures du matin à *Novorossisk*, port de commerce très important; visite du grenier à blé, vaste construction où l'énergie électrique accumule d'énormes quantités de blé, pour les transporter ensuite sur les navires qui reçoivent ainsi leur chargement en quelques heures. (*Elévateur* unique en Europe.)

Départ le soir à 6 heures par train spécial pour Kislovodsk.

Kislovodsk. **Dimanche 10 Septembre.** — Arrivée à *Kislovodsk* dans la matinée; les touristes logeront à l'hôtel.

Lundi 11 Septembre. — Cette journée sera consacrée à l'excursion organisée en voiture (80 verstes aller et retour), au *Bermamyt* (2.612 mètres d'altitude), belvédère admirablement situé, d'où l'on découvre l'imposante masse de l'*Elbrouz*, dans presque toute sa hauteur, depuis l'altitude de 1.300 mètres jusqu'au sommet (5.631 mètres). L'Elbrouz, nommé dans le pays *Minghi-Taou*, est la cime la plus élevée de la chaîne du Caucase.

Vladikavkaz. **Mardi 12 Septembre.** — Départ de Kislovdosk par train spécial. On contemple à droite, tout le long de la route la chaîne centrale du Caucase, avec ses sommets couverts de neige, depuis l'*Elbrouz* jusqu'au *Kazbek*.

Arrivée vers midi à *Vladikavkaz*, où les touristes logeront à l'hôtel.

Dans l'après-midi, visite de la ville : *la perspective Alexandre*, *les bazars*, *le jardin de la ville*.

Traversée du Caucase. **Mercredi 13 et Jeudi 14 Septembre.** — Départ le 13 septembre, en voiture; traversée du Caucase en deux jours, de *Vladikavkaz à Tiflis* (201 verstes) par la célèbre et grandiose *route militaire de Géorgie* (coucher à mi-chemin).

A quelques heures de Vladikavkaz, la route entre dans la *gorge de Darial*, puis passe au pied du *glacier de Dievdorak*; on admire dans toute sa splendeur la cime neigeuse du *Kasbek* (5.044 mètres).

La route atteint son point culminant au col de la *Krestovaia Gora* (montagne de la Croix, 2.788 mètres) et redescend, au milieu des sites les plus pittoresques, sur *Tiflis*, où l'on arrivera dans la soirée du 14 septembre. Coucher à l'hôtel.

AIRE SOMMAIRE
(*Voir la Carte ci-contre*)

ER

oût Dép. de **Marseille**, à 2 h. soir.
Arr. à **Ajaccio**, vers 6 h. mat.
Dép. de **Ajaccio**, à midi.
En mer.
Arr. à **La Canée**, vers 7 h. m.
Excursion en voiture de **La Canée** à **La Sude.**
Dép. de **La Sude**, à midi.
Arr. aux **Dardanelles**, vers midi.
Dép. des **Dardanelles**, à 5 h soir.
pt. Arr. à **Constantinople**, vers 6 h. matin.
Séjour à **Constantinople.**
Dép. de **Constantinople**, à 4 h. s.
Arr. à **Varna**, vers 6 h. m.
Dép. de **Varna**, à 11 h. m.
Arr. à **Odessa**, vers 6 h. m.
Dép. d'**Odessa**, à 6 h. soir.
Arr. à **Sébastopol**, vers 7 h. m.
Excursion en voiture de **Sébastopol** à **Ialta** (88 kilomètres ou 83 verstes).
Dép. de **Ialta**, à 7 h. matin.
Arr. à **Féodosia**, vers midi.
Dép. de **Féodosia**, à 9 h. soir.
Arr. à **Novorossisk**, vers 6 h. m.

s LE CAUCASE

t. Dép. de **Novorossisk**, vers 6 h. soir, par train spécial.
Arr. à **Kislovodsk** (Hôtel), vers midi
Excursion en voiture au **Bermamyt**, à 2,612 mètres (vue magnifique de l'**Elbrouz**) et retour.
Dép. de **Kislovodsk**, vers 6 h. mat., par train spécial.
Arr. à **Vladikavkaz** (Hôtel), vers 1 h. soir.
Traversée du Caucase en voiture, de **Vladikavkaz** à **Tiflis** (215 kil. ou 201 verstes) en 2 jours (coucher en route).
Arr. à **Tiflis** (Hôtel) dans la soirée.
Dép. de **Tiflis**, vers 6 h. soir, par train spécial.
Arr. à **Bakou**, vers 9 h. matin (Hôtel). Excursion à **Balakhané.**
Séjour à **Bakou** et excursion à **Tchorny-Gorod.**
Dép. de **Bakou**, vers 4 h. soir, par train spécial.
Arr. à **Koutais**, vers midi.
Dép. de **Koutais**, vers 6 h. s.
Arr. à **Batoum**, vers 10 h. s.
Rembarquement.

OUR

Dép. de **Batoum**, vers 7 h. s.
Arr. à **Trébizonde**, vers 6 h. matin.
Dép. de **Trébizonde**, à midi.
Arr. à **Sinope**, vers 6 h. mat.
Dép. de **Sinope**, à 10 h. mat.
Arr. à **Constantinople**, vers 9 h. matin.
Dép. de **Constantinople**, à 5 h. s.
En mer.
Arr. à **Messine**, vers 8 h. m.
Dép. de **Messine**, à 6 h. s.
En mer.
Arr. à **Marseille**, vers 2 h. s.

Tiflis. **Vendredi 15 Septembre** — Visite de *la Capitale de la Géorgie*, bâtie sur les rives de la *Koura*. — *Quartier russe* : le *Gouvernement général*, le *Musée du Caucase*, le *jardin Alexandre*, le *Gostiny Dvor* (grand bazar).

Quartiers indigènes : les *bazars arméniens* et *versans*, la *citadelle*, le *jardin botanique*; monter pour la vue au *Couvent de Saint-David*. — *Quartiers géorgiens*. — Départ de Tiflis dans la soirée par train spécial pour *Bakou*, sur la *mer Caspienne*.

Bakou. **Samedi 16 Septembre.** — Arrivée à Bakou dans la matinée; les touristes logeront à l'hôtel. — Visite de la ville : la *rue Chémakha*, l'*ancienne forteresse* avec le *vieux palais des Khans*, la *tour de la vierge* (*Kiskalé*).

L'après-midi excursion organisée à *Balakhané* pour visiter la région pétrolifère, le forage des puits et l'exploitation du naphte.

Retour à Bakou.

Les personnes désireuses de constater ce qui reste de l'*ancien temple des Guèbres*, adorateurs du feu, pourront aller jusqu'à *Sourakhany*, au delà de *Sabountchi*, et revenir ensuite à Bakou.

Dans la soirée, promenade recommandée en barque vers *Bibi-Eybat*, à la source sous-marine de pétrole; le naphte s'étend sur l'eau et, une fois allumé, continue à brûler.

Dimanche 17 Septembre.— Dans la matinée, excursion organisée à *Tchorny-Gorod*; visite des raffineries de pétrole.

Départ de Bakou vers la fin de l'après-midi, par train spécial, pour *Koutais* et *Batoum*.

Koutais. **Lundi 18 Septembre.** — Arrivée vers midi à *Koutais*, l'ancienne capitale de la Colchide, bâtie dans un site magnifique sur le *Rion*. Visiter : les ruines de *la citadelle*, construction ancienne attribuée aux Génois, le *jardin du Gouvernement*, *les bazars*.

Départ de Koutais vers la fin de l'après-midi, pour arriver vers 10 heures du soir à *Batoum*, où les touristes retrouveront leur bateau-hôtel.

Batoum. **Mardi 19 Septembre.** — Visite de la ville : *le boulevard*, *le parc Alexandre*, *les bazars*. — Promenades recommandées : aux ruines du château de Tamara (3 verstes), au *Khakhaber* (3 verstes) pour la vue, dans la *vallée de Tchakva*, (12 verstes), pour voir les cultures de thé, dans la *vallée de Tchorokh*, sur la route d'Artvine.

Départ de Batoum dans la soirée, par bateau, pour *Trébizonde*.

Trébizonde. **Mercredi 20 Septembre.** — Arrivée à *Trébizonde* vers 6 heures du matin. — Voir : *la citadelle*, *l'enceinte terrassée*, *les mosquées*, *les églises grecques*, *le temple antique d'Apollon*, *les bazars*.

Départ à midi.

Sinope. **Jeudi 21 Septembre.** — Arrivée à Sinope vers 6 heures du matin. Voir : la ville Grecque et la ville Turque, enfermée dans la vieille enceinte byzantine. Départ à 10 heures du matin.

Constantinople. **Vendredi 22 Septembre.** — Arrivée à Constantinople vers 9 heures du matin.

Les touristes pourront compléter la visite de cette grande cité pendant ce deuxième séjour.

Samedi 23 Septembre. — Départ de Constantinople à 5 heures du soir.

Dimanche 24 et Lundi 25 Septembre. — En mer.

Messine. **Mardi 26 Septembre.** — Arrivée à Messine vers 8 heures du matin. — Visite de la ville : le *Corso Vittorio Emanuele*, la *rue Garibaldi*, le *Corso Cavour*, l'*église dei Catalani*, le *Dôme*, l'*église San Francesco di Paola*.

Promenades recommandées : Au *fort Castellaccio*, au *Camposanto*, au *cap Faro*.

Les touristes qui préféreraient consacrer cette journée à aller à *Taormina* pour voir le célèbre *théâtre antique* et jouir de la vue merveilleuse qu'on y a de l'*Etna*, en auront le temps, en partant par un train dans la matinée, pour pouvoir rentrer à Messine dans l'après-midi.

Départ de Messine à 6 heures du soir.

Mercredi 27 Septembre. — En mer.

Jeudi 28 Septembre. — Retour à Marseille vers 2 heures de l'après-midi.

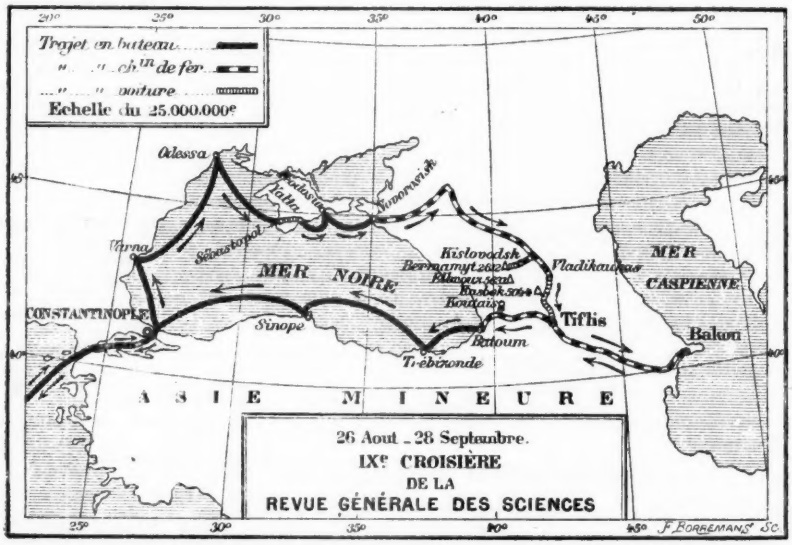

Pour les Inscriptions et les Renseignements :

S'adresser à M. AMPHOUX, à la direction de la **Revue Générale des Sciences**, 34, rue de Provence, à Paris.

IMPRIMERIES CERF
12, rue Sainte-Anne, Paris

HELLÉ[1]

XIII

Octobre nous ramena à Paris et la vie de l'année précédente recommença. Je reparus aux soirées des Gérard; je renouai des relations affectueuses avec madame Marboy; je préparai, chaque mercredi, le thé et le whist pour les vieux amis de mon oncle. Karl Walter était parti, mais Antoine Genesvrier avait pris sa place et venait chez nous régulièrement.

L'oncle Sylvain avait réussi à vendre, dans d'excellentes conditions, les quelques volumes dont M. Genesvrier voulait se défaire. Genesvrier avait témoigné sa reconnaissance du service rendu; mais, en pénétrant dans notre intimité, il gardait une extrême réserve qui arrêtait net l'expansion. Cette rudesse et cette gravité ne déplaisaient point à mon oncle. Pour moi, j'accordais à notre nouvel ami la dignité, le courage, une hauteur d'âme propre à susciter l'estime, mais je lui reprochais de ne point encourager les sympathies qui s'offraient.

— Voudrais-tu qu'il te chantât des romances? criait mon oncle, avec une amusante indignation. Tu railles les jolis messieurs qui te courtisent chez madame Gérard, et, quand tu

1. Voir la *Revue* du 1er juin.

rencontres un homme, tu lui fais un crime de ne point ressembler à ces valseurs. Parbleu ! Genesvrier n'est pas galant. Il ne porte ni moustache en croc, ni col carcan, ni cravate de romantique, ni redingote à longue jupe, ni monocle au bout d'un ruban de moire. Il ne plaît point aux dames. Il ne s'adosse pas à la cheminée, sur le coup de onze heures, pour réciter des vers tendres et plats... Et c'est justement pourquoi je l'aime... Deviendrais-tu sotte, ma chère Hellé ? Quelque néo-idéaliste t'aurait-il rendue amoureuse ? Un monsieur pommadé, lauréat des grandes écoles, va-t-il me demander ta main ?

Je riais en répondant :

— Mon oncle, parce que vous m'avez élevée virilement, oubliez-vous mon sexe et mon âge ? Je vous jure que j'estime infiniment M. Genesvrier. Sans connaître ses œuvres, je veux croire qu'il a du talent, du génie même, le génie sombre, abrupt, indigné, d'un des premiers Pères de l'Église. Oui, M. Genesvrier me fait penser à Saint Jérôme. Est-ce ma faute, si je préfère les artistes délicats, les âmes fines et gracieuses ?

— Au fait, peut-être les hommes tels que Genesvrier demeurent-ils incompréhensibles aux femmes, ce qui ne fait point l'éloge de ton sexe, Hellé ! Ces hommes sont les grands solitaires qui vivent assis sur la montagne, dans l'air sublime que vous ne pouvez respirer sans mourir. Et peut-être aussi n'ont-ils pas besoin de vous, de votre frivolité, de votre grâce. Leur solitude fait leur force... Toi, Hellé, le beau te fascine ; j'entends le beau sensible, qui s'exprime par la forme, le son, le rythme, la couleur. Et là je te reconnais femme. Tu préfères l'œuvre d'art à l'idée toute pure. Je ne t'en blâme point. Toutes les femmes sentent ainsi, et c'est pourquoi elles désertent la philosophie et chérissent les religions, qui leur présentent les idées sous des symboles. La femme est par nature idolâtre et mystique ; idéaliste jamais. Elle se donne au Dieu chrétien parce que ce Dieu s'est fait homme, parce qu'elle a vu, dans les églises, le type humain qu'il emprunta et qu'on lui rendit familier. La femme est tout amour. Les martyres mouraient au Colisée, non pour le triomphe de la morale nouvelle, mais pour l'amour du Dieu nouveau.

M. Gérard avait invité Genesvrier à ses réceptions, mais le neveu de madame Marboy avait répondu par un refus poli, alléguant ses travaux, quelque fatigue, une humeur bizarre qui l'obligeait à fuir le monde. Je l'avais secrètement approuvé. Il me semblait que Genesvrier, devenu mondain, eût perdu sa hautaine dignité, sans gagner aucune grâce. Madame Gérard fut irritée de cette abstention. Elle avait entendu conter l'histoire de notre nouvel ami et elle avait annoncé à ses intimes la visite d'un personnage extraordinaire, le marquis de Genesvrier. Un incident me révéla l'idée singulière qu'elle en avait conçue.

Parmi l'élite des jeunes rénovateurs qui péroraient chez madame Gérard, j'avais remarqué un garçon assez beau, fort content de soi et à qui l'ambition sortait par les yeux et la bouche, dès qu'il se trouvait en présence d'un homme influent. Ce monsieur s'était fait présenter à l'oncle Sylvain, et lui avait envoyé, avec les dédicaces les plus flatteuses, deux volumes de critique générale qu'il venait de publier. Entre temps, il m'avait honorée de ses confidences. Je savais que la plus brillante carrière était ouverte à M. Lancelot; que les lettres, par un chemin de fleurs, le conduiraient à l'arène politique, et qu'il ferait une rapide fortune tout en moralisant la nation. Des gens en place s'intéressaient à lui. A plusieurs reprises, il avait ému la presse. Mais la dignité de son rôle et l'intérêt de son génie lui déconseillaient de mener l'existence errante d'un célibataire. Il rêvait une femme capable de le comprendre, de le servir, de s'associer à son destin et de manœuvrer habilement dans le monde parlementaire. Avant dix ans, lui, Lancelot, serait de l'Académie, et sa femme aurait le plus beau salon littéraire et politique. Bien qu'il ne fût point riche, elle n'aurait pas à se repentir de l'avoir épousé : car il fonderait peut-être un grand journal, à moins qu'il ne devînt ministre. Mais il fallait que cette femme appartînt à la meilleure société, possédât quelque fortune, de la beauté et l'intelligence du monde.

Après quatre ou cinq entretiens de ce genre, je n'ignorai plus rien de l'âme et des projets de M. Lancelot. Évidemment, je lui apparaissais comme l'élue capable d'aider au triomphe de ses ambitions, et ces discours, cet empressement annonçaient une proche demande en mariage.

Je gardai une contenance énigmatique, heureuse d'étudier sur le vif ce type du moderne ambitieux, futur héros de parlement, tout gonflé déjà d'éloquence creuse. Je lus les deux livres où je trouvai d'adroites mosaïques d'idées dans le mastic d'un style parfaitement impersonnel. Tout ignorante que j'étais, je me rendis compte que M. Lancelot ne m'avait point menti, sa souple médiocrité lui assurant une belle carrière dans une société que toute forte individualité épouvante.

Ce fut madame Gérard qui, d'un air de mystère, se chargea de sonder mon cœur virginal. Elle vint me voir en particulier et commença l'attaque par un long préambule. Mon oncle prenait de l'âge; il pouvait disparaître : que deviendrais-je alors, si jeune, isolée dans un monde plein d'embûches et que je ne connaissais point? La raison me commandait de penser à l'avenir et d'assurer mon bonheur par un mariage bien assorti. J'étais riche; j'étais belle; je ne manquerais point d'épouseurs.

Je répondis à madame Gérard que j'étais fort touchée de l'intérêt qu'elle me témoignait; que mon oncle jouissait d'une santé excellente, mais que si j'avais le malheur de le perdre, je trouverais en moi-même des ressources et des défenses contre les entreprises du monde. Assurément, le mariage ne m'inspirait aucune répugnance; mais j'étais exigeante, difficile, singulière, et, parmi tant de gens de mérite, aucun n'avait fixé mon choix.

Madame Gérard se réjouit de savoir que j'avais le cœur libre. Avec son expérience de femme du monde, elle pouvait affirmer que la passion est inutile, dangereuse même pour le bonheur conjugal : il était certain que la sympathie, avant, assure l'amour, après. D'ailleurs, j'étais une intellectuelle, fort au-dessus des puérilités du sentiment et je devais choisir un mari intelligent, hardi, un garçon d'avenir qui ferait vite son chemin.

Mon silence lui paraissant de bon augure, madame Gérard lâcha brusquement le nom de M. Lancelot qui réalisait toutes les vertus requises pour « arriver ». Je répondis avec simplicité que M. Lancelot me faisait beaucoup d'honneur, mais que je me sentais incapable de lui apporter une aide

efficace et qu'il risquerait, en m'épousant, une grosse déception. Après tout, M. Lancelot ne manquerait point de bons partis et le néo-idéalisme n'avait nul besoin de prendre le deuil.

Comme toutes les marieuses, madame Gérard considérait qu'en refusant un fiancé de sa main, je lui faisais une injure personnelle. Avec des lèvres pincées et un mouvement des sourcils, elle répliqua que j'étais libre, que je connaîtrais un jour tout le mérite de M. Lancelot et que je regretterais de ne pas avoir accordé un crédit de quelques mois à ce jeune homme.

— Mais, chère madame, m'écriai-je en lui prenant la main, car je ne voulais point lui causer de peine — je vous suis très reconnaissante de votre bonne intention. Malheureusement, je n'aime pas M. Lancelot, et ma liberté ne me pesant point, je ne l'échangerais que contre les réelles joies d'un amour partagé. Je ne suis nullement ambitieuse, et la perspective de préparer toute ma vie les élections de mon époux ne me semble pas très séduisante.

Madame Gérard se dérida un peu, poussa quelques soupirs et, me regardant dans les yeux :

— Écoutez, Hellé, vous feriez mieux de me dire la vérité. On vous a monté la tête.

— *On*, madame? Quel est cet *on*, s'il vous plaît?

— Je sais... je sais...

— Mais je ne comprends plus du tout.

Elle hésita et tout à coup avec la volubilité du ressentiment qui ne se contient plus :

— C'est ce M. Genesvrier. Il est amoureux de vous. Tout le monde le dit. Il est toujours chez votre oncle lui qui ne va chez personne, et c'est un scandale de voir que M. de Riveyrac se laisse circonvenir par un individu qui fréquente la crapule — oui, Hellé, la crapule! — et écrit des livres subversifs. Parbleu, avec ses trente-cinq ans qui en paraissent quarante, avec ses cheveux gris, sa mauvaise humeur et les quatre sous qui lui restent d'une belle fortune mangée on ne sait comment, il serait trop heureux de vous épouser pour se ménager une rentrée dans le monde, dans *son monde* où l'on ne veut plus le recevoir.

— Madame, dis-je avec une émotion extraordinaire, vous oubliez que M. Genesvrier est notre ami, qu'il est le neveu de madame Marboy et que personne n'a le droit de suspecter ses intentions.

— Vous voyez bien que vous le défendez.

— Je défendrai quiconque sera injustement attaqué devant moi, à propos de moi. M. Genesvrier est un homme de talent, un honnête homme que je n'aime point, madame, mais que j'estime un peu plus que M. Lancelot. Je sais qu'il a disposé de sa fortune, de quelle façon et dans quel dessein. Madame Marboy m'a tout raconté. M. Genesvrier ne songe point à m'épouser et, bien loin de prétendre aux bonnes grâces de son monde, il vit dans la retraite et ne s'inquiète que de ses travaux.

— Vous en parlez bien chaudement, Hellé, et si M. Genesvrier vous demandait en mariage...

— Je ne sais ce que je répondrais, madame, et ceci ne regarde que moi ; mais je puis vous affirmer qu'entre l'amitié de M. Genesvrier et l'amour de M. Lancelot, mon choix ne serait point douteux... Après tout, que vous importe? Pourquoi me chercher une querelle en attaquant à cause de moi, un homme qui ne vous a fait aucun mal? J'en suis étrangement surprise et affligée.

Il y eut un silence. Madame Gérard fondit en larmes. Elle déclara qu'elle était malheureuse et bien sotte de s'occuper ainsi des autres, pour leur bonheur; qu'on ne l'y reprendrait plus ; que peut-être la colère l'avait emportée un peu loin et qu'elle regrettait ses paroles.

Je me prêtai à son désir de réconciliation et je promis de ne rien conter à mon oncle. Madame Gérard, aussitôt consolée, partit en s'essuyant les yeux.

XIV

« Cette bonne dame est parfaitement folle, pensais-je après la sortie de madame Gérard. Elle ne peut pardonner à Genesvrier de n'avoir point étalé chez elle, son génie et

son marquisat. Il est certain qu'il préfère la société de mon oncle... Les médisants expliquent son assiduité par l'amour, car partout où un homme et une femme sont en présence, on cherche la petite aventure sentimentale. Quelle ridicule idée ! Genesvrier amoureux !... »

Je songeai que la colère de madame Gérard était significative et que la « grosse pie », si odieuse à l'oncle Sylvain, avait dû s'épancher déjà dans le sein de plusieurs confidentes. Peut-être la moitié des gens que je rencontrais chez les Gérard étaient-ils informés de la prétendue passion de Genesvrier — peut-être la crainte d'être devancé par « le marquis » avait-elle précipité la déclaration de Lancelot... Je prévis de sots commérages.

Si j'avais été seule en cause et tout à fait libre, je n'y aurais attaché aucune importance, mais je savais qu'une vieille affection unissait mon oncle et M. Gérard. Je voulais empêcher la rupture. L'idée me vint de me confier à madame Marboy qui pourrait au besoin prévenir les imprudences de son amie.

Il était cinq heures. Mon oncle ne devait pas rentrer avant le dîner. Je pris une voiture et je me fis conduire rue Pergolèse.

Madame Marboy était seule, par bonheur. Je lui racontai la visite de madame Gérard, la proposition faite au nom de M. Lancelot, et les sentiments invraisemblables qu'on prêtait à Genesvrier.

Madame Marboy commença par rire, puis elle devint grave.

— J'imagine, me dit-elle, que vous ne croyez pas un mot des sottes calomnies qu'on vous a débitées à propos de mon neveu. J'en aurais un extrême chagrin.

— Vous pouvez vous rassurer, bonne chère amie. Je crois M. Genesvrier incapable d'un sentiment bas... de même que je le sais incapable d'amour.

— Mon Dieu ! dit madame Marboy avec un sourire, on ne sait jamais, ma chère enfant, si un homme supérieur est incapable d'amour. Il me paraît, au contraire, beaucoup plus exposé à la passion qu'un médiocre.

— Comment ! m'écriai-je, M. Genesvrier aurait aimé !

— Je n'en sais rien. C'est le secret d'Antoine et je vous affirme que personne n'a jamais pénétré ses secrets. Je ne pense

point qu'il soit amoureux et je ne lui souhaite pas de le devenir. Il a autre chose à faire que de soupirer près d'une brune ou d'une blonde, et l'immense majorité des femmes le renverrait à ses travaux. La compagne qu'il rêve — s'il rêve — n'existe nulle part. Vous-même, Hellé, dont il admire la haute intelligence, vous-même n'auriez pas le goût, ni le courage d'associer votre vie à la vie de Genesvrier. J'avoue que, si j'étais une fille de vingt ans, Antoine, tout admirable qu'il est, ne me séduirait guère. Je n'en ferais pas mon fiancé, mais je serais fière et heureuse qu'il voulût bien être mon ami.

— C'est ce que j'aurais souhaité, madame. Mon oncle aime infiniment M. Genesvrier. Pour moi, je l'estime et... c'est étrange... je dirais presque, je le crains... Oui, je redoute le sentiment défavorable que mes idées et mes paroles pourraient lui inspirer. Je suis mal à l'aise avec lui, et son regard pèse sur moi d'une manière presque insupportable.

— C'est étrange, en effet, car vous n'êtes pas nerveuse et le regard d'Antoine n'a rien de malveillant.

— Je me suis demandé parfois si je ne lui paraissais pas ridicule, parce que je ne ressemble point aux autres jeunes filles.

— Cette dissemblance serait au contraire un élément de sympathie, fit madame Marboy, pensivement... Non, Hellé, Antoine ne vous trouve point ridicule. Il n'éprouve aucun sentiment qui vous soit défavorable... mais... c'est un homme singulier. Il possède un don tout spécial de pénétrer les âmes et peut-être vous connaît-il plus profondément que vous ne vous connaissez vous-même. Je vous ai parlé de lui sur un ton plaisant; je l'ai nommé l'*ours* et le *sauvage*... Mais sans partager ses idées ni ses opinions, sans approuver son mépris du monde et l'isolement où il se complaît, je lui rends justice. Antoine avait sous la main un bonheur tout fait — ou du moins ce qu'on appelle le bonheur. Il pouvait employer sa fortune, son intelligence, au service de ses passions... Que s'est-il passé dans son cœur? Il a voulu, dit-il, réaliser la justice autant qu'il dépendait de lui, dans la sphère bornée de son action. Il a jugé qu'il n'avait point de droit sur son immense fortune et il l'a partagée entre ceux qu'elle pouvait le mieux servir. Il a donné à quelques artistes inconnus le

moyen de se révéler par des œuvres que leur pauvreté leur défendait d'exécuter. Il a permis un repos salutaire à un écrivain pauvre et malade, qui est glorieux aujourd'hui. Il a recherché dans le peuple, des êtres condamnés à la routine d'un travail stérile et il leur a enseigné l'art d'utiliser leur énergie et leur initiative... Cette abnégation est peut-être folle, peut-être inutile. On ne saurait la proposer en exemple, mais elle a sa grandeur.

— Je vous remercie de m'avoir donné ces détails, répondis-je. Ils éclairent le caractère de M. Genesvrier.

— Remarquez bien, dit vivement madame Marboy, que je ne partage point les idées de mon neveu. Je suis, comme il le dit, une vieille aristocrate qui a peur des grands mots, du bruit, des secousses, et qui oppose au mal non pas la révolte, mais la résignation. C'est une vertu qu'on ne pratique guère aujourd'hui et que Genesvrier, dans ses écrits, semble méconnaître. C'est un grand révolté.

Elle jeta un coup d'œil machinal sur la petite table qui supportait des livres, des journaux, des papiers, mêlés aux écheveaux soyeux et aux broderies.

— Quelle différence avec l'aimable, le raffiné Maurice Clairmont ! dit-elle. Celui-ci ne se révolte point. J'ai là une lettre de lui où il me raconte qu'il fait le coup de feu en Macédoine, qu'il est charmé, que des brigands l'ont pris, qu'il leur a payé rançon et qu'il a failli les enrôler contre les Turcs... Enfin, il est l'homme le plus heureux du monde. Il trouve que tout est bien, que tout est beau.

— Oui, il paraît être un de ces hommes que la fortune favorise. J'ai lu ses vers, je pressens en lui un grand poète.

— Soyez sûre qu'il est de votre avis ! dit madame Marboy avec un coup d'œil malicieux. Maurice marche vers la gloire avec une superbe confiance. Il est aimé, il est gâté, il est admiré. Je m'étonne qu'il ne soit point devenu détestable. Il a seulement besoin que la vie le mûrisse et l'éprouve un peu...

— Et... il reviendra...

— Dieu sait quand !... Jamais Maurice n'a su calculer une date. Il est parti pour deux ans. Nous le reverrons au printemps prochain, à moins qu'une belle Grecque ne l'enlève.

Je soupirai malgré moi :

— Heureux les hommes ! Ils peuvent courir le monde impunément. Ah ! si j'étais M. Clairmont...

— Vous n'avez pas à vous plaindre, Hellé. Allons, embrassez-moi. Votre retard inquiéterait votre oncle. Je verrai cette perruche de Gérard et je lui clorai le bec. A bientôt, chère enfant.

XV

— D'où viens-tu ? s'écria mon oncle quand j'entrai dans la salle à manger. Babette m'a dit que madame Gérard était venue et qu'elle était repartie avec un air bouleversé...

— Je suis allée voir madame Marboy, répondis-je en ôtant mon chapeau... Oui, madame Gérard est venue et vous saurez pourquoi.

— Tu ris ?

— Comme vous allez rire... Imaginez-vous, mon oncle, que cette bonne dame allait vous demander ma main...

— Vraiment et pour qui donc ?

— Pour un monsieur qui sera ministre, académicien, etc.

— Lancelot ?

— Lui-même.

— Et... tu as dit non ?

— Si j'avais dit oui, mon oncle, vous seriez bien étonné.

Je racontai à l'oncle Sylvain les projets et les ambitions de M. Lancelot et la fuite éperdue de madame Gérard après l'échec de son candidat. Avec de grands éclats de rire et avant que j'eusse deviné son intention :

— Genesvrier ! cria-t-il en poussant la porte entr'ouverte du salon, Genesvrier, ma nièce est revenue. Elle ne s'est point fait écraser par les voitures, comme vous en aviez peur, mais elle l'a échappé belle : la mère Gérard a voulu la marier à un futur ministre, à un futur académicien !

— Oncle Sylvain, taisez-vous, je vous en prie ! dis-je en apercevant Antoine Genesvrier assis dans le salon.

— Bah ! il faut bien nous divertir un peu aux dépens des barbares ! répliqua l'oncle qui ne pouvait manifester assez la

joie que lui causait ma résolution, Hellé épouser le petit Lancelot ! Hellé devenue la « dame » du ministre ! Hellé préparant des élections ! Hein ! Genesvrier, voyez-vous cela ? Il n'est pas bête, le jeune Lancelot, il n'est pas bête !

— Monsieur, fis-je en riant malgré moi, je n'aurais pas divulgué le secret de M. Lancelot, mais mon oncle est impitoyable. Il voudrait me donner pour femme à Phébus Apollon.

Genesvrier sourit :

— Je ne répandrai point le bruit de l'échec de M. Lancelot, dit-il, mais je connais les livres de ce jeune homme et serais fort étonné qu'une personne de votre caractère se laissât prendre au piège de cette littérature.

— L'œuvre fait juger l'auteur. Mais soyons charitables, mon oncle. Cessez d'accabler M. Lancelot, puisqu'il ne vous prendra point votre trésor !

— Certes, tu es mon trésor, dit l'oncle Sylvain, posant d'un geste affectueux sa main sur ma chevelure... Je ne t'ai point couvée précieusement pour un Lancelot. N'est-ce pas, Genesvrier, que j'ai le devoir d'être difficile et le droit d'être fier? N'est-elle pas deux fois ma fille?

— Vous faites beaucoup d'envieux, dit Genesvrier.

Il nous regardait, l'oncle et moi, appuyés l'un à l'autre, et pour la première fois, sur ce grand visage sombre, passait une étrange douceur.

— Venez, mon oncle, venez à table, et vous, monsieur, pardonnez-moi : j'ai oublié l'heure auprès de votre tante; écoutez Babette qui grogne toute seule parce que le potage refroidit.

L'oncle Sylvain m'expliqua qu'il avait eu l'idée d'aller chercher son ami. Il ne se passait guère de semaine sans qu'il l'amenât ainsi, à l'improviste, et ces visites fréquentes avaient fort intrigué madame Gérard.

Le repas fut plus gai que de coutume. Je sentais, dans les manières de Genesvrier je ne sais quelle mystérieuse détente. Lui qui parlait peu et rarement se laissa aller à raconter quelques détails de sa vie, et l'origine de ce livre du *Pauvre* auquel il travaillait depuis si longtemps. C'était, sous une forme très simple, accessible à tous, l'histoire de la misère telle que l'ont faite les conditions économiques contempo-

raines, misère du corps et de l'âme, misère de l'artiste et de l'ouvrier, misère de l'homme et de la femme, — et la sinistre épopée aux innombrables figures réelles et symboliques se déroulait de l'hôpital où l'on naît à l'hôpital où l'on meurt, à travers les écoles, les ateliers, les asiles, les bouges et les prisons. Genesvrier avait observé d'après nature tous les types du « pauvre » contemporain. Il avait montré les forces perdues, les intelligences inutilisées, tous ces éléments de haine et de mort avec quoi on pourrait faire de la vie, du bonheur et de la beauté.

Je le regardais en l'écoutant. Il n'avait point ces qualités de conversation qui charment les mondains et les femmes, la grâce alerte, l'abondance des images, l'esprit, l'ingéniosité. Il semblait arracher du fond de son âme, comme avec un pic, l'expression fruste, forte et vivante. Parfois son discours bref, haché, atteignait à l'éloquence par des raccourcis de phrase qui concentraient la pensée, vigoureusement. Alors les yeux enfoncés sous de saillantes arcades, la bouche aux grands plis tristes, le vaste front martelé, s'illuminaient d'un flamboiement intérieur.

Après dîner, mon oncle passa dans la bibliothèque pour écrire quelques lettres.

Genesvrier continua pour moi le récit commencé... Soudain il s'arrêta comme saisi d'une gêne singulière.

Je l'interrogeai des yeux.

— Je crains de vous fatiguer, mademoiselle Hellé, dit-il pendant que je lui tendais une tasse de café. Votre oncle veut bien s'intéresser à mes travaux, mais vous !... Pour vous les choses dont je vous parle sont plus lointaines, plus inconnues que l'Amérique... et tout aussi indifférentes.

— Me supposez-vous incapable de m'intéresser à ce que j'ignore ? dis-je d'un ton piqué. Vous partagez la commune opinion sur la médiocrité intellectuelle des femmes.

— Vous vous trompez, répondit-il gravement. J'ai vu des femmes très intelligentes, y compris ma tante Marboy et vous-même qui représentez deux types opposés ; mais l'éducation de la femme la rend indifférente à toute question générale. Oui, la femme s'émeut pour ce qui la touche, l'offense, ou la flatte directement. Elle ne déborde pas sa propre vie.

— C'est moins un défaut de nature qu'un vice d'éducation. On concentre sur le foyer familial toutes les énergies de l'âme féminine, et c'est pourquoi elle ne voit rien au delà. Cependant, il y a des femmes plus riches en énergie et qui, sans frustrer leur famille, se dépensent dans les arts, les affaires, la charité.

— Sans frustrer leur famille? Il n'est point de famille qui ne se croie frustrée si la femme ne s'asservit à elle, uniquement. C'est la tare du sentiment familial, cet égoïsme à plusieurs, ces affections jalouses de propriétaires. Aussi, les femmes riches d'énergie, comme vous dites, sont-elles le plus souvent exclues des petits groupes humains, obligées d'appartenir à tous et à personne. J'en ai connu quelques-unes, véritables sœurs de charité dont j'ai admiré le zèle apostolique. Celles-là n'avaient, pour la plupart, ni mari ni enfants. L'homme, lâche, avait eu peur de ne point les réduire à son seul service. Elles vivaient et mouraient isolées, comme vivent et meurent les grands artistes, les penseurs, les saints... Et, pourtant, que ne ferait point la pensée soutenue par l'amour, le génie de l'homme uni au sublime instinct de la femme! Mais ceux qui pourraient s'associer ainsi ne se rencontrent jamais... ou s'ils se rencontrent, ils ne se reconnaissent point.

Il rêva un instant et reprit :

— Je vous parle franchement, d'abord parce que je ne sais point flatter, ensuite parce que je vous estime.

— Je vous en remercie.

— Eh bien, — il hésitait — je dois vous le dire : si je me suis laissé entraîner à parler comme j'ai parlé, ce soir, c'est parce que j'espérais éveiller en vous une curiosité... des aspirations...

— Comment cela?

— Vous êtes très intelligente, mademoiselle, et l'éducation que vous avez reçue a développé en vous d'extraordinaires facultés... Pourtant, j'ai des raisons de croire que ces facultés seront stériles et que vous les emploierez seulement à votre plaisir intellectuel... C'est le vice unique de votre éducation.

Je rougis un peu :

— Expliquez-vous, monsieur Genesvrier.

— M. de Riveyrac, que la Grèce a fasciné, a tenté d'incarner en vous l'âme antique. Je crois qu'il y a presque réussi. Mais, pour arriver à ce résultat, il a dû vous cloîtrer dans une forteresse idéale, et vous vous êtes trouvée si bien que vous n'en savez plus sortir. Je le regrette, malgré moi, parce que je devine ce que vous êtes, ce que vous valez, ce que vous pourriez faire... Vous avez vécu avec les morts ; ils ont gardé votre âme, cette âme que vous devez aux vivants. Permettez-moi de dire toute ma pensée : pour que l'œuvre de votre oncle portât des fruits, pour que votre éducation ne fût pas stérile, il vous faudrait, dès maintenant, entrer dans la vie... il faudrait...

Il se leva.

— Non, oubliez ce que j'ai dit. Vous ne pouvez savoir... Il n'est pas temps encore... Je vous parais étrange et importun; n'est-ce pas ?

— Je crois que vous voulez me convertir à une religion inconnue, dis-je en souriant. Vous parlez comme un apôtre qui veut faire des prosélytes.

— Peut-être me suis-je fort maladroitement exprimé... Mais nous recauserons de cela, plus tard... à moins qu'un courant d'événements imprévus ne vous entraîne...

— Vous êtes donc bien timide, monsieur ?

— Je crains de vous blesser par ma brutale franchise.

— Nullement. Je ne me crois point parfaite, et tout à l'heure vous m'avez fait plaisir en disant que vous m'estimiez.

Il fixa sur moi ses yeux dont jamais je n'avais discerné la couleur, car ils variaient par l'éclat, non par la nuance, prunelles d'ombre le plus souvent et parfois prunelles de lumière. A cette minute, ils rayonnaient, et c'était, comme dans un éclair aussitôt évanoui, la brève, la magique transfiguration de tout ce visage,

— Puisque vous ne me gardez point rancune de ma sincérité, dit-il, laissez-moi vous présenter une requête.

— En faveur de qui ?

— Il ne s'agit pas de moi, mais d'une femme.

— Une femme... que vous connaissez ?

Il parut surpris de ma sotte question et je me sentis rougir sans savoir pourquoi.

— Cette jeune femme, dit-il, a vécu longtemps avec un de mes amis, un typographe, un ouvrier intelligent et bon. Il est mort, la laissant enceinte, malade, sans ressources. Elle vient d'accoucher à la Maternité. C'est une femme du peuple, courageuse et simple, très habile ouvrière. Elle va sortir de l'hôpital avec son enfant. Il faut lui procurer du travail. J'ai pensé que vous pourriez vous intéresser à elle.

— Très volontiers. Il suffit qu'elle soit recommandée par vous.

— Je vous remercie. J'avais songé à vous faire parler par ma tante Marboy, mais... toute bonne qu'elle est, madame Marboy n'a pu se défaire de certaines superstitions... Elle ne refuserait pas d'aider une fille-mère, mais elle refuserait de vous mettre en rapport direct avec elle, vous, une jeune fille, une jeune fille honnête, pure, bien élevée et qui devez ignorer le mal.

— Vous croyez que...

— J'en suis sûr, mademoiselle. Ma tante me blâmerait fort de vous avoir parlé de ceci franchement, sans pruderie. Mais c'est à vous, à vous particulièrement, que je voulais m'adresser. Je sais que vous n'avez aucun préjugé, que vous saurez, d'instinct, discerner celle qu'il faut plaindre de celles qu'on peut mépriser... si l'on a le droit de mépriser quelqu'un, ce dont je doute. La jeune femme dont je vous parle est une vaillante créature, et malgré l'abominable préjugé qui la marque d'infamie, elle a doublement droit au respect, par la maternité et par son infortune.

— Eh bien, dis-je, comptez sur moi. Pourrai-je voir votre protégée?

— Elle est encore à l'hôpital.

— Qui s'occupe d'elle?

— Personne.

— Excepté vous.

— Je ne compte pas. Vous ne soupçonnez point ce que peut souffrir une femme isolée parmi les mercenaires de l'Assistance, une femme qui a été aimée, qui a été heureuse... Assurément, mes visites la consolent un peu : elle ne se sent pas complètement abandonnée, mais que puis-je lui dire? Je ne sais pas lui parler de son enfant... Il faudrait la présence,

la bienveillante compassion d'une femme... Dans ces circonstances délicates, tout homme est un peu maladroit.

— Si j'osais... je vous accompagnerais bien.

— Et pourquoi n'oseriez-vous pas? Parce que vous êtes une jeune fille? parce que vous craignez le spectacle de la douleur?

— Alors, emmenez-moi.

— Si votre oncle l'autorise...

— Mon oncle me laisse entièrement libre, et, de plus, il a une extrême amitié pour vous.

— Vous savez que ce ne sera point gai.

— Peu importe.

— Je viendrai vous chercher demain.

J'attendais quelques paroles d'éloge et de remerciement, mais Genesvrier ne me dit rien de tel.

Mon oncle, en rentrant, interrompit notre causerie. Nous lui racontâmes notre projet, qu'il approuva.

« Et c'est l'homme que madame Gérard croit amoureux! me disais-je après le départ de Genesvrier. Quelle sottise! Sa passion dépasse la femme; elle se hausse et s'élargit pour embrasser l'humanité. Pourtant, il s'intéresse à moi. Sa sollicitude, sa sévérité tendent à m'entraîner par une voie mystérieuse vers un but qu'il connaît seul. « *Vous avez vécu avec les morts; ils ont gardé votre âme, cette âme que vous devez aux vivants.* » Et n'a-t-il pas dit : « Que ne ferait le génie de l'homme aidé par le sublime instinct de la femme? » Je vous ai bien compris, monsieur Genesvrier. Parce que j'ai refusé d'épouser Lancelot, vous espérez me conquérir à vos théories!

» Mais je n'aime pas l'humanité, moi, j'aime des choses et des gens... Je ne suis pas faite pour le sacrifice et le dévouement perpétuel. J'ai, trop violemment, le goût de la vie heureuse... Pourquoi ai-je promis à Genesvrier de l'accompagner demain à cet hôpital? En réalité, cela n'émeut que ma curiosité, non mon cœur. Peut-être ne suis-je pas très bonne! J'aurais préféré envoyer des secours à la malade, lui procurer du travail plus tard. Que dirai-je à cette femme que je ne connais pas? Et cet enfant? Jamais je n'ai touché un enfant.

» Voilà mon crime, selon Genesvrier. Voilà le vice de mon éducation. Je me plais dans mes livres, dans mes rêves, dans l'illusion d'un univers sans souffrances et sans laideurs. Il veut m'arracher à cet asile idéal où je vis « avec les morts ». Et je lui ai cédé, j'ai subi, malgré moi, l'ascendant inexplicable qu'il exerce sur l'oncle Sylvain.

» Pourquoi ? Si j'aimais Genesvrier, ce serait naturel et tout simple. Aimer, c'est l'épanouissement joyeux de l'âme. Je n'aime pas cet homme, — mais, tout à l'heure, je l'ai presque admiré. »

XVI

— Ces bâtiments que vous voyez composaient l'abbaye de Port-Royal de Paris, me dit Genesvrier comme nous entrions dans la cour de la Maternité. Ici vécurent la mère Angélique, Jacqueline Pascal, et cette duchesse de Roannez que Pascal aima, dit-on. Ces deux pavillons garnis de treillage vert, adossés au mur du boulevard, reçoivent les enfants débiles... Regardez ces gens qui traversent la cour : ce sont les parents, les amis qui viennent visiter leurs malades. Ils apportent les friandises autorisées par le règlement : des oranges, du chocolat, et aussi des fleurs. Vous avez vu les marchandes, sous le porche, avec leurs paniers de violettes à deux sous ? Les femmes de toute classe, les convalescentes surtout, ont la passion des fleurs. Les fleurs, c'est un peu de nature, c'est l'œuvre de la terre et du soleil, le symbole charmant de la vie...

— Vous avez raison ! dis-je, frappée d'une idée imprévue. Attendez-moi une minute. Je vais chercher des violettes pour votre protégée.

— Ne vous en préoccupez donc pas, répondit-il gaiement. Je n'ai pas oublié le petit bouquet du jeudi. Je l'ai mis en sûreté dans les vastes profondeurs de ma poche. Cela vous étonne ? Mais, mademoiselle, ces petits plaisirs sont de grands bonheurs pour les malades. Songez que Marie Lamirault est ici depuis trois mois, qu'elle a failli mourir, et qu'on la garde pour protéger sa convalescence.

— Pauvre femme !

— Louis Lamirault, dont je vous ai parlé déjà, m'a fourni un des types les plus curieux de mon livre. C'était un ouvrier à demi cultivé, fier, ombrageux, sensible, qui souffrait de son infériorité intellectuelle au contact des gens plus instruits, et de sa supériorité morale au contact des gens plus grossiers que lui-même. Il sentait la médiocrité de sa vie et s'en irritait. Il voulait étudier, comprendre... Pauvre diable ! La mort a déçu ses ambitions. Celui-là fut une force dévoyée et stérile... Comme il avait peu d'amis, étant morose et hautain, malgré sa réelle bonté de cœur, sa femme est demeurée seule, sans ressources... et l'enfant allait venir ! J'ai pu faire admettre ici cette malheureuse et je voudrais la sauver de la misère, du désespoir, des tentations qui l'attendent. Elle est jolie, elle a vingt ans. C'est terrible.

— Vous la sauverez.

— Avec votre aide. Vous pourrez pour elle beaucoup plus que je ne peux. Je serais bien surpris qu'elle ne vous fît pas une impression favorable.

La découpure des vieux toits couverts de tuiles se dessinait sur l'azur acide d'un ciel de mars. Les bourgeons éclataient dans l'air tiède. C'était une de ces journées qui sentent le printemps proche, où l'âme et le corps semblent s'épanouir.

M. Genesvrier gravit quelques marches et nous nous trouvâmes dans le cloître qui ferme sur trois côtés la cour intérieure de l'hôpital.

Une galerie régnait au-dessus des arcades et j'apercevais des blancheurs de rideaux, des silhouettes d'infirmières, des nourrices riant au soleil avec leurs poupons. Par moments, des relents de cuisine et de pharmacie se répandaient par les couloirs. Des filles de service passaient, emportant des plats dans des paniers, du lait dans des vases de fer battu qui s'entrechoquaient bruyamment sous la galerie sonore.

Près de la cuisine, une grande porte ouvrait sur le jardin aux charmilles taillées dans le goût du XVIIe siècle. Nous montâmes un escalier majestueux dont les marches usées avaient vu passer les processions des religieuses jansénistes, et nous parvînmes sur un palier devant une porte surmontée de cette inscription : *Salle Baudelocque.*

M. Genesvrier me précéda.

La salle où je pénétrai à sa suite ne ressemblait pas aux salles des hôpitaux neufs. Formée par les anciennes cellules dont on avait abattu la cloison, elle présentait une sorte de couloir entre une double série de logettes opposées, peintes d'une couleur vert tendre. Chaque logette, éclairée d'une large fenêtre, contenait un lit et un berceau.

Dans chaque lit il y avait une femme; dans chaque berceau, un nouveau-né. L'atmosphère était douce, lourde, saturée de l'odeur des antiseptiques. Parfois, parmi les chuchotements des visiteurs et les appels des infirmières, parmi les tintements clairs de la porcelaine et du cristal, un vagissement grêle montait et, tout au fond de la longue salle, répondait un vagissement pareil. Une lumière crue tombait des hautes vitres sur les figures pâles et les linges blancs.

Assises sur leur lit, quelques femmes causaient avec des visiteurs qui roulaient entre leurs mains l'humble cadeau traditionnel, les oranges enveloppées de papier de soie. C'étaient des femmes d'ouvriers ou de petits employés, de placides ménagères qui étaient venues là, en habituées, pour la cinquième ou sixième fois. Elles faisaient soupeser leur mioche dont on ne voyait qu'un peu de chair rouge dans un lange crémeux, et les aînés, rangés derrière le père, contemplaient, stupides de surprise, les yeux agrandis et ronds.

D'autres étaient seules dans leur logette et celles-là semblaient n'attendre personne. Il y en avait de très jeunes aux yeux naïfs de madones campagnardes, toutes hâlées encore par l'air des champs. Il y en avait de presque vieilles dont les bandeaux gris, les rides d'aïeules, le sein flétri affligeaient mon regard. Il y en avait de farouches, allongées sur le flanc, le poing dans leur chevelure, de résignées qui fermaient les yeux comme des bêtes malades; et d'autres, dont les belles dents avaient trop aimé à rire, et d'autres dont les yeux tragiques avaient dû beaucoup pleurer. Chacune me regardait au passage, d'un air d'envie, de curiosité, d'indifférence, et je songeais à la destinée qui les avait rassemblées là, lamentable troupeau maternel, épaves de la misère, épaves de l'amour, par qui se perpétuent la vie et la souffrance.

Au bout du dortoir, Genesvrier s'arrêta :

— Bonjour, Marie! dit-il. Je vous amène une visiteuse.

Une tête inclinée se leva, pâle et charmante. Je vis une jeune femme de mon âge, brune, délicate, vêtue d'une camisole de toile largement ouverte. Elle allaitait son enfant et je compris qu'elle devait souffrir, à la contraction de sa bouche.

Elle ne dit rien, peut-être par timidité, peut-être parce qu'elle était toute à sa belle tâche douloureuse, toute à l'enfant dont la bouche vorace suçait son sein en le blessant.

— Vous souffrez toujours, Marie? demanda Antoine, avec un accent de douceur qui me surprit.

— Toujours, monsieur Genesvrier,.. C'est cette crevasse qui ne guérit pas... J'ai très mal. Mais le petit pousse bien, n'est-ce pas?

— A merveille.

Il se tourna vers moi :

— Cette jeune fille, Marie, est une de mes amies, mademoiselle de Riveyrac. Elle a voulu vous voir parce que vous êtes malheureuse. Elle vous donnera du travail. Qu'avez-vous, Marie? Ne pleurez pas. C'est très mauvais pour votre enfant. Une femme ne devrait jamais pleurer quand elle est nourrice. Il faut avoir du courage. On ne vous abandonnera pas.

— Je sais... je sais... Mais ça me fait de la peine quand je vous vois, monsieur Genesvrier, du plaisir et de la peine... Je pense à l'ancien temps, à mon pauvre Louis... Ah!

Elle baissait la tête et je voyais avec une émotion inconnue des larmes glisser sur la joue et tomber sur la tête fragile du nourrisson. Bien qu'elle ne m'eût point parlé, qu'elle m'eût regardée à peine, sa jeunesse, son malheur m'attiraient. Je souhaitais la consoler et je ne savais que lui dire.

— Savez-vous, Marie, que mademoiselle de Riveyrac est très curieuse de voir votre petit enfant. Elle n'a jamais vu un nouveau-né. Cela vous paraît drôle?... Oh! il ne faut pas le lui donner. Elle le laisserait tomber. Les jeunes filles sont maladroites.

— Mais non, dis-je, vous me calomniez. Je saurai tenir ce bébé. Il faut bien que je le connaisse, puisque nous l'adoptons, vous et moi. Donnez-le-moi, madame. Oh! qu'il est lourd, qu'il est beau!

— N'est-ce pas? fit-elle,

Et un éclair d'orgueil passa dans son doux œil noir tout humide.

Il me paraissait bien léger, le pauvre petit, et parfaitement horrible avec sa peau cramoisie, ses traits tuméfiés, la dépression molle de son crâne. Cependant, d'instinct, j'avais trouvé le mot qui réjouit les mères, le double hommage à leur vertu de créatrices : « Oh! qu'il est lourd! qu'il est beau! »

Je le tenais gauchement sur mes genoux, et des limbes obscurs de mon âme émergeait pour la première fois une pensée, si vague : « Un jour, peut-être, moi aussi... » Jamais je n'avais désiré, imaginé, rêvé cela... J'en ressentais un malaise intérieur, une gêne, comme le travail secret d'une éclosion. Et pourtant cela n'avait rien de singulier, puisque j'étais une femme, puisque j'avais un cœur et des entrailles et que l'espoir de la maternité ne m'était pas interdit. A force de contempler ce petit être, cette larve qui d'abord m'avait émue de dégoût, je ne sais quelle douceur me venait à l'âme, de la pitié, de la peur et le respect tendre qu'inspire un objet sacré. Elle ne me semblait plus si laide, maintenant, la frêle fleur humaine, et, soulevant l'enfant avec maladresse, je baisai le bout de ses petits doigts.

Il bougea et j'en fus si effrayée que Genesvrier se hâta de le prendre et de le replacer dans son berceau.

La mère, accoudée, nous regardait, oubliant son sein nu dont la pointe blessée dardait une rougeur sanglante. Ses yeux, fixés sur Antoine et sur moi, trahissaient les pensées vagues qui flottaient en elle, déférence, stupeur, curiosité, prescience obscure.

Je lui adressai encore quelques mots d'encouragement auxquels elle répondit par des monosyllabes et par l'éloquence de ses grands yeux. Quand nous nous retirâmes, je remarquai que Genesvrier avait tiré des oranges de sa poche et les avait posées sur le lit, avec les violettes, comme faisaient les pauvres gens. Cette délicatesse me toucha.

Dehors, sous les platanes du boulevard, dans le clair soleil, je respirai avec délices. Mon compagnon marchait près de moi, la tête inclinée. Il parla enfin :

— Regrettez-vous votre visite?

— Non certes. Tout ce que j'ai vu est émouvant et instructif, quoique bien pénible... Cette jeune femme me plaît. Elle a un air de candeur et de grâce.

— Et si elle était laide? dit Genesvrier en souriant. Vous eût-elle intéressée au même point?

— Pas tout de suite! répondis-je en rougissant, — car je sentais l'injustice de mon sentiment et ne savais point mentir.

— Eh bien, mademoiselle Hellé, il faudra vaincre cette espèce de sensualité de l'esprit qui est le vice de beaucoup d'artistes. Vous n'aimez que ce qui est beau, c'est-à-dire agréable à vos yeux. Il y a des infortunes dignes de pitié sous une forme hideuse. Il y a des laideurs sacrées.

— Vous parlez comme un chrétien.

— Je parle comme un homme de mon temps. Croyez-vous qu'on puisse supprimer dix-neuf siècles d'histoire, mademoiselle Hellé? Je ne suis pas chrétien, mais je n'ai pas oublié l'Évangile. Ah! si vous vouliez!...

— Vous me convertiriez?

— A l'éternelle religion qui subsiste sous toutes les religions et que ne détruit pas la chute des temples : à la religion de la justice... non pas la froide Thémis de l'antiquité, mais la justice éclairée par l'amour... J'ai bien vu que vous vous êtes attendrie sur cette jeune mère et sur ce petit enfant. Si je vous montrais, dans des endroits que je sais, des misères moins poétiques et plus terribles, ne détourneriez-vous pas les yeux? Hellé, si vous pouviez surmonter certaines répugnances, quelles émotions j'offrirais à votre cœur!

— Essayez.

— Ce qui me plaît en vous, c'est que l'éducation qui ne vous a point achevée, à mon sens, ne vous a pas gâtée irrémédiablement. Vous n'êtes ni romanesque, ni sentimentale, tant mieux! Sans fausse sensiblerie, sans préjugés, vous n'invoquerez pas contre moi cette pudeur bourgeoise des jeunes filles qui répugne à certaines révélations. J'ai vu les femmes du monde, de votre monde qui fut le mien. Elles sont élégiaques et charitables pour les pauvres d'opéra-comique, les bons pauvres bien propres et bien polis, pour les filles qui se conduisent bien et les ouvriers point ivrognes. Ces attendrissements faciles ne suffisent plus. Il y a — et vous devez le

savoir — des pauvres qui ne nous pardonnent point leur misère, des ivrognes à qui la dure vie n'a laissé d'autre joie que l'alcool, des enfants martyrisés, des aïeules qui après soixante ans de labeur, d'abrutissement, de maternités animales, de deuils et de déchéances, n'ont pas un grabat où mourir. Il y a des mères qui se suicident avec leurs petits. Il y a des femmes jeunes comme vous, aussi belles, qui... Nos éclatantes civilisations ont un envers effroyable.

— On ne m'avait pas dit cela...

— Il est convenu que les jeunes filles de votre monde doivent ignorer ces choses. Et les gens qui, comme moi, crient la vérité dans leurs journaux, dans leurs livres, on les appelle trouble-fête et perturbateurs.

Nous traversions le Luxembourg, Genesvrier toujours impassible, moi songeuse et frémissante. Il m'accompagna jusqu'à la maison et se retira.

J'étais un peu étonnée qu'il ne m'eût pas remercié davantage, mais je commençais à comprendre cet homme singulier. Je sentais, par un obscur instinct, qu'il ne me prodiguerait jamais des éloges inutiles, mais que pas une de mes actions ne lui serait indifférente. Je lui devrais de connaître des aspects de la vie que ni mon oncle, ni madame Marboy, ni des savants comme Lampérier, ni des artistes comme Clairmont, n'auraient pu me révéler. Il m'avait intrigué d'abord, par son caractère, par ses idées, par son existence exceptionnelle; il m'intéressait maintenant plus directement, comme un initiateur. En acceptant de le suivre auprès de sa protégée, j'avais tacitement promis de m'associer à ce que j'appelais encore une œuvre charitable, et c'était un lien — le premier — entre nous.

Le soir de ce même jour, je ne fus pas étonnée de le voir reparaître, sous un prétexte assez peu justifié. Une bizarre intuition m'avait avertie qu'il ne pourrait rester longtemps sans me revoir.

Notre vieil ami Lampérier l'avait précédé de quelques minutes à peine, et, pendant qu'il causait avec mon oncle, je me rapprochai du fauteuil de Genesvrier. Je lui exprimai encore mon désir d'être bienfaisante à la malade qu'il protégeait.

— Que ce ne soit point à cause de moi, dit-il. Marie Lamirault est, par elle-même, digne de votre estime et de vos secours.

— Soyez tranquille, ce n'est pas seulement à cause de vous. La charité...

— Voilà un mot qui me surprend dans votre bouche. Je ne nie point la charité : mais en procurant du travail à une femme, en l'aidant à ne pas mourir, vous faites œuvre de justice, mademoiselle Hellé. C'est pourquoi je ne vous ai point louée aujourd'hui. Votre raison s'est révoltée devant la misère d'un être faible et innocent : c'est bien ; mais cela prouve seulement que vous n'êtes pas un monstre. Beaucoup de gens se rendent à eux-mêmes le témoignage du pharisien quand ils ont réparé, en quelque mesure, l'injustice naturelle ou sociale. Il n'y a là rien d'héroïque, ni même de vraiment méritoire. Un homme n'a pas à s'enorgueillir parce qu'il est humain, fût-ce au milieu d'inconscientes brutes. On confond étrangement le devoir de justice et la charité.

— Mais dans un monde où la justice serait parfaitement réalisée, la charité ne serait plus nécessaire.

— Croyez-vous? La justice n'est que la loi d'ordre et d'équilibre ; la charité, c'est le miracle de l'amour. Et si l'œuvre de justice appartient à l'homme, à la femme surtout appartient l'amour.

— Je connais votre théorie d'association idéale, dis-je en souriant. Vous me l'avez expliquée hier. Je vous parais une créature inutile, égoïste, un être de luxe, n'est-ce pas ? Et vous avez voulu, aujourd'hui, me donner une leçon pratique.

Il sourit à son tour :

— Merci d'avoir deviné juste. Cela me prouve que j'ai réussi. Si vous étiez demeurée réfractaire à l'indignation...

— Qu'auriez-vous fait ?

— Je me serais désintéressé de vous, autant que possible. C'est une manie que j'ai d'éprouver mes amis. Je vous savais supérieurement intelligente. Je ne savais pas si vous étiez bonne.

— Suis-je bonne ?

— Je commence à l'espérer.

— Vous espérez seulement?

— L'expérience montrera ce dont vous êtes capable... Mais non, — fit-il, comme cédant à une impulsion irrésistible, — il n'est plus besoin d'épreuves. Je vous ai entrevue, aujourd'hui, telle que vous serez un jour...

Il hésita une seconde, et ajouta :

— Cette vision m'a été douce.

Je le tins sous mon regard, et, dans le clair-obscur que répandait la lointaine lampe, il me sembla voir trembler cet intrépide. Au même moment, j'entendis mon oncle appeler :

— Hellé !

— Que voulez-vous, oncle Sylvain ?

— Lampérier me dit qu'il a reçu une lettre de Walter. Celui-ci a rencontré M. Clairmont, à Delphes, comme ils en étaient convenus.

Je me tournai vers M. Lampérier :

— Est-ce que M. Clairmont lui a raconté ses aventures ? demandai-je.

— Oui, mademoiselle. Le jeune poète (il prononçait : *pouàte*), le jeune *pouàte* a été enlevé par des brigands, et il les a subjugués en leur récitant des chœurs de Sophocle. Ces braves gens, qui font partie de l'*Hétairia Ethnikè*, ont voulu le prendre comme chef pour rançonner les Turcs. Sorti sain et sauf d'entre leurs mains, le *pouàte* est allé se reposer en visitant les Cyclades, après un voyage dans le Péloponèse et la Morée. Il a chargé Walter de mettre ses hommages à vos pieds.

— Doit-il bientôt revenir ?

Lampérier fit un geste d'ignorance.

— Je savais cela, dis-je, par une lettre que m'a lue madame Marboy. J'avais oublié de vous en faire part, mon oncle.

Antoine Genesvrier, d'un brusque mouvement, avait reculé son fauteuil dans l'angle de la cheminée. Il tournait à demi la tête, et je ne distinguais pas ses traits.

— Nous avons passé une soirée charmante en compagnie de ce *pouàte !* reprit Lampérier. Il m'a envoyé ses vers avant de partir. C'est fort beau. Il y a, dans le premier volume, un joli sentiment de l'antiquité et la marque d'excellentes études. Je serai fort heureux de revoir M. Clairmont.

— Oui, dis-je. Il a beaucoup de talent. Nous le verrons souvent quand il sera de retour.

— A propos de M. Clairmont, je pense à cette belle page musicale dont vous l'aviez enchanté, mademoiselle Hellé.

— *Le Ballet des Ombres* ?

— Pourquoi le jouez-vous si rarement ?

— Parce que c'est toute une affaire que de décider mon oncle à m'accompagner.

— Je crains de manquer de souffle, répondit l'oncle Sylvain.

— Bah ! bah ! essayez tout de même. Vous nous ferez plaisir, Riveyrac.

J'ouvris le clavecin, et j'allumai les bougies. Mes doigts, mal exercés depuis quelques mois, tremblaient un peu, et la plainte délicieuse de la flûte me troublait comme un énervant souvenir. Un an, déjà un an depuis qu'elle avait évoqué, pour Clairmont et pour moi, le rêve errant des ombres heureuses dans le crépuscule élyséen. Mais ce n'était plus le décor idéal des bois de myrtes et des champs d'asphodèles qui surgissait en ma pensée. C'était le jardin clos entre les murailles grises, la masse grise des hautes tours, la nuit argentée et vaporeuse et deux ombres enlacées sur le sable, et, sous la noire charmille, la statue mutilée de l'Amour... Nuit de silence mystérieux, nuit d'enchantements et de présages !

J'avais cessé de jouer. Mon oncle replaçait la flûte dans son étui, et je demeurais pensive, mes mains oubliées sur le clavier. Soudain je me levai, et, avant qu'il pût tourner la tête, j'aperçus Genesvrier muet dans l'ombre comme un grand sphinx douloureux. La clarté de ses yeux s'était éteinte, mais j'y sentais une ardeur sombre, un foyer noir et brûlant. Il se leva aussi et passa sa main sur son front creusé tout à coup d'une ride profonde.

Nous ne nous parlâmes plus, ce soir-là.

XVII

Un mois plus tard, j'entrai dans la bibliothèque, où Genesvrier et mon oncle s'étaient réfugiés pour causer.

— Oncle, dis-je, prêtez-moi M. Genesvrier pour cinq minutes. Je veux lui montrer quelque chose.

— Allez, Antoine, dit mon oncle en souriant. Je sais ce dont il s'agit.

Genesvrier, surpris, me suivit jusqu'au premier étage. Trois portes donnaient sur le palier : celles des chambres et celle du vaste cabinet de toilette qui les séparait. J'ouvris cette porte.

— Regardez.

C'était une pièce un peu longue, tendue d'une grosse toile dont le bleu tendre, le doux bleu lavé seyait à mon teint de blonde.

Près de la fenêtre, une femme cousait, les pieds appuyés à une chaise qui supportait une corbeille remplie de linge. Tout à côté d'elle, dans un berceau d'osier très bas, dormait un petit enfant.

Genesvrier eut une exclamation :

— Marie !... Et l'enfant !...

— Préféreriez-vous qu'il fût à la crèche ? Mon filleul, notre filleul, est vraiment trop jeune pour qu'on puisse le séparer de sa mère. Je vous assure qu'il est très bien ici, et que Marie peut l'allaiter sans presque quitter son ouvrage. Trois fois par semaine, nous avons le plaisir de le recevoir.

Marie Lamirault s'était levée.

— Ah ! fit-elle, mademoiselle Hellé et vous, monsieur Antoine, vous nous avez sauvés tous les deux. J'ai du travail chez moi quand je ne viens pas ici. Je puis me nourrir comme il faut, et c'est tout profit pour le petit Pierre... Voyez, monsieur, est-il beau !

Elle écarta le rideau d'étamine, et Genesvrier admira le bébé qui dormait serrant ses menottes roses, tout frais dans sa robe de piqué blanc.

— Vous osez le toucher, maintenant ? dit-il — et ses yeux me couvraient d'une douceur de caresse. — Il ne vous fait plus peur ? J'avais remarqué votre répugnance, la première fois.

— Répugnance faite d'ignorance et de surprise. J'ai l'habitude de manier ce petit être, maintenant. D'ailleurs, il n'a plus sa mine renfrognée. Il prend un aspect humain.

— Mademoiselle Hellé s'en amuse beaucoup, dit Marie.

— Vous commencez à l'aimer, peut-être? fit Genesvrier.

— Il me serait difficile de ne pas m'y attacher, mais surtout il m'intéresse. Sa lente éclosion me rappelle mes curiosités de petite fille. J'observais passionnément les fleurs... et, bien que je ne sois pas une âme tendre...

— Qu'en savez-vous? Cette émotion de tendresse que vous subissez, c'est le prime éveil de l'instinct maternel... Un jour...

Il se tut. Je secouai la tête.

— Ne me jugez pas meilleure que je ne suis. Autrefois je n'aimais pas les enfants, par ignorance. Si j'aime celui-ci, je n'en éprouve pas davantage ce désir, ce besoin de la maternité, si vif chez certaines jeunes filles de mon âge.

— Votre heure viendra, dit Genesvrier.

Nous redescendîmes en silence. Sur le palier du rez-de-chaussée, mon compagnon s'arrêta.

— Vous avez fait plus que je n'espérais, dit-il. Je ne saurais vous dire la joie que j'éprouve en voyant Marie Lamirault heureuse, bien portante, conciliant grâce à vous ses devoirs, ses droits de mère, et la nécessité du travail. J'ai vu tant d'abominations et d'injustices, depuis quelques années, que ce spectacle m'a réconforté comme un verre d'eau pure par un midi brûlant... Ah! Hellé, que de miracles on accomplit avec un peu de bonne volonté! J'ai connu d'amers découragements, en comparant mon impuissance à l'immensité du mal, mais chaque grain de blé contribue à la future moisson. Je sais que toute semence ne lève pas, qu'une grande part en est perdue... Mais il n'est pas de terre si aride qu'elle ne donne au moins un épi.

— Et l'on vous croit pessimiste! dis-je, frappée par l'exaltation de ses yeux.

— Pessimiste, moi? Je ne crois pas que tout soit mal ni bien nécessairement. Nous devons créer le bien, sans cesse, à mesure que les fatalités naturelles, les vices des sociétés et des individus le détruisent. J'ai beaucoup souffert, Hellé; oui, j'ai souffert du doute et du désespoir... Mais j'en suis arrivé, par un ferme propos, à ne plus m'interroger sur la valeur et l'effet de mon effort. On m'a dit : « Pourquoi ne pas vivre

paisible, inoffensif, bienveillant même, mais paisible?... » Paisible!... Je pourrais vivre paisible, après ce que j'ai vu, entendu, senti! Je pourrais oublier!... Jamais. Certains me prennent pour un fou. Je suis un révolté, seulement, poussé par une force que je subis en l'adorant, une surhumaine, une torturante aspiration vers la Justice. J'ai la foi, Hellé, j'ai l'espoir; eux seuls me soutiennent. Oui, après les heures de lassitude et d'inertie, je me sens soulevé par un espoir insondable, immense, fort comme l'Océan.

La lumière de ses yeux flamboya et s'éteignit sous un voile. Il murmura :

— Quelle femme se fût livrée à ce courant formidable? J'ai vécu, je vivrai seul.

Ainsi peu à peu s'ouvrait à moi l'âme de cet homme. De la région sereine où je me complaisais à vivre, je me penchais sur elle, invinciblement attirée par la flamme, l'ombre, la lave de ce volcan dont les étrangers, les amis eux-mêmes, n'apercevaient que les parois de granit. Ce n'était plus de l'effroi qu'il m'inspirait, ce n'était pas encore de l'affection. C'était plus et moins : une vénération bientôt craintive, des attractions et des répulsions singulières, des sentiments obscurs et confus où, parfois, à la lueur d'un éclair, je sentais s'ébaucher quelque chose de divin et de terrible. Je me rejetais dans le clair passé, dans le doux présent, toute frémissante, épouvantée par le mystère à venir.

Déjà je ne me refusais plus à l'influence de Genesvrier. Il me mettait en face de la misère, de la maladie, de la mort. Il suscitait des êtres qui étaient les vivants témoignages du mal sans cesse perpétué autour de ma vie heureuse, autour de ma vie close comme un palais enchanté. Et pour échapper à cette obsession poignante, je me réfugiais vainement dans la poésie, dans l'art. L'assaut de la réalité avait brisé les portes d'ivoire de ma citadelle. Moi non plus, je ne pouvais oublier.

Désormais, je ne goûtai de repos réel et de vrai rafraîchissement qu'auprès de Marie Lamirault et de son fils. L'enfant me représentait la nature innocente, réjouie, qui ne soupçonne ni la douleur ni le mal, — et j'aimais la simplicité, la rési-

gnation de la mère. J'écoutais parfois cette humble femme que la vie avait façonnée et qui, presque aussi jeune que moi, savait déjà l'amour, la souffrance, la maternité. L'enseignement qu'elle me donnait à son insu complétait les enseignements que j'avais reçus de mon oncle et de Genesvrier.

Quand le moment fut venu de partir pour la Châtaigneraie, je persuadai mon oncle d'emmener Marie Lamirault : Babette vieillissait, Marie lui serait d'une aide efficace, car son fils, robuste et bien réglé, lui laissait quelques loisirs. L'oncle Sylvain ne refusa pas. Souvent il m'observait dans un étrange silence, gros de pensées et d'espoirs inconnus.

Autant que l'année précédente, le séjour à la Châtaigneraie me parut délicieux. Je saluai le vieux figuier, le puits où la mousse s'épaississait sur la margelle disjointe, les fleurs éclatantes, les premiers fruits des espaliers. L'enfant de Marie dormait dans une couchette rustique abritée du soleil par une mousseline d'azur que tachetait l'ombre des feuilles flottantes. La mère, redevenue forte, étendait les toiles blanches des lessives sur des ficelles tendues au-dessus du potager. Babette régnait sur les cuivres somptueux et les faïences fleuries de la cuisine. Mon oncle lisait ou rêvait. Alors, je m'évadais vers la forêt chérie, vers la source où, par une incantation mystérieuse, j'avais cru éveiller une nymphe jeune et vierge comme moi.

J'étais heureuse. Pourtant je ne retrouvais pas cette sensation d'épanouissement et de plénitude que m'avaient donnée les derniers étés. Au fond de ma gaieté passait parfois une obscure nostalgie. Ni la naïade du bois ni la Cérès féconde ne me suffisaient plus. Il y avait en moi des regrets, des aspirations indéfinissables.

Août s'achevait. L'oncle Sylvain eut un jour la curiosité d'aller à quelques kilomètres de Castillon, à Gillac, visiter un tumulus celtique récemment découvert et presque intact. Les journaux annonçaient d'autres fouilles dirigées par un savant de Paris. Tout le pays était en rumeur.

La route était longue. Babette loua un cheval pour l'oncle Sylvain. Il partit dès l'aube. La journée s'annonçait radieuse, un peu trop chaude, sans doute, mais pourvu qu'il eût des habits légers, M. de Riveyrac ne redoutait pas le bon soleil.

A midi, le ciel parut s'embraser; l'azur devint blanc comme le métal à l'extrême ardeur des fournaises. Vers quatre heures, sur les champs moissonnés, sur les troupeaux et les hommes haletants, pesa la menace de l'orage.

J'étais à la fenêtre de ma chambre, qu'agrandissait un balconnet de bois. Mon peignoir de batiste collait à mes épaules trempées de sueur. J'entendais, au rez-de-chaussée, crier l'enfant de Marie Lamirault, énervé par cette atmosphère saturée d'électricité. L'espace immense que je découvrais était vide, car bêtes et gens s'étaient enfuis vers les fermes ou cachés en des abris de hasard. Les oiseaux même et les insectes se taisaient, et l'effrayant silence régnait, précurseur de cataclysmes.

Bientôt, tout un côté du ciel sembla noircir; la ténèbre gagna de place en place. Un grondement de tonnerre roula très loin, puis se propagea, s'accrut en se rapprochant pendant que de vastes éclairs ouvraient et refermaient des perspectives phosphorescentes. Un fracas terrible éclata soudain: un zigzag de feu zébra l'espace, tomba sur un châtaignier isolé dont la cime s'enflamma. Puis, les cataractes de l'averse croulèrent.

— Ah! le pauvre monsieur! Pourvu qu'il soit rentré à Gillac! s'écria Babette qui se cachait la face dans son tablier.

— Mon oncle a dû prévoir l'orage, Babette. S'il n'est pas à Gillac, il s'est mis à l'abri dans quelque maison.

— C'est le déluge, c'est le jugement dernier! gémissait la paysanne, prise d'un effroi superstitieux. Ah! si j'avais un cierge et un buis bénit, ça protégerait la maison.

Pendant plus d'une heure, la pluie et le vent firent rage. Clouée derrière les vitres, le cœur étreint d'angoisse, je regardais la plaine disparue dans un brouillard d'eau. A six heures, l'averse cessa presque aussi brusquement qu'elle était venue. J'aperçus le jardin ravagé, des rigoles d'eau jaunâtres dévalant par les allées et noyant dans un limon sale des pétales de fleurs, des brindilles, de petits fruits verts, et les ailes souillées d'un grand papillon blanc que le matin même j'avais vu frémir au cœur des roses. A l'horizon, des gazes grises s'élevaient lentement, découvrant la ligne violette des coteaux.

Un tronçon d'arc-en-ciel émergeait, comme l'arche mutilée d'un pont céleste, détruit par la foudre.

Je descendis sur la route. Une fraîcheur montait de la terre humide, et je frissonnai sous mon léger peignoir. Babette m'apporta un châle. Anxieuse, je regardais du côté de Gillac, souhaitant presque que mon attente fût trompée et que l'oncle Sylvain ne revînt pas avant la nuit. Mais bientôt je vis paraître un cavalier que je n'avais pas entendu venir, car le sol mouillé amortissait le trot de sa monture. Mon oncle mit pied à terre. Ses vêtements ruisselaient; ses dents claquaient. Il était livide.

— Vite, du feu, dit-il, des habits secs, du linge. Qu'on prépare un verre de vin chaud.

J'avais fait mettre dans la chambre de mon oncle un fagot qui s'enflamma rapidement. Pendant que M. de Riveyrac changeait de costume, je fis chauffer le vin sucré, avec un brin de cannelle et une tranche de citron.

— Merci, dit l'oncle Sylvain. Je suis glacé. L'averse m'a saisi en pleins champs et je n'ai pas voulu me réfugier sous les arbres comme certain berger imbécile que j'ai vu foudroyer avec ses moutons... Ma bête tremblait de peur et avançait tant bien que mal... Bref, je suis revenu trempé jusqu'aux os. Heureusement, je suis solide, Hellé. J'en serai quitte pour une courbature.

— Il faut vous coucher, mon oncle. Vous frissonnez. Je vais faire bassiner votre lit.

— Me coucher, moi, en plein jour? Me prends-tu pour une femmelette? Laisse, Hellé... Dans un instant, je serai tout à fait réchauffé.

— Mon oncle, vous êtes pâle. Vos dents claquent. Je vous en prie, couchez-vous une heure ou deux.

— Ça va passer. Ne t'inquiète pas, ma bonne petite.

Ne pouvant vaincre son obstination, je remis un fagot dans la cheminée et je jetai une couverture sur les genoux de mon oncle. Peu après, je vis qu'il frissonnait encore, tandis qu'une rougeur ardente couvrait ses pommettes. Je pris sa main. Elle était sèche et brûlante; le pouls montait avec rapidité.

— Oncle, dis-je, vous avez la fièvre... Si vous m'aimez,

obéissez-moi. Vous allez vous mettre au lit, et Babette ira chercher le médecin.

— Soit, je me coucherai, puisque tu l'exiges et puisque j'ai la fièvre — mais pas de médecin, Hellé! Si tu m'amènes cet âne, je le flanque à la porte... Que j'aie bien chaud, que je dorme une bonne nuit, et demain il n'y paraîtra plus.

Le lendemain, mon oncle délirait, et le médecin, appelé à son insu, diagnostiquait une pleurésie.

Bien que ce mot seul m'épouvantât, je ne perdis point l'espérance. Assistée de Babette et de Marie Lamirault, je suivis les prescriptions du docteur avec une ponctualité qui impatientait parfois mon oncle. La maladie ne l'effrayait pas, ni la mort, — mais se sentir immobile, impuissant, livré à cet âne de médicastre qu'il invectivait dès que le pauvre homme avait quitté sa chambre, — cela mettait en rage l'oncle Sylvain. Il m'aimait trop pour se refuser à mes soins, à mes prières, mais quand, vers le milieu du jour, la fièvre lui laissait un peu de lucidité et de répit, il s'affligeait de ma pâleur, de ma fatigue.

Une semaine passa, sans apporter aucune amélioration, et, vers le neuvième jour, comme le médecin me quittait en hochant la tête, mon oncle me fit appeler. C'était dans un de ces intervalles entre les accès de fièvre où, malgré le bienfait d'un repos relatif, l'extraordinaire faiblesse du malade apparaissait. Mon cœur se serra quand je remarquai la maigreur du beau visage romain enfoncé dans les oreillers, le sifflement qui interrompait les paroles de mon oncle. Je sentis trembler mes lèvres et des sanglots me monter à la gorge. Mais il fallait réprimer ces signes d'une inquiétude que je n'osais me formuler à moi-même. Avec un effort d'énergie, je me domptai.

— Hellé..., balbutia l'oncle Sylvain. Écoute... je suis très malade... Tu vas... écrire...

Une quinte de toux l'arrêta. Il étouffait. Je le soulevai, je le soutins dans mes bras, contre ma poitrine.

— Mon oncle, je vous en conjure. Ne parlez plus. Cela vous fait mal.

— Il faut... écrire...

— Dites un nom seulement. Vous désirez voir quelqu'un?

Vous craignez que je ne suffise pas à vous soigner? C'est cela, n'est-ce pas?...

Il fit un signe d'assentiment, et un souffle passa entre ses lèvres :

— Genesvrier.

— Vous voulez que j'écrive à M. Genesvrier?...

— Genesvrier, reprit l'oncle... notre ami...

— Je vais écrire tout de suite, je vais même télégraphier, parce que je n'ai pas le temps d'expliquer, par lettre, ce qui vous est arrivé. Soyez sûr que M. Genesvrier viendra.

Il sourit faiblement et, fermant les paupières, plus calme, il parut s'assoupir.

Babette courut au télégraphe. La réponse de Genesvrier arriva bientôt. Il annonçait son départ.

Quand il entra dans la maison, le lendemain, je descendis le recevoir, toute pâle et brisée d'une nuit épouvantable, oubliant ma robe froissée, mes cheveux dont la longue natte, à demi dénouée, tombait sur mon dos. A voir ce ferme visage, ces yeux où je lisais clairement une anxiété presque égale à la mienne, je sentis l'espoir et la faiblesse m'envahir à la fois. Je fondis en pleurs.

— Oh! merci, merci d'être venu... Il est bien mal...

— Ne pleurez pas, chère Hellé! Nous ferons l'impossible. Pourquoi ne pas m'avoir prévenu plus tôt?

— Je n'osais pas... C'est lui qui vous a demandé...

— Et vous n'avez pas songé que je serais heureux de partager vos fatigues! murmura-t-il d'un ton de reproche.

— Venez, dis-je. Il nous attend.

Nous montâmes au premier. Une joie éclaira les yeux de mon oncle lorsque Genesvrier serra doucement la main qu'il n'avait plus la force de soulever. D'un mouvement de tête, il me fit signe de me retirer. Je les laissai seuls ensemble.

— Babette reste auprès de M. de Riveyrac, me dit Antoine Genesvrier quand il sortit de la chambre. Votre oncle repose. Il souhaite que vous me fassiez visiter le jardin et la maison. Feignons d'accéder à son désir.

— Comment le trouvez-vous?

Il hésita :

— Pas bien... Ne vous désolez pas, Hellé. Son état est

grave, mais il n'est pas désespéré... Venez. Racontez-moi en détail les phases de sa maladie.

Tout en parcourant le jardin, je fis à mon compagnon le récit qu'il me demandait. Bien qu'il se composât un visage impénétrable, je devinai qu'il était profondément inquiet.

Ensemble, au chevet de mon oncle, nous veillâmes de longues nuits, et, quand mes forces défaillaient, il suffisait d'un mot de Genesvrier pour me rendre, sinon l'espoir, du moins le courage. A peine nous parlions-nous : dans le silence de la chambre, où parfois je sentais passer la mort, nous avions appris à nous comprendre par le geste et le regard.

A travers la première léthargie qui précède le sommeil, entre mes cils lourds, je voyais Antoine, immobile au pied du lit, dans le tremblant reflet de la veilleuse : je sentais la douceur de ses yeux graves qui ne se détournaient du malade que pour se reposer sur moi.

Un matin, à l'éveil blanchissant du jour, mon oncle parut soulagé. La fièvre avait presque disparu; l'oppression diminuait, la respiration était moins sifflante.

Tandis que Genesvrier, penché sur lui, prenait sa température, je respirai, envahie d'un joyeux espoir.

— M. de Riveyrac s'assoupit, dit Antoine en se relevant. Appelez Babette ou Marie pour nous remplacer un instant. Je voudrais vous parler, Hellé.

Marie Lamirault s'assit dans mon fauteuil. Genesvrier lui dit quelques mots, puis il m'emmena.

Nous entrâmes dans l'ancienne chambre de tante Angélie, que j'avais attribuée à notre hôte.

— Eh bien! dis-je, il est mieux, il va guérir?

— Hellé, murmura Genesvrier, il est temps de vous avertir... l'heure approche où vous aurez besoin de tout votre courage...

— Mon oncle!

— Il est très mal... Cette accalmie m'inquiète plus que les crises d'hier... Soyez forte, Hellé.

Il me sembla que la maison croulait. Je ne criai pas : je ne pleurai pas. Muette, je regardais Antoine avec des yeux qui voulaient l'interroger encore.

Il me prit la main.

— Hellé, ma pauvre chère Hellé, que j'ai pitié de vous!

— Mon oncle... mourir...

J'éclatai en sanglots déchirants.

— Il va mourir... lui qui était tout pour moi, mon père, mon maître, mon ami... lui que je chérissais, lui que je vénérais... Oh! faites quelque chose, Antoine, tentez l'impossible, je vous en prie, sauvez-le!

Il posa sa main sur mon épaule, et je me trouvai appuyée contre sa poitrine, comme dans le seul refuge où l'instinct pût me jeter. Et pendant que mes larmes coulaient, j'entendis sa voix près de mon oreille :

— Pleurez maintenant, Hellé, pleurez sans contrainte, car il ne faudra pas pleurer devant lui. Je ne vous donnerai pas de consolations banales, mais au moins vous sentirez que vous n'êtes pas seule, qu'un ami vous reste et qu'il partage votre deuil... Chère Hellé, je souffre de l'amitié qui va se briser, mais je souffre aussi de votre souffrance.

— Vous êtes bon.... balbutiai-je sans savoir ce que je disais.

Nous demeurâmes ainsi un long moment, lui silencieux, moi gémissante, presque dans les bras l'un de l'autre. Soudain je m'écartai, j'essuyai mes yeux.

— Puisqu'il le faut, je serai forte. Je veux que mon cher oncle finisse en paix, comme il a vécu... Moi seule...

Les larmes, encore une fois, m'étouffèrent.

— Je ne pleurerai pas devant lui... je vous obéirai... Mais, Antoine, quelle douleur!

Le jour s'écoula, puis la nuit. Si je n'avais cru aveuglément Genesvrier, j'aurais confondu, dans mon inexpérience, le répit annonciateur de la mort avec l'apaisement qui promet une proche convalescence. La fièvre avait brisé les ressorts de la vie : mon oncle mourait de faiblesse, calme, affranchi des souffrances, presque gai parfois ; et, sans que ni Genesvrier ni moi eussions laissé percer notre inquiétude, il comprit que c'était la fin.

Toute la nuit, je veillai, sortant quelquefois sur le palier, pour appuyer mon front aux murailles et sangloter à cœur perdu. Au matin, je n'avais plus de larmes. J'entrais peu à peu

dans ce demi-songe qui succède aux crises extrêmes de l'angoisse, où la sensation de la réalité s'amortit, où le désespoir épuisé s'ennoblit de silence grave. J'étais debout au chevet de l'oncle Sylvain. Genesvrier se tenait de l'autre côté du lit, et le malade, abandonnant ses mains à l'étreinte des nôtres, parla tout à coup, d'une voix distincte, avec un accent inexprimable :

— Hellé, mon enfant bien-aimée, je vais mourir. Je bénis la nature de me laisser ferme et lucide pendant les derniers instants que je passerai près de toi... J'aurais beaucoup de choses à te dire : il faut les résumer en peu de mots. J'ai une prière à t'adresser, Hellé : reste fidèle à mon rêve; réalise en toi la femme que j'ai tenté de former. Fuis le médiocre, ne déchois point, redoute la passion avec ses sophismes et ses mirages, et donne le trésor de ton âme à celui seul qui le méritera.

— Ah ! m'écriai-je en baisant son front déjà perlé de moiteur froide, qui me consolera de vous perdre, où retrouverai-je un maître tel que vous ?

— Un maître, Hellé ? Tu n'as plus besoin de maître. Il te faut un guide et un ami. Tu le trouveras, je le sais, et cette certitude m'est douce... Ne pleure pas, chère petite. Tu as été la couronne de ma vieillesse, ma joie, ma lumière, mon rêve vivant... Et je ne te laisse pas seule et abandonnée...

Ses yeux désignèrent Genesvrier :

— Un ami... Antoine, je vous la confie... Remplacez-moi auprès d'elle... Soyez...

Il suffoqua, Genesvrier lui fit boire un cordial. Par un effort de volonté, il parut rappeler à lui la vie déjà fuyante.

— Hellé sera ma sœur, dit Antoine en se redressant.

Un éclair avait brillé dans ses yeux. Les yeux du moribond reflétèrent cette flamme. Comme fortifié soudain, allégé, soulagé, il nous fit signe de rehausser sa tête affaissée dans les coussins. Sa voix vibra plus clair, ses lèvres s'essayèrent à sourire.

— Pensez-vous, dit-il à Antoine, que je pourrai vivre jusqu'au jour ? J'aimerais à revoir la lumière : je suis un vieux, vieux païen, cher ami, et il me plaît que mon âme s'unisse à l'âme universelle sous les beaux auspices du soleil. Étei-

gnez la lampe. Ouvrez la fenêtre. Il me semble que le ciel blanchit.

L'aube allait naître. Vénus déclinait dans une brume déjà tout imprégnée de lumière. Une fraîcheur délicieuse, comme l'odeur même de la rosée évaporée sur les fleurs, montait du jardin invisible.

— Enfin, dit mon oncle, je vais savoir le mot de la grande énigme... à moins que je n'aille de planète en planète et de mystère en mystère, découvrir la vérité. J'aime à me rappeler le grand rêve des anciens sages et je veux croire que je franchis un des degrés de l'échelle infinie par laquelle l'animalité arrive à l'humanité et l'humanité au divin... Voyez comme cette étoile est blanche et belle ! Je ne l'ai jamais contemplée sans penser qu'elle doit être le séjour des poètes, des sages, qui y satisfont leur amour de la Beauté... C'est là que je serai demain, peut-être, et, fausse ou vraie, cette rêverie enchantera ma mort.

Il se tut, à bout d'haleine, mais ses yeux souriants ne se voilaient pas. Je sentis sous mes doigts, peu à peu, son pouls décroître, son poignet se refroidir... Cependant je ne pleurais plus, et Genesvrier, qui tenait l'autre main du malade, semblait participer comme moi à l'admirable sérénité de cette agonie qui nous pénétrait de respect.

Le disque glorieux dépassa les crêtes des collines. Mon oncle fit un mouvement. Je vis ses traits se figer dans une extase suprême. Antoine incliné lui ferma les yeux.

La mort était venue avec le jour, et l'aube, ouvrant les portes d'or d'un mystérieux Olympe, accueillait l'Esprit triomphant.

MARCELLE TINAYRE

(A suivre.)

LE ROYAUME D'ITALIE[1]

— 1805 —

Lors de la constitution du Consulat à vie, lors de l'établissement de l'Empire, l'une des questions majeures, celle qui peut-être a le plus vivement occupé Napoléon et dont il semble que jusqu'ici l'histoire ait été le moins informé, a été le règlement de l'hérédité. J'ai dit ailleurs par quels efforts il avait, par trois fois, tenté de se soustraire à l'obligation que prétendait lui imposer sa famille de désigner son frère aîné pour son successeur, et par quels moyens il avait cru tourner la difficulté, d'une part en réservant son droit de désignation et d'adoption seul compatible avec les institutions qu'il rétablissait, d'autre part en attribuant à Joseph et à Louis l'éventualité d'un droit successoral au défaut d'une désignation. Ainsi a-t-il obtenu, de la part de Joseph, une sorte de trêve ; les cérémonies du Couronnement ont pu s'accomplir sans scandale, sans que cette famille, si nouvellement souveraine, donnât l'exemple de l'universalité de ses membres insurgés contre

1. Les faits qui se trouvent énoncés dans cette étude pouvant à cause de leur nouveauté paraître reposer sur des données conjecturales, j'ai cru devoir publier *in extenso* les pièces principales, demeurées jusqu'ici inédites, d'après lesquelles j'ai formé ma conviction.

celui seul qui les avait faits ce qu'ils étaient. Déjà, de quatre frères, deux étaient en pleine révolte, qu'eût-on dit, si les deux autres les avaient rejoints?

Mais ce serait mal connaître Napoléon qu'imaginer qu'il eût renoncé à ses projets. S'obstiner aux desseins, c'est une partie de l'homme de génie; vouloir fermement, tendre constamment à son but et, après chaque échec, sans se décourager, fournir, sous une forme différente, une attaque nouvelle, c'est le propre de l'homme de guerre. Que Napoléon soit tel, rien qui étonne: ce qui plutôt devrait surprendre, c'est qu'au lieu d'imposer à son frère sa volonté, ce soit de Joseph qu'il attende, qu'il espère, qu'il essaie de surprendre un acquiescement. L'idée familiale reste si influente sur son esprit, il s'en est encore si peu libéré qu'il se tient obligé vis-à-vis de son aîné; il ne lui reconnaît pas formellement des droits actuels sur le pouvoir dont il sait l'écarter, mais il lui en attribue sur sa succession, et il considère que, de cette succession, il ne peut disposer sans l'agrément de celui-là qui se croit et se dit héritier. Il n'éprouve pas ce sentiment, au moins à un tel degré, vis-à-vis de ses cadets: avec ceux-là, il agit comme il lui convient, partage à sa guise, donne et retient. Mais, avec Joseph, il est comme embarrassé d'occuper, lui puîné, un rang supérieur. L'atavisme, l'éducation, l'habitude, cette sorte de grossissement qui, dans l'enfance, établit une prédominance acceptée entre deux frères d'âge légèrement distant, en sorte que, à travers la vie, l'élévation du second semble pour le premier une injustice du sort, le désir confus de faire excuser sa fortune comme s'il l'avait prise à l'aîné de sa race, au chef de la famille, tout à la fois agit sur l'esprit de Napoléon et, alors même qu'il est le plus convaincu que Joseph ne peut pas, ne doit pas être son héritier, l'amène à le reconnaître pour tel. Il prétend se retrancher derrière des déclarations qu'il fait en particulier à des intermédiaires qu'il charge de les reporter à son frère, mais, face à face avec lui, il n'aborde jamais nettement la question; il ne nie point qu'il lui ait conféré l'hérédité; il n'affirme point qu'il veut la lui reprendre; il s'ingénie seulement à chercher des moyens de le déterminer à y renoncer; il s'efforce de trouver quelque compensation qui le tente et à laquelle il succombe.

Après quatre années de lutte, la question est encore pendante. Malgré le Sénatus-consulte et le Plébiscite qui ont semblé lui donner gain de cause, Joseph ne tient encore qu'une apparence : il n'est appelé à l'hérédité que dans une éventualité que Napoléon semble décidé à ne pas se laisser produire. Sans doute, il a obtenu que l'adopté devra être pris dans la famille et ne pourra avoir moins de dix-huit ans ; pendant quinze ans encore, il jouira donc des droits d'héritier présomptif et, en quinze ans, que de choses on peut voir et combien de destinées peuvent s'accomplir. Justement pour cela, Napoléon est plus pressé, plus désireux d'en finir, de liquider cette affaire, de régler sa succession à sa guise ; mais, obsédé par cette sorte d'enfantillage familial, il ne se tiendra quitte vis-à-vis de son frère que lorsque celui-ci, placé ailleurs, se sera déclaré satisfait, qu'il aura signé une authentique et solennelle cession de ses droits.

Aussi, dès la veille du Sacre, l'Empereur prépare une attaque qu'il poussera énergiquement après les fêtes du Couronnement.

*
* *

Aussitôt qu'il s'est agi de la reconnaissance du nouvel Empire par les États européens en paix avec la France, une question préalable a été posée : Que deviendra l'Italie ? Dans quelles conditions Napoléon y conservera-t-il son pouvoir ? Sous quel titre et de quelle façon l'exercera-t-il ? Le titre d'empereur des Français est certainement incompatible avec celui de président de la République italienne ; un titre nouveau s'impose, mais n'est-ce qu'un titre ?

Si la Constitution de Lyon pouvait subsister dans ses grandes lignes en Italie, comme, en France, subsistait, malgré l'Empire, la Constitution du 16 thermidor an X, la formule nouvelle devait, en Italie, correspondre à une modification profonde du personnel. L'effort nécessaire pour gouverner dépassait évidemment les forces de Melzi. Il lui eût fallu plus que du génie pour faire vivre côte à côte, en une harmonie apparente, les Italiens désireux d'unité, d'indépendance et de

pouvoir, et les Français enivrés par la victoire et regardant toujours l'Italie comme une proie. Nul Italien, fût-il d'entière bonne foi, ne pouvait y réussir, car le dernier des commis français employés en Italie se tenait pour le supérieur du Vice-président et c'était bien pis de la part des officiers. Le Premier Consul était parvenu, il est vrai, à *italianiser* l'administration départementale et financière, mais restaient les soldats et, pour protéger le nouvel État contre les ennemis extérieurs et contre les factions intimes, Napoléon jugeait nécessaire d'y faire stationner plusieurs corps d'armée dont l'entretien, à la charge du pays, déchargeait d'autant le budget français. Mettre ces soldats sous les ordres d'un Italien, il n'y avait pas à y songer ; laisser, en présence du chef civil italien du pouvoir exécutif, un général en chef français, c'était renouveler toutes les querelles, provoquer des difficultés que la guerre pouvait rendre singulièrement graves. Une seule solution : placer au gouvernement un Français qui parlât en maître, qui se prévalût de l'autorité de l'Empereur, qui, procédant de lui, fût son représentant et son *alter ego* et qui, en cas qu'il ne commandât pas personnellement les troupes françaises, ne laissât point méconnaître son nom comme celui de Melzi l'avait été par Murat.

Au point de vue français comme au point de vue italien, c'était là une nécessité de la situation. Si la République italienne devait acquérir plus d'indépendance, ce ne pouvait être qu'avec un gouvernant français d'origine, car il était inadmissible que la France lâchât si tôt la bride à un État qu'elle avait constitué et qu'elle voulait continuer à entraîner dans son orbite : bien plus encore, si la République italienne voulait acquérir plus de forces, s'étendre en territoire, s'accroître en populations, marcher à la réalisation de ce rêve d'unité qui, depuis Dante, hantait dans la Péninsule toutes les âmes généreuses et hautes. Des remaniements s'imposeraient tôt ou tard : sans parler du Piémont, dont le sort paraissait fixé, quelles seraient les destinées de la République ligurienne ? En Toscane était-il possible de laisser le gouvernement aux mains de la Reine régente ? Parme et Plaisance n'étaient-ils pas sans maîtres ? Ignorait-on en France ce que valait l'amitié de la cour de Naples ? Dans les États pontifi-

caux ne voyait-on pas des changements se préparer, et pouvait-on douter que l'Empereur ne rêvât le pape établi à Paris, apportant à la puissance temporelle le concours et l'appui de la puissance spirituelle et se contentant d'être le pontife suprême du nouvel Empire? Soit donc que la République italienne profitât immédiatement de cette transformation pour réunir sous le même gouvernement les frères dispersés de la grande famille, soit que le principe prévalût d'une sorte de fédération qui groupât, sans les absorber, et assimilât, sans les confondre, des éléments autonomes auxquels une longue période historique semblait avoir conféré un droit à une existence propre, la responsabilité de la direction incomberait toujours, comme l'hégémonie, au gouvernement établi à Milan — que son action fût positive sur des sujets ou persuasive sur des alliés. Il fallait donc que ce gouvernement fût français, qu'il émanât de l'Empereur, qu'il obéît à sa direction et n'essayât point de se soustraire à son influence.

Tel est le premier terme du problème — car les desseins de Napoléon sur l'Italie ne se dévoileront que peu à peu : — faire accepter par l'Europe un régime français pour la Lombardie à laquelle on a donné le nom d'Italie.

Que cette Lombardie fasse partie du régime napoléonien, l'Autriche, la plus intéressée des puissances européennes, n'y contredit pas formellement. Elle est patiente et elle sait ce que durent en France, avec les hommes d'État français, les systèmes d'alliances politiques. Or, un système d'alliance, si resserré qu'on l'imagine par des liens de famille, est mort-né s'il n'a pas pour base les intérêts propres et permanents des nations associées. Combien de temps a-t-il fallu à l'Autriche pour avoir raison du système de Louis XIV? Combien — plus récemment — pour mettre à néant le Pacte de famille? Malgré le sentiment, malgré les unions princières, malgré les effusions momentanées, les nations retournent toujours aux alliances logiques, celles que leur situation, leur commerce, leurs jalousies, leur naturel développement leur imposent.

L'Autriche sait cela : elle consent donc à ce que l'Italie lombarde se trouve reliée à l'Empereur et même à l'Empire par l'origine de son gouvernement et par le sang de son gouvernant ; mais elle entend que la nation italienne acquierre

une vie propre, qu'elle ne soit pas directement soumise à Napoléon, qu'elle ne reste pas une annexe de l'Empire.

C'est là aussi le but des hommes éclairés de la Péninsule. Ils ne cachent point qu'ils désirent « que la Lombardie soit entièrement séparée de la France, gouvernée par un prince indépendant, garantie contre son souverain par une constitution mixte et, contre la France, par un traité qui fixe d'une manière extrêmement libérale la subvention temporaire et très modérée que le pays aura à payer à la France pendant la guerre actuelle ». Ils vont plus loin : ils sentent que « les circonstances doivent donner un prince français à la Lombardie et déjà même ils désignent ce prince ».

Ainsi l'Empereur trouve un champ tout préparé : il ne peut songer à renouveler si tôt la guerre sur le continent, alors surtout que toutes ses forces sont tendues pour la descente en Angleterre. Il estime, au contraire des hommes d'État autrichiens, que les seuls liens solides sont formés par les liens de famille ; tout de suite il fait une concession : si, après son avènement à l'Empire, il a eu quelque idée de se faire décerner le titre de roi des Lombards, il y renonce sans discussion et il s'arrête à un projet qui donne à la fois satisfaction à l'Autriche, à l'Italie et à lui-même ; c'est de transférer cette couronne à Joseph. Ainsi tout se trouvera réglé et lui-même reprendra en France son entière liberté d'action.

A la vérité, c'est ici le renouvellement de la tentative qui a échoué lors des Comices de Lyon ; mais, cette fois, la dignité royale n'est-elle pas pour faire pencher la balance ? L'Italie, après deux années pleines d'un gouvernement ferme et intelligent, n'a-t-elle pas entièrement changé d'aspect ? Afin de déterminer son frère, l'Empereur paraît disposé à exiger du Roi d'Italie bien moins qu'il ne demandait au Président de la République italienne. Enfin, si Rœderer a fidèlement rapporté à Joseph les déclarations très nettes de l'Empereur qu'il ne le prendra jamais pour son héritier, un tel établissement n'est-il pas préférable à la fallacieuse éventualité d'une succession que Napoléon s'est réservé le droit de retirer, que l'âge respectif des deux frères rend improbable, qui, en l'espèce, ne peut être dévolue à Joseph que si Napoléon meurt

intestat, et qui, règlement de famille à part, peut encore sembler singulièrement incertaine?

Dès le mois de fructidor an XII (septembre 1804), sans encore en parler à Joseph, Napoléon a fait faire des ouvertures au gouvernement autrichien. « Il a annoncé son intention de séparer entièrement cette partie de l'Italie de la couronne de France et d'en faire un royaume destiné à son frère, à condition que celui-ci, en l'acceptant, renonçât au droit de succéder au trône impérial. » La proposition a été bien accueillie à Vienne et il ne reste qu'à l'exécuter.

L'Empereur attend que les fêtes du Couronnement soient terminées et, tout de suite après, il entreprend Joseph. « Il me proposa, a écrit celui-ci, de placer la couronne d'Italie sur ma tête à la condition de payer à la France un subside de trente millions qui eussent été consacrés à l'entretien de trente mille hommes. M. Melzi vint m'en parler à Morfontaine. A mon retour à Paris, c'était un dimanche, aux Tuileries, l'Archichancelier m'en parla comme d'une chose convenue qui lui avait donné quelque peine, mais enfin qu'il était parvenu à déterrer l'original de la renonciation de Philippe V, et qu'il l'apportait à l'Empereur. Celui-ci, sortant à ce moment de son cabinet, me parla du projet de la Lombardie. Éclairé par l'indiscrétion de Cambacérès, je me montrai récalcitrant, appuyé sur ce que je croyais de mon devoir en restant attaché à la France, d'autant plus que le vote populaire ne s'étant porté que sur moi et sur mon frère Louis, dont la santé était assez chancelante, je ne pensai pas qu'il fût convenable d'éluder le vœu populaire, car enfin, sans héritiers, il n'y a pas d'hérédité. »

Telle est la version de Joseph qu'on a acceptée jusqu'ici sans contrôle : soit défaut de mémoire, soit volonté de présenter les faits sous un certain angle, elle est étrangement inexacte, mais, par ses affirmations comme par ses omissions, elle est singulièrement précieuse, et par son caractère apparent de sincérité et de bonne foi, par la médiocre importance que Joseph attache « à ce léger dissentiment », elle serait de nature à impressionner si tout n'était controuvé dans ce récit, aussi bien la thèse qu'il est destiné à appuyer que les démarches qui s'y trouvent relatées.

Par qui, au début, a été engagée la négociation, par l'Empereur lui-même, par Melzi, ou par quelqu'un des intermédiaires dont Napoléon aimait à se servir près de son frère? on ne sait. En tout cas, dans les premiers jours de nivôse (fin décembre 1804), lorsque Melzi fit le voyage de Morfontaine pour « offrir ses services à Son Altesse Impériale en tout ce qui pourrait lui convenir », Joseph avait formellement accepté la combinaison, et tout le monde paraissait d'accord. Le 11 nivôse (1er janvier 1805), l'Empereur écrit à l'empereur d'Allemagne : « De concert avec le gouvernement de la République italienne, *j'ai cédé* tous mes droits sur le pays que j'avais depuis la Consulte de Lyon à mon frère Joseph que *j'ai proclamé* roi héréditaire de cette contrée avec la clause de renonciation à la couronne de France, comme cela fut fait au commencement du siècle dernier pour Philippe V, de manière que les deux couronnes ne puissent être réunies sur la même tête. »

Cet accord n'est point momentané, il n'est point immédiatement rompu par Joseph, car, le 24 nivôse (14 janvier), Napoléon dicte un projet de lettre à l'empereur de Russie, où, énumérant les mesures qu'il a prises « pour consolider la tranquillité de l'Europe », il place celle-ci en première ligne : « Sous le titre de président, dit-il, je suis vraiment roi d'Italie; les peuples de ces contrées me pressent d'en accepter le titre; je fais le sacrifice de ma grandeur et je renonce à mes droits en faveur d'un prince de ma Maison; mais si cette modération a l'approbation de Votre Majesté, je serai content, quelque diminution de pouvoir et de puissance que la France en éprouve. »

Donc le fait est acquis ; et voici la pièce qui après discussion, semble avoir été arrêtée d'un commun accord[1] :

PRAGMATIQUE

S. M. l'Empereur des Français, ayant à cœur de donner une nouvelle marque de son affection aux peuples qu'elle a jusqu'à présent gouvernés sous le nom de président de la République Italienne, et

1. Dans l'original que j'ai sous les yeux les noms sont restés en blanc.

voulant prévenir par des dispositions définitives toute cause d'inquiétude et de méfiance entre l'Italie et les États voisins, après avoir, dans cette double vue, agréé le vœu qui lui a été apporté par la Consulta le ....., a délégué pour discuter et statuer en son nom MM. ..... lesquels, après avoir délibéré avec MM. ....., délégués de S. A. I. le prince ....., à ce autorisé par S. M. l'Empereur, et avec MM. ....., membres du gouvernement de la République Italienne, ont arrêté ce qui suit :

TITRE PREMIER

INSTITUTION SALIQUE

Article premier. — Les pays qui ont jusqu'à ce jour formé la République Italienne et auxquels S. M. l'Empereur des Français, par une disposition signalée de sa munificence, daigne incorporer les duchés de Parme, de Guastalla et de Plaisance, sont constitués en monarchie portant le nom de Royaume de Lombardie.

Article 2. — La succession au trône de Lombardie est nécessairement héréditaire en ligne directe et masculine.

Article 3. — S. M. l'Empereur ayant déclaré qu'elle n'acceptait la couronne de Lombardie que pour la substituer à un prince de sa Maison, il est établi en loi fondamentale que les couronnes de France et de Lombardie ne peuvent jamais être réunies sur la même tête ni sur la même branche de la famille impériale.

Article 4. — Pour concilier à l'égard de la succession collatérale des deux couronnes la règle établie par les deux articles précédents et celles prescrites par les articles 4, 5, 6, 7, titre II, du Sénatus-consulte organique français du 28 floréal an XII, il est convenu que, à défaut du cas de successibilité prévu par l'article 4 dudit Sénatus-consulte, la couronne de Lombardie pouvant vaquer par l'accession de la famille royale au trône de France, la branche impériale qui la suit dans l'ordre de successibilité lui sera immédiatement substituée pour régner en Lombardie.

Tels sont les termes présentés à Joseph et que, sans nul doute, il a acceptés; mais il reste à régler, par un Pacte de famille, les droits résultant de l'article 4, car l'Empereur, s'il s'y tenait, ne gagnerait rien quant à la disponibilité de sa succession. On affirme une fois de plus son droit d'adopter « les enfants ou petits-enfants de ses frères, pourvu qu'ils aient

l'âge de dix-huit ans accomplis » (article 4 du Sénatus-consulte du 28 floréal), mais cela est-il assez pour un tel don ?

Il y a une longue conférence à ce sujet entre Joseph et Talleyrand, car Napoléon n'en veut plus en entendre parler, il en est excédé : « Ma mort ! Toujours ma mort ! s'est-il écrié, c'est une triste idée à me mettre toujours sous les yeux !... Ma mort !... ma mort !... toujours ma mort !... Eh ! après moi, périsse l'univers, si je dois toujours avoir ma mort devant les yeux ! »

Talleyrand, pressé par Napoléon de finir, rédige une sorte d'ultimatum dont, par les amis de Joseph, l'on a deux rédactions, mais différant seulement sur des points de détail. Les articles litigieux sont ceux-ci :

Article 7. — En acceptant la couronne de Lombardie, le prince Joseph renonce, pour lui et ses descendants, à la couronne de France.

Article 8. — Cependant, les droits qui résultent pour l'Empereur du Sénatus-consulte du 28 floréal an XII ne pouvant souffrir d'atteinte, il est statué que, si l'Empereur vient à mourir sans fils de sa ligne, sans fils adoptif, sans avoir désigné le prince Louis pour lui succéder, ou le prince Louis n'ayant que des fils en minorité, il sera constant que la volonté de l'Empereur a été d'avoir le prince Joseph pour successeur au trône impérial et le prince y montera.

Article 9. — Le prince Joseph montant au trône impérial, le prince Louis et sa descendance sont appelés au trône de Lombardie.

Dans l'article 8, se trouve évidemment une nouveauté qui porte atteinte à ce que Joseph considère comme ses droits : déjà, par la faculté d'adoption dévolue à l'Empereur, il s'en est vu enlever une partie, mais l'adoption n'a été admise qu'avec la restriction que l'adopté sera majeur de dix-huit ans. A présent, la faculté de *désignation*, même sans adoption, infirme les droits de priorité que Joseph dit tenir du Sénatus-consulte et du vote populaire. Or, s'il consent à accepter une couronne en Italie, c'est à condition de ne rien perdre en France.

Dans la matinée du 26 nivôse (16 janvier), Talleyrand communique à Joseph le texte des articles, lesquels forment

l'extrême concession que Napoléon peut faire. Dans la soirée, il revient chercher une réponse qui est évasive. Joseph désire consulter ses amis : Rœderer, Miot, Girardin. Il les a convoqués et on délibère. Rœderer, pour ménager une entente, surtout pour profiter de l'occasion, essaie toutes sortes de rédactions qui, uniformément, abrogent la faculté de désignation réclamée par Napoléon, et insidieusement glissent des droits nouveaux pour Joseph. De ces rédactions, le texte importe moins que l'esprit; on y suit la montée de la discussion et le progrès des ambitions; mais Rœderer a beau tourner et retourner les articles 7 et 8 qui constituent l'ultimatum de l'Empereur, les modifications de forme qu'il y introduit ne peuvent atteindre le fond qui reste immuable. Il faut pourtant prendre un parti : « Acceptez, disent à Joseph ses familiers. Dans l'ordre naturel des choses, l'Empereur doit vous survivre. Vous n'avez pas d'enfants mâles et votre frère n'en ayant pas non plus et ne pouvant en avoir de l'Impératrice, vous pouvez être certain que, tôt ou tard, il s'en séparera pour se donner un héritier direct, ou du moins usera de la faculté que lui concède le Sénatus-consulte pour adopter le fils du prince Louis. Vos droits au trône de France et l'espoir d'y monter un jour sont donc plus imaginaires que réels, et une éventualité — celle de la mort prématurée de l'Empereur — qui seule leur donnerait quelque consistance est trop peu probable pour contre-balancer les avantages qui vous sont offerts en ce moment. Vous iriez, en les acceptant, régner sur un très beau pays dont vous parlez la langue et où il vous serait facile de faire beaucoup de bien. Votre sort serait ainsi fixé et un avenir brillant et solide s'ouvrirait devant vous. »

Joseph délibère plus de dix jours. Pour mieux laisser son frère dans la conviction qu'il est décidé à accepter, il accorde à Melzi plusieurs conférences où sont abordées des questions de détail de gouvernement; puis, lorsqu'il croit Napoléon engagé avec l'Europe au point qu'il ne puisse se dédire, il déclare qu'il n'ira point en Italie, à moins qu'on ne cesse d'exiger de lui la renonciation aux droits « que les autorités et près de quatre millions de Français lui ont donnés ».

Cette réponse est portée le 9 pluviôse (27 janvier) à l'Em-

pereur qui s'en montre extrêmement irrité. Depuis un mois, Joseph le tient en suspens. Une gratification de deux cent mille francs qu'il lui a donnée le 10 nivôse (31 décembre 1804) a marqué la conclusion de l'accord, affirmé dès le lendemain par la lettre à l'empereur d'Allemagne; nul doute que, en esquivant une réponse positive, en le laissant dans la confiance de son acceptation, Joseph n'ait, de dessein prémédité, allongé la courroie, afin de ne rien céder et d'obtenir même une reconnaissance plus formelle de ses prétentions.

***

L'Empereur était joué une fois de plus; il prétendait pourtant, sans céder à Joseph, tenir les promesses qu'il avait faites à l'Europe; dès qu'il tint cette réponse, il se retourna vers Louis. Ici les combinaisons eussent été plus compliquées. C'eût été le fils aîné de Louis qui eût reçu la couronne de Lombardie; Louis aurait eu le gouvernement durant la minorité et, ce temps de minorité, le petit prince l'eût passé à Paris sous les yeux de son oncle, de son grand-père et de sa mère. C'était le moyen de régler, en même temps que la question politique, une situation familiale dont il devenait impossible de dissimuler les difficultés. Mais l'Empereur, après examen, craignit que la régence de Louis ne lui causât d'autres embarras, et, après mûre délibération, il s'arrêta à un projet de constitution étudié jusqu'aux moindres détails par la Consulte italienne après discussions contradictoires avec Talleyrand. Cette constitution débutait ainsi :

TITRE PREMIER

DE LA COURONNE

Article premier. — L'empereur Napoléon est roi d'Italie.

Article 2. — L'empereur Napoléon adopte le prince Napoléon, fils du prince Louis Bonaparte, son frère, et cède à ce prince tous ses droits au royaume d'Italie.

Article 3. — Le prince Napoléon régnera en Italie sous le titre de Napoléon II.

Article 4. — L'empereur Napoléon se réserve la régence du royaume d'Italie jusqu'au temps où le roi d'Italie sera majeur. Il se réserve également la tutelle et la garde de ce prince.

Article 5. — Il sera statué dans un titre spécial sur tout ce qui est relatif à la régence du royaume d'Italie ainsi qu'à la garde et à la tutelle des rois mineurs.

Article 6. — En vertu de l'adoption du prince Napoléon, et de la substitution que l'empereur Napoléon lui fait de tous ses droits à la couronne d'Italie, cette couronne devient héréditaire dans la descendance directe, naturelle et légitime du roi Napoléon II en suivant l'ordre de primogéniture et à l'exclusion des femmes et de leur descendance.

Les articles suivants règlent d'abord le cas où le roi Napoléon II sera appelé au trône de France et désignent, pour régner en Italie, le prince de la famille impériale qui suivra immédiatement le roi Napoléon II dans l'ordre de la succession au trône impérial; ils prévoient l'extinction de la descendance de Napoléon II et nomment, pour régner en Italie, le prince de la descendance naturelle ou adoptive de l'empereur Napoléon qui suivra immédiatement le prince impérial; à défaut de descendance de l'Empereur, la descendance de Louis, puis celle de Joseph.

Mais Louis se refuse à toute proposition. « Tant que j'existerai, dit-il à l'Empereur, je ne consentirai ni à l'adoption de mon fils avant qu'il ait atteint l'âge fixé par le Sénatus-consulte, ni à aucune disposition qui, en le plaçant à mon préjudice sur le trône de Lombardie, donnerait, par une faveur aussi marquée, une nouvelle vie aux bruits répandus dans le temps au sujet de cet enfant. Je consens, si vous le voulez, à aller en Italie, mais à la condition que j'y emmène ma femme et mes enfants. »

L'Empereur, exaspéré du ton que prend Louis, le jette à la porte de son cabinet, et déterminé, semble-t-il, à passer outre sur certains points aux menaces que lui a faites son frère, il s'occupe d'une nouvelle rédaction du statut organique dont, dès le 10 pluviôse (30 janvier), il envoie le projet à Cambacérès.

*
* *

Cet échec qu'il a subi, cette mauvaise volonté que ses frères lui ont derechef témoignée ont pour effet immédiat de le rejeter vers les Beauharnais. Eugène vient de quitter Paris dans une sorte de demi-disgrâce occasionnée, dit-on, par une rivalité d'amour entre son beau-père et lui. Il est en route pour Milan, à la tête des détachements de cavalerie de la Garde qui doivent assister au couronnement. Est-ce bien le fait d'un colonel-général des chasseurs, grand-officier de l'Empire, de s'en aller ainsi, par étapes, à travers la France, avec moins d'un millier d'hommes — 328 chasseurs à cheval, 321 grenadiers, 161 gendarmes, 91 mamelucks, 55 artilleurs? N'y-a-il pas de quoi justifier les bruits de défaveur?

Or, tandis qu'Eugène, tout occupé de son monde, de deux grenadiers qui se sont battus au fourrage, des mamelucks qui blessent leurs chevaux et qui, « quand il pleut, font réellement pitié », marche sur Roanne en bon chef de détachement « souffrant seulement quelquefois de son incertitude sur le sort de son excellente mère », le 12 pluviôse (1er février), l'Empereur annonce au Sénat qu'il a pourvu à la vacance de la dignité d'archichancelier d'État en y nommant Eugène. « De tous les actes de notre pouvoir, dit-il, il n'en est aucun qui soit plus doux à notre cœur. Élevé par nos soins et sous nos yeux depuis son enfance [Beauharnais] s'est rendu digne d'imiter, et, avec la grâce de Dieu, de surpasser un jour les exemples et les leçons que nous lui avons données. Quoique jeune encore, nous le considérons, par l'expérience que nous en avons faite dans les plus grandes circonstances, comme un des soutiens de notre trône et un des plus habiles défenseurs de la patrie.

» Au milieu des sollicitudes et des amertumes inséparables du haut rang où nous sommes placé, notre cœur a eu besoin de trouver des affections douces dans la tendresse et la consolante amitié de cet enfant de notre adoption, consolation nécessaire sans doute à tous les hommes, mais plus éminemment à nous, dont tous les instants sont dévoués aux affaires des peuples.

» Notre bénédiction paternelle accompagnera ce jeune prince dans toute sa carrière, et, secondé par la Providence, il sera un jour digne de l'approbation de la postérité. »

La magnificence de l'éloge dépasse sans doute les mérites d'Eugène ; mais l'espèce de parallèle que, mentalement, l'Empereur a établi en justifie l'exagération ; c'est à ses frères qu'il s'adresse ; c'est une revanche qu'il prend contre eux ; c'est un rival qu'il leur suscite : il a prononcé, dans un document solennel, le mot d'*adoption*, il a affirmé sa *paternité ;* il place Eugène, Altesse Sérénissime et grand dignitaire, sur le même rang que le grand électeur, le connétable, l'archichancelier, l'architrésorier, ne lui laissant plus qu'un degré à gravir pour être égalé aux héritiers désignés de son trône.

Ce dernier échelon, Napoléon va-t-il le faire franchir à Eugène ? L'esprit de famille sera-t-il ici vaincu par la politique ? On peut presque le penser.

Dans la préparation des mesures propres à assurer le sort de l'Italie, l'Empereur se trouve comprendre une série d'actes dont la portée eût été immense, si, après les avoir longuement étudiés, en avoir arrêté la forme et jusqu'aux détails de protocole, il n'avait brusquement sursis. La suite des mesures projetées se développait dans l'ordre suivant :

1° Sénatus-consulte d'adoption du prince Eugène ;

2° Séance de conseil privé pour y faire l'exposition du premier plan de Sa Majesté sur la République italienne à l'égard du prince Joseph ;

3° Sénatus-consulte de transmission de la couronne ducale de Parme au prince Eugène ;

4° Sénatus-consulte de concession, avec réserves, de la principauté de Piombino à la princesse Élisa et à sa descendance ;

5° Couronnement de S. M. l'Empereur à Milan sous le titre de roi d'Italie avec la clause de réversion au prince qu'elle choisira ; et choix et la réversion renvoyés à l'époque de la paix ;

6° Couronnement du prince Eugène à Parme sous le titre de prince régnant de Parme, Plaisance et Guastalla.

Ce projet est du 22 pluviôse (11 février)[1]. On ne saurait dire exactement quels droits l'adoption eût conférés en ces conditions à Eugène. « L'adoption du Prince, est-il dit dans une note spéciale, ne suivra ni le Sénatus-consulte du 28 floréal an XII, ni le titre 8 de la loi du 2 germinal an XI, mais la même autorité et les mêmes motifs de haute politique qui ont suggéré la loi fondamentale de l'an XII peuvent autoriser un second Sénatus-consulte destiné à donner un nouveau développement au système d'hérédité. » On peut en inférer que, par l'adoption, Eugène n'eût été ni rendu successible à l'Empire, ni rendu successible aux biens personnels de l'adoptant (art. 350 du code Napoléon. Titre 8 de la loi du 2 germinal an XI) ; mais, quant à l'effet vis-à-vis de l'Italie, il était assez indiqué par l'établissement souverain qui lui était fourni et par la solennité dont on comptait entourer son couronnement. L'avenir est réservé. Est-ce à un fils de Louis, est-ce à Eugène lui-même que l'Italie est destinée ? Eugène la doit-il gouverner en attendant que la paix avec l'Angleterre permette d'y installer son neveu ? Est-il promis aux fonctions de régent ? Nulle pièce qu'on retrouve, bien que tout eût été prévu, car tout est prêt, tout va s'accomplir, tout est réglé par l'Empereur même, jusqu'au moindre détail de cérémonial : et l'ordre du jour de la séance du Sénat, et le discours que l'Empereur prononcera, et les cérémonies dont il sera entouré à Milan, le costume qu'il aura, les armoiries qu'on peindra sur les voitures ! « On portera à Milan tous les honneurs de Charlemagne et tous les honneurs français de l'Empereur. L'ancienne couronne des rois de Lombardie doit être à Milan : l'Empereur la mettra par-dessus la couronne impériale. Il faut aussi une main de justice et un sceptre. Quant à l'épée, porter le sabre de l'Empereur à la première campagne d'Italie. Il sera déposé à Milan. Il faut faire écrire sur la lame et sur le fourreau : *Batailles de Lodi, Castiglione,*

1. S'il n'est point daté, il y est fait allusion à une note relative au cérémonial à observer pour l'investiture d'Eugène, et cette note porte la date du 22 pluviôse. Cette note n'étant point jugée suffisante, le ministre des Relations extérieures écrit, le 25 (14) à Moreau de Saint-Mery, conseiller d'État, chargé de l'administration de Parme et Plaisance, lequel fournit, le 10 ventôse (1er mars), un travail du conseiller Francesco Ferrari, gouverneur de la Cité et État de Plaisance sur les précédents et en particulier sur l'avènement de l'Infant don Carlos.

Rivoli, *Arcole*, etc. On pourrait aussi porter comme ornement le drapeau de la première armée d'Italie, qui est aux Invalides, et sur lequel se trouvent les batailles du général Bonaparte. Il fut porté au Directoire par le général Joubert. Il faut le porter à Milan. »

Par ce simple fragment de dictée, on voit la minutie et jusqu'où elle est poussée.

Brusquement, tout change : lorsque, le 27 ventôse (18 mars), Napoléon se rend au Sénat pour y tenir la séance solennelle où il fixera les destinées de l'Italie, il n'est plus question ni de l'adoption d'Eugène, ni de l'investiture à son profit de Parme et de Plaisance. Il subsiste seulement la donation de Piombino à la princesse Elisa, et, dans le Statut constitutionnel du royaume, cet article 3 : « Au moment où les armées étrangères auront évacué l'État de Naples, les îles Ioniennes et l'île de Malte, l'empereur Napoléon transmettra la couronne héréditaire à un de ses enfants légitimes mâles, soit naturel, soit adoptif. »

L'Empereur sent bien que c'est là, vis-à-vis de l'Autriche, un manque de parole et il comprend qu'il doit s'en excuser : « Le statut de la consulte d'État et des députations de la République italienne que j'ai proclamé, écrit-il à l'empereur François, n'est pas en tout conforme à ce que j'avais espéré, puisque j'avais le désir bien naturel de me décharger d'un fardeau aussi pesant pour moi... J'ai voulu aujourd'hui réitérer moi-même à Votre Majesté, que mon désir étant d'éviter de nouveaux sujets de guerre, je suis prêt à proclamer la séparation des couronnes de France et d'Italie, aussitôt qu'il sera possible d'espérer l'évacuation des îles de Corfou et de Malte et que, dans aucun cas, je n'ai le projet ni l'intention de réunir à la couronne de France celle d'Italie. »

Mais quoi qu'il écrive ici, quelque motif qu'il invoque, quelque prétexte qu'il donne, ce n'est point là la raison de sa conduite. La situation politique n'a point été modifiée. Lorsqu'il offrait la royauté de Lombardie à Joseph, lorsqu'il offrait la régence à Louis, lorsqu'il désignait Napoléon II pour roi d'Italie, les Anglais occupaient Corfou et Malte, les positions prises étaient pareilles, les éventualités semblables,

et ce n'est pas le message du roi d'Angleterre au Parlement qui les a modifiées. En ce qui touche Eugène, la suppression des avantages qui lui étaient virtuellement accordés est plus inexplicable encore, car si l'on peut admettre qu'une intervention de Louis ait enlevé à Napoléon la possibilité de disposer de son neveu, en quoi Eugène, éloigné de deux cents lieues, a-t-il pu démériter? Un incident nouveau s'est évidemment produit, et ce n'est pas dans le domaine politique, mais dans le domaine familial : ce qu'il retire à Eugène, l'Empereur compte le donner à Lucien.

*
* *

Le 10 ventôse (1er mars), Lucien a adressé à l'Empereur une lettre qui a dû parvenir du 16 au 17 ventôse (6 ou 7 mars). Lucien est à Milan, où il s'est rendu de Rome, vers le milieu de brumaire (novembre 1804), sous prétexte de la peste de Livourne, en réalité pour se rapprocher de France et se tenir prêt si Napoléon l'appelait à participer aux fêtes du Couronnement. Il n'a pas été appelé et est resté pour les couches de sa femme. Le 10 frimaire (1er décembre), la veille du sacre, madame Lucien a mis au monde, à Milan, une fille qui, par sa grand'mère paternelle, a été appelée Lætitia. Puis, Lucien a encore prolongé ; mais, voici qu'on annonce la prochaine arrivée de l'Empereur à Milan : sur les indications qu'il n'a point manqué de recevoir de sa mère et de ses frères et sœurs, il saisit ce prétexte et il écrit à Napoléon : « Je m'empresse de rendre compte à Votre Majesté de mon départ pour Pesaro, où je porterai les mêmes sentiments d'un dévouement inaltérable et à l'épreuve des contrariétés qui me poursuivent. Toute marque de votre bienveillance, Sire, me serait bien précieuse, car si les événements m'ont exclu de la famille politique des princes français, je ne crois pas avoir mérité et je vous prie de m'épargner les apparences de votre haine. »

L'avance est formelle; il est impossible que la démarche de Lucien n'ait point été concertée ; et Napoléon doit penser que, les conditions qu'il a posées pour se réconcilier avec son

frère et l'admettre dans la Famille impériale étant incommutables, ces conditions ayant été officiellement et formellement signifiées, Lucien se résigne à les accepter. Il ne reste plus qu'à trouver les moyens de ménager son amour-propre et de régler sa situation.

Comme l'Empereur n'a rien manifesté encore de ses projets sur l'Italie, ses desseins s'en trouvent profondément modifiés : il ne proclame plus Napoléon II, il ne prononce plus le nom d'Eugène, il garde Parme et Plaisance; car, avec la confiance qu'il met dans les talents de son frère, ce n'est pas trop pour lui du gouvernement de l'Italie, et les duchés peuvent être, pour madame Lucien, un établissement agréable. Dès ce moment, il ne dissimule point à sa mère que, si Lucien achève sa soumission, le sort le plus brillant lui est réservé ; au reste, il réglera tout sur place, car il part pour Milan.

« Tu as été informé du succès de ta lettre à l'Empereur, écrit Madame à Lucien le 17 germinal (7 avril.) La veille de son départ, nous nous sommes entretenus sur ton compte et j'ai été extrêmement contente de toutes les bonnes dispositions qu'il m'a manifestées à ton égard. Cet espoir d'un prochain rapprochement entre mes enfants verse le baume de la consolation dans mon âme; tu sais que je n'aurai pas de paix tant que je ne serai pas parvenue à l'obtenir; mais pour cela, j'ai besoin de votre concours. Tu m'as toujours donné de grandes preuves de déférence, c'est le cas de me donner la plus grande de toutes. Campi doit t'écrire ce qu'il convient de faire; suis ce qu'il te dit, c'est ta mère qui t'en prie. Ce n'est pas tout d'avoir commencé, il faut finir l'ouvrage. Profite du moment favorable; ne laisse pas échapper cette belle occasion de te réunir avec ton frère, de faire mon bonheur, celui de ta famille et le tien. Si tu le négligeais, j'aurais tout à craindre que ce ne fût la dernière qui se présente et je serais condamnée à traîner mes jours dans la tristesse. Mais je me flatte du contraire et, dans l'espoir consolant de recevoir bientôt la nouvelle que tu as embrassé l'Empereur, je t'embrasse de cœur ainsi que toute ta famille. »

Le même jour, Joseph rend compte à Lucien de l'entretien qu'il a eu à son sujet avec l'Empereur : L'Empereur a été satisfait de sa lettre; il a témoigné qu'il le verrait avec

plaisir à Milan. Il a demandé des explications, a approuvé que Lucien ait établi sa femme dans une de ses terres; puis, il a ainsi posé ses conditions : « Quant à sa femme, je ne la verrai pas, mais, si je suis content de Lucien, je ferai tout ce qui sera conciliable avec la ferme résolution où je suis de ne jamais reconnaître une belle-sœur dans sa femme. Au reste, Lucien a de l'esprit : qu'il s'en serve pour tirer le meilleur parti possible de la position dans laquelle il s'est mis. Ce point excepté, je veux faire pour lui tout ce qu'il demandera. »

Cette lettre doit mettre fin au quiproquo : tandis que Napoléon est convaincu que Lucien, par l'avance qu'il a faite, accepte les conditions posées à la réconciliation, Lucien s'est imaginé que cette sorte de soumission, concertée avec la famille, suffira amplement, que Napoléon ne lui en demandera point davantage et que, moyennant des mots qui ne l'engageront point, qui ne rétracteront, ne regretteront, n'atténueront rien, son frère lui restituera — non seulement à lui, mais à son fils — la place qu'il croit lui appartenir dans la dynastie et le rang auquel il se tient appelé dans l'État.

Il est sur le point de partir pour Milan, lorsqu'il reçoit la lettre de Joseph où l'Empereur maintient strictement les termes qui ont occasionné la rupture de l'an XII. Il répond aussitôt et s'adresse directement à l'Empereur : « Je ne dois pas cacher à Votre Majesté que, jusqu'à ce jour, je n'avais pas cessé d'espérer qu'Elle finirait par me rendre ses bonnes grâces, ainsi qu'à ma femme et à mes enfants. Tant de prospérités croissantes et le retour de notre mère à Paris avaient, dans ces derniers temps, redoublé mon espérance. La lettre que je reçois du prince Joseph détruit cette illusion : il m'annonce que Votre Majesté fera pour moi tout ce qui est compatible avec la ferme résolution où Elle est de ne pas reconnaître ma femme. Cette résolution, Sire, m'afflige profondément, parce qu'elle m'exclut pour toujours de la carrière publique où j'espérais que Votre Majesté allait me placer avec honneur. En effet, Sire, une dignité qui mettrait en évidence la défaveur qui pèse sur la plus chère moitié de moi-même m'avilirait à mes propres yeux; un titre que je ne

pourrais pas partager avec la mère de mes enfants serait un don funeste qui empoisonnerait tous mes jours. »

Cette lettre, Lucien la fait peut-être passer par le canal de Talleyrand ; en tout cas, c'est Talleyrand qui répond (Milan, 5 prairial — 25 mai) : « L'Empereur vous laisse la faculté de venir reprendre près de lui la place à laquelle vous avez le droit de prétendre. Mais, dans ce qu'il exige, je crois sa résolution irrévocablement arrêtée. Il veut que, de concert avec madame Jouberthou, vous annuliez le contrat qui vous unit. Il ne vous demande pas le sacrifice de l'attachement que vous avez pour elle ; il vous permet de la faire venir en France, de conserver même vos relations avec elle, en y mettant la décence et la réserve que votre rang vous commandera. Il ne s'oppose pas à ce que vous reconnaissiez comme enfants naturels les deux enfants que vous avez de madame Jouberthou, et il vous sera facile d'assurer leur existence et même leur bonheur, car l'Empereur vous en donnera tous les moyens. Sa disposition est de vous combler. Il n'est point d'honneurs ni de grâce que vous n'obteniez de lui. »

L'ultimatum est posé et Napoléon a eu soin de le faire notifier par un tiers qui, étranger à la famille, n'a pas pour habitude de mêler la sentimentalité aux affaires. Désormais, Lucien n'a qu'à se soumettre ou à renoncer. Il ne se décide point sans avoir essayé, par un échange des plus vifs de correspondances avec Talleyrand et avec Fesch, tous les moyens d'attendrir son frère. Fesch s'emploie de toute son ardeur à le faire réussir en cherchant un terrain de conciliation : il propose, de son chef, à l'Empereur, d'obtenir de Lucien que madame Jouberthou, restant sa femme, ne porte pas son nom[1]. « Si j'étais un simple particulier, lui répond l'Empe-

1. Lucien, même dans ses dernières concessions, ne va pas jusque-là : tout ce ce qu'il accorde dans une suprême lettre qu'il écrit à l'Empereur, le voici : « ... Ainsi donc, Sire, en respectueux résumé avec Votre Majesté, j'établis pour base inébranlable que ma femme peut et doit porter mon nom, quoique non reconnue dynastiquement par Votre Majesté. Puisque mon nom est le mien et le sien, mes enfants ne peuvent pas en porter un autre puisqu'ils sont mes enfants légitimes. Ce nom suffit à ma femme et à mes enfants puisqu'il consacre et constate leur état-civil, et leur assure une existence certaine et définie. Charles,

reur en branlant la tête, un arrangement quelconque de cette espèce pourrait me convenir..., mais il n'en est pas ainsi et la politique a des droits qui sont immuables; le seul avantage de l'hérédité pour les nations consiste à ce que le droit au trône ne soit jamais contesté, car le plus absurde des gouvernements, comme le plus terrible des fléaux, c'est la Rose blanche et la Rose rouge d'Angleterre. J'ai appelé deux seuls de mes frères; j'y appellerai le quatrième par un Sénatus-consulte, aujourd'hui que la raison qui me l'a fait exclure est détruite, et je confirmerai l'exclusion entière et absolue de celui de mes frères qui reste sourd aux sentiments de la destinée de ma famille et au bien de mon peuple. Lucien ne peut vivre en Europe qu'appelé, après Joseph, au trône; il ne peut y vivre qu'en annulant son mariage illégal et qui est frappé de la plus grande des illégalités puisqu'il est contraire au bien du peuple... Pour éviter ce risque, il n'y a qu'un moyen, c'est qu'il n'y ait jamais eu de mariage ou que Lucien vive dans des continents étrangers ou dans un coin de l'Europe, qu'il porte toute sa vie des signes de malédiction qui soient aux yeux de mon peuple des préservatifs qui empêcheront à jamais ceux de sa race qui voudraient agiter et chanceler mon trône, de pouvoir faire de ce fait un moyen qui serve de ralliement aux mécontents. Ma politique sera constamment dirigée à s'opposer à tout ce qui pourrait rattacher la France à une fausse branche, qui aura ma mémoire en horreur parce que ma vie entière sera employée à l'écarter de tout par de simples raisons d'État... Si Lucien ne comprend pas cela, si la malheureuse qui le domine ne le sent pas, si tous ses parents n'ont pas assez d'éloquence et d'énergie pour le lui faire comprendre, que puis-je faire? Méconnaître la voix de cette Providence qui se plaît à m'ins-

Lætitia Bonaparte, Alexandrine Bonaparte, leur mère et ma femme, ne peuvent être autres que ce qu'ils sont, mais votre reconnaissance formelle peut et doit seule leur donner le titre d'Altesse. Aussi ma femme ne le porterait pas et ce ne serait pas un chagrin pour elle, car son estime et sa tendresse pour moi lui font attacher un grand prix au simple titre de madame Bonaparte. Mes enfants n'auraient d'autre titre que celui de leur mère; seulement, les deux filles issues de mon premier mariage, qui ont l'avantage d'être reconnues par Votre Majesté, feraient partie de la Famille impériale. » Pour lui, il remplirait toutes les fonctions qu'on voudrait lui confier, mais il s'abstiendrait, hors des cérémonies officielles, de se montrer à la cour, et sa femme n'y paraîtrait pas.

pirer des plus grandes choses pour faire réussir avec plus d'éclat tout ce que je fais et tout ce que je ferai pour ma patrie et ma Maison... »

Les courriers vont et viennent entre Pesaro et Milan, mais, au milieu de leurs allées et venues, le temps passe et Napoléon est pressé de donner une solution aux questions italiennes. Le 6 prairial (26 mai) le Couronnement a eu lieu ; l'Europe attend l'organisation que va recevoir le nouveau royaume. Pour gagner quelques jours, l'Empereur-Roi a ajourné le Corps législatif au 18 prairial (17 juin); d'ici là, il faut que Lucien se décide : « Vous avez le temps de réfléchir jusqu'à jeudi prochain, lui fait-il écrire par Fesch le 5 prairial (25 mai). Dimanche, 2 juin (13 prairial) jour de la Pentecôte, on prendra un parti. »

Lucien ne se soumet pas; mais, en même temps, il ne prétend renoncer ni à l'hérédité impériale qu'il convoite, ni à l'établissement souverain qu'il entrevoit. Il se débat comme un homme qui se noie, qui se sent entraîné à l'abîme par les êtres chers qu'il voudrait sauver. Il aspire à être, lui aussi, prince, altesse impériale, vice-roi, roi même, à employer ses talents, à satisfaire ses ambitions, mais, même pour cela, il ne consent pas à abandonner la femme qu'il a choisie et le fils qu'il a eu d'elle. Le sentiment qu'il éprouve est, cette fois, sincère et profond et il l'exprime avec une éloquence qui coule de son cœur. Il est père ; il défend le nom et l'honneur de ses enfants ; il crie pour ne les point sacrifier ; il crie, ne pouvant se déchirer de cette femme qu'il aime. Autour de lui, chacun de la famille insiste et supplie, mère, frères, sœurs, car il s'agit de barrer la route aux Beauharnais, de faire rentrer dans la ligne d'hérédité l'homme qu'on se plaît toujours à regarder comme le plus éminent de la race. D'autres intrigues s'agitent près de lui. « Acceptez[1], lui disent plusieurs

1. Introduction inédite rédigée par la princesse de Canino pour les Mémoires de Lucien dont elle projetait la publication. Il est difficile de dire si cette intrigue s'applique exactement à l'année 1805 ou aux années 1807 et 1809 où, comme on le verra, les négociations ont été reprises entre l'Empereur et Lucien ; mais cette extraordinaire déclaration marque dans quel esprit étaient les anciens amis de Lucien et comment il eût été amené à gouverner. La princesse de Canino termine ainsi : « Tels étaient ces discours dont Lucien sentait aussi bien et mieux que ces

illustres généraux français aux yeux desquels l'empereur Napoléon n'est plus aussi précieux pour la France que l'avait été le général Bonaparte, insistez seulement pour garder le Piémont, car, sans le Piémont, c'est comme la France sans la Savoie. Mettez-nous avec cent mille Italiens sur les Alpes; paix avec l'Autriche qui, loin de prétendre à l'Italie, tremble pour ses propres États héréditaires; paix avec le pape qui est votre ami personnel; traité d'alliance offensive et défensive avec les Anglais qui vous recherchent; acceptez ainsi, et la belle Italie est réunie sous votre sceptre glorieux et paternel, et nous le sauverons, celui qui ne fait plus que d'impériales sottises et perdra peut-être avec lui la France qu'il entraîne glorieusement à sa perte. »

Près de l'Empereur, nul effort que la famille ne tente; mais c'est en vain : « Tout ce que vous pourrez me dire, écrit-il, ne peut influer en rien sur ma décision. Lucien préfère une femme déshonorée, qui lui a donné un enfant avant qu'il fût marié avec elle, qui a été sa maîtresse lorsque son mari était à Saint-Domingue, à l'honneur de son nom et de sa famille. Je ne puis que gémir d'un si grand égarement d'un homme que la nature a fait naître avec des talents et qu'un égoïsme sans exemple a arraché à de belles destinées et a entraîné loin de la route du devoir et de l'honneur. »

*
* *

Le terme fatal expire : Le 12 prairial (1er juin) Napoléon prononce son arrêt et le signifie à Fesch, chargé de le reporter à Lucien : « Ce n'est pas moi, dit-il, qu'il faut qu'il implore, c'est lui-même. J'ai fait ce que je devais; je n'ai aucun ressentiment à son égard; je suis donc impartial et prêt à lui restituer toute mon amitié autant qu'il est compatible avec la raison et la politique de mon peuple. Les sentiments changent et les passions augmentent et diminuent; la froide raison, les causes dictées par la politique générale ne

généraux l'importance et la vérité, mais auxquels il répondait que cette belle perspective et même sa réalité ne valait pas la réputation de traître et ne lui ferait jamais supporter l'horreur de la guerre fraternelle, même défensive. »

changent jamais. Si Lucien persiste dans son égarement, s'il est sourd à la raison et à la politique, il est impossible que je puisse l'écouter. Il faut attendre tout du temps. Sa femme peut mourir; son fils, qu'on dit d'une mauvaise santé, pourrait mourir; alors, dans cet événement facheux pour son cœur, tout pourrait s'arranger; mais je n'aurai aucun retour tant que la femme qu'il appelle sa femme et son enfant vivront. Je demande de ne plus entendre parler de cette affaire, parce que, Lucien ne parlant que le langage du sentiment et de la passion et moi celui de l'intérêt de mon peuple et de la politique, nous serons toujours opposés et je ne pourrai lui répondre... Il m'est aussi impossible que je change qu'il m'est impossible de faire remonter les rivières vers leur source ou de faire rétrograder la marche du soleil. J'ai trop de lumières et je soumets trop les sentiments au calcul des intérêts dont je suis chargé pour ne pas voir la conséquence de chaque chose. Aussi, au milieu des soins de toute espèce dont je suis chargé, il m'est bien pénible d'éprouver des peines là où il n'y aurait eu à attendre que des agréments. Je n'ai jamais entendu parler de Lucien depuis trois ans que par les partisans des Anglais et de mes ennemis, quoique je sente bien qu'il n'y a pas de sa faute. Je ferai positivement comme s'il n'existait pas, puisqu'il est mort pour les grands intérêts pour lesquels les destins m'ont fait naître ; vous pouvez lui dire une chose : que jamais le fruit de mes travaux n'appartiendra au fruit d'une femme qui m'a fait tant de chagrin. Il n'est pas en mon pouvoir de lui ôter ce nom qu'il avait avant que je l'eusse illustré et fait connaître, mais un enfant qu'il a eu longtemps après que ce nom fut devenu ma propriété exclusive ne le portera jamais dans les pays qui sont sous ma dépendance. Qu'il m'oublie comme je l'oublierai ; qu'il cesse de m'écrire ; qu'il attende le moment où le poignard de quelque assassin aura tranché ma vie ; il trouvera alors dans la faiblesse du caractère des autres ce que lui refusera toujours mon caractère et mon crédit. »

Et pourtant, comme pour laisser encore à Lucien une porte ouverte, Napoléon ne rend pas encore sa décision publique. D'ailleurs, n'a-t-il pas le droit d'hésiter et, à tous les points

de vue, le pas qu'il va franchir n'est-il pas redoutable? Pas un de ses frères n'a accepté la couronne de Lombardie aux conditions qu'il y a mises; l'ancien vice-président, Melzi, est usé, fatigué, goutteux, découragé, incapable de tenir entre les Italiens et les Français, suspect à ceux-ci qui l'accusent de conspirer contre la France, suspect à ceux-là qui l'accusent de trahir l'Italie. De Murat, il n'y a point à parler: il a laissé à Milan de trop fâcheux souvenirs; il a inspiré à Napoléon de trop justes soupçons. Les deux autres beaux-frères, impossible! Des grands dignitaires, Cambacérès est nécessaire à Paris, que d'ailleurs il prétend bien ne pas quitter; Lebrun, très amoindri, ne saurait faire figure à Milan. Et puis, pour quantité de raisons, il y faut un soldat et l'on ne voit point Cambacérès ou Lebrun général d'armée. De quelque côté qu'il se retourne, Napoléon ne voit, ne trouve qu'Eugène. Mais, quoi! Eugène a vingt-quatre ans: c'est un agréable garçon ,aimant la table et les belles, bon soldat, joli cavalier, plein d'entrain et chantant d'instinct la chansonnette, mais, jusqu'ici il n'a été mêlé à rien de l'administration et a été entièrement tenu hors de la politique. De quoi est-il capable? A quoi est-il bon? Nul ne le sait et quoique, comme par menace, pour faire réfléchir et penser les autres, Napoléon vienne tout juste de le mettre hors de pair, de le traiter presque en fils d'adoption, de l'élever à la dignité princière, c'est dangereux de confier à un colonel des guides un royaume à gouverner; c'est plus grave encore, au point de vue dynastique, de l'établir, sous quelque nom que ce soit, dans une place qui devrait être réservée à quelqu'un du sang. Certes, Napoléon l'aime fort, ce garçon, mais il n'a pas sur lui les illusions dont il pare les siens; il le voit tel qu'il est, et, à ce fils d'Alexandre de Beauharnais, il n'accorde point dès sa naissance une portion de génie.

Jusqu'au dernier moment, il laisse tout en suspens; il ne marque en rien que son choix puisse tomber sur Eugène tant il souhaite que Lucien capitule. Si, comme le seul présent des grands dignitaires impériaux, Eugène a, dans le cortège du Sacre, immédiatement précédé l'Empereur-Roi, à la visite à Saint-Ambroise, il n'a commandé les troupes d'escorte que

sous les ordres du colonel général de la garde de service. Depuis, il a constamment été tenu dans sa nullité habituelle, dans ses fonctions uniquement militaires, n'a été appelé à aucun conseil, n'a reçu aucune confidence.

Enfin, après six jours de suprême attente, le 18 prairial (7 juin), l'Empereur se décide à rendre sa décision publique, à proclamer Eugène vice-roi d'Italie : « Désirant donner au prince Eugène, notre beau-fils et chancelier d'État de notre Empire de France, un témoignage éclatant de la confiance que nous mettons dans ses sentiments de fidélité à notre personne et voulant pourvoir pendant notre absence au gouvernement de notre royaume d'Italie, nous l'avons nommé et institué, nommons et instituons par les présentes vice-roi de notre dit royaume ; entendons en conséquence qu'il remplisse, conformément à nos décrets et instructions, les fonctions que nous lui avons attribuées, qu'il exerce l'autorité que nous lui avons déléguée et qu'il jouisse des honneurs, rang et prérogatives que nous avons déterminés par lesdits décrets et instructions. »

On le voit : plus d'adoption, plus d'établissement souverain, plus de couronnement solennel. L'Empereur a supprimé ces exceptionnels honneurs que l'irritation contre ses frères lui avait suggérés et par lesquels il se trouverait engagé dans l'avenir plus qu'il ne lui convient. Les fonctions du vice-roi, immenses en apparence, sont en réalité, toutes de reflet et de représentation, nullement de direction : Eugène aura tout l'extérieur de la puissance ; il jouira des palais royaux, et la Maison royale fera près de sa personne le même service que près du Roi ; il travaillera avec les ministres, chacun pour son département ; il présidera le Conseil d'État, commandera les troupes et les milices, correspondra par le ministre des Relations extérieures avec les chargés d'affaires du Roi, mais c'est le Roi seul qui convoquera et ajournera le Corps législatif, assemblera les collèges électoraux, statuera sur les travaux publics, distribuera les crédits entre les départements ministériels, réglera les fonds mensuels, nommera tous les fonctionnaires civils et tous les officiers de l'armée. C'est près du Roi que résidera le ministre des Relations extérieures ; c'est le Roi qui fixera les contingents, qui déterminera les

emplacements des troupes ; rien ne se fera réellement que par lui. Jusqu'à quel détail il descend, il convient de le regarder en un décret longuement étudié, repris, annoté, discuté par lui-même, par lequel est réglée l'étiquette spéciale au vice-roi : le vice-roi portera le titre d'Altesse sérénissime ; il se placera, découvert, sur le trône, sous le dais duquel sera le portrait du Roi ; s'il n'y a pas de portrait, il se placera à côté du trône ; sur une table, près de son siège, seront posés les insignes de la royauté. Et la prééminence, et les honneurs dans les églises et les palais ; et les visites à recevoir des frères et sœurs de l'Empereur ; et le protocole à l'égard des têtes couronnées et non couronnées, des princes héréditaires, des altesses impériales ou royales, des princes de l'Empire et des grands-officiers ; et les sièges, et les réceptions, et le service de la dame d'honneur et des dames du palais, tout est prévu, non d'après les précédents français, car le titre et la dignité semblent ignorés en France, mais d'après les précédents espagnols renforcés de ceux du Saint-Empire.

Donc, représentation éclatante et pouvoirs presque nuls, au moins tant que l'éducation d'Eugène ne sera pas faite : car l'Empereur n'entend pas lui lâcher la bride avant qu'il ait jugé ses forces, ses moyens et sa fidélité. On n'a qu'à lire les instructions qu'il lui laisse à son départ et l'immense correspondance qu'il entretient alors avec lui, pour juger à quel degré il pousse sa surveillance, à quel point il porte sa minutie. Il veut tout savoir, il se fait rendre compte de tout ; rarement il approuve, constamment il reprend ; jamais il ne loue. C'est un cheval qu'il a mis aux piliers et qu'il dresse ; il y emploie toutes les aides et ne le ménage point.

Simple essai d'ailleurs. Si, cette place, Eugène ne réussit point à la tenir, ou si quelqu'un de la famille consent à la remplir, l'Empereur en sera quitte pour un décret. Nulle promesse, nulle garantie d'inamovibilité. Le vice-roi n'est point un vassal, mais un délégué : à genoux devant l'Empereur, la main sur le livre des évangiles, il a juré fidélité au Roi et à la Constitution, obéissance aux lois ; il a fait serment d'abandonner ses fonctions aussitôt que le Roi le lui ordonnera. Donc, il est révocable *ad nutum*, il ne tient rien de sûr, de

stable et de certain ; nulle parité entre sa place d'où il peut demain retomber au néant et le trône offert à Joseph ou la régence déférée à Louis.

*
* *

Par cela même, Napoléon se trouve arrêté en un de ses projets familiers. Il y a moins d'un an, dans le *Moniteur*, par un article qui porte sa griffe[1], il a démenti qu'il pensât à constituer une Confédération italienne, « à réunir, sous son gouvernement, la république italienne, la république ligurienne, la république de Lucques, le royaume d'Étrurie, les États du Saint-Père et, par une suite nécessaire, Naples et la Sicile ». Il a affirmé que « les républiques italienne et ligurienne et le royaume d'Étrurie ne cesseraient point d'exister comme États indépendants », que les domaines du Saint-Père seraient plutôt augmentés que diminués, que, si le royaume des Deux-Siciles avait été respecté lorsque la France avait tant de griefs légitimes à faire valoir contre M. Acton, ce n'était pas pour le réunir à présent à l'Empire français. Mais parce qu'il a ainsi parlé dans le *Moniteur*, est-ce une raison pour que, en l'obscur travail de son cerveau, le projet n'ait point mûri? Sans doute, ce n'est point sans motif qu'au nom de Lombardie, d'abord adopté, il a substitué celui d'Italie. Or est-ce l'Italie, ces trois millions et demi d'habitants, ces cinq ou six provinces groupées sous son sceptre, Milanais, Mantouan, Modenais et Ferrarais, Légations, et débris de la république de Venise, de quoi faire neuf départements?

A Milan même, il a esquissé un plan bien autrement grandiose. Autour du roi d'Italie, président de la Confédération italienne, portant le titre fédéral de grand chancelier, il grouperait le doge de Gênes, grand trésorier, avec 400 000 sujets ; le prince de Piombino et de Lucques, grand maréchal, avec 126 000 sujets; le prince de Parme, grand sénéchal, avec 130 000 sujets; le prince de Plaisance, avec 227 000 sujets; le prince de Bardi, avec 76 000 sujets; il créerait ainsi, au centre de l'Italie, une confédération de plus

1. *Moniteur* du 21 messidor XII, n° 291.

de cinq millions d'habitants, entretenant, au moyen d'une contribution fédérale, des troupes, des vétérans, des écoles militaires et qui, peu à peu, s'agrègerait de gré ou de force tous les États de l'Italie centrale et méridionale.

Les princes de Parme, de Plaisance, de Bardi seraient nommés par l'Empereur, comme l'avait été le prince de Piombino, et cette nomination emporterait la survivance de la souveraineté dans la ligne directe et masculine de celui qui aurait été choisi, chaque transmission subordonnée, toutefois, à une investiture de l'Empereur en séance du Sénat, et chacun des princes relevant à perpétuité pour ses États de la couronne de France.

Longuement étudié, accompagné de rapports qui en font ressortir les avantages au point de vue surtout des établissements qui pourraient ainsi être procurés aux membres de la Famille impériale, rédigé en forme de décret, prêt à être signé, le projet est brusquement abandonné, et l'on ne saurait douter que ce ne soit à cause d'Eugène; ce n'est plus, en effet, au Royaume d'Italie, mais directement à l'Empire français que Napoléon prétend rattacher la Confédération italienne. C'est à l'Empire qu'il réunit la République ligurienne; mais des trois départements qu'il en forme (Gênes, Montenotte, Apennins), il compose un gouvernement général auquel il prépose l'architrésorier. Se souvenant que Louis, en sa qualité de connétable, est président du Collège électoral de Turin, imaginant que le climat du Piémont lui conviendra mieux que celui de Paris, espérant peut-être aussi prévenir ainsi des scandales intimes, il a, par décret du 24 floréal (14 mai), nommé son frère cadet gouverneur général des départements au delà des Alpes formés de l'ancien Piémont (Pô, Doire, Marengo, Sesia et Stura); il a poussé les précautions jusqu'à charger expressément le ministre de l'Intérieur de « chercher, à proximité de Casal, une campagne d'un particulier ayant cent mille livres de rente, telle qu'il pût l'acheter pour en faire présent au prince Louis en lui adjoignant des fonds pour composer ses revenus ».

Le sort de Lucques est réglé en faveur de Madame Bacciochi, créée déjà princesse de Piombino (4 messidor, 23 juin), et, par ce nouvel État, la Toscane, le royaume d'Étrurie, mo-

mentanément conservé après un sévère avertissement donné à la reine-régente, se trouvera constamment et jalousement surveillé.

Parme et Plaisance sont réservés : c'est l'appât tendu à Lucien, la monnaie de troc. En attendant, ces duchés continueront, sous un administrateur général français, leur apprentissage d'assimilation.

*
* *

Ainsi, au moins dans l'Italie septentrionale, Napoléon constitue une fédération dont sa personne est le lien et qui prépare l'unité. Qu'importent les gouverneurs différents, si le chef suprême imprime à tous une même direction? Qu'importent les vocables différents, si tous les petits États ont reçu la même organisation administrative, judiciaire, financière, les mêmes lois, la même monnaie, le même système de poids et mesures ? Uniformiser les institutions et les mœurs, abolir l'esprit de localité, créer un esprit national; refondre, dans le creuset d'où est sortie la puissance romaine, qu'a retrouvé la Constituante, que Napoléon même a restauré et mis au point, cette Italie toute pleine encore des survivances du moyen âge; rendre à ce peuple les formes de gouvernement qu'il a lui-même introduites jadis dans l'Occident subjugué et lui restituer la véritable tradition latine, c'est, bien plutôt que s'il avait établi prématurément une précaire unité, promettre à des destinées grandioses et certaines la nation qui fut l'éducatrice et l'heureuse régente du monde antique.

En même temps, par la pondération et la rivalité des gouvernements qu'il établit, Napoléon assure sa sécurité et garantit l'intégrité de son pouvoir, sans qu'il en résulte une déperdition de forces — plutôt un accroissement par une émulation à les servir. Ici, Eugène ; là, Louis; plus bas, Lebrun, à côté, Elisa ; puis, le morceau qui restera comme un poste d'observation sous sa direction immédiate. Ainsi, chacun surveillera son voisin avec la naturelle jalousie qu'il lui porte ; chacun sera intéressé à le renseigner sur ce que fera l'autre et, de ces rivalités, résultera, en même temps

qu'une connaissance plus certaine des hommes et des choses, un de ces balancements où se plaît son esprit de domination et par qui il accélère la marche des affaires.

Ce qui reste étranger et ennemi, toscan, papalin, autrichien, Sicilien, sera contenu et neutralisé jusqu'au jour — prochain peut-être — où ces éléments se trouveront eux aussi absorbés, seront versés à leur tour à la machine broyeuse et, de principautés sans valeur, formes vieillies d'une civilisation hors d'usage, sortiront rajeunis, coulés en un moule nouveau, assimilables à un grand État moderne, susceptibles d'y rendre d'immédiats services et d'y prendre aussitôt leur place.

Et par lui, lui seul, sous les trois couleurs du drapeau, qu'il lui aura donné, et où le vert qu'il a adopté pour lui-même le rappellera à jamais, elle sortira du sépulcre fermé depuis douze siècles la Dame, la Beatrix de Dante :

Sovra candido *vel, cinta d'olivo*
Donna m'apparve sotto verde *manto*
Vestita di color di fiamma viva.

FRÉDÉRIC MASSON

RICHARD STRAUSS

Il y a quinze jours, après l'exécution de *Heldenleben*, la dernière Symphonie de M. Richard Strauss, au festival rhénan de Düsseldorf, la salle tout entière s'est levée, en proie à un enthousiasme indescriptible : mouchoirs et chapeaux s'agitaient; les femmes, arrachant les bouquets de leur corsage, lançaient une pluie de fleurs sur le jeune musicien, et les trompettes de l'orchestre, dominant les *hoch!* et les applaudissements, ont sonné en l'honneur du triomphateur. Je voudrais faire connaître ici, autant que je le puis, l'étrange et dominatrice figure de celui que l'on considère en Allemagne comme l'héritier du génie de Wagner, — celui qui vient d'avoir la double audace de récrire, après Beethoven, une Symphonie héroïque, et de s'en représenter comme le héros.

*
* *

L'auteur de *Zarathustrà* n'est plus tout à fait un inconnu pour les Parisiens, Les habitués du Cirque d'Été se souviennent de cette silhouette haute et maigre, aux gestes saccadés et impérieux, de cette figure pâle, un peu fiévreuse, les yeux singulièrement clairs, vagues et fixes à la fois, une bouche d'enfant, la moustache d'un blond presque blanc, des cheveux frisottants plantés haut, le front dégarni et assez

beau, l'air moins d'un artiste que d'un très jeune officier allemand, maladif, volontaire et rêveur. Les étrangetés d'harmonies et de pensées, la maîtrise orchestrale de son *Zarathustrâ*, ont frappé nos jeunes musiciens et scandalisé les anciens. On a aussi remarqué — critiqué en général — la façon dont il dirigea la Symphonie en *la* de Beethoven : cette âpre et fantasque puissance, que je crois, pour ma part, plus près de l'âme de Beethoven que les interprétations pseudo-olympiennes du classique Weingärtner. Mais je ne pense pas qu'on ait encore cherché à pénétrer plus avant dans l'énigme de cette personnalité; et l'ensemble de l'œuvre de Richard Strauss est resté inconnu du grand public français. Je vais essayer de donner un aperçu de cette œuvre. Elle est déjà considérable par le nombre : quarante numéros, dont un drame lyrique, neuf ou dix grands poèmes symphoniques, des symphonies, des chœurs à seize voix, une quantité de *Lieder* et de musique instrumentale. Elle l'est aussi par l'originalité du style et la grandeur de la pensée. Enfin, comme l'œuvre de tout grand artiste, celle de Richard Strauss reflète à son insu son pays et son temps, et nous aurons peut-être l'intérêt d'y trouver certains traits curieux, rarement mis en lumière, de l'âme allemande d'aujourd'hui.

*
* *

Richard Strauss a trente-cinq ans. Il est né à Munich, le 11 juin 1864. Son père, virtuose renommé, était premier cor à l'orchestre royal. Sa mère était fille du brasseur Pschorr. Il fut élevé au milieu de la musique ; dès quatre ans, il jouait du piano, et, dès six, il composait de petites danses, des *Lieder*, des sonates, et même des ouvertures pour orchestre. Il se peut que cette extrême précocité artistique n'ait pas été sans influence sur le caractère fiévreux de son talent, qu'elle ait tendu ses nerfs à l'excès, donné à son esprit une surexcitation un peu morbide. Depuis lors, il n'a cessé de produire. Au gymnase, il composait des chœurs pour des tragédies de Sophocle. En 1881, Hermann Lévi fait exécuter à son orchestre une symphonie du jeune collégien. A l'Université, il passe son temps à écrire de la musique instrumentale.

Bülow et Radecke le font jouer à Berlin, et Bülow, qui se prend d'affection pour lui, l'appelle, en 1885, à Meiningen comme *Musikdirector*. De 1886 à 1889, il passe, avec le même titre, au *Hoftheater* de Munich. De 1889 à 1894, il est *Kapellmeister* au *Hoftheater* de Weimar. Il revient à Munich en 1894, comme *Hofkapellmeister*, et y succède, en 1897, à Hermann Lévi. Enfin, tout récemment, il vient de laisser Munich pour Berlin, où il dirige l'orchestre de l'Opéra royal.

Deux faits sont particulièrement à retenir dans cette vie : l'influence d'un homme à qui il a témoigné une reconnaissance profonde : Alexandre Ritter ; et ses voyages dans le Midi. — C'est en 1885 qu'il fit la connaissance de Ritter. Ce musicien, inconnu en France, et mort depuis quelques années, était neveu de Wagner; il a écrit deux opéras renommés : *Fauler Hans*, et *Wem die Krone?* et il est le premier, d'après Strauss, qui ait introduit dans le *Lied* le système wagnérien. Il est souvent question de lui dans la correspondance de Bülow et de Liszt. « Avant de l'avoir vu, dit Strauss, j'avais été élevé dans une discipline strictement classique; je m'étais nourri exclusivement de Haydn, Mozart et Beethoven, et je venais de passer par Mendelssohn, Chopin, Schumann et Brahms. C'est à Ritter seul que je dois d'avoir compris Liszt et Wagner ; c'est lui qui m'a montré l'importance, dans l'histoire de l'art, des écrits et des œuvres de ces deux maîtres[1]. C'est lui qui, par des années de leçons et d'affectueux conseils, a fait de moi un musicien de l'avenir (*Zukunftsmusiker*), et m'a mis sur le chemin, où je puis maintenant marcher indépendant et seul. C'est encore lui qui m'initia aux pensées de Schopenhauer. »

La seconde influence, celle du Midi, qui semble avoir laissé en lui une trace ineffaçable, date d'avril 1886. Alors il visita Rome et Naples pour la première fois, et en revint avec une fantaisie symphonique, intitulée : *Aus Italien*. Au printemps de 1892, à la suite d'une grave maladie, d'une pneumonie aiguë, il fit un long voyage d'un an et demi, en Grèce, en Égypte et en Sicile. La sérénité de ces pays bienheureux l'a rempli d'un éternel regret. Depuis, le Nord lui pèse, «l'hor-

1. Qu'on remarque l'importance exagérée que Strauss, comme tant d'Allemands, attribue à Liszt.

rible gris sur gris du nord, les idées fantômes sans soleil[1]. » Quand je le vis à Charlottenburg, un jour d'avril glacé, il me dit en soupirant qu'il ne pouvait rien composer en hiver; il a la nostalgie de la lumière italienne. Cette nostalgie a pénétré sa musique, où se sent à la fois une des âmes les plus tourmentées de la profonde Allemagne, et une aspiration continuelle vers les couleurs, les rythmes, le rire, la joie du Midi. Comme le musicien rêvé par Nietzsche[2], il semble « qu'il ait dans les oreilles le prélude d'une musique plus profonde, plus puissante, peut-être plus méchante et plus mystérieuse, d'une musique supra-allemande, qui à l'aspect de la mer bleue et voluptueuse, et de la clarté du ciel méditerranéen, ne s'évanouisse, ne pâlisse et ne se ternisse point, — d'une musique supra-européenne qui garderait son droit à vivre, même devant les bruns couchers de soleil au désert, dont l'âme serait parente des palmiers, et qui saurait demeurer et se mouvoir parmi les grands fauves, beaux et solitaires; — une musique dont le charme singulier consisterait à ne rien savoir ni du bien ni du mal. De temps en temps seulement passerait sur elle une nostalgie de matelot, des ombres dorées et de molles faiblesses; elle verrait fuir vers elle, venues des grands lointains, les mille teintes du couchant d'un monde moral devenu presque incompréhensible, et serait assez hospitalière et assez profonde pour recevoir ces fugitifs attardés. » — Mais toujours le Nord, la mélancolie du Nord, et « toutes les tristesses de la populace », les angoisses morales, la pensée de la mort, la tyrannie de la vie, viennent peser de nouveau sur cette âme affamée de lumière, et l'obliger aux méditations fiévreuses, et aux âpres combats. Et, sans doute, il est mieux qu'il en soit ainsi.

*
* *

Richard Strauss est à la fois un poète et un musicien. Ces deux natures coexistent en lui, et chacune tend à dominer l'autre. L'équilibre est souvent rompu; mais quand la volonté

1. Nietzsche.

2. Nietzsche. — *Par de là le bien et le mal*, 1886. — XVI. 255. Trad. H. Albert. — Que l'on m'excuse de commenter cette étude avec la pensée de Nietzsche, qui s'est reflétée constamment chez Strauss, et jette une lumière si aiguë sur l'âme de l'Allemand moderne.

réussit à le maintenir, l'union de ces deux forces puissantes, lancées vers le même but, produit des effets d'une intensité qu'on ne connaissait plus depuis Wagner. L'une et l'autre ont leur source dans une pensée héroïque, que j'estime plus rare encore que le talent poétique ou musical. Il y a d'autres grands musiciens en Europe; mais celui-ci est de plus un créateur de héros.

Qui dit héros, dit drame. Le drame est partout chez Strauss, même dans celles de ses œuvres qui semblent le moins faites pour le contenir : dans ses *Lieder*, dans sa musique pure. Il éclate dans ses poèmes symphoniques, qui sont la partie la plus importante de son œuvre. Ces poèmes sont : *Wanderers Sturmlied* (1885), *Aus Italien* (1886), *Macbeth* (1887), *Don Juan* (1888), *Tod und Verklärung* (1889), *Guntram* (1892-93), *Till Eulenspiegel* (1894), *Also sprach Zarathustrâ* (1895), *Don Quixote* (1897), et *Heldenleben* (1898).

Je n'insisterai pas sur les quatre premiers, où se forme l'esprit et la manière de l'artiste. *Wanderers Sturmlied* (Chant du voyageur pendant la tempête, op. 14), est un sextuor vocal avec orchestre, sur un poème de Gœthe. Écrit avant que Strauss connût Ritter, il est construit à la façon de Brahms, avec une science et un recueillement un peu convenus. *Aus Italien* (op. 16) peint avec exubérance les impressions faites par la campagne romaine, par les ruines de Rome, par les rivages de Sorrente, et par la vie populaire en Italie. *Macbeth* (op. 23) inaugure, sans beaucoup d'éclat, la série des transpositions musicales de sujets poétiques. *Don Juan* (op. 20), très supérieur, traduit avec une ardeur un peu boursouflée, le poème de Lenau, et la romantique folie du héros qui rêve d'étreindre toute la jouissance humaine, et meurt vaincu et désespéré.

Tod und Verklärung (Mort et Transfiguration, op. 24[1]) marque un progrès considérable dans la pensée et dans le style. C'est encore aujourd'hui une des œuvres les plus émouvantes de Strauss, et c'est celle qui est construite avec la plus noble unité. Elle est précédée d'un poème d'Alexandre Ritter, que je résume librement.

1. Composé en 1889, exécuté pour la première fois à Eisenach, en 1890.

Dans une misérable chambre, éclairée par une veilleuse, un malade gît sur son lit. La mort approche au milieu du silence plein d'épouvante. Le malheureux rêve de temps en temps, et s'apaise dans ses souvenirs. Sa vie repasse devant ses yeux : son enfance innocente, sa jeunesse heureuse, les combats de l'âge mûr, ses efforts pour atteindre le but sublime de ses désirs, qui lui échappe toujours. Il continue de le poursuivre et croit enfin l'étreindre ; mais la mort l'arrête d'un : « Halte ! » de tonnerre. Il lutte désespérément et s'acharne, même dans l'agonie, à réaliser son rêve ; mais le marteau de la mort brise son corps, et la nuit s'étend sur ses yeux. Alors résonne dans le ciel la parole de salut à laquelle il aspirait vainement sur la terre : Rédemption, Transfiguration.

Les amis de Richard Strauss ont vivement protesté contre l'orthodoxie de ce dénouement, et Seidl [1], Jorissenne [2], Wilhelm Mauke [3], prétendent que le sujet est plus haut : c'est l'éternelle souffrance de l'âme combattant contre ses démons intérieurs, et sa délivrance dans l'art sacré. Je n'entrerai pas dans la querelle, tout en croyant que ce symbolisme banal et glacé a beaucoup moins d'intérêt que la lutte contre la mort, que l'on sent à toutes les lignes de l'œuvre. Œuvre relativement classique, et d'un sentiment large et majestueux, presque beethovénien. Le réalisme du sujet : les hallucinations du mourant, les tremblements de la fièvre, le battement du sang dans les artères, l'agonie désespérée, sont transfigurés par la beauté et la pureté de la forme. C'est du réalisme à la façon de la Symphonie en *ut* mineur, et des dialogues de Beethoven avec le Destin. Supprimez tout programme, et la symphonie reste claire et poignante, par la force et l'unité de son émotion intérieure. Pour beaucoup de musiciens en Allemagne, *Tod und Verklärung* est resté le sommet de l'œuvre de Strauss. Je suis loin de le croire. L'art du musicien a pris, par la suite, un développement prodigieux. Mais il est vrai que *Tod* marque le sommet d'une époque de sa vie, l'œuvre la plus parfaite où se résume une période. *Helden-*

1. *Richard Strauss, eine Charakterskizze.* 1896. Prague.
2. *R. Strauss. Essai critique et biologique.* 1898. Bruxelles.
3. *Der Musikführer : Tod und Verklärung.* Francfort.

leben sera la seconde étape, la seconde et plus haute cime de la période suivante. Combien ont grandi, depuis, la force et la richesse des sentiments! Mais jamais il n'a retrouvé cette pureté délicate et mélodieuse de l'âme, cette grâce juvénile, qui brille encore dans l'œuvre suivante : *Guntram*, et semble s'effacer ensuite.

*
* *

Depuis 1889, Strauss dirigeait à Weimar les drames wagnériens. Sous leur obsession, il se tourna vers le théâtre, et écrivit le poème d'un opéra : *Guntram*. La maladie vint interrompre ce travail, qu'il continua en Égypte. La musique du premier acte fut écrite de décembre 1892 à février 1893, du Caire à Louqsor. Le second acte fut terminé en juin 1893, en Sicile. Enfin il acheva le troisième acte en Bavière, au commencement de septembre 1893. Il n'y a pourtant pas trace de sentiment oriental dans cette musique, mais parfois des mélodies italiennes, une molle lumière, un calme un peu morne. J'y sens surtout une âme convalescente, alanguie, une âme un peu petite fille, qui rêve avec un sourire attendri, et des larmes toujours prêtes à couler. C'est sans doute à ces impressions indéfinissables de convalescence que Strauss doit d'avoir conservé pour cette œuvre une affection secrète, à ce qu'il m'a semblé. Sa fièvre s'y est endormie. Certaines pages sont imprégnées d'un sentiment caressant de la nature, qui rappelle *les Troyens* de Berlioz. Mais, trop souvent, la musique est vide, conventionnelle; et la tyrannie de Wagner s'y fait sentir, — ce qui est rare dans les autres œuvres de Strauss. Le poème me paraît supérieur à la musique. Strauss y a mis beaucoup de sa pensée, et l'on assiste à la crise qui bouleversa cette pensée généreuse, tourmentée et orgueilleuse.

Strauss venait de lire une étude historique sur un ordre de *Minnesänger* mystiques, qui se fonda en Autriche, au moyen âge, pour combattre la corruption de l'art et sauver les âmes par la beauté du chant : ils se nommaient *Streiter der Liebe*, combattants de l'amour. Strauss, tout plein lui-même à cette époque d'aspirations néo-chrétiennes, et sous l'influence de

Wagner et de Tolstoï, s'enflamma pour cette idée ; et d'un de ces *Streiter der Liebe*, il fit son héros : Guntram.

L'action se passe au XIIIe siècle, en Allemagne. Le premier acte représente une clairière, près d'un petit lac. Le peuple des campagnes s'est révolté contre les seigneurs et vient d'être écrasé. Guntram et son maître Friedhold lui distribuent des aumônes. La troupe des vaincus s'enfuit à travers les bois. Resté seul, Guntram s'abandonne à sa rêverie dans la joie du printemps, l'innocent réveil de la nature. Mais la pensée de la misère cachée sous cette beauté l'étreint. Il songe à l'homme pécheur, à la souffrance humaine, à la guerre civile. Il remercie le Christ de l'avoir conduit dans ce malheureux pays, embrasse la croix, et décide d'aller au cœur du Péché, à la cour du tyran, pour lui porter la révélation divine. A ce moment paraît Freihild, l'épouse du duc Robert le plus cruel des seigneurs. Elle a horreur de ceux qui l'entourent ; la vie lui est odieuse, et elle veut se noyer. Guntram l'en empêche. La pitié que lui inspirent sa douleur et sa beauté se change à son insu en un profond amour, quand il reconnaît en elle la princesse aimée du peuple, l'unique bienfaitrice des malheureux. Il lui dit que Dieu l'a envoyé pour son salut ; et il se rend au château, où il se croit appelé par la double mission de sauver le peuple — et Freihild.

Au second acte, les princes célèbrent leur victoire dans le château du duc. Après les emphatiques flagorneries des *Minnesänger* officiels, Guntram est invité à chanter. Découragé d'avance par la bassesse de ces hommes, sentant qu'il parlera en vain, il hésite, il est près de partir ; mais la tristesse de Freihild le retient, et c'est pour elle qu'il chante. Sa voix, d'abord calme et mesurée, dit la mélancolie qu'il éprouve au milieu de cette fête de la force triomphante. Il se réfugie dans ses rêves ; il y voit briller la douce figure de la paix. Il la décrit amoureusement, avec une tendresse juvénile, qui devient de plus en plus enivrée, quand il fait le tableau de la vie idéale, de l'humanité libre. Puis il peint la guerre, la mort, le désert et la nuit qui s'étendent sur le monde. Il s'adresse directement au prince ; il lui montre son devoir et l'amour du peuple qui serait sa récompense ; il le menace de la haine des malheureux que l'on pousse au désespoir ; enfin il presse

les seigneurs de rebâtir les villes, de délivrer les prisonniers, de venir au secours de leurs sujets. Il termine au milieu de l'émotion profonde de l'assistance. Seul, le duc Robert, qui sent le danger de ces libres paroles, ordonne à ses gens de saisir le chanteur ; mais les vassaux prennent parti pour Guntram. Au milieu de cette lutte, on apprend que les paysans se sont de nouveau révoltés. Robert appelle ses hommes aux armes. Guntram, qui se sent soutenu par ceux qui l'entourent, fait arrêter Robert. Le duc se défend ; Guntram le tue. Alors se produit dans son esprit un revirement complet, dont nous aurons l'explication seulement au troisième acte. Dans les scènes qui suivent, il ne dit plus un mot ; il laisse tomber son épée ; il laisse ses ennemis reprendre leur autorité sur la foule ; il se laisse enchaîner et conduire en prison, tandis que la troupe des seigneurs part bruyamment, allant au combat contre les rebelles. Mais Freihild, pleine d'une joie cruelle et naïve, Freihild, délivrée par l'épée de Guntram, s'abandonne à son amour pour lui et veut le sauver.

Le troisième acte, qui se passe dans la prison du château, est inattendu, incertain et très intéressant. Il n'est pas la suite logique de l'action. On y sent un bouleversement dans la pensée du poète, une crise morale qui l'agitait encore au moment où il écrivait, un trouble d'où il n'était pas parvenu à sortir ; mais la lumière nouvelle, vers laquelle s'orientera désormais sa vie, transparaît nettement. Strauss était trop avancé dans la composition de son œuvre pour échapper au renoncement néo-chrétien qui devait conclure le drame ; il n'aurait pu l'éviter qu'en remaniant complètement les caractères. Aussi Guntram repousse-t-il l'amour de Freihild. Il s'aperçoit qu'il est tombé, comme les autres, sous la malédiction du péché. Il prêchait aux autres la charité, et il était en proie à l'égoïsme ; quand il a tué Robert, c'était bien moins pour délivrer le peuple d'un tyran, que pour satisfaire une instinctive et bestiale jalousie. Il renonce donc à tous ses désirs, et il expie dans la retraite le péché de vivre. Mais l'intérêt de l'acte n'est pas dans ce dénouement prévu, et devenu un peu commun depuis *Parsifal*. Il est dans une scène évidemment intercalée au dernier moment et qui détonne brusquement dans l'action, mais avec une singulière gran-

deur : le dialogue de Guntram et de son ancien compagnon, Friedhold[1]. Friedhold, son ami, son initiateur, vient lui reprocher son crime et le chercher pour comparaître devant l'ordre qui le jugera. Dans la version primitive, Guntram s'inclinait et sacrifiait sa passion à son vœu. Mais pendant son voyage en Orient, Strauss conçut soudain l'horreur de cette annihilation chrétienne de la volonté, et Guntram, avec lui, se révolta. Il refuse de se soumettre aux lois de son ordre. Il brise son luth, symbole d'espérance mensongère dans la rédemption de l'humanité par la foi. Il rejette les rêves nobles mais vains, auxquels il a cru, et qui se sont dissipés à la lumière de la vie. Il ne renie pas ses serments d'autrefois; mais il n'est plus le même homme que celui qui les jura. Quand il était sans expérience, il a pu croire que l'homme devait être soumis à des règles, que la vie devait être maîtrisée par des lois. Une heure l'a éclairé. Maintenant il est libre et seul, seul avec lui-même. « Seul je puis apaiser ma souffrance. Seul je puis expier mon crime. Seule ma loi intérieure peut diriger ma vie. Par moi seul, mon Dieu me parle. A moi seul, mon Dieu parle. *Ewig einsam.* » C'est le réveil orgueilleux de l'individualisme, le pessimisme puissant de l'*Uebermensch*. Un tel sentiment donne à la négation même, au renoncement, un caractère d'action : c'est encore là une affirmation violente de la volonté.

J'ai insisté un peu longuement sur ce drame, à cause de sa réelle valeur de pensée, et surtout de son intérêt en quelque sorte autobiographique. Désormais l'esprit de Strauss est formé. Les circonstances de la vie le développeront, mais sans y apporter de changement capital. — *Guntram* fut la cause d'amères déceptions pour son auteur. Il ne parvint pas à le faire représenter à Munich. L'orchestre et les chanteurs se révoltèrent contre une musique qu'ils déclaraient injouable. On dit même qu'ils se firent donner par un critique éminent, et qu'ils apportèrent à Strauss, un certificat en règle attestant que *Guntram* n'était pas fait pour être chanté. La principale difficulté était l'étendue du rôle principal, qui remplit à lui seul de ses rêveries et de ses dis-

1. On a voulu voir dans Friedhold la pensée d'Alexandre Ritter, comme dans Guntram celle de Strauss.

cours la valeur d'un acte et demi. Tel de ses monologues, comme le chant du second acte, dure une demi-heure de suite. — *Guntram* n'en fut pas moins représenté à Weimar, le 16 mai 1894 ; — et peu après, Strauss épousait sa charmante Freihild, Pauline de Ahna, qui a créé Élisabeth — de *Tannhaüser* — à Bayreuth, et qui s'est depuis consacrée à l'interprétation des *Lieder* de son mari.

*
* *

Mais Strauss garda au cœur la rancune de son insuccès au théâtre, et il revint au poème symphonique, où il montra des tendances dramatiques de plus en plus marquées, et une âme de jour en jour plus orgueilleuse et méprisante. Il faut l'entendre parler, avec quel froid dédain ! du public des théâtres, « ramassis de banquiers et de commerçants bassement jouisseurs », pour sentir la blessure cachée de cet artiste victorieux, à qui le théâtre est fermé, et qui, par une ironie de plus, est obligé de diriger à l'Opéra de Berlin les pauvretés musicales que lui impose un mauvais goût — vraiment royal.

La première grande symphonie de la nouvelle période est *Till Eulenspiegel's lustige Streiche, nach alter Schelmenweise, in Rondeauform* (Plaisantes farces de Till l'Espiègle, d'après l'ancienne légende, — en forme de rondeau), *op.* 28[1]. Ici le dédain ne s'exprime encore que par un spirituel persiflage, qui bafoue les conventions du monde. — On connaît peu chez nous la figure de Till, le railleur endiablé, le héros légendaire d'Allemagne et des Flandres. Aussi la musique de Strauss perd beaucoup de son sens pour nous, car elle prétend nous rappeler une suite d'épisodes dont nous n'avons pas entendu parler : Till à travers le marché, fouaillant les bonnes femmes ; Till en habit de prêtre, faisant une capucinade ; Till courtisant une jeune femme qui le rebuffe ; Till bernant des pédants ; Till jugé et pendu. La tendance de Strauss à représenter avec quelques dessins musicaux, tantôt un caractère, antôt un dialogue, tantôt une situation, ou un paysage, ou

1. Composé en 1894-95, exécuté, pour la première fois, à Cologne, en 1895.

une idée, c'est-à-dire les impressions les plus diverses et les plus variables de son esprit capricieux, est très marquée ici. Il est vrai qu'il s'appuie sur quelques thèmes populaires, dont le sens doit être facilement saisi en Allemagne; et qu'il les développe, non pas tout à fait, comme il le prétend, en stricte forme de rondeau, mais avec une certaine logique : en sorte qu'à part quelques boutades, indéchiffrables sans programme, l'ensemble a malgré tout de l'unité musicale. La symphonie, très goûtée en Allemagne, me semble moins originale que les autres. On dirait d'un Mendelssohn très raffiné, avec de curieuses harmonies et l'instrumentation la plus compliquée.

Il y a beaucoup plus de grandeur et d'originalité dans le poème suivant : *Also sprach Zarathustrâ, Tondichtung frei, nach Nietzsche.* (Ainsi parla Zarathustrâ, composition libre, d'après Nietzsche), *op.* 30[1]. Les sentiments sont plus largement humains, et le programme que s'est imposé Strauss ne se perd point en de minuscules détails pittoresques ou anecdotiques, mais est dessiné en quelques traits expressifs et majestueux. Strauss proteste de sa liberté vis-à-vis de Nietzsche. Il a voulu représenter les différentes étapes du développement que traverse un esprit libre pour arriver à *l'Uebermensch.* Ce sont là des idées purement humaines, et qui ne sont point la propriété d'un système de philosophie. Les sous-titres de l'œuvre sont : *Von den Hinterweltlern* (Des Idées religieuses), *Von der grossen Sehnsucht* (De l'Aspiration suprême), *Von den Freuden und Leidenschaften* (Des Joies et des Passions), *Das Grablied* (Le Chant des tombeaux), *Von der Wissenschaft* (De la Science), *Der Genesende* (Le Convalescent, l'Ame délivrée de ses désirs), *Das Tanzlied* (le Chant de la danse), *Nachtlied* (le Chant de la nuit). On y voit l'homme, d'abord écrasé par l'énigme de la nature, chercher un refuge dans la foi, puis se révolter contre les pensées ascétiques, se lancer follement dans les passions, bientôt rassasié, écœuré, las jusqu'à la mort, essayant de la science, puis la rejetant, et parvenant à s'affranchir de l'inquiétude de la connaissance ; trouvant enfin sa délivrance dans le rire, maître du monde, la danse bienheureuse, la ronde de l'univers, où entrent tous les sentiments

1. Composé en 1894-95, exécutée, pour la première fois, à Francfort-sur-le-Mein, en novembre 1895.

humains : croyances religieuses, désirs inassouvis, passions, dégoût et joie. « Élevez vos cœurs, mes frères, haut, plus haut ! Et n'oubliez pas non plus vos jambes ! — J'ai canonisé le rire ; hommes supérieurs, apprenez à rire[1] ! » Puis la danse s'éloigne, se perd dans les régions éthérées. Zarathustrâ disparaît en dansant par delà les mondes. — Mais il n'a pas résolu pour les autres hommes l'énigme de l'univers : aussi à l'accord de lumière qui le caractérise s'oppose la triste interrogation, qui clôt le poème.

Peu de sujets offrent à l'expression musicale une aussi riche matière. Strauss a traité avec une puissance et une souplesse admirables ; et il a su maintenir l'unité dans ce chaos de passions, en opposant la *Sehnsucht* de l'homme à la puissance impassible de la nature. Quant à la hardiesse de son style, il est à peine utile de rappeler à ceux qui ont entendu le poème au Cirque d'Été l'inextricable « fugue de la science », et les trilles des bois et des trompettes qui expriment le rire de Zarathustrâ, et la ronde de l'univers, et l'audace de la conclusion, qui au ton de *si* naturel majeur met le point final, le point d'interrogation, d'*ut* naturel, trois fois répété. — Il s'en faut que je trouve la symphonie sans défaut. Les thèmes n'ont pas une égale valeur : tel ou tel est banal, et, d'une façon générale, la mise en œuvre est supérieure à l'idée. Je reviendrai un peu plus loin sur certains caractères et certains défauts de la musique de Strauss. Mais je ne veux voir ici que le flot de vie débordante, la fièvre de joie et de passion qui fait tourbillonner ces mondes.

Zarathustrâ montrait les progrès de l'individualisme méprisant de Strauss, de cet esprit « qui hait les chiens de la populace et toute cette engeance manquée et sombre, — cette tempête riante, cet esprit de tempête qui danse sur les marécages et les tristesses comme sur des prairies[2] ». — Cet esprit se rit de lui-même et de son idéalisme, dans le *Don Quixote* de 1897, *fantastiche Variationen über ein Thema ritterlichen Charakters* (Don Quichotte, variations fanta-

1. Nietzsche.
2. Nietzsche, *Zarathustrâ*.

stiques sur un thème de caractère chevaleresque), op. 35. Cette symphonie marque, je crois, le dernier point où peut arriver la musique à programme. Dans nulle autre œuvre, Strauss ne fait preuve de plus d'intelligence, d'esprit, et de prodigieuse habileté ; et il n'y en a pas, je le dis sincèrement, où tant de forces soient dépensées davantage en pure perte, pour un jeu, une plaisanterie musicale, qui dure quarante-cinq minutes, et oblige l'auteur, les exécutants et le public à un travail pénible. C'est de beaucoup le plus difficile à jouer de ces poèmes symphoniques, à cause de la complexité, de l'indépendance, et des fantasques caprices des parties. — Qu'on juge de ce que l'auteur exige de la musique par quelques extraits du programme.

L'introduction représente Don Quichotte enfoncé dans la lecture des romans de chevalerie; et, ainsi que dans les vieux petits tableaux flamands ou hollandais, il nous faut non seulement voir dans la musique les traits de Don Quichotte, mais lire les livres qu'il lit. Ici, le roman d'un chevalier qui combat un géant. Ailleurs, les aventures d'un paladin qui se consacre au service d'une dame ; ou celles d'un gentilhomme qui a donné sa vie à l'accomplissement d'un vœu pour racheter ses péchés. L'intelligence de Don Quichotte s'embrouille, avec la nôtre, au milieu de ces lectures ; il devient fou. — Il part en compagnie de son écuyer. Les deux figures sont dessinées avec esprit : l'une raide, langoureuse, vieil Espagnol ombrageux et un peu troubadour, déviant dans ses idées, mais revenant toujours à sa marotte ; l'autre, ronde, joviale, paysan madré, au malin rabâchage, dont la musique traduit les proverbes goguenards par des phrases à courte haleine, qui retournent toujours au point de départ. — Leurs aventures commencent ; et voici les moulins à vent (trilles des violons et bois), et l'armée bêlante du grand empereur Alifanfaron (trémolos des bois). Et voici encore, dans la troisième variation, un dialogue entre le chevalier et son écuyer, où nous devons deviner que Sancho interroge son maître sur les avantages de la vie chevaleresque, qui lui semblent douteux. Don Quichotte lui parle de gloire et d'honneur ; mais Sancho n'en a cure. Et à ces grands mots il répond toujours par gain positif, grasses lippées, monnaie sonnante. — Puis

recommencent les aventures. Les deux compagnons traversent les airs sur le cheval de bois. Et les passages chromatiques des flûtes, les harpes, les timbales, et une « machine à vent » (*Windmaschine*), expriment l'illusion du voyage vertigineux, « tandis que le trémolo des contrebasses sur le ton fondamental montre que le cheval n'a jamais quitté le sol[1]. »

Je m'arrête. C'est assez pour montrer le jeu auquel s'est livré l'auteur. Lorsqu'on entend l'œuvre, on ne peut s'empêcher d'admirer la virtuosité du style et de l'orchestration, et le sens comique de Strauss. D'autant plus est-on surpris qu'il s'astreigne à des illustrations de textes[2], quand il est si capable de créer de toutes pièces sa matière comique et dramatique. A mon avis, *Don Quichotte*, qui est un tour de force, un exercice étonnant où Strauss a assoupli et enrichi son style, marque un progrès seulement pour la technique du musicien, mais un pas en arrière pour son esprit, qui semble adopter là les conceptions décadentes de l'art-jouet, l'art-bibelot, fait pour une société futile et raffinée.

Avec *Heldenleben* (Vie de héros), op. 40[3], il se relève d'un coup d'aile, et atteint jusqu'aux cimes. Ici, point de texte étranger, que la musique s'étudie à illustrer ou à transcrire. Une grande passion, une volonté héroïque qui se développe à travers toute l'œuvre, brisant tous les obstacles. Sans doute, Strauss s'est tracé un programme ; mais il me dit lui-même : « Vous n'avez pas besoin de le lire. Il suffit de savoir qu'il y a là un héros aux prises avec ses ennemis. » Je ne sais jusqu'à quel point cela est exact, et s'il ne resterait pas quelques obscurités pour celui qui suivrait sans texte ; mais ce mot de l'auteur semble prouver qu'il a compris les dangers de la symphonie littéraire, et qu'il se rapproche de la musique pure.

Heldenleben se divise en six chapitres : le héros, les adversaires du héros, la compagne du héros, le champ de bataille, les travaux pacifiques du héros, sa retraite, et l'achèvement

1. Arthur Hahn., *Der Musikführer : Don Quixote*. Francfort.

2. En tête de chaque variation, Strauss marque sur la partition le chapitre de *Don Quichotte* qu'il commente.

3. Terminé en décembre 1898. Exécuté, pour la première fois, le 3 mars dernier, à Francfort-sur-le-Mein. — Édité chez Leuckart. Leipzig.

idéal de son âme. C'est une œuvre extraordinaire, enivrée d'héroïsme, colossale, baroque, triviale, sublime, mélange de démence bouffonne et d'intelligente et surhumaine volonté. Un héros homérique s'y débat au milieu des ricanements de la foule stupide, troupeau d'oies criard et boiteux. Le violon solo exprime en une sorte de concerto les séductions, les coquetteries, les perversités décadentes de la femme. Les stridentes trompettes sonnent le combat ; et comment rendre alors cette effroyable charge de cavalerie, qui fait trembler la terre et bondir les cœurs, ces remous de tempête, ces bourrasques, ces escalades de ville, ce grouillement tumultueux de foules, menées par une volonté de fer? — la plus admirable bataille qu'ait jamais peinte la musique !... J'ai vu des gens frémir en l'entendant, se lever brusquement, faire des gestes inconscients et violents. Moi-même, j'ai senti l'étrange ivresse, le vertige de cet océan soulevé ; et j'ai pensé que, pour la première fois depuis trente ans, les Allemands avaient trouvé le poète de la Victoire. — *Heldenleben* serait de tous points un des chefs-d'œuvre de la musique, si un reste d'erreur littéraire ne venait couper net l'élan des pages les plus passionnées, à l'apogée du mouvement, pour suivre le programme. On peut trouver aussi un peu de froideur, de fatigue peut-être, à la fin. C'est en partie le fait de la conception très noble du poète. Le héros vainqueur s'aperçoit qu'il a vaincu en vain : la bassesse et la sottise des hommes sont restées les mêmes. Il dompte sa colère, et se résigne dédaigneusement. Il se retire dans le repos de la nature. Sa force créatrice se répand en des œuvres d'autre sorte ; et j'ai dit que Richard Strauss, par une étrange audace (qu'autorise seul le génie de son *Heldenleben*), a représenté ces œuvres par des réminiscences de ses propres poèmes : *Don Juan*, *Macbeth*, *Tod und Verklärung*, *Till*, *Zarathustrâ*, *Don Quixote*, *Guntram*, ses *Lieder* même, s'assimilant ainsi au héros qu'il a chanté. — Parfois les tempêtes évoquent à son esprit le souvenir de ses combats ; mais il se rappelle aussi ses heures d'amour et de joie ; et son âme s'épure. La musique sereine, apaisée, monte ainsi dans son calme puissant, jusqu'à un accord triomphal.

Nul doute que la pensée de Beethoven n'ait souvent inspiré, stimulé, guidé celle de Strauss. On sent dans le ton

du premier morceau (en *mi* bémol), dans le mouvement général, je ne sais quel reflet de la première Héroïque et de l'Ode à la Joie ; et aussi, dans le dernier morceau, qui rappelle, de plus, certains *Lieder* de Beethoven. Mais la figure du héros est bien différente de ce qu'elle est chez Beethoven ; les traits antiques et révolutionnaires se sont effacés ; et comme le monde extérieur, les ennemis du héros, tiennent plus de place chez Strauss ! Le héros a bien plus de peine à se dégager et à vaincre. Il est vrai que son triomphe est plus violent et plus forcené. Si le bon Oulibicheff voyait dans un accord dissonant de la première Héroïque l'incendie de Moscou, que trouverait-il donc ici ? Que de villes brûlées ! Que de champs de bataille ! — Puis, il y a dans *Heldenleben* un mépris cinglant, un mauvais rire, qui n'est presque jamais chez Beethoven. Peu de bonté. C'est l'œuvre du dédain héroïque.

*
* *

A considérer l'ensemble de cette musique, on est d'abord frappé par l'hétérogénéité apparente des styles. Le Nord et le Midi s'y mêlent ; on sent constamment dans la mélodie l'attraction du soleil. Il y avait déjà quelque chose d'italien dans *Tristan* ; combien plus dans l'œuvre de ce nietzschéen ! Constamment les phrases sont italiennes et les harmonies ultra-germaniques. Ce n'est pas un des moindres attraits de cet art que de voir, parmi les tempêtes de polyphonie allemande, se déchirer le voile des nuées lourdes, des sombres et épaisses pensées, et paraître la ligne souriante des purs rivages italiens et des rondes qui se déroulent au bord. Ce ne sont pas seulement des analogies générales. Il serait facile et oiseux de relever des réminiscences précises de France ou d'Italie, jusque dans les œuvres les plus avancées : dans *Zarathustrâ*, dans *Heldenleben*. Du reste, Mendelssohn, Gounod, Wagner, Rossini lui-même, s'y coudoient étrangement. Mais ces éléments disparates se fondent dans l'ensemble de l'œuvre, maîtrisés, assimilés par la pensée de l'auteur.

L'orchestre n'est pas moins composite. Ce n'est pas une masse compacte et serrée, la phalange macédonienne de Wagner. Il est morcelé, divisé à l'extrême. Chaque partie

vise à l'indépendance, et se livre à sa fantaisie, sans paraître se soucier des autres. Il semblerait parfois, comme en lisant Berlioz, que l'exécution doive produire un effet incohérent et brisé. Et pourtant, comme cela est plein ! « N'est-ce pas ? cela sonne bien », dit en souriant Strauss, après qu'il vient de diriger *Heldenleben*[1].

C'est surtout dans les sujets que se montre le caprice apparent, la fantaisie déréglée, ennemie de toute logique. Ces poèmes n'ont-ils pas l'ambition, comme on a vu, d'exprimer tour à tour, presque simultanément, des textes littéraires, des images extérieures, des anecdotes, des idées philosophiques, des sentiments personnels de l'auteur ? Quelle unité attendre du récit des aventures de Don Quichotte, ou de Till Eulenspiegel ? Et pourtant, cette unité existe, non dans les sujets, mais dans l'esprit qui les traite. Ce qui sauve ces symphonies descriptives, c'est qu'avec leur vie littéraire, très diffuse, ils ont une vie musicale, plus logique et plus concentrée. Le musicien tient la bride aux caprices du poète. Le fantasque Till s'ébat « d'après l'ancienne forme du rondeau », et la folie de Don Quichotte s'exprime en « dix variations, avec introduction et finale, sur un thème chevaleresque ». C'est en quoi l'art de Strauss, l'un des plus littéraires et descriptifs qui soient, se distingue profondément des autres de même sorte : par la solidité du tissu musical, où l'on sent le musicien de race, nourri des maîtres, et classique malgré tout.

Ainsi, partout, dans cette musique, une forte unité s'impose à des éléments capricieux, désordonnés, souvent disparates. C'est le reflet, à ce qu'il me semble, de l'âme de l'auteur. L'unité n'est pas dans ce qu'il sent, mais dans ce qu'il veut. L'émotion est bien moins intéressante chez lui que la volonté,

1. Voici la composition ordinaire de cet orchestre dans les dernières œuvres de Strauss. Elle fera mieux sentir aux musiciens l'intensité sonore, et la chaleur du coloris.

Dans *Zarathustrâ :* 1 petite flûte, 3 grandes flûtes, 3 hautbois, 1 cor anglais, 1 clarinette en Es, 2 clarinettes en B, 1 clarinette-basse en B, 3 bassons, 1 contrebasson, 6 cors en F, 4 trompettes en C, 3 trombones, 2 bass-tuba, timbales, grosse caisse, cymbales, triangle, carillon, cloche en E, orgue, 2 harpes, cordes.

Dans *Heldenleben*, 8 cors au lieu de 6, 5 trompettes au lieu de 4 (2 en Es, 3 en B); plus, des tambours militaires.

bien moins intense surtout ; et souvent elle manque de personnalité. L'inquiétude y est parfois de Schumann, la mélancolie ou le sentiment religieux de Mendelssohn, la volupté de Gounod, ou des maîtres italiens, la passion de Wagner[1]. Mais la volonté est héroïque, dominatrice, passionnée, et puissante jusqu'au sublime. C'est par là que Richard Strauss est grand, qu'il est unique à présent. On sent en lui la force qui domine les hommes, et l'intelligence qui les juge.

*
* *

C'est par ces côtés héroïques qu'il est l'héritier d'une partie de la pensée de Beethoven et de Wagner. C'est par eux qu'il est un des poètes de l'Allemagne actuelle, qui se reconnaît en lui, comme en son héros. — Contemplons ce héros.

C'est un idéaliste qui a une foi sans bornes dans le pouvoir souverain de l'esprit et de l'art libérateur. Son idéalisme est d'abord religieux et croyant dans *Tod und Verklärung*, plein d'illusions juvéniles dans *Guntram*, tendre et compatissant comme une femme. Puis il s'irrite et s'indigne de la bassesse du monde et des obstacles qu'il rencontre. Le dédain grandit ; il devient sarcastique *(Till Eulenspiegel)* ; il s'exaspère avec les années de lutte, et, de plus en plus âpre, se développe l'héroïsme méprisant. Comme son rire cingle et fouaille dans *Zarathustrà* ! Comme sa volonté broie et sabre dans *Heldenleben* ! Il a pris conscience de sa force par la victoire : maintenant, son orgueil ne connaît plus de limites ; il s'exalte, il ne distingue plus la réalité de son rêve démesuré, comme le peuple qu'il reflète. Il y a des germes morbides dans l'Allemagne d'aujourd'hui : une folie d'orgueil, une croyance en soi, et un mépris des autres qui rappellent le XVIIe siècle français. *Dem Deutschen gehört die Welt* (A l'Allemand appartient le monde), disent tranquillement les gravures étalées aux vitrines de Berlin. — Arrivé à ce point, l'esprit commence à délirer. — Tout génie, si l'on veut, délire ; mais le délire d'un Beethoven se concentre en lui-même et crée pour

1. Dans *Guntram*, on croirait même à un parti pris de recourir franchement à une phrase de *Tristan*, comme si l'auteur ne pouvait trouver mieux pour exprimer le désir passionné.

sa propre joie. Celui de beaucoup d'artistes allemands contemporains est agressif; il a un caractère d'antagonisme destructeur. — L'idéaliste à qui appartient le monde est facilement sujet au vertige. Il était fait pour régner sur son monde intérieur. Le tourbillon des images extérieures qu'il est appelé à gouverner l'affole. Il en vient à divaguer comme un César. A peine parvenue à l'empire du monde, l'Allemagne a trouvé la voix de Nietzsche, et de ses artistes hallucinés et violents du *Deutsches Theater* et de la *Secession*. Voici maintenant la grandiose musique de Richard Strauss.

Où vont toutes ces fureurs? A quoi donc aspire cet héroïsme? — Cette volonté âpre et tendue, à peine arrivée au but, ou même avant, défaille. Elle ne sait que faire de sa victoire. Elle la dédaigne, n'y croit plus, ou s'en lasse[1].

Il y a à Florence, au Musée national, un groupe sublime de Michel-Ange. On le nomme : *Un guerriero che prostra un prigioniero*, la Force qui terrasse un prisonnier. Un jeune homme, robuste et svelte, se tient debout. Une sorte d'athlète à la longue barbe est tombé à ses pieds, les mains liées derrière le dos ; ses yeux qui regardent dans le vide sont pleins d'une amère humiliation. Le vainqueur a posé son genou sur l'échine du captif ; il semble près de l'achever. Brusquement, il s'arrête, il hésite, son bras gauche se replie contre sa poitrine dans un mouvement de recul ; sa tête se détourne, regarde d'un autre côté, les yeux distraits, incertains, la bouche lasse et dégoûtée, saisi d'un morne ennui.

Ainsi m'apparaît jusqu'à présent l'œuvre de Richard Strauss. Guntram tue le duc Robert et laisse aussitôt tomber son épée. Le rire frénétique de Zarathustrâ se termine par un aveu d'impuissance découragée. La passion délirante de Don Juan sombre dans le néant. Don Quichotte, mourant, renie ses illusions. Et le Héros lui-même se résigne à l'inutilité de son œuvre, dans l'oubli que lui verse la Nature indifférente. — Nietzsche, parlant des artistes de notre temps, sourit de « ces Tantales de la volonté, ennemis des lois et révoltés,

1. « L'esprit allemand qui, il y a peu de temps encore, avait possédé la volonté de dominer l'Europe, la force de diriger l'Europe, en est arrivé, en guise de conclusion testamentaire, à l'abdication. » — Nietzsche, *Essai d'une critique de soi-même*. 1886.

tous venant enfin se briser et s'écrouler aux pieds de la croix du Christ ». — Que ce soit la Croix ou le Néant, tous ces héros abdiquent, succombent au dégoût, au désespoir, ou à une résignation plus triste que le désespoir. Ce n'est pas ainsi que Beethoven refoulait ses tristesses. Les sombres adagios pleurent au milieu des Symphonies; mais la joie, le triomphe, sont au terme. Son œuvre est le triomphe du Héros vaincu. Celle de Strauss est la défaite du Héros vainqueur. — Cette incertitude de la volonté s'analyserait plus clairement encore dans la littérature allemande contemporaine, en particulier chez l'auteur de la *Cloche engloutie*. Mais elle est plus frappante chez Strauss, précisément parce qu'il est plus héroïque. Tout cet étalage de volonté surhumaine, pour aboutir au renoncement, au : « Je ne veux plus ! »

C'est ici le ver rongeur de la pensée allemande, — je parle de l'élite qui éclaire le présent et devance l'avenir. Je vois un peuple héroïque, enivré de ses triomphes, de sa richesse immense, de son nombre, de sa force, qui étreint le monde avec ses grands bras, qui le dompte, et s'arrête, brisé par sa victoire, — se demandant : « Pourquoi ai-je vaincu ? »

ROMAIN ROLLAND

L'ANGLETERRE PACIFIQUE

I

Notre Chambre de commerce se tient en dehors des partis politiques; mais le régime du libre-échange, cette part glorieuse de l'héritage national, était aussi et doit être en dehors des discussions de parti. Liée par l'histoire au nom des grands hommes qui fondèrent ce régime, notre Chambre doit rester éternellement fidèle à leur mémoire. Mais ce devoir ne serait rien si, plus clairement que jamais, aujourd'hui encore, nous ne voyions dans le libre-échange une nécessité vitale, une nécessité impériale pour l'Angleterre et pour son empire large comme le monde.

Réunion annuelle de la Chambre de Manchester; discours du président, M. R. Barclay, 1er février 1899.

Manchester, six cent mille habitants; Salford, deux cent mille; Stockport, soixante ou soixante-dix mille; Bolton, cent trente mille: Oldham, cent quarante mille; Rochdale, quatre-vingt mille; Blackburn, cent vingt mille; Preston, cent mille; Huddersfield, quatre-vingt-dix mille; quinze autres cités encore, Warrington, Leigh, Worsley, Bury, Burnley, Accrington, Middleton, etc., de vingt, trente ou quarante mille âmes, couvrent le Lancashire d'une agglomération humaine que les entassements de Londres n'égalent pas tout à fait. Entre la plage de la mer d'Irlande et les monts tout voisins de la chaîne Pennine, un cercle de trente

kilomètres de rayon enfermerait quatre millions d'hommes sur ce coin de marécage mal asséché : — de Liverpool à Manchester, le *Chat Moss*, tourbière profonde de trente pieds et large de douze milles, faillit opposer aux locomotives un obstacle infranchissable. La tristesse et la noirceur de ce Lancashire dépassent encore l'horreur du Pays Noir. Le sol où vous marchez n'est qu'une boue de charbon et de rouille que hérissent, entre les alignements de briques entassées, des gravois de briques et de cokes, des monceaux de fer tordus, des ruines de cheminées et des carcasses de machines. Au loin, semés sur toute la surface du pays, cendres, scories, débris, rognures et laitiers s'éboulent dans les étangs saumâtres, dans les canaux étamés de graisses et d'écumes, dans les épaisses et lentes rivières. Sur les eaux et sur les terres confondues, l'air brouillé de suie et noyé de bruines étend son pesant rideau. Le ronflement des métiers ou l'appel des locomotives parviennent à peine à le secouer. En haut, seulement, les torches des hauts fourneaux percent l'ombre et vacillent sous la tombée continue des averses marines. « O sainte lumière du soleil, qui réjouis les mortels et les dieux ! »

C'est pour le service du coton que, depuis un siècle, ce marais tremble sous le poids des foules humaines et que ces millions d'hommes s'agitent dans la nuit. C'est pour le coton qu'ont été bâties ces centaines de villes et ces milliers d'usines. Ses broches et ses métiers occupent aujourd'hui quatre cent seize mille manœuvres. Ses étoffes mélangées lui donnent vingt mille autres serviteurs qui lui travaillent la laine et la soie. Le noyau de son armée est fait de ces quatre cent quarante mille tisseurs ou fileurs. Ajoutez vingt-trois mille fondeurs ou batteurs de métaux qui lui fabriquent ou lui réparent ses machines, quinze mille charpentiers et tourneurs de bois pour ses maisons, ses caisses et ses outils, dix-huit mille apprêteurs et chimistes, cinquante-trois mille imprimeurs et teinturiers, cent vingt-deux mille mécaniciens et chauffeurs. Ajoutez, sous terre, soixante-cinq mille mineurs, et, à la bouche des puits, quinze mille trieurs et chargeurs, pour fournir à ses chaudières et à ses hauts fourneaux le combustible et le minerai. Ajoutez, pour la nourriture de son peuple, vingt-trois mille vivandiers et, pour la taille, coupe et confection de ses étoffes, vingt-

quatre mille lingers ou lingères et, pour son emballage, son pliage et sa correspondance, vingt-sept mille fabricants de papier. A ces deux mille huit cent soixante usines, ateliers ou fabriques, à ces quatre cent soixante mines ou carrières et à leurs neuf cent quatre-vingt-dix mille bêtes humaines, ajoutez encore, jusqu'à la mer, au long des routes de terre et d'eau, quelque cent mille convoyeurs, et, sur les tabourets des agences, derrière les grilles des comptoirs, quelque soixante mille scribes. Au total, c'est une armée permanente, et toujours en marche, de douze à treize cent mille simples soldats, *rank and file*, sans compter les états-majors de la tête et les cadres d'officiers.

Ce n'est pas tout. Le coton s'est encore asservi la soie et la laine et, débordant le Lancashire, il a annexé des provinces entières vers le nord et vers l'est. Au nord, la fourmillère d'hommes et de cheminées se pousse vers les cols de la Chaîne Pennine, qu'elle a forcée, et déboule sur la pente orientale, au bord de la grande plaine d'York : autour de Leeds, de Bradford et d'Halifax, plus de trois mille usines travaillant le coton et la laine occupent deux cent cinquante mille tisseurs et fileurs et demandent l'aide de quelque cent mille autres auxiliaires; la moitié du West-Riding et de ses deux millions cinq cent mille âmes vit des broches et des métiers. A l'est, la trouée moins large et moins continue s'est faite à travers le Cheshire et les Midlands, par Macclesfield, Hyde, Glossop et Derby, jusqu'au pays plat de Nottingham et de Leicester. Ici, c'est le coton et la soie qui ont fait alliance pour semer, entre la mer d'Irlande et la plaine du Trent, quatorze ou quinze cents usines et recruter cent ou cent vingt mille manœuvres [1]. Chaque corps de cette armée a son centre : Oldham mène les fileurs et Bolton les tisseurs de coton, Leeds et Bradford les lainiers, Macclesfield les soyeux, Nottingham les bonnetiers, etc. Mais Manchester a le commandement suprême et sa Chambre de commerce peut dire que l'*Exchange* (la Bourse) de Manchester représente, avec ses huit mille abonnés, les intérêts vitaux de plus de sept millions d'hommes [2]. Au-

1. Pour tous ces chiffres, voir *Blue Book*, C. — 8955 : *Annual Return of Factories and Workshops*.

2. Manchester Chamber of Commerce, *Monthly Report*, février 1899.

dessus des flaques du marais, au-dessus des cubes de brique et des cités ouvrières, dominant les collines de cendres, les mâts de navires et la forêt des cheminées, cet énorme *Exchange* élève son dôme de quatre-vingts pieds et son campanile comme le pilier central de ce ciel ténébreux.

Cet *Exchange* de Manchester est bien le cœur du Lancashire. Depuis un siècle, sans défaillance, le Lancashire est resté fidèle à la devise gravée sous ce dôme : *Bon nom vaut mieux que richesse; argent vaut moins que grâce* (Prov., XXII, 4). Il n'a pas négligé la richesse ni méprisé l'argent ; mais, pour les acquérir, il a toujours cru qu'il fallait d'abord se faire un nom, un grand et bon renom dans l'univers, puis faire sourdre la grâce, par la religion du libre-échange, aux cœurs des nations. Comme la cathédrale auprès de l'antique chapelle, cet *Exchange* est sorti, auprès du *Free Trade Hall (Salle du Libre Échange)*, du sol où les aristocrates de 1819, lançant contre le peuple la cavalerie des hussards et des vaillants *yeomen*, avaient fait le « massacre de Peterloo ». Sur ce champ des martyrs, Manchester réunit d'abord sa « Ligue contre les Lois des Blés » ; puis, victorieuse, elle dressa ce *Free Trade Hall*, vrai temple du nouveau culte, vaste salle de conférences et de libres débats, où six mille auditeurs peuvent trouver place. De là sortit pour notre siècle le nouvel évangile de travail, de paix et de liberté. Après la réaction blanche de 1815, Manchester reprenait et complétait l'une par l'autre l'éternelle protestation de l'Angleterre dissidente et la récente proclamation de la France révolutionnaire. Mais, apôtre de raison et non de dogme, elle ne faisait plus appel à l'imagination, à la crédulité ni aux passions de la foule. Elle ne parlait plus des pouvoirs ni des espoirs mystérieux, au nom desquels jusqu'ici on avait exploité la multitude. Elle ne versait pas non plus à l'humanité le vin capiteux des grands mots. Elle lui demandait seulement de calculer en commun ses intérêts vitaux, de réfléchir en commun, ne fût-ce qu'une minute, sur l'inestimable prix et sur les nécessités de la vie présente, et de ne plus se guider pour les affaires communes que par les principes et les lois, dont le profit commun démontre la légitimité. Qu'en son for intérieur, chacun mît sa confiance en un Dieu de bonté, et son espoir

en une autre vie d'éternité et de bonheur, Manchester chrétienne ne voyait à cela aucune objection. Mais, dissidente, elle voulait que chacun se fît à son gré cette confiance et cet espoir : la conduite de la communauté, la politique, disait-elle, ne doit avoir qu'un but, la vie présente de tous, et qu'une règle, le bonheur actuel du plus grand nombre. Or cette vie présente, Manchester savait par expérience que le travail de chacun peut seul la rendre possible à tous ; que, seule, la paix universelle la fait tolérable au plus grand nombre ; et que seule la liberté la rend profitable et bonne. C'est par l'union de ces trois biens, travail, paix et liberté, qu'un peuple vit humainement et heureusement : tous trois sont des biens égaux, les seuls biens véritables, et le travail n'est pas le moins efficace à faire la vie vraiment heureuse.

Pour Manchester et pour son École, ce n'étaient point là des vérités dogmatiques, héritées de la tradition et du Livre, ni des formules oratoires, sorties de la faconde des rhéteurs. A coup sûr, le rationalisme français et la charité évangélique avaient eu leur part dans la formation de cet évangile nouveau. Mais il était né surtout, — et c'est ce qui fit sa force de pénétration et de durée, — il était né, à la manière anglaise, de l'expérience journalière et prolongée de tout ce peuple : la vie du Lancashire, depuis un siècle, n'avait été que l'illustration de cette doctrine. Car Manchester n'avait pas oublié ce qu'était encore ce Lancashire au milieu du XVIIIe siècle. Ciel malsain, terre déshéritée, côte inhospitalière, aux extrémités de l'île, presque aux confins du monde et de la nuit, cette plage marécageuse entre la mer et la montagne n'avait guère servi de toute éternité qu'au passage des armées qui, depuis les Romains jusqu'aux Stuarts, s'étaient ruées du Sud et du Nord. A chaque étape, ce couloir de pillage et de guerre était marqué d'une forteresse ou d'un champ de bataille, celle-là datant de quelque camp romain, Lancaster, Manchester, etc., celle-ci datant parfois d'une génération à peine (Preston, 1648 et 1715). Dans les boues du marais, quelques huttes de pêcheurs ou de sauniers. A l'intérieur des forteresses, quelques maisons de bourgeois et de nobles. En tout, quelques milliers de pauvres gens. Voilà tout ce que la nature et les hommes avaient su, depuis des siècles, faire de ce pays misérable.

Malgré la nature et malgré les hommes, le Lancashire se met à l'œuvre vers le milieu du XVIIIe siècle : en moins de cinquante années, un travail acharné le conduit à la fortune. L'industrie cotonnière en Angleterre et en Europe n'existait pas : l'Inde seule fabriquait ses calicots et ses madras. La filature et le tissage des autres étoffes étaient encore dans l'état rudimentaire où l'humanité les connaissait depuis des centaines de siècles peut-être. Pour des tissus mélangés, l'Angleterre importait de Turquie et des Antilles quelques milliers de balles de coton brut; jusqu'en 1748, le chiffre de deux millions de livres (en poids) ne fut jamais dépassé. Mais un tisseur de Bury, John Kay, invente en 1738 sa « navette volante », qui double le rendement des métiers. Cet effort individuel ne mène à rien tant que le travail commun ne veut pas suivre, tant que les tisseurs routiniers refusent ou ignorent la machine nouvelle, et tant que les fileurs ne font pas un effort parallèle. Les métiers nouveaux manquent de fil et le tisseur doit, le matin, de porte en porte, frapper chez quatre ou cinq fileurs avant d'avoir la matière de sa journée. Pourtant l'importation du coton brut monte un peu. Mais en 1764, un autre tisseur de Blackburn, J. Hargreaves, trouve dans sa *spinning Jenny* la fileuse nouvelle qui pourra suffire à la consommation des nouveaux métiers. D'autres travailleurs, J. Wyatt, R. Arkwright, perfectionnent cette fileuse; Crampton la transforme et donne enfin la *mule-jenny*, que complète bientôt le *water-frame* (1770-1780). Alors c'est le tissage qui n'est plus assez rapide pour le service de la filature et, une fois encore, il est démontré — et le Lancashire n'oubliera jamais cette leçon — que l'ingéniosité et l'effort des uns deviennent inutiles faute du travail de tous. Cartwright, inventant son *power-loom*, rétablit l'harmonie (1785) : filature et tissage, également outillés, vont désormais du même pas. Puis l'eau et la vapeur viennent joindre leur travail au travail de l'homme. Une chimie et une mécanique nouvelles, avec les cylindres de Bell et les procédés de Berthollet, décuplent les forces des teinturiers et des imprimeurs. A la fin du XVIIIe siècle, l'industrie actuelle est fondée. Les deux millions de livres de coton importées en 1743 ont monté à cinq millions avec la *jenny* de Hargreaves,

à sept avec la *jenny* de Crampton, à dix-huit avec les perfectionnements incessants de R. Arkwright, à vingt-quatre avec le métier de Cartwright. La plaine du Mississipi s'est plantée. E. Witney invente sa machine à décortiquer. L'importation en 1800 dépasse cinquante millions de livres. Le Lancashire alors se couvre d'usines. Liverpool creuse ses *docks* de la Reine et du Roi. Manchester passe de dix mille habitants (1720) à quatre-vingt-quatorze mille (1800).

Et, dans ce *Far West* anglais, une société se dresse qui, pour l'Angleterre encore féodale du XVIIIe siècle, est un sujet d'étonnements pareils à nos étonnements bourgeois devant le *Far West* d'Amérique. Là, pour la première fois depuis le paradis de la légende, le travail manuel n'est pas maudit et l'artisan est honoré. Là, pour la première fois depuis la chute d'Athènes, tout un peuple, sans être irréligieux, se rend compte que, dans les choses humaines, le succès ne dépend que de la volonté et de l'effort des hommes, et non du hasard et des puissances occultes que l'humanité charge ordinairement de ses réussites et de ses malheurs. Ce peuple voit maintenant la sottise et le dommage des vieux préjugés religieux ou féodaux, qui faisaient de la rêverie et de l'oisiveté un signe de grandeur ou de vertu. Manchester ne dira plus ces mots que, depuis des siècles, répétait l'humanité chrétienne : « Voyez les lis des champs ; ils sont plus heureux et plus beaux que le grand roi David, et pourtant ils ne tissent ni ne filent »; ce peuple sait maintenant qu'il faut tisser et filer pour vivre. Il ne dira plus, comme les lords du temps passé : « Cœur de lion et mains blanches » ; il sait maintenant que tout homme de proie et de loisir mange et flâne aux dépens de la communauté. Manchester proclame que ceux-là sont les meilleurs et les plus sages qui vivent comme Arkwright, debout dès cinq heures du matin et debout jusqu'au soir, attelé dès sa jeunesse aux machines pour gagner son pain et s'attelant, déjà vieux, aux livres pour améliorer son orthographe, conquérant le titre de baronnet par le travail de ses mains noires et, baronnet, continuant à perfectionner ses métiers, appliquant le premier la vapeur à son industrie. Le temps des saints et des nobles est passé : l'estime et le culte du Lancashire n'ira plus désor-

mais qu'aux travailleurs et aux novateurs, aux bienfaiteurs de la vie présente.

Mais alors paraît sur le Continent l'un de ces génies que l'admiration des foules proclame grands en raison directe des maux causés par eux : pendant vingt années, grâce à Napoléon, l'ouvrier du Lancashire meurt de faim près du métier sans ouvrage. L'*imperial quarter* de blé, le double hectolitre, qui valait 40 shellings en 1786 et 43 shellings en 1792, monte à 78 shellings en 1796, à 113 en 1800, à 119 en 1801, à 126 en 1812 : pendant vingt ans, la moyenne dépasse 87 shellings. Les fils et les tissus s'empilent aux dépôts sans clientèle : les marchés du Continent sont fermés par le blocus ; les marchés lointains ne sont pas encore ouverts ou sont trop éloignés ; les armements enlèvent au commerce ses navires et ses hommes ; pour la guerre, il y a chaque printemps « presse » de toutes les énergies et presse de toutes les ressources, comme il y a presse de matelots... La guerre! jamais plus le Lancashire n'oubliera ce que ce mot renferme de calamités et de faim. En 1811, dans le royaume, quatorze cent mille indigents — un quinzième de la population — demandent à la mendicité le pain que le travail ne peut plus leur fournir. Traqués sur les terres des aristocrates, chassés des paroisses bourgeoises, méprisés de l'Église et redoutés des nobles lords, ces misérables sont poussés en tas vers la prison de bienfaisance, le *work-house*. Leurs enfants leur sont enlevés et donnés ou vendus comme apprentis aux exploiteurs de misère et de vices, ou jetés comme mousses à la corruption de la flotte. La guerre ! John Bull pourra conserver, avec ses instincts de brute, son amour des batailles et du sang chaud : pour Manchester, désormais, toute guerre n'est pas seulement un crime que les préceptes de l'évangile devraient interdire aux peuples chrétiens; c'est encore une sottise que le simple calcul des intérêts vitaux devrait écarter des peuples sages, une folie dont les désastres matériels survivent longuement à la paix restaurée, et dont encore les pertes matérielles ne sont rien au regard des autres conséquences.[1]

Car ces querelles du dehors établissent toujours au dedans une dure et longue servitude. Contre le travail et les idées nouvelles, elles font toujours surgir les castes inutiles et les

vieux préjugés : « Ne sommes-nous pas tes chefs et tes défenseurs traditionnels? disent ceux-ci au peuple : et, pour se garer du loup, le troupeau ne doit-il pas obéir à ses pasteurs? » Avec de vieilles métaphores que le peuple ne comprend qu'à demi, au nom de vieilles traditions, d'autant plus chères à son cœur d'enfant qu'elles sont plus enfantines ou puériles même, ces pasteurs vivent du troupeau et le tondent et l'écorchent... Quand vingt années de luttes et de misères ont enfin jeté bas la force napoléonienne, quand la paix semble rouvrir au travail du Lancashire le chemin de la fortune, voici venir les nobles lords et les vaillants *yeomen*, les défenseurs de la « vieille joyeuse Angleterre » : trente années encore, ils vont barrer le chemin (1815-1846). Contre un retour possible des impiétés révolutionnaires et du péril étranger, l'Angleterre de 1815 pense qu'il faut conserver et entretenir ces champions de la tradition nationale. Or, ces féodaux ne vivent que du travail de leurs fermiers et de la rente de leurs terres; il faut donc leur garantir à jamais la possession de ces terres par le maintien des vieilles lois sur l'héritage et sur le droit d'aînesse, et il faut leur garantir le rendement constant de leurs fermages par la suppression de la concurrence étrangère. Sans jamais pouvoir morceler et acquérir le sol, le travail va payer indéfiniment de lourdes rentes à ces parasites. Pendant un siècle, le paysan pourra améliorer, transformer, « faire » sa maison et son champ, et l'ouvrier faire son usine et sa ville. Pendant un siècle, le lord inutile touchera sa part du travail commun ; au bout d'un siècle, tout lui reviendra, terres et bâtisses : des quartiers entiers, dans les villes nouvelles, à Londres et à Birmingham, avec leurs maisons et leurs fabriques, rentreront dans le domaine de tel ou tel de ces nobles fainéants. Et pour le *yeoman*, pour le hobereau qui fait valoir son *estate*, il faut encore, sur le pain quotidien, que l'ouvrier prélève un droit très fort : à seule fin que le blé national paie les fermages de l'aristocratie, la loi des blés interdit l'importation des grains, tant que l'*imperial quarter* n'est pas à cent shellings, — cinquante francs l'hectolitre.

La guerre finie, la disette continue donc et la faim : le blé coûte 96 shellings en 1817, 68 en 1825, 70 en 1839 ; pendant plus de trente années (1815-1846), le peuple ne mangera

jamais son content. Et cette exploitation financière est doublée d'une tyrannie administrative, religieuse et judiciaire, qui enchevêtre ses réseaux, paralyse le travailleur et met tous les pouvoirs entre les mains des aristocrates. Car, derrière la façade de liberté politique, où trône le roi et siège le Parlement, les lords, possesseurs du sol, se considèrent et sont encore considérés par la loi coutumière comme les propriétaires des hommes et les tuteurs, « les pères » du peuple. Maîtres héréditaires de l'une des deux Chambres, ils sont maîtres des élections de l'autre, grâce à leurs bourgs pourris et à leurs comtés. Ils tiennent l'Église, dont ils occupent ou patronnent les évêchés, les chapitres et les cures. Ils tiennent les tribunaux qu'ils nomment ou qu'ils président. Ils disposent de la vie locale, spirituelle et temporelle, souverains presque absolus, qui, sur leur domaine, gouvernent paternellement, c'est-à-dire à leur gré, rendent la justice, répartissent les taxes, maintiennent le dogme et la morale, pourchassent et emprisonnent les indigents ou les salariés réfractaires, réglementent le travail et veillent pour empêcher toute innovation contraire à leur bon plaisir ou à leur droit de chasse. Et cette tyrannie, à son tour, devient une lourde charge financière par ses dimes obligatoires à l'Église, par ses taxes des pauvres, par ses servitudes de terres ou de bras. Quand le travail se plaint, ces gardiens du passé rejettent la faute sur les inventions nouvelles : au bon vieux temps, disent-ils, l'Angleterre était joyeuse et ce sont les innovations qui ont détruit ce bonheur. Et ils lancent le peuple à l'assaut des machines et des sciences, qui le nourriraient sans l'exploitation de ces parasites.

Mais, peu à peu, le peuple entrevoit la cause véritable. Dans quelques grands meetings, il réclame son pain et ses droits, une vie plus libre sous un gouvernement à meilleur marché. Alors, on lance contre lui les vaillants *yeomen* et l'on fait le « massacre de Peterloo ». Du moins, le sang versé là servit la cause populaire. Le Lancashire comprend enfin que le travail et la paix ne peuvent encore lui suffire et que les efforts individuels du présent ne mènent à rien, si l'on ne secoue pas la tyrannie collective du passé. Il faut que rien n'entrave plus la libre expansion des énergies et des inven-

tions utiles. La tyrannie la plus paternelle est plus onéreuse que la licence la plus effrénée. Pour qu'un garde-chasse, au nom de bonnes intentions et de parchemins rongés aux vers, n'arrête plus la trouée des locomotives entre Liverpool et Manchester, il faut qu'une réforme libératrice ou une révolution donne aux mains noires, qui mènent les autres machines pour nourrir le royaume, le « contrôle » de la machine parlementaire pour le gouverner. Au nom des droits naturels, le Lancashire réclame ce contrôle et, comme les privilèges lui barrent la route, il est enclin aux errements révolutionnaires. Volontiers, il répète les formules françaises, *Liberté ou la Mort ! Représentation égale ou la Mort !* Volontiers, il se coiffe du bonnet rouge. Ses ouvriers, avec une couverture, leur seul bien, sur le dos, se mettent en branle vers Londres. Pendant dix ans (1820-30), l'Angleterre est à la veille d'une révolution. Mais, en route, les politiques des Midlands arrêtent ces « Marcheurs à la Couverture » et enseignent au Lancashire le vrai chemin, la réforme pacifique et non la révolution.

Entre le Lancashire et les Midlands, l'Union politique noue alors une alliance, qui pendant plus d'un demi-siècle (1830-1885) restera inébranlable et qui « poussera » sans répit le programme radical de travail, de paix et de liberté. Manchester fournit la doctrine, et Birmingham les méthodes. Et bientôt, librement, tous travaillent et prospèrent. Et la « nouvelle riche Angleterre » triple sa fortune et sa population. Et chacun vit en paix, à l'ombre de son usine et de sa haute cheminée. Car, au premier choc, le passé s'est ébranlé, puis écroulé, pierre par pierre. Liberté de pensée et liberté de culte, liberté de commerce et liberté de vie, une Angleterre libérale remplace partout l'Angleterre de la conquête et de la féodalité. La Réforme électorale (1832) marque la première étape ; les lois des blés abolies (1846) marquent la seconde, plus importante encore. Et pendant quarante ans (1846-1885), ce régime de libre échange s'élargit et s'améliore, où, sans distinction de castes, de culte ou de nationalité, les travailleurs anglais échangent librement, entre eux et avec les travailleurs du monde, leurs paroles, leurs idées, leur travail et leurs marchandises.

Ce que le siècle dernier avait fait pour le Lancashire, le siècle actuel le fait pour le reste du royaume. Le peuple anglais tout entier semble converti à l'évangile du travail et de la paix ; l'expérience commune semble avoir établi pour jamais le libre échange comme fondement de toute politique et même de toute morale anglaises : « Il est immoral, dit encore en 1892 lord Farrer au Congrès des Chambres de commerce, de mettre en discussion les principes libre-échangistes. » Mais, en 1885, l'égoïsme et le snobisme des Midlands brisent l'accord. Les Midlands sont repus de travail et pressés de jouir. Ils éprouvent aussi quelque honte à ne vivre, après fortune faite, que dans la compagnie des petites gens. Ils retournent la tête vers la « vieille joyeuse Angleterre » : Joe Chamberlain tend les mains aux nobles lords et aux vaillants *yeomen*. Les Midlands pourtant se proclament toujours fidèles aux revendications du radicalisme, car ils en gardent les méthodes et n'en délaissent que la doctrine. Mais leur Angleterre nouvelle remplace l'alliance libérale par l'unionisme conservateur, le règne du travail par le gouvernement « de l'Église et de la Bière », et Joe troquerait volontiers la paix contre l'Empire, la liberté contre le Bon Commerce. Trahi par les Midlands, le Lancashire ne renie pas sa foi. Dans presque tout le royaume, les Chambres de commerce, l'une après l'autre, l'abandonnent et se liguent en une gigantesque Association pour le service de l'Impérialisme et du *Fair-Trade*. Mais les Chambres de Manchester, de Liverpool et de Glasgow se gardent longtemps de toute compromission. Quand, en décembre 1898, sollicitée de toutes parts, la Chambre de Manchester consent à entrer dans cette Association, ce n'est pas, dit-elle, pour appuyer les revendications protectionnistes, mais pour faire preuve de solidarité et de bonne volonté. Elle a donc grand soin de stipuler « que cette adhésion ne saurait restreindre sa liberté complète et illimitée », et elle renouvelle ses déclarations libre-échangistes :

Aujourd'hui plus que jamais, nous voyons que, pour l'Angleterre et son Empire large comme le monde, le libre-échange est une nécessité impérieuse. Au milieu des compétitions internationales pour les territoires sans maître, par quoi l'Angleterre s'est-elle toujours distinguée, sinon par ce fait que chez elle, en tout lieu, le commerce de

toute nationalité est chez lui? Aussi, malgré la soif de colonies qui dévore l'Europe actuelle, voyez, quand une nation ne peut occuper elle-même un territoire, si elle ne préfère pas une occupation anglaise à toute autre occupation : elle sait que chez nous la porte est toujours ouverte. Personne ne niera que cette politique de « la porte ouverte » ait fait la grandeur de l'Angleterre et de ses possessions. Et sur l'imbécillité de la politique contraire, quelle leçon donne au monde, à cette heure même, l'exemple de l'Espagne et aussi de la France ! Si la France voulait considérer seulement que, de toutes ses colonies, pas une ne peut se suffire, mais que toutes grèvent chaque année le budget métropolitain d'une somme plus forte peut-être que le montant du commerce total entre elles et la métropole ; si la France voulait méditer le sort de l'empire espagnol, peut-être entreverrait-elle le terme où doit forcément aboutir sa politique actuelle... Ce n'est pas l'heure de multiplier les arguments en faveur du libre-échange. Mais il fallait bien établir la situation de notre Chambre à cet égard. Quand par théories de Manchester on entend libre-échange et seulement libre-échange, nul ici ne songe à répudier ce titre et notre Chambre, en tant que Chambre, garde cette théorie. Le patriotisme des individus n'est nullement engagé par cette attitude. Tous, nous sommes fiers des gloires nationales et de cet empire sans rival dans l'histoire. Mais, tous, nous pensons aussi que les responsabilités en sont énormes et qu'il faudrait l'assurer et le consolider avant de rêver des extensions nouvelles [1]...

II

La concurrence donne le premier rang au plus habile, c'est-à-dire à la meilleure division du travail et à la plus stricte économie. Quand nos rivaux réussissent, nous les imitons, et nous gardons ainsi notre commerce. Depuis vingt ans nous avons transformé toutes nos affaires, non seulement pour la fabrication, mais surtout pour la distribution des marchandises. Le commerce change et il faut changer avec lui. La rapidité des communications a développé de nouveaux besoins, diversifié les produits et rendu plus nécessaire pour nous de suivre les goûts de nos clients. Nous nous sommes efforcés de modifier sans cesse nos méthodes. C'est cette constante entreprise individuelle qui a fait notre fortune et qui seule peut la maintenir.

Réponse de la Chambre de Manchester aux enquêteurs parlementaires de 1896, *Blue Book*, C — 4715. p. 476.

1. Manchester Chamber of Commerce, *Monthly Report*, février 1899.

Entre les Midlands, qui déclarent l'Angleterre ruinée par le libre-échange, et le Lancashire, qui tient ce *Free Trade* pour la condition essentielle de la prospérité nationale, auquel faut-il croire? « Voyez nos industries du fer, disent les Midlands: battues par les industries des pays protectionnistes, elles ne peuvent plus vivre sans protection. » — « Et voyez mon industrie textile, répond le Lancashire : concurrencée plus vivement encore par les mêmes pays protectionnistes, rencontrant sur tous les marchés du monde les mêmes rivaux favorisés par des droits ou des primes plus considérables encore, elle conserve toujours sa vitalité. »

Jusque vers 1850, le Lancashire, tenant secrètes ses inventions, gardant ses ouvriers et ses machines, garda aussi le monopole de l'industrie cotonnière. Il fournissait de tissus et de fils le reste du monde. L'Europe civilisée et les humanités primitives étaient au même titre ses clients. En millions de *yards* (914 kilomètres) et en millions de livres (453 kilogrammes), il exporta ses produits vers tous les marchés. Mais les chiffres de 1850 montrent déjà que l'Europe civilisée tendait à s'affranchir de cette clientèle : pour les fils, l'Europe a diminué ses commandes depuis 1840; pour les tissus, elle ne les a pas augmentées dans les mêmes proportions que durant les dix années précédentes. Le continent, surtout l'Allemagne, avait essayé dès 1784 d'embaucher au Lancashire des artisans et des constructeurs de machines : plusieurs *acts* du Parlement punirent durement l'exportation d'hommes ou de secrets. Mais, avec le libre-échange, le Lancashire réclama toute liberté d'établir au dehors les usines qui lui seraient utiles, et ce furent des Anglais qui, entre 1840 et 1850, fondèrent, en Allemagne comme en France et en Belgique, l'industrie cotonnière : sur le continent, de père en fils, ces cotonniers ont gardé leurs usines et leurs noms anglais (Waddington). De 1850 à 1860, le Continent s'affranchit donc peu à peu, et, comme à la même époque les révolutions et les guerres méditerranéennes (Crimée et Italie) ferment les marchés de l'Italie et du Levant, le Lancashire traverse une période difficile. Mais il perfectionne encore ses machines. La *self acting mule* de Roberts rend le filage presque automatique. Le tissage, grâce aux dépenses et aux nouveaux efforts de Cartwright,

grâce enfin à la découverte de Bullough, atteint la même perfection avec le nouveau *power loom*, qui de 1841 à 1851 est partout adopté. Pour remplacer les marchés européens, le Lancashire se tourne vers l'Amérique, vers l'Inde et vers la Chine, qui deviennent ses grands consommateurs.

La paix rétablie dans la mer Noire et en Italie rend au Lancashire les marchés méditerranéens. Il se rouvre les autres marchés de l'Europe par l'expansion et le triomphe de ses idées, surtout par le traité de commerce franco-anglais de 1860, qu'il signe dans la personne de Cobden et qui pour vingt années (1860-1880) va mettre à la mode les théories libre-échangistes sur presque tout le continent. Aussi, de 1857 environ jusqu'en 1861, le Lancashire connaît une prospérité sans rivale : il est dans « les jours alcyoniens » dont les vieillards parlent encore. Brusquement la tempête arrive : la guerre de Sécession, de 1861 à 1864, crée « la famine du coton ». Depuis la fin du XVIIIe siècle, les États-Unis étaient les fournisseurs presque exclusifs de matière première. La Méditerranée levantine, qui au XVIIe siècle avait été pour l'Europe la source de tout le coton brut, avait cédé ce profit aux Antilles d'abord, qui quelque temps détinrent le monopole, puis aux États du Mississipi qui s'en emparèrent vers 1800. Ce monopole américain était allé s'affermissant jusqu'aux mauvaises récoltes de 1846 et 1847. Le Lancashire, manquant de matière première, avait alors demandé à la Compagnie des Indes et au Parlement de développer les cotonnières de l'Inde. Mais les bonnes récoltes des années suivantes firent oublier ces demandes... La « famine du coton » commence avec la guerre civile des États-Unis, à la fin de 1861, sévit durant toute l'année 1862, diminue en 1863 et 1864, mais ne se termine qu'à la fin de 1865. Si le Lancashire avait jamais pu oublier les leçons de 1800 à 1815, cette guerre de Sécession l'aurait à jamais guéri des idées belliqueuses. Dans le royaume, sur cinq cent trente mille fileurs ou tisseurs de coton, deux cent cinquante mille en 1862, deux cent mille en 1863, cent trente mille en 1864, cent mille encore en 1865 restent sans ouvrage. Les autres, réduits à la demi-journée et à la demi-semaine, ne peuvent plus vivre de leurs salaires : la charité publique en doit nourrir

cinquante mille en 1861, quatre cent quatre-vingt cinq mille en 1862, trois cent mille en 1863, cent trente mille en 1864 et plus de cent mille en 1865. Que l'on parle maintenant de guerre au Lancashire ; il sait exactement ce qu'une semaine de guerre coûte à ses ouvriers et à ses patrons. Ses ouvriers ont perdu en 1862 quatre millions et quart de francs par semaine, et quelque sept ou huit cents millions pendant ces quatre ou cinq ans. Quant aux patrons, c'est un milliard et demi pour le moins que cette famine leur a coûté[1]. Le monde peut être sûr désormais de leurs sentiments pacifiques.

Pour remplacer les arrivages d'Amérique, on chercha des cotons dans l'univers entier, en Turquie, dans l'Amérique du Sud, mais surtout en Égypte, où Méhémet-Ali avait planté les premières cotonnières, et dans l'Inde, où l'on développa la culture indigène. Le Lancashire dès lors ne fut plus aussi étroitement lié au sort des États-Unis. Mais, recevant du monde entier sa provision annuelle, il dépendit plus étroitement du monde entier : aujourd'hui une guerre maritime, quelle qu'elle soit, mettrait sur le pavé de ses villes des centaines de milliers d'ouvriers sans ouvrage. Il lui faut donc la paix universelle des mers : de la Méditerranée comme de l'Océan Indien, du Pacifique et de l'Atlantique, les flottes viennent à lui, amenant le coton brut pour ses machines, en même temps que le blé pour ses hommes, et remportant filés et tissus. Une semaine de guerre affamerait tout le pays.

Le coton retrouvé, le Lancashire ne retrouva pas aussitôt la prospérité des « jours alcyoniens », et il garda la manie de se plaindre toujours un peu, de regretter les énormes bénéfices d'autrefois. Devant la commission parlementaire de la *Depression of Trade*, en 1886, un des « lords du coton » faisait ainsi le bilan des années dernières :

La situation de notre commerce est très différente de ce qu'elle était jadis. Alors nos maisons de marque donnaient comme instructions à leurs vendeurs de vendre le fil quatre ou cinq pence la livre au-dessus du cours du coton brut, et les tissus quatre ou cinq pence au-dessus du cours du fil, et ces bénéfices s'obtenaient sans grande peine alors ; mais ils ont singulièrement diminué par la suite. La guerre d'Amérique n'intervint pas seulement dans le coût de la

1. Th. Ellison, *Cotton Trade*, p. 96.

matière première : la fluctuation des cours découragea bien des esprits timorés et lança au contraire les aventureux dans les spéculations folles; fermeture de certaines usines, faillite d'autres, même après la guerre, durant les années 1867, 1868 et 1869, une crise très dure sévit. Mais, en 1869, les affaires du coton commencèrent à offrir moins de risques, et la guerre franco-allemande fut un coup de fortune : la matière première baissa de prix avec la baisse des demandes continentales; la concurrence continentale disparut pour un temps sur le marché anglais et dans le reste du monde. L'entreprise redevint à la mode, *enterprise became fashion*, et pendant quelques années les affaires reprirent avec des résultats très avantageux. Puis 1877, 1878 et 1879 furent de moins bonnes années : la concurrence étrangère se faisait plus active. L'automne de 1879 marqua une reprise et, en 1880, bien des gens espéraient le retour du bon temps. Mais après 1881, les affaires se sont gâtées de jour en jour, et 1885 a été l'année la plus ruineuse que nous ayons eue depuis la guerre américaine[1].

La concurrence étrangère n'a été que pour peu de chose dans ces mauvaises campagnes. Ce furent des révolutions, des guerres, des famines, des pestes ou des cyclones qui, de 1878 à 1885, ravageant les pays consommateurs, Turquie, Inde, Chine ou Japon, diminuèrent leurs facultés d'absorption et, par contre-coup, découragèrent aussi l'entreprise des *Lancashire men* : les deux années les plus mauvaises, 1878 et 1879, ont été la conséquence de la guerre russo-turque. Mais, dans l'intervalle de ces désastres, viennent pour le monde les années de paix et les bonnes récoltes, et tout aussitôt les exportations de tissus et de manufactures montent à des chiffres que jamais encore elles n'avaient atteints, près de 64 millions de livres sterling en 1880, près de 66 millions en 1881 (1 600 et 1 650 millions de francs). Jamais le Lancashire n'avait encore eu de pareilles commandes : même l'année 1872, dont la ruine franco-allemande avait fait un coup de fortune pour toute l'Angleterre, cette année 1872 que les Midlands regrettent toujours et n'ont jamais retrouvée, n'avait donné au Lancashire que 63 millions et demi de livres sterling (1 586 millions de francs). Et comme, de plus en plus, la prospérité du Lancashire dépend de la paix et de la prospérité universelles, ce sera de 1885 à 1895 la même

1. *Blue Book*, C.-4715.

alternance de satisfactions et de déboires, suivant l'état prospère ou malheureux de l'humanité tout entière.

La campagne commerciale de 1885, grâce à la chute de Khartoum, à la révolution rouméliote, à la guerre serbo-bulgare, etc., a été un désastre : à peine 55 millions de livres sterling; « depuis la famine du coton, dit l'association des *Bleachers*, nous n'avions rien vu de tel[1] » ; les ouvriers sans travail se battent contre la police dans les rues de Manchester (mai 1886). La campagne de 1890, grâce à la retraite de ce grand auteur et parleur de guerres que fut le prince de Bismarck, grâce aussi aux trois années pacifiques que vient de connaître le monde, est un succès : 62 millions de livres. Puis les révolutions brésilienne, argentine et chilienne (novembre 1890-août 1892) et la famine russe (1891) amènent une chute constante de 1891 à 1893 : 60, 56 et 54,6 millions. Et depuis 1893, guerre sino-japonaise, expulsions juives de Russie, massacres arméniens, révoltes crétoise et arabe, affaires du Transvaal et d'Abyssinie, famines indienne et russe : les exportations tombent, 57 millions en 1894, 54,4 en 1895, 52 en 1896. L'année 1897 — l'année impériale où, pour le jubilé de la reine-impératrice, dans Londres capitale de l'empire, Sa Majesté promène un cortège de soldats et de premiers ministres venus du monde entier — est le plus grand désastre que le Lancashire ait encore vu depuis la guerre de Sécession : 54 millions de tissus et manufactures, 10 millions de fils, c'est, pour une population presque doublée, le même chiffre d'exportations qu'en 1868. Vive l'Empire! En cette année 1897, l'ambition impérialiste a causé la guerre des Afridis et des Matabélés, et amené par contre-coup ou par l'exemple les empiètements russes en Chine, français à Madagascar, américains à Cuba, etc. L'égoïsme impérialiste, pour achever sans trouble sa lente digestion de l'Égypte, n'a pas entravé la guerre turco-grecque ni le renouveau de massacres en Arménie et en Crète. Et comme si tout voulait se mettre de la partie, famine russe, peste hindoue et disette argentine. Le Lancashire se souviendra du Jubilé.

Pourtant, à travers ces sautes de fortune, sans s'attarder

1. *Blue Book*, C. — 4621, p. 105.

comme les Midlands en récriminations inutiles sur la baisse de son commerce, le Lancashire continue sa vie de travail et sa poussée d'efforts. D'ailleurs, ce mot de *baisse*, dit le Lancashire, est tout à fait inexact pour les affaires du coton, « *depression* » *does not accurately describe the general course of the cotton trade*[1]. Et les chiffres sont là pour vérifier ce mot. Qu'on laisse même de côté, dans le calcul des bénéfices, l'énorme stock de cotonnades qui s'empilent aux dépôts du royaume ou que bon an mal an consomme le public des deux îles (aucun chiffre certain n'en peut être donné ; mais la consommation annuelle de ces quarante millions d'Anglais est certainement énorme). Que l'on prenne seulement la valeur des exportations en fils et tissus ; que l'on en dresse depuis trente ans les moyennes quinquennales, et que l'on mette en regard la valeur des importations de matière première, c'est-à-dire de coton brut : la différence nous donnera la plus grosse part, mais une part seulement des bénéfices bruts du Lancashire. Or il apparaît que ces bénéfices depuis trente ans n'ont pas baissé, tout au contraire :

Moyenne des années.	Valeur du coton brut : Importé.	Réexporté.	Consommé.	Valeur des exportations : Fils.	Cotons.	Bénéfices bruts sur la seule exportat.
—	—	—	—	—	—	
1860-1864 . . .	48 000	13 690	34 310	8 500	39 120	13 310
1865-1869 . . .	59 328	14 787	44 541	13 542	53 982	22 983
1870-1874 . . .	53 596	8 482	45 114	15 370	59 832	30 088
1875-1879 . .	38 310	4 578	33 732	12 654	55 043	33 965
1880-1884 . . .	44 558	5 493	39 065	12 850	62 878	36 663
1885-1889 . . .	40 080	5 114	34 966	11 620	58 240	34 894
1890-1894 . . .	38 074	4 470	33 604	10 140	58 110	34 246
1896	36 272	3 571	33 701	10 044	59 309	35 652
1897	32 195	4 316	27 879	9 939	54 043	36 103

(En millions de livres sterling.)

La consommation en coton brut du Lancashire, loin de diminuer, s'est maintenue et même, jusqu'en 1892, a monté :

Fonds de coton consommé.	1867	1872	1877	1882	1887	1892
—	—	—	—	—	—	—
Millions de livres.	912	1 135	1 185	1 519	1 498	1 812

1. *Blue Book* C. — 4621, p. 101.

Si, de 1892 à 1897, elle a fléchi, les causes passagères de cette baisse ne doivent pas être cherchées au dehors du royaume, dans la concurrence étrangère, — « la concurrence étrangère, dit le Lancashire, ne compte pas pour un dixième dans nos pertes[1] » : c'est le snobisme national qui cause cette perte. Dans l'Angleterre unioniste, où les lords donnent le ton, où sévit la morale du *select* et de la distinction des classes, le coton démocratique n'est plus de mise : les *gentlemen* ne doivent porter que des étoffes chères, lin, chanvre, laine et soie. C'est le contraire de la révolution qui se produisit vers le milieu du XVIIe siècle, à l'arrivée des premières indiennes, quand Daniel de Foë stigmatisait « la folie générale pour les calicots, et les personnes de qualité s'habillant comme leurs femmes de chambre, et la reine elle-même portant les étoffes du vulgaire » : aujourd'hui, Jesse Collins et les bourgeois *brummagem* veulent être mis en personnes de qualité. Mais le Lancashire pense que ce *règne des lords* ne durera pas toujours. La crise présente n'est pas plus lourde que bien d'autres, et le Lancashire en sortira par le même chemin, avec les mêmes méthodes qui l'ont tiré des précédentes. Aujourd'hui, comme il y a un siècle, il ne veut pour être sauvé que la liberté de travailler à sa guise : il ne demande à ses gouvernants que la paix. Et quand les bonnes âmes du *Fair Trade* viennent lui proposer l'aide ou les conseils de l'État, ses réponses restent les mêmes :

Moins la législation interviendra dans notre commerce et plus solides seront les bases de notre prospérité. Il n'est pas douteux que parfois nous souffrons de surproduction. Mais ce n'est pas que nous produisions plus que le monde ne peut consommer : c'est que nous produisons plus que le monde ne peut réellement payer. L'important est donc de réduire au dernier degré possible nos prix et frais de production... La baisse n'a jamais atteint les manufactures qui avaient une spécialité, et toujours elle a été arrêtée par la création de nouveaux articles et par l'adaptation des vieux commerces aux nouvelles sources de demande, *the depression has been checked by the rapid adoption of new manufactures and the adaptation of old trades to new sources of demand*[2].

1. *Blue Book*, C. — 4715, p. 368. Cf. p. 166 : *there has been a greater falling of in the home trade and the home trade was more profitable; our competitors attacked the cream of the better class trade.*

2. *Blue Books*, C. — 4621, pp. 105 et 89, C. — 4715, p. 426.

Rapide et incessante adoption de méthodes nouvelles, recherche constante d'innovations et de perfectionnements, adaptation sans trêve des vieux organismes aux nouveaux besoins, telle est bien la politique commerciale que, fidèle à ses traditions et toujours radical en affaires comme en politique, le Lancashire a suivie depuis vingt ans. Et il a gardé l'idéal aussi des radicaux d'autrefois : il ne met son espoir que dans le service de l'humanité, dans le bien-être et la satisfaction du plus grand nombre, sa force que dans sa condescendance aux besoins de tous : « Toute intervention législative dans le jeu des lois naturelles du commerce, dit-il encore aux enquêteurs parlementaires, est, en règle générale, à éviter. Si le gouvernement pourtant veut nous aider dans nos affaires, qu'il ouvre de nouveaux marchés et qu'il développe les marchés existants, surtout ceux de l'Inde, par la construction de chemins de fer et par l'exécution d'autres travaux aptes à promouvoir le bien-être des sujets de S. M. dans ces régions, *to promote the happiness of H. M's. subjects in that dependency*[1]. » Les Impérialistes vont répétant que le commerce suit le drapeau. Manchester sait que son commerce n'a suivi le drapeau britannique que quand ce drapeau était fidèle à son rôle : « Partout où flottent les couleurs anglaises, dit-elle, c'est le premier principe de notre gouvernement que toute vie humaine doit avoir son prix et que toute souffrance humaine doit être soulagée dans la mesure du possible[2]. » C'est par cette fidélité de tous les instants aux principes et aux méthodes du radicalisme que Manchester a conservé son commerce. Les Midlands ont perdu le leur pour être devenus unionistes en affaires comme en politique ; en politique, avec l'Église et avec la Bière, en affaires, avec les *Limited Societies*, ils se sont faits les serviteurs du « conservatisme insulaire[3] ».

1. *Blue Book*, C. — 4621, p. 997.

2. *Annual Meeting of Manchester Chamber of Commerce*, fév. 1897, discours du Président : *our rulers had long determined that wherever the British flag flies, there human life should be valued and human sufferings as far as possible relieved.*

3. Voir la *Revue* du 15 janvier.

*
* *

Tout a changé, en effet, dans le commerce du Lancashire depuis une génération, les clients, les produits et les méthodes de distribution. En 1872, on peut dire que le monde entier dépendait encore de l'Angleterre pour les choses du coton. L'univers se disputait tissus et filés anglais et, parmi cette foule de clients, Manchester pouvait élire et servir à son gré et à son heure : la demande dépassait l'offre. Manchester prenait donc seulement la clientèle sérieuse, proche et avantageuse, sur laquelle elle pouvait avoir des renseignements avant la livraison et une prise légale ensuite. Elle avait élu le Continent, la Turquie, les États-Unis et l'Inde, c'est-à-dire les pays européens et les terres anglo-saxonnes ou sous la domination et l'influence anglaises. Sur les quatre-vingts millions de livres sterling que représentait l'exportation globale de 1872 (filés, tissus et manufactures), l'Europe et les pays méditerranéens prenaient plus de cinquante-deux millions.

Résultat du libre-échange européen (1860-1876), cet état commercial fut bouleversé par le retour offensif du protectionnisme. Quand la vieille forteresse de la réaction, l'Autriche, eut donné le signal par ses tarifs de 1877 et 1879, l'Allemagne et la Russie militaires suivirent aussitôt (1879 et 1887); puis « l'esprit nouveau » en France se mit à l'œuvre et bâtit la muraille de 1882; puis, sur tout le Continent, il ne fut pas un peuple grand ou petit, Italie, Espagne, Portugal, Suisse ou Grèce, qui ne voulût avoir aussi son mur de chinoiseries douanières. Les cotonnades anglaises furent chassées de l'Europe à seule fin d'enrichir quelques bandes de cotonniers, — qui d'ailleurs, en Italie comme en France, en Russie comme en Portugal, sont anglais. Car ne pouvant plus entrer ses marchandises sur le Continent à cause des tarifs protecteurs, le Lancashire entra ses capitaux, ses lanceurs d'affaires, ses ingénieurs et ses contre maîtres, et ce fut encore à lui, par cette voie détournée, que retournèrent les bénéfices les plus nets du protectionnisme. Les rapports consulaires anglais signalent partout ces entreprises des *Lancashire men*, en Allemagne, à Rouen, dans les Vosges, à Bar-

celone, à Malaga, à Oporto, mais surtout en Italie, où la main-d'œuvre est abondante et bon marché et où le climat fait au coton une large clientèle. Dès 1885, les capitaux anglais, qui travaillaient à perte dans l'Italie du Nord (canal Cavour; travaux urbains de Milan, Florence et Turin), descendent au bord de la mer, à proximité des arrivages de houilles et de coton brut, et fondent autour de Gênes, de Pise et de Naples des centres cotonniers, sous la direction d'*experienced men from Lancashire*[1].

Mais dans le Lancashire, les résultats de ces tarifs et de cette émigration se font bientôt sentir. Vers l'Allemagne qui, en 1872, était le meilleur client, vers la Hollande, qui, par Rotterdam, était l'une des portes du marché germanique, baisse continue des cotonnades exportées de 1872 à 1892[2] :

	1872	1877	1882	1887	1892
Allemagne. .	6.2	4.4	3.3	2.9	2.4
Hollande . .	5.5	2.6	2.3	2.5	2.2

Millions de livres sterling.

En 1892, le commerce allemand se crée, et Hambourg offre, pour tous les ports du monde, des frets qui sont la moitié, parfois le tiers des prix exigés à Liverpool, Hull ou Londres. Car les grands armateurs anglais, les *lords* des docks, sont unionistes eux aussi à leur façon; ils se sont unis en *rings* (cercles) et exploitent durement l'industrie nationale. Manchester trouve donc son bénéfice à se passer d'eux et à accepter les services de Hambourg. L'Allemagne devient ainsi l'intermédaire entre le Lancashire et le reste du monde, et les exportations de cotonnades vers Hambourg remontent aussitôt. La Hollande, qui n'importe plus que pour elle-même et ses colonies, maintient au contraire son chiffre de commandes :

	1892	1894	1896	1897
Allemagne. . . .	2.4	2.4	3.2	3.6
Hollande	2.2	2.5	2.1	2.3

Millions de livres sterling.

1. *Blue Books*, C. — 4621, p. 34, C. — 4715, pp. 140 et 154; *Annual series*, nos 1860, 1867, 1891, etc.

2. Pour ces chiffres et les suivants, voir *Annual Statements of the Trade*.

Vers la France et les pays latins, baisse continue :

	1872	1882	1887	1892	1897
France	3	1.9	1.3	1.1	0.8
Italie.	2	1.8	1.9	0.7	0.3
Portugal . . .	1	0.6	0.7	0.3	0.3

Millions de livres sterling.

Le continent se ferme donc aux produits du Lancashire, et bientôt, les marchés indigènes ne leur suffisant plus, les cotonniers du Continent veulent étendre leur domaine réservé. Dans cette folie de guerres coloniales, qui s'empare de l'Europe presque entière, ce sont eux qui ont la plus grosse responsabilité. Quand ils ne peuvent mettre l'État au service de leurs affaires, ils ont encore pour eux, chez leurs compatriotes de l'étranger, l'appui des préjugés ou des goûts nationaux. D'Afrique et d'Amérique, les cotonnades anglaises sont repoussées par les colonies latines ou germaniques :

Les cotonnades portugaises, écrit le consul anglais de Loanda, ferment notre marché aux ballots de Manchester qui doivent acquitter un droit de 250 reis par kilogramme (1 fr. 25). La colonie existe pour le bénéfice de quelques manufacturiers de la métropole, qui fauchent tout le bénéfice. Depuis 1871, on peut estimer la diminution des cotonnades anglaises dans notre port à 1 700 000 kilogrammes, qui auraient eu à payer 51 000 livres sterling à la douane. — Les manufactures du royaume, écrit le consul de Lisbonne, ont travaillé nuit et jour, depuis un an, pour satisfaire les demandes africaines : les chemises des nègres, qui jadis venaient d'Angleterre, sont aujourd'hui fabriquées en Portugal [1].

Dans l'Amérique du Sud, écrivent le consul de Montevideo et de la Plata, l'émigration italienne et espagnole a transplanté les goûts et les habitudes de ces pays : on ne parlait pas de cotonnades italiennes il y a dix ans ; elles sont en train de conquérir les marchés, à cause de leurs couleurs voyantes et de leur conformité aux demandes des immigrants [2].

Privé de l'Europe et de ses colonies, le Lancashire se tourne vers les Amériques, et, pendant plusieurs années, il y trouve des marchés rémunérateurs. Puis là aussi le protec-

1. *Annual series*, nos 1908 et 1839.

2. *Annual series*, nos 1949 et 1927.

tionnisme vient à sévir. Les États-Unis, les premiers, s'enclosent d'un tarif. Producteurs de coton brut, possesseurs de houillères, outillés d'hommes et de fer, ils pourraient être depuis un demi-siècle les rois de la cotonnade. Pourtant leur industrie cotonnière, dans le Massachusetts et les États du Nord, reste d'abord languissante : c'est qu'elle est entourée et un peu étouffée d'industries rivales, qui pour le pétrole et les métaux occupent une main-d'œuvre énorme et font monter le prix des salaires. Aussi les cotonnades anglaises, malgré le tarif, gardent d'abord la majeure partie de leur clientèle *yankee*. Mais quand le *rush* d'émigrants et d'entreprises, parti de l'Atlantique et poussant droit devant lui vers le *Far West* américain, a atteint les Montagnes rocheuses, il se produit comme un remous devant cet obstacle infranchissable, et la masse, revenant en arrière, descend du nord au sud, le long des fleuves et des Alleghanys, vers les houillères encore inexplorées, vers les chutes d'eau inexploitées, vers les réservoirs de richesses, de forces naturelles et de main-d'œuvre nègre, qui dormaient dans les plaines du Sud. Jadis, ce Sud agricole ne vivait que de la culture de la canne et du coton. Entre lui et le Nord, il était toujours resté depuis la guerre civile une sorte de zone militaire moins peuplée. C'est sur cette zone que la nouvelle industrie cotonnière s'installe, dans la Virginie, puis la Caroline. Car l'industrie gagne de proche en proche et déjà quelques Etats du Sud abandonnent un peu la culture du coton pour les métiers. La terre cotonnière, qui jadis bordait l'Atlantique et dont Charleston était le grand port, se déplace vers l'ouest, franchit le Mississipi, et conquiert le Texas qui devient le plus grand État cotonnier. Désormais la cotonnière a sa façade sur le golfe du Mexique, entre ses deux grands embarcadères, Mobile et Galveston. Les États atlantiques du Sud, par contre, se font industriels : coton brut et main-d'œuvre nègre, houillères et chutes d'eau, ports voisins et rivières navigables, ils ont tous les avantages.

Ce sont les *Lancashire men* qui viennent encore former les cadres supérieurs de cette armée. Quelque temps, elle manque de contremaîtres et de cadres inférieurs. Mais l'égoïsme des unionistes anglais lui fournit bientôt cet élément indispensable, pour le double dommage du Lan-

cashire. Car Manchester avait au Levant des clients et des commissionnaires, qui depuis un demi-siècle prenaient ses fils et les tissaient, prenaient ses tissus et les caravanaient dans tout l'Empire turc d'Asie, en Transcaucasie, en Perse, jusqu'à l'Océan Indien et jusqu'au Turkestan. Chez le Turc, l'Arabe, le Russe et le Persan, ces courtiers faisaient les affaires anglaises avec une honnêteté et une fidélité qui ne s'étaient jamais démenties. Ils comptaient en retour sur la protection efficace que l'Angleterre leur avait promise par la Convention de Chypre et que pendant vingt ans l'Angleterre libérale leur avait maintenue. Mais, quand le Sultan se mit en tête de massacrer les Arméniens, l'Angleterre impérialiste oublia sa promesse, pour ne pas du même coup réveiller certaines autres promesses touchant l'Égypte. Ce ne fut pas faute des avis et des récriminations du *grand old* libéralisme; mais comment les Midlands auraient-ils pu mettre en balance l'extermination d'un peuple et la construction du grand railway du Cap au Caire? Le Lancashire perdit ses vendeurs : ses marchandises engorgent aujourd'hui les douanes turques sans plus pouvoir pénétrer dans le pays[1]. En même temps, les échappés du massacre arménien se réfugiaient en Amérique et là, ces tisseurs de père en fils, ces artisans toujours assis aux auvents des bazars, sobres, économes et souples, devenaient pour la filature et le tissage américains l'élément de vie et de succès... Il est des heures où l'on constate expérimentalement que la politique d'honnêteté est peut-être la plus profitable. C'est ainsi que Manchester a perdu ou perdra la clientèle des États-Unis. Puis, le Mexique et le Brésil ont pris les mêmes mesures protectionnistes, et leur industrie cotonnière s'est fondée. Puis la concurrence allemande et italienne est survenue. Dans les deux Amériques, depuis 1872, Manchester a vu baisser de jour en jour sa clientèle. Son chiffre d'affaires y est toujours considérable. Mais, sauf le Chili et l'Argentine, elle sent ce domaine lui échapper.

Évincée ou chassée du monde occidental, Manchester se tourne vers les royaumes du nord et vers les vieux empires de l'orient. Elle fait de Copenhague l'un de ses entrepôts et

1. *Manchester. — Monthly Report*, février 1899.

de la Baltique l'un de ses domaines. De 1870 à 1890, le Danemark, les royaumes scandinaves et la Russie augmentent peu à peu leurs commandes. Le Danemark surtout trouve son bénéfice à ce commerce : car, en paiement des filés et tissus qu'elle lui fournit, Manchester lui prend ses lards, ses œufs et son beurre. L'agriculture danoise en est revivifiée : 2 700 000 livres sterling de lard, 6 800 000 livres de beurre, 600 000 livres d'œufs, en tout plus de 250 millions de francs pour l'année 1897, l'importation danoise fournit à Manchester son premier déjeuner, *eggs, butter and bacon*[1]. Le Danemark reste donc un fidèle client du Lancashire. Mais la consommation de ce petit peuple est limitée ; limitée aussi, la consommation des Scandinaves qui, d'ailleurs, n'ont qu'un peu de bois et de poisson à vendre sur les marchés anglais. Ce monde baltique, en outre, est convoité par l'industrie allemande, entamé par le commerce allemand qui vient y charger des minerais de fer pour les usines de la Ruhr. De ce côté, néanmoins, Manchester se défend et garde son bien[2].

Mais, depuis 1890, la Russie commence à lui échapper, Russie baltique et Russie noire et caspienne, plaines de l'ouest ou du sud et steppes de l'est et du nord. C'est qu'ici encore le protectionnisme a dressé un rempart derrière lequel, de toute l'Europe, de France, de Belgique, d'Allemagne et du Lancashire même, des capitaux et des ingénieurs sont venus travailler, assurés par avance d'énormes bénéfices[3]. Partout la main-d'œuvre était abondante. En deux points, des champs houillers, des Pays Noirs s'offraient sur les bords de fleuves ou de rivières navigables qui pouvaient amener le coton brut. Deux grands centres cotonniers se sont donc créés sans peine. Le coton américain, amené dans la Baltique et troqué contre les bois, sucres, alcools et grains de la plaine polonaise et russe, remonta par la Vistule jusqu'au Pays Noir polonais : Lodz, au cœur de cette Pologne, est aujourd'hui la capitale d'un Lancashire en formation qui

1. Cf. *Statistical Abstract* et *Blue Book* C. — 8963, p. 68.

2. *Annual Series*, n° 2064 ; *Miscellaneous Series*, n° 434. Cf. *Annual Statement of the Trade*.

3. *Annual Series*, n° 1998.

fournit déjà les alentours, et qui triple chaque année son rayon de clientèle, et qui, de proche en proche, conquerra toute la plaine de l'ouest et du sud, à travers la Volhynie et la Bessarabie, jusqu'à la mer Noire. Autour de Moscou, un autre Pays Noir a reçu le coton grâce à la Volga. Depuis leur conquête du Turkestan et la construction du Transcaspien, les Russes ont ressuscité la culture cotonnière au long des fleuves de la mer d'Aral et dans les oasis du désert turcoman. Par la Caspienne et la Volga, l'intense batellerie, que le chauffage au pétrole rend active et peu coûteuse, apporte ces cotons asiatiques chaque année en plus grande abondance. Par eux, le pays de Moscou devient pour la Russie orientale ce que Lodz est devenue pour la Pologne et les Terres Noires. Avant quelques années, l'Empire russe se suffira à lui-même : depuis 1890, il a déjà diminué de moitié ses commandes à Manchester (18 millions de francs en 1890 ; 10 millions en 1897). Et par les fleuves ou par les grands Transsibérien et Transcaspien, grâce au pétrole qui le voiture sans frais, ce coton russe s'en ira à la découverte des marchés asiatiques et levantins, car la conquête militaire russe se double désormais d'une conquête commerciale. Déjà les voyageurs et consuls anglais signalent sa présence aux portes de la Turquie, de la Perse et de la Chine, à toutes les entrées de l'énorme domaine que, de Constantinople à Pékin et d'Alexandrie aux Philippines, Manchester s'était approprié.

C'est l'Asie tropicale, en effet, qui depuis trente ans est le grand marché de Manchester. Les humanités innombrables du Levant et de l'Extrême-Orient, blanches, noires et jaunes, turques, arabes, hindoues, chinoises et malaises, musulmanes, brahmanistes et boudhistes, qui grouillent sous le soleil dans les deltas fangeux et qui les premières, jadis, avaient filé et tissé le coton, ne portent aujourd'hui encore que du coton ou de la soie : la cotonnade anglaise règne du Nil au Yang-Tse. Cent ou cent vingt-cinq millions de francs, dans l'empire Turc ; quarante millions chez le Khédive ; quatre cent quatre-vingts millions dans l'Inde ; cent quatre-vingt-dix millions au Japon et en Chine ; soixante-quinze ou quatre-vingts millions dans les Détroits et les Indes hollandaises ; quelques vingtaines de millions encore sur les places de second ordre,

Grèce, Roumanie, Bulgarie, Perse, etc. ; au total, pour l'année 1887, plus d'un milliard de commandes sont venues de cet *estate* aux entrepôts du Lancashire. Cette année 1887 marque un maximum. C'est que durant les dix années qui séparent la guerre des Balkans et l'arrivée des Unionistes au pouvoir, l'*estate* a été sagement administré par la politique libérale. L'Angleterre alors soutient et réforme les vieux empires, Chine et Turquie, protège les jeunes nationalités, Bulgarie, Grèce et Roumanie, encourage les civilisations naissantes, Japon, Siam et Égypte, civilise les humanités rudimentaires, Arabie, Afghanistan et Birmanie, et secourt les sociétés misérables, Perse, Inde et Philippines. Le bien-être et la richesse de tous ses clients font alors la fortune de Manchester... Après 1887, nous avons vu déjà comment aux désastres de la nature viennent s'ajouter les méfaits de l'impérialisme. L'ambition et l'accaparement impérialistes secouent l'Europe de pareilles convoitises. Dix années de violences bouleversent ce monde oriental. Isolée dans son égoïsme et dans la haine des nations, menacée par les défiances ou par les rancunes de tous, l'Angleterre ne veut plus et ne peut plus songer qu'à elle-même : elle se confine dans cette *splendid isolation* dont un J. Chamberlain osait la féliciter un jour, comme si, pour les petits-fils de Bentham, la haine du genre humain était maintenant un titre de gloire[1]. Abandon de la Crète et de l'Arménie aux fureurs du Sultan ; de la Grèce à la force turque ; de la Porte aux ordres de Berlin ; de la Perse et de la Chine aux perfidies de Saint-Pétersbourg ; de la Corée, de la Chine, du Siam et des Philippines aux empiètements japonais, russes, français et américains ; l'*estate* est entamé par tous les bouts et dévasté sur un quart ou un tiers de son étendue. Ce que la fureur des éléments et la sottise des hommes a épargné est lentement miné par un autre péril.

Car une troisième cause de ruine semble menacer l'avenir de Manchester dans ces régions : ses consommateurs les plus importants, l'Inde et le Japon, se sont mis eux aussi à filer et à tisser. Dans ces cotonnières pourvues surabondamment de houilles et de main-d'œuvre, des *Lancashire men* sont venus installer leurs broches et leurs métiers. Dès 1867, le

1. *Splendid isolation*, discours célèbre à Londres, 21 janvier 1896.

Japon, élève docile de l'Angleterre, ouvrait à Osaka sa première filature. L'entreprise indigène ou étrangère des particuliers fut stimulée par la protection gouvernementale, qui fonda des filatures modèle. Les charbons de Yeso, le coton souple et long des autres îles, une population d'artisans innombrable, active et sobre, un climat pluvieux tout pareil à celui de Lancashire, ont fait d'Osaka un véritable Manchester japonais : 4 962 fabriques ou ateliers y dressent leurs 1870 cheminées; 31 400 fileurs, 27 900 fileuses, 5 600 tisseurs et 40 000 tisseuses formaient en 1897 le noyau de cette armée cotonnière[1]. Dans l'Inde, c'est Bombay qui commence en 1851, mais dont l'œuvre grandit surtout depuis 1870, et que suivent de loin les autres capitales de la péninsule, Calcutta et Madras. Sur toute l'étendue du *regour* (terre à coton), se construisent des usines, qu'alimentent les houilles du Bérar et de la Vardha et que peuplent les foules anonymes de toutes races et de toutes couleurs. De 1887 à 1898, le nombre de ces usines et de ces travailleurs a presque doublé. Encore les chiffres sont-ils approximatifs; combien d'artisans isolés ou en famille, à la mode d'autrefois, filent et tissent pour leur consommation et celle du petit voisinage! Il est presque impossible de dénombrer ces irréguliers de l'armée cotonnière. Bombay demeure le centre de ce Lancashire, avec les 114 usines répandues dans ses faubourgs ou sa présidence; Madras et Calcutta viennent bien loin derrière avec dix et onze établissements; le reste est disséminé dans le Décan et le Penjab[2].

Cette industrie de l'Extrême-Orient, au Japon comme dans l'Inde, est surtout fileuse. Sa main-d'œuvre grossière, ignorante et rebelle encore au dressage, ne semble pas apte aux opérations plus délicates du tissage en grand et de l'impression ou de la teinture mécaniques des étoffes. La consommation locale et environnante, d'ailleurs, lui demande surtout des filés pour satisfaire les préjugés ou les goûts de ces Orientaux : « Le Chinois, écrit le consul anglais de Shanghaï, est l'homme de l'économie extrême. Pour lui, l'économie avaricieuse est la science et le but de la vie : afin d'épargner un

1. *Miscellaneous Series*, nos 49, 50 et 440; *Annual Series*, no 2 109.

2. *Board of Trade Journal*, avril, 1899, p. 421.

sou, il ne regardera pas à un jour de travail. Aussi, comme il peut avec du fil tisser sa robe et fabriquer à domicile toutes les étoffes dont il a besoin, il préfère travailler et faire travailler les siens, une semaine ou un mois durant, plutôt que d'acheter une cotonnade qui lui coûterait quelque argent de plus[1]. » Le Chinois, en outre, est l'homme de la mode, et plus on s'enfonce dans l'intérieur, loin des côtes influencées par l'exemple de l'Européen, plus on trouve cette mode fantasquement capricieuse et rapidement changeante. Sans raison appréciable pour nos yeux et pour nos cerveaux européens, faits sans doute d'autre sorte, une étoffe, en quelques semaines, est réclamée par tous, brusquement abandonnée du jour au lendemain, puis reprise ou bannie à jamais et déshonorée dans l'estime publique. « Les négociants du Lancashire, écrit du fond du Siam le consul anglais de Chieng-Haï, m'envoient des échantillons de tissus. Je les ai montrés à nos marchands chinois qui, tous, les ont refusés. Ils disent qu'ils ne peuvent commander leurs tissus plus loin que Bangkok, à cause de leurs clients qui raffolent de variété et de nouveauté et qui refusent invariablement les étoffes fabriquées pour eux, sur leurs indications, quand elles n'arrivent pas aussitôt. En quelques semaines leurs goûts sont changés : les tissus commandés en Angleterre sont démodés avant d'être mis en route, même quand le fabricant et le commissionnaire se hâtent de livrer[2]. » Avec le fil importé, le tisseur indigène peut suivre les variations de la mode et fournir chaque jour une étoffe nouvelle. Or les fils de l'Inde et du Japon ont sur les fils du Lancashire les avantages énormes du voisinage immédiat, du fret bien moins coûteux, des intermédiaires moins nombreux, etc. : cette marchandise des filés, lourde, et peu coûteuse, et ne laissant que d'infimes bénéfices, a son prix de revient triplé par le double voyage que le coton doit faire sous forme de bourre vers le Lancashire et sous forme de filés vers l'Extrême-Orient. De la Corée à Ceylan, les filés hindous et japonais chassent donc les filés du Lancashire. Les chiffres d'importation en Chine peuvent servir d'étalon : en 1870, le

1. *Annual Series*, n° 1944.

2. *Annual Series*, n° 2009.

Lancashire fournissait à la Chine 11 millions de livres (en poids), 19 millions en 1880, 20 millions en 1885; le chiffre est tombé à 8 millions en 1892; la guerre sino-japonaise et la peste de l'Inde l'ont fait remonter à 9 millions en 1896, à 11 en 1897, à 13 en 1898; malgré cette reprise éphémère, on reste loin des moyennes de 1880 à 1885.

A l'autre bout de l'Asie, vers la Perse et vers le monde arabe, ce sont des raisons plus puissantes encore qui ont fait triompher les filés de l'Inde. De Bombay musulmane, ils se sont répandus sur toutes les terres du Khalife grâce à la touchante fraternité et aux habitudes de pèlerinage qui font de tout l'Islam une seule et même famille. Au long des routes maritimes et terrestres du *hadj* (pèlerinage vers la Mecque), les caravanes et les bateaux ont semé les ballots de Bombay : « l'Arabie est devenue une dépendance commerciale de Bombay, qui la nourrit de ses blés et l'habille de ses cotons », écrit le consul anglais de Djedda[1]. Marchandise khalifale, en quelque façon, le fil hindou a rayonné de la Mecque sur les terres du Prophète. Les consuls anglais signalent son arrivée dans les bazars des autres villes saintes, Damas, Bagdad, etc., dans les ports de l'Asie-Mineure et jusqu'au fond de la mer Noire. A mesure que la tuerie arménienne extirpait les courtiers chrétiens de Manchester, le fil musulman de Bombay a conquis l'Asie turque. Il a pénétré dans le golfe Persique, descendu la côte africaine et atteint Zanzibar. Il a pris la mousson pour guide et l'Arabe pour serviteur[2]. Son chiffre d'exportation a doublé depuis dix ans, alors que celui des tissus restait stationnaire. Avant peu, l'exportation des filés de l'Inde égalera celle de l'Angleterre elle-même : l'Inde vend au dehors 200 millions environ de livres de fils (en poids) et l'Angleterre 250 millions à peine.

Dans cet *estate* asiatique, jadis son domaine réservé, Manchester rencontre donc les mêmes rivalités qu'en Amérique et en Europe. Autrefois, elle était seule à filer le coton et ses moulins d'Oldham approvisionnaient l'univers. Aujourd'hui, le monde entier retentit du bruit des broches :

1. *Annual Series*, n° 2006.
2. *Annual Series*, n°s 1961, 2008, etc.

NOMBRE DE BROCHES DANS LE MONDE[1]

Pays	1894	1896	1898
Grande-Bretagne.	45 190 000	44 900 000	44 900 000
Continent. . . .	27 350 000	29 350 000	31 350 000
États-Unis . . .	15 841 000	16 841 000	17 570 000
Inde.	3 650 000	3 933 000	4 100 000
Japon	650 000	800 000	1 150 000

Manchester, en 1800, consommait à elle seule la presque totalité du coton produit dans le monde. Jusqu'en 1850, le reste de l'univers n'égalait pas sa demande incessante. De 1850 à 1870, il fallut encore l'Amérique et le Continent réunis pour atteindre à peu près à son niveau. Puis le Continent prit l'avance : à lui seul, vers 1880, il égala Manchester, et, vers 1890, il la dépassait. L'Amérique, à son tour, l'égalait en 1897 et la dépassait en 1898. Sans parler de l'Inde et du Japon, dont la consommation est énorme, mais impossible à chiffrer exactement, le Lancashire ne consomme plus aujourd'hui qu'un quart environ de la récolte universelle.

Mais cette concurrence du monde entier n'a pu entamer ni la fortune ni la confiance de Manchester. Quand les Midlands se plaignent de la surproduction universelle : « S'il y a surproduction, répond le Lancashire, ce n'est pas de matières produites, mais de matières non vendables, c'est-à-dire de produits non conformes aux besoins de l'humanité. Pour nous, surproduction est un mot vide de sens aussi longtemps qu'il reste sur la terre tant de foules errant toutes nues. Nous pensons qu'il faut arriver à ces foules et, sans cesse, leur offrir nos manufactures au gré de leur consommation. Après l'Inde et la Chine, il nous resterait encore l'Afrique et bien d'autres humanités. Le tout est de savoir adapter nos produits et de travailler sans cesse davantage et à meilleur marché[2]. » Manchester a donc redoublé de travail. Autrefois, elle ne faisait que la moitié de la besogne dans la transformation du coton brut en tissus : elle prenait la bourre

1. Pour ces chiffres et les suivants, Ellison and Co's *Annual Review of the Cotton Trade*.

2. *Blue Book*, C.- 4715, pp. 144 et suiv.

d'Amérique, la filait, et vendait ces filés au monde qui les tissait à sa guise. Cette exportation de filés suffisait presque à sa vie ou du moins tenait une place notable dans son commerce :

	1857	1860	1867	1872
Fils exportés. . .	8.7	9.8	14.8	16.6

Millions de livres sterling.

C'était l'Allemagne surtout qui prenait ces filés et qui achevait de les transformer en tissus : à elle seule, en 1872, l'Allemagne en achetait, directement ou par l'intermédiaire de Rotterdam, pour huit millions et demi de livres sterling (212 millions de francs); ses commandes, aujourd'hui, n'atteignent plus deux millions. L'Italie, l'Inde, la Chine et le Japon, qui étaient les autres grands consommateurs, se sont aussi outillés eux-mêmes ou fournis ailleurs. Manchester a dû abandonner un peu la vente des filés les plus gros : elle s'est spécialisée dans la production des filés très fins, qui, plus difficiles à obtenir, mais aussi plus coûteux, laissent un plus gros bénéfice avec un chiffre d'affaires apparemment moins considérable.

Dans l'ensemble pourtant, Manchester a délaissé un peu cette industrie rudimentaire de la filature que pouvaient sans peine acclimater chez elles les humanités moins savantes et moins civilisées. Depuis 1862, son exportation de filés n'augmenta presque plus en quantité et tomba de moitié pour les prix :

EXPORTATION DE FILÉS

	1872	1882	1892	1898
Millions de livres (en poids).	212	238	233	246
Millions de livres sterling	16.6	12.8	9.6	8.9

Mais ce déficit des filés fut comblé par le tissage :

EXPORTATION DE TISSUS

	1860	1870	1880
Millions de yards . . .	2 771	3 257	4 470
Millions de livres (sterling)	40	53	57

Sur ces tissus, le bénéfice était beaucoup plus grand que sur les filés d'autrefois : Manchester gagna donc beaucoup plus d'argent sans augmenter apparemment son chiffre d'affaires. Développant encore son travail, elle prit l'habitude de ne plus livrer au public les tissus écrus ; elle se chargea de les blanchir, de les teindre et de les imprimer. L'Allemagne savante et les pays primitifs, Arabie, Inde ou Perse, étaient jadis les grands imprimeurs ou teinturiers de coton, grâce aux méthodes scientifiques découvertes par les laboratoires ou grâce aux recettes traditionnelles transmises de père en fils. Le Lancashire s'est instruit et outillé : quand J. Chamberlain lui propose de créer, à grands frais pour l'État, des musées commerciaux d'échantillons et de modèles, on parle de réclamer aux consuls et officiers de Sa Majesté des plans, dessins et devis, des renseignements et des conseils, Manchester lui répond par sa Chambre de commerce : « Le premier venu de nos magasins est le meilleur des musées commerciaux et n'importe lequel de nos commissionnaires vous donnera des renseignements plus circonstanciés et plus utiles que tous vos consuls[1]. » C'est que travaillant, selon sa coutume, au bien-être du plus grand nombre, le Lancashire s'est enquis des besoins et des goûts de l'humanité tout entière. Il sait quel tissu et quelle couleur préfèrent le Chinois et l'Argentin ; il taille ses caleçons sur la longueur des jambes australiennes, car il a découvert que dans cette Océanie la jambe humaine s'allonge volontiers[2]. Et, vendant des marchandises plus ouvrées, il a vu grandir son bénéfice à mesure que grandissaient ses peines. Son exportation de cotonnades écrues ou seulement blanchies diminuait constamment de valeur. Mais les pièces teintes ou imprimées comblaient largement la différence :

Exportations de cotonnades	Ecrues	Blanchies	Teintes ou imprimées
1888	20.5	13.6	18.3
1892	17.5	12	19
1896	16.7	12.5	21.8
1898	16.7	11.8	19.4

Millions de livres sterling.

1. *Blue Book*, C. — 8963, pp. 23 et suiv.
2. *Blue Book*, C. — 8963, p. 25.

Et cette transformation de l'industrie n'est rien encore. Manchester, depuis vingt ans, a transformé tout son commerce, toute sa vie[1]. Autrefois elle n'était que fabricante : les peuples accouraient à ses entrepôts, se disputant filés et tissus et payant comptant, sans marchander. Elle n'avait donc pas à courir après la clientèle, ni même à tenir boutique et à étaler ses produits. Ses *lords* du coton, gros personnages, laissaient à d'autres mains le courtage et le marchandage. C'étaient des Allemands, des Grecs, des étrangers, qui leur servaient d'intermédiaires avec le reste du monde, de distributeurs. Manchester a pris en main cette besogne. Elle estime aujourd'hui à 250 millions de francs les capitaux qu'elle a mis dans ces agences de distribution. Expérimentalement, à sa mode ordinaire, elle a trouvé les meilleures méthodes pour se mettre en contact avec l'univers. Elle se contenta d'abord d'envoyer un peu partout, presque au hasard, sa marchandise en consignation. Mais l'expérience prouva bientôt les risques de ce système. Manchester enrôla alors toute une armée de commis-voyageurs qui se partagèrent le monde et qui partout, s'enquérant des besoins et des préférences de la clientèle, lui fournirent tout ce qu'elle demandait, non seulement les cotonnades et les filés, mais encore tous les produits anglais. Non contente de distribuer ses propres marchandises, Manchester y joignit les marchandises des Midlands. Les boutiquiers de Birmingham, devenus unionistes, dédaignaient un peu de servir leur clientèle ; le monde, trop honoré de les connaître, pensaient-ils, viendrait frapper à leur porte. Les lords de Manchester se firent revendeurs de quincaillerie et de coutellerie, de tous les articles de Birmingham et de Sheffield [2].

Pour cette vie nouvelle, Manchester a dû transformer ses hommes : dans cette Angleterre nouvelle, où l'ignorance est de mode, où la science est méprisée, où la foi gouverne, où l'auteur des *Fondements de la Croyance* sera demain premier ministre, Manchester s'est peuplée d'écoles, de bibliothèques, de labora-

1. Pour tout ce commerce actuel du Lancashire, voir la curieuse déposition de M. G. Behrens à l'enquête de 1896, *Blue Book* C. — 8963, pp. 27 et suiv.

2. *Blue Book*, C. — 8963, p. 28 : Many houses of Manchester distribute an enormous quantity of goods from the Midlands, both Sheffield and Birmingham metal goods ; that business is as fully organised as are the textile trades.

toires, d'établissements scientifiques ; elle est devenue ville d'université ; par l'éducation de tout son peuple, elle s'est créé des ingénieurs et des chimistes qui lui découvrent chaque jour quelque nouveau secret, des interprètes qui lui parlent ou lui traduisent toutes les langues du monde, et une armée de représentants au dehors qui n'a pas d'égale en leur connaissance du métier et des langues étrangères[1]. Elle a dû transformer son pays : de ville continentale, elle s'est faite port maritime. Elle a exécuté jusqu'à la mer un gigantesque canal, ce *Ship Canal*, qu'en sept ans, 1887-1894, malgré les boues du marais, au prix de quatre cents millions de francs, elle a creusé sur cinquante-sept kilomètres de long, quarante mètres de large et huit mètres de profondeur. Elle achève de construire aux deux bouts de ce canal les *docks* et bassins nécessaires, et désormais elle se passera de l'intermédiaire de Liverpool. Elle trafiquera directement avec le monde : coton brut pour ses machines, provisions pour ses ouvriers, ce canal lui permet d'échapper pour sa vie quotidienne à la dure exploitation des compagnies des chemins de fer[2]. Elle songe à compléter cette indépendance en se faisant à elle-même une double voie ferrée jusqu'à la mer. Elle a fait son calcul : les frets exigés par les compagnies, qui la mettent en contact avec Liverpool, pourraient être diminués de 40 à 50 p. 100, sans risque pour les capitaux engagés dans la nouvelle entreprise. Elle va se décider à l'œuvre si les compagnies ne veulent pas faire la part de ses intérêts.

Par ces métamorphoses successives, elle s'est échappée peu à peu de la servitude du coton ; elle ne dépend plus aussi étroitement d'une mauvaise récolte américaine ou d'une famine hindoue. Elle a diversifié ses occupations et ses ressources. Sa Chambre de commerce s'est annexé de nouveaux comités à chaque annexion de nouveau travail. Cette Chambre

1. *Blue Book*, C. — 8963, p. 27.

2. Mouvement du port de Manchester (*Manchester Chamber of Commerce Monthly Report*, janvier 1899) :

1894	925	milliers de	tonneaux.
1896	1 826	—	—
1897	2 065	—	—
1898	2 595	—	—

est aujourd'hui une sorte de parlement commercial où toutes les questions intéressant le Lancashire sont étudiées dans le détail. Comité de Correspondance et de Finances, Comité d'Intérêt général, Comité de l'Inde, Comité de la Chine, Comité de l'Afrique, Comité de Navigation, Comité d'Éducation, Comité des Produits chimiques, la Chambre s'est partagé le monde réel et le monde scientifique, et rien ne lui échappe de ce qui peut promouvoir ou entraver la prospérité commune. Pour son public d'abonnés, elle publie chaque mois, sous forme de *Rapport Mensuel*, *Monthly Report*, un résumé de toutes les questions traitées par elle, et l'on voit ces marchands discutant en toute connaissance de cause la question des douanes belges et celle des crues du Tigre, l'affaire siamoise et la crise levantine, les tarifs portugais et les codes bulgares, le budget de Sierra Leone et la faillite brésilienne. Ce *Monthly Report* n'a d'égal en sa précise et abondante information de toutes choses que le *Manchester Guardian*, journal quotidien le mieux fait du monde peut-être, le plus renseigné et le plus impartial, le plus honnête et le moins fanatique : si le monde ne connaissait l'Angleterre que par de tels répondants, bien des haines sans doute disparaîtraient de notre planète.

Car, fidèle à son passé, cette voix de Manchester a toujours défendu ses vieilles croyances de solidarité humaine, de liberté et de paix universelles. Jamais elle ne s'est encanaillée aux hurlements du jingoïsme ou de l'impérialisme. Forte de son expérience séculaire, Manchester a gardé sa foi en un monde de justice, où le travail est toujours récompensé, où la paix est toujours féconde, où la liberté seule grandit les hommes et les fortunes, où le bien-être de la communauté humaine, sans distinction de races, de couleurs, de langues et de cultes, est le seul fondement inébranlable de toute puissance et de toute prospérité. Manchester a fait ses affaires, elle veille sur ses intérêts ; mais elle sait que, pour les assurer, elle doit faire aussi les affaires matérielles et morales de ses clients. Elle sait par expérience qu'une Roumanie délivrée, où le paysan affranchi pousse chaque année plus avant et plus bas ses champs de blé et ses puits de pétrole, lui achète plus de marchandises que jadis les misérables Pro-

vinces Danubiennes de l'Empire turc. Elle sait que le Bulgare, sauvé du massacre par son vieux *grand old* libéralisme, devient un meilleur consommateur à mesure qu'il se civilise. Elle a vu la richesse du Danemark, relevée par elle, servir ensuite à sa fortune personnelle. Et quand les gens des Midlands lui proposent de faire deux parts dans l'humanité, les Anglo-Saxons que l'on aimera pour les exploiter, et les autres que l'on combattra pour les ruiner, elle se souvient d'un résultat anticipé de cette politique impérialiste. Ce résultat typique, le voici.

Autrefois, Ceylan planté de café faisait de l'Angleterre un des marchés de café du monde. Bon an, mal an, Ceylan envoyait à la métropole pour 90 ou 100 millions de francs de café, et prenait en retour des produits métropolitains. La Chine alors était le grand fournisseur de thé : elle en vendait aux Anglais pour 275 millions de francs en 1872, pour 300 millions en 1875, et payait avec cette denrée les filés et les cotonnades de Manchester. Mais un bon Anglais ne consomme pas de café : pourquoi donc continuer à en faire dans une colonie anglaise ? Un bon Anglais par contre consomme du thé, et c'est une sottise de dépendre pour le thé national de ces Chinois menteurs, voleurs, qui trichent sur le poids et trompent sur la qualité... On arrache donc le café de Ceylan, et l'Angleterre perd le commerce du café qui passe à Hambourg. On plante Ceylan de thé, et l'Angleterre ne consomme plus que ce thé impérial. Alors, pour payer les fils et cotonnades anglaises, la Chine n'a plus que son argent, et le Chinois avare tient à son argent, et cet argent est sans valeur ou fortement déprécié sur les marchés à étalon d'or. La Chine restreint donc ses commandes et cherche d'autres relations. L'Américain se présente, qui a besoin de thé et qui offre en retour des produits ouvrés de toutes sortes : la Chine noue avec l'Amérique la fructueuse alliance commerciale qu'elle avait eue jadis avec le Lancashire pour le bénéfice de tous deux. Vivent l'Empire et les produits impériaux ! les centaines de millions de Chinois vont échapper à la clientèle anglaise, qui garde en compensation quelques milliers de Cinghalais...

Malgré le cri des Midlands : *l'Empire c'est le commerce*, Man-

chester ne croit pas que cette opération impérialiste puisse être fréquemment renouvelée. Elle a mille autres raisons de se défier de l'impérialisme. Cette politique nouvelle, importée de l'Allemagne, lui semble réactionnaire et moyenâgeuse, embarrassante et inutile comme les cuirasses du bon vieux temps. Elle pense d'ailleurs que cet exemple de l'Allemagne a été singulièrement interprété par les *promoteurs* de l'Angleterre nouveau jeu. Elle est persuadée que c'est malgré, et non par le protectionnisme, que l'Allemagne a grandi[1]. Derrière la violence militaire et impériale, qui n'est que façade et uniforme, elle aperçoit les forces réelles qui ont soulevé cette Allemagne endormie et l'ont revivifiée. Or il lui semble que ces forces, sous un autre nom, sont les mêmes qu'elle reconnaît et qu'elle développe depuis un siècle, l'effort de chacun vers le bonheur de tous, la poursuite du nouveau et du mieux pour le bien-être du plus grand nombre... Le fondateur de l'unité allemande, sous son uniforme de cuirassier blanc, lui apparaît comme le plus fort ouvrier du radicalisme en cette fin de siècle. Ce n'est pas la latte du cuirassier, pense-t-elle, qui a fait la fortune allemande : la guerre même légitime, même victorieuse, n'a jamais produit que misère et fainéantise. et le militarisme des Hohenzollern n'aurait donné que la servitude et la faim, si le libéralisme et le travail de la nation pacifique n'en avaient pas contrecarré le pouvoir destructeur.

VICTOR BÉRARD

1. *Blue Book*, C.-4715, p. 155 : « Far from benefiting Germany, the import duty is actually injurious to German interests. »

LES

MANUSCRITS DE VICTOR HUGO

Les manuscrits originaux, quand l'auteur a contrôlé lui-même la publication de ses œuvres avec le soin minutieux qu'y mettait Victor Hugo, ne peuvent guère aider encore à la constitution du texte. Après l'édition *ne varietur*[1], achevée de son vivant et qu'il a surveillée de près, il est douteux qu'une édition critique de Victor Hugo voie jamais la lumière. Une tentative partielle a été faite par M. Maurice Souriau : il nous a donné la *Préface de Cromwell* avec les variantes collationnées scrupuleusement sur le manuscrit original. Il ne paraît pas que les résultats soient en rapport avec la peine exigée : malgré toutes les incertitudes et tous les remaniements dont témoigne son écriture, le texte même établi finalement par l'auteur restera toujours le seul admissible.

Mais les papiers de Victor Hugo n'offrent-ils pas un autre genre d'intérêt? Par leur aspect graphique, par leurs annotations marginales, par les pièces qui s'y trouvent jointes, par les lettres inédites et les documents divers qui attirent l'œil au verso des feuillets, ces minutes forment un précieux répertoire de renseignements. En outre, elles révèlent maints procédés de composition ou de style ; on y voit la naissance des

1. Hetzel et Quantin, 1880-1885, quarante-six volumes in-8° (édition définitive).

images dans le cerveau du poète, et comment germe l'idée, comment elle se développe et se fortifie, au prix de quel effort elle se dilate ou se condense, elle se détermine et s'éclaire, et parvient à son expression adéquate ; on prend sur le fait, après le jet du métal en fusion, « les lenteurs de la lime », enfin tout ce que l'inspiration eut de spontané ou de volontaire; et devant l'observateur se lève peu à peu, « lentement, lentement, l'œuvre, ainsi qu'un soleil ! »

Avec une importante contribution à l'histoire des œuvres, il y a là une exceptionnelle leçon de psychologie littéraire. Et certes une pareille épreuve tourne à l'honneur du grand homme. Il reste bien le « maître du chœur ». Et non seulement il fut le plus inspiré des poètes, mais il a laissé là, pour ses rivaux à venir, pour ses admirateurs, pour l'humanité tout entière, un prodigieux exemple de labeur et de persévérance.

Victo Hugo, par son testament en date du 31 août 1881, a légué ses manuscrits originaux et autographes à la Bibliothèque nationale. Trente-quatre volumes y sont présentement déposés [1] ; d'autres, suivant la volonté du testateur, sont encore en des mains qui les gardent pieusement pour les joindre à ceux-là. *Hernani* jusqu'ici nous manque, et les *Odes et Ballades*, et *les Rayons et les Ombres* : les aurons-nous jamais ? Aurons-nous jamais tout ? Le malheur aussi, disons-le tout de suite, c'est que ces recueils ne sont pas complets. Le poète lui-même a égaré bien des pièces au cours de sa vie errante, malgré cette fameuse malle de fer dont il ne se séparait point. Beaucoup de ces volumes, enfin, pour être autographes, ne sont pas entièrement originaux, loin de là : ils se composent, en majeure partie, de vers corrigés ailleurs et mis au net; ce ne sont guère que des copies.

Tels quels, ces manuscrits peuvent se diviser en trois classes; on y distingue, dirons-nous, trois manières :

Première manière. — Cela pourrait s'appeller le « manuscrit de combat ». L'auteur jette ses idées sur la première feuille venue, en homme pressé, économe, qui ne veut rien laisser

1. On en trouvera la liste dans la brochure de M. Henri Omont : *Nouvelles acquisitions du Département des manuscrits pendant les années 1892-1893.*

perdre : feuillets d'album arrachés, lettres reçues d'hier, tout lui est bon. C'est le moment des luttes héroïques : vêtu d'un tricot de laine, le champion s'enferme avec une bouteille d'encre ; il écrit *Notre-Dame de Paris* en quelques semaines, *Ruy Blas* en quelques jours, et, entre temps, nombre de poèmes inspirés d'un sentiment tendre ou généreux, où se reflète sa vie de famille ou la vie publique. — Tels sont les manuscrits des *Orientales*, de *Ruy Blas* (avec son dernier acte presque entièrement refait), de *Notre-Dame de Paris*. Ces manuscrits contemporains du cénacle ont un attrait particulier : ils conservent, à peu près intacte, l'histoire même du texte. L'écriture en est caractéristique : elle est essentiellement *cursive*. Victor Hugo, comme tant d'autres, a commencé par écrire, en caractères très fins, assez allongés, et fort petits. Une sorte de timidité physique se révèle en ces premiers essais. Il serait amusant, à ce propos, de consulter ces cahiers d'écolier qu'avait conservés sa mère, et d'y retrouver cette profession de foi : « Je veux être Chateaubriand, ou rien. »

Seconde manière. — La jeunesse passe, l'assurance vient, et l'œil se fatigue. Peut-être aussi a-t-on reconnu que l'encre jaunit vite et qu'une écriture trop menue se lit difficilement après quelques lustres. Alors apparaît, pour la correspondance et pour divers manuscrits, cet imposant papier bleu, que vénéreront plus tard les collectionneurs d'autographes. En même temps, Hugo, fidèle à la vieille plume d'oie, écrase son écriture : elle devient notablement plus grosse, elle reste pourtant allongée. Le manuscrit des *Châtiments* fournit un exemplaire typique de cette seconde manière ; de même, celui des *Travailleurs de la Mer*, où l'auteur a semé de nombreux croquis : tour à tour défilent sous nos yeux des paysages de mer, des effets d'ouragan, des vues du vieux Guernesey, des sites sauvages et des physionomies rébarbatives où le comique se mélange à l'horrible.

Troisième manière. — Enfin la presbytie est venue tout à fait, et, en même temps, la pleine conscience du génie. Sur un papier bleu épais, d'un vaste format in-folio, toujours le même, l'écriture s'enfle, se redresse : à un écrivain de premier ordre il faut une écriture de première grandeur. Haute, maintenant, sévère, presque hiératique, elle respecte la moitié

de la feuille, réservée aux corrections. On sent le personnage qui destine un beau, un somptueux manuscrit aux lecteurs des siècles futurs. Telles sont les plus récentes pièces de la *Légende des Siècles*. Notons, d'ailleurs, qu'à la même époque les lettres familières sont toujours écrites suivant la deuxième manière : le manuscrit littéraire seul a continué de croître en dignité.

On nous permettra de choisir trois exemples, dont chacun représente un de ces trois types : le manuscrit des *Orientales*, celui des *Châtiments*, celui de la *Légende des Siècles*, — dont dont un seul tome jusqu'à présent figure à la Bibliothèque.

*
* *

LES ORIENTALES (Ms. n° I ; 101 feuillets). — C'est le plus ancien des trente-quatre volumes. Il est tout entier de la première écriture. Il porte, sur la feuille de garde, la date du jour où il fut remis au Département des manuscrits : — 29 octobre 1892, — et, au folio 2, les passages traduits de Sadi, qui furent rétablis dans les notes de l'édition *ne varietur*. Chaque pièce est datée exactement, et ces dates ont été répétées dans ladite édition. Les deux préfaces paraissent avoir été mises au net. L'ouvrage se termine par une table soigneusement recopiée, avec le compte des vers. Le manuscrit est complet ou peu s'en faut; il manque seulement la pièce IV (*Enthousiasme*), les pièces VI (*Cri de guerre du Mufti*), XIX (*Sara la baigneuse*), XXIII (*la Ville prise*), XXXIII (*Fantômes*), XXXIV (*Mazeppa*), et XXXV (*le Danube en colère*). La pièce I (*le Feu du ciel*) est incomplète : — (tout ce qui précède la division 8 manque), — ainsi que la pièce XXII (*Vœu*), dont les cinq premières strophes subsistent seules. A partir de *la Douleur du Pacha* (VII), le numérotage a été changé. La pièce qui porte le n° X dans les différentes éditions (*Clair de Lune*) se trouve, sans doute par une erreur de collage, après le n° XI (*le Voile*). Les épigraphes manquent presque partout; il est probable qu'elles ont été ajoutées au dernier moment, par système. L'épigraphe et le commentaire étaient fort à la mode en 1829, et un peu après : on peut s'en convaincre en lisant *Gaspard de la Nuit*, d'Aloysius Bertrand,

les premières poésies de Théophile Gautier ou les *Méditations* de Lamartine.

Le manuscrit des *Orientales* a ceci de particulier que le verso même en est fort divertissant. *Le Voile* occupe le dos de deux lettres inédites, dont l'une est de Sainte-Beuve. Celui-ci raconte qu'il a enlevé un certain Galloix pour l'emmener à la maison de santé « où il est avec de quoi vivre et se substanter (*sic*) pour quinze jours... Ayant fait tout ce qui dépendait de nous, nous n'aurons plus rien à faire qu'à prier pour lui. »

Les quatorze stances de la pièce XVI *(la Bataille perdue)* sont recopiées, sans corrections importantes, au dos de quatre billets inégalement dignes d'attention :

1° Une invitation à souper, adressée à Victor Hugo par son cousin Leser : « Nous nous mettrons à table à cinq heures. » (6 mai 1828). — Autre temps, autres mœurs !

2° Une lettre signée Ravelin (?) : « Monsieur, vous êtes prévenu que la société... se réunira le premier mercredi de mai, 7 de ce mois, dans le lieu de ses séances, chez Prévost père, barrière Montparnasse, près le théâtre, pour se livrer à ses travaux ordinaires. J'ai l'honneur de vous saluer. » Est-ce une société secrète? On pourrait se le figurer, au ton mystérieux de la convocation. Mais sans doute il s'agit de quelque dîner littéraire, comme celui où fut proposé, peu d'années auparavant, le pari d'écrire *Bug-Jargal* en quinze jours.

3° Une lettre adressée au poète, le 22 avril 1828, par sa marraine. Le style en est bien conforme au goût du XVIIIe siècle. Madame Hugo y est qualifiée d' « aimable moitié ». Quant à l'orthographe, elle est plus qu'ancien régime ; elle est fantaisiste : « Je *plasses* mes espérances... Je *réussiré*... Vous *demendant* l'*heur* et le jour... etc. »

4° Un billet de M. de Beskow, qui sollicite l'honneur d' « être présenté au vicomte de Chateaubriant *(sic)* », et remercie son correspondant pour quelques lignes tracées sur un album. Sur la même lettre, Victor Hugo a esquissé trois petits dessins à la plume, au trait : trois seigneurs joliment campés ; le premier, en costume Henri III ; les deux autres, en habit Louis XIII, — et peut-être ont-ils quelque rapport, ces mousquetaires, avec *Marion de Lorme*, qui occupait déjà la pensée du poète.

Le Ravin (XVII), sans corrections, est transcrit au revers d'un billet de faire-part qui annonce la mort du comte Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo, père du poète, décédé le 29 janvier 1828 : — il constitue un document sur la famille Hugo à cette date et sur les titres de ses membres, énumérés soigneusement : « Madame la comtesse Hugo ; M. le comte et madame la comtesse Abel Hugo ; M. le vicomte Eugène Hugo ; M. le baron et madame la baronne Victor Hugo, etc... »

Attente (XX) a été copiée au dos d'une lettre (30 mars 1828) qui a pour en-tête une reproduction de la Maison carrée de Nîmes, avec la mention : *Direction du Musée Marie-Thérèse de Nismes*. C'est une invitation à dîner « sous la foi du pot-au-feu », signée de madame Périé (?). Victor Hugo habite alors rue de Vaugirard, n° 90, *près la fontaine*.

Vœu (XXII), manuscrit incomplet, comme on l'a vu plus haut, — a pour antipode un billet d'Abel Hugo : le frère aîné prie le cadet de lui servir de témoin pour une déclaration d'enfant. *Malédiction* (XXV) est recopiée sur une lettre où il n'est question que de *Mazeppa* ; une parente de madame Hugo désire connaître cette pièce, dont tout le monde parle : « Le *Journal des Débats* entre en lice contre lui ; je sais que cela est indifférent à Victor ; aussi ne m'en inquiété-je pas. »

Les Djinns (XXVIII). — Rappelant par son rythme varié les exercices de métrique auxquels le poète s'était rompu dans les *Ballades*, cette pièce produit à la lecture, on s'en souvient, un merveilleux effet de *crescendo* et de *decrescendo*. Ici, le manuscrit nous commande une remarque : Hugo n'est pas naturellement musicien. Il pourra composer, plus tard, un livret d'opéra ; il mettra une sérénade, une danse ou une chanson dans presque tous ses drames, il écrira des vers pour prouver « que la musique date du XVIe siècle (*les Rayons et les Ombres*, XXXV) ». N'importe : le sens principal, chez lui, c'est la vue ; sa vision est de qualité supérieure, et c'est par l'œil qu'il saisit l'univers[1]. Aussi ne conçoit-il point le passage des Djinns en imaginant un bruit qui naît, s'approche et s'éloigne. La marge du manuscrit est couverte de chiffres :

1. Voir Léopold Mabilleau, *Victor Hugo* (Collection des Grands Écrivains français ; Hachette, 1893).

il s'agit de calculer le nombre de pieds que mesurent les vers de chaque stance ; et, dans une sorte de *schéma*, l'auteur en a rangé les différents types d'une façon qui parle à l'œil, comme des troupes sur le plan d'une revue :

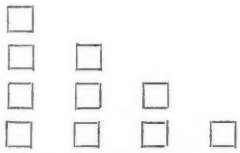

Peu de chose à observer sur les pièces suivantes. *Sultan Achmet* (XXIX) est écrit sur un billet de faire-part qui annonce la mort de madame Foucher, née Asseline. *Romance mauresque* (XXX), griffonnée sur un morceau de fort papier déchiré, témoigne d'une certaine hâte : la strophe huitième a été annexée en marge. *Lui* (XL) nous intéresse par ses interversions de strophes.

Avec *Novembre* (XLI), Victor Hugo a terminé, comme il le dit lui-même, son « beau rêve d'Asie » fait dans sa chambre. Et lui qui d'ordinaire est plutôt sobre de commentaires sur ses œuvres, il se met en devoir de donner quelques explications au public. Le soleil dont il dore ses paysages, l'azur de ses mers et le rose ou l'or de ses minarets, il ne les a connus que par l'imagination. Sans doute, on le dira pour son excuse, « il a passé en Espagne une partie de son enfance, et l'Espagne, c'est déjà l'Orient ». Mais ce ne sont pas des souvenirs d'enfance qui lui ont suggéré les *Orientales* : c'est l'actualité politique et la faveur généreuse du public français pour tout ce qui touchait à la Grèce. On connaît la belle page de Théophile Gautier sur le village d'Ernani : n'empêche que Théophile Gautier lui-même, et, plus tard, bien d'autres reconstructeurs du passé lointain, surtout l'auteur de *Salammbô*, reprocheront à l'auteur des *Orientales* cette licence qu'il a prise de décrire des régions qu'il n'avait pas visitées.

Ce reproche, Hugo l'avait prévu. Les romantiques, et lui tout le premier, affirmaient la nécessité de la « couleur locale », dans la poésie lyrique aussi bien que dans le drame. Où donc le poète avait-il pris cette couleur pour ses *Orientales* ?

« Un jeune écrivain de savoir et d'imagination, M. Ernest Fouinet, qui peut mettre une érudition d'orientaliste au

service de son talent de poète... » Ainsi parle Victor Hugo lui-même, en sa note 11, à propos de *Nourmahal la Rousse*. Et le manuscrit des *Orientales* se termine par une série de lettres d'Ernest Fouinet. Ce qu'il fallait à Victor Hugo, pour rehausser ses croquis d'Orient, c'étaient quelques touches vraies et chaudes ; et, pour les justifier, quelques références : poète ou non, ce Fouinet, modeste employé, les lui fournit avec enthousiasme. La lettre où il traduit *Rencontre de Tribus* est écrite sur papier à en-tête : *Administration des Contributions indirectes* ; il a biffé cette rubrique rageusement. Et lui, Hugo, n'a même pas pris la peine de recopier pour l'imprimeur les morceaux qu'il voulait publier dans cette note considérable ; il les a marqués, tout simplement, et flanqués de cet avis : « N'imprimer que ce qui est entre parenthèses. » Ainsi, tous ces fragments de poèmes orientaux sont glanés à travers des lettres dont nous possédons le texte complet. Les premières sont d'un admirateur ; les dernières, presque d'un ami.

Fouinet professe pour la nouvelle école un respect qui tient du délire. Prôner la vérité, le naturel, la couleur, décocher quelques épigrammes aux anciens, voilà le rôle d'un bon néophyte ; et Fouinet ne s'en fait pas faute, tout en proclamant son culte pour la poésie orientale : « Voilà, s'écrie-t-il, de la poésie de tous les temps, de toutes les écoles : c'est celle de votre phalange, où je m'engage comme lieutenant ». Toujours naïf et quelquefois pédant, notre Fouinet crible de compliments l'œuvre du maître, *monumentum ære perennius*. Il admire surtout *Mazeppa*. A mesure qu'il pénètre davantage dans l'intimité de Hugo, sa ferveur s'échauffe, et son intolérance romantique s'accroît encore. Partisan des récentes doctrines, il ne craint pas de dénigrer la source antique d'où le classicisme est sorti. Seulement, en solide érudit qu'il est, il s'abrite derrière les thèses germaniques. Après mille éloges et remerciements pour « la bonne soirée » qu'il a passée chez le poète, il se retourne contre les faux dieux : « Quand je vois, quand je sens de pareilles compositions, je me fais gloire d'être de notre siècle et d'être à la suite de l'école qui les produit ; et si je jette mes regards en arrière... Mais je dirais des sottises des morts ou des classiques vivants, et j'ai recours à J.-J. Reiske, qui va être romantique pour moi... »

Fouinet, en somme, était une bibliothèque orientale, où les recherches se faisaient d'elles-mêmes. Il n'aurait pas mieux demandé que d'être un inspirateur. Il ne se lassait pas de découvrir pour autrui de miraculeux *sujets* de poèmes. Mais la personnalité de Hugo se défendait sans peine : il n'acceptait point de sujets, s'il acceptait volontiers la matière de ses notes. A peine en deux ou trois endroits convient-il d'avoir emprunté quelque image à ces fragments originaux. Après le témoignage rapide qu'il a rendu à son fournisseur, il paraît quitte envers lui. Voyez avec quelle désinvolture il conclut cette longue série de citations : « C'est une poignée de pierres précieuses que *nous* prenons *au hasard et à la hâte* dans la grande mine d'Orient. »

Mais les savants ont l'âme bien située ; Fouinet fait abandon de son travail entre les mains de son poète : « Regardez ce que je vous fait connaître comme votre propriété exclusive ; il serait beau pour moi de pouvoir vous enrichir. » Et il laisse Hugo s'approprier le *pantoum malais*, — « d'une délicieuse originalité », au dire de Hugo lui-même. — Cette forme de poème a fait fortune, depuis, chez les Parnassiens. Leconte de Lisle l'a employée avec bonheur ; et, parmi ceux qui ont félicité Hugo de l'avoir signalée, — à commencer par Banville dans son *Petit traité*, — combien savaient le nom du pauvre diable qui en eut vraiment la chance, sinon le mérite ? Fouinet ne paraît pas avoir souffert de son humble posture ; il se contenta de la petite place que lui accordait son grand ami : ses dernières lettres sont signées simplement « Ernest ». Il y a dans ses protestations affectueuses un orientalisme ingénu qui fait songer au turc du *Bourgeois gentilhomme*. Il ne souhaite pas au poète « la force du lion et la prudence du serpent », mais lui-même « écrira ainsi tant que la colombe prendra un collier ». Ailleurs : « Je finirai par une citation arabe : Je suis l'épée, si ce n'est que l'épée s'émousse et que les *coups* que je te porte ne s'émoussent jamais. — Au lieu de *coups*, mettez *amitié*, et tout sera vrai. »

Saluons ce brave homme d'érudit romantique, pâle collaborateur d'une œuvre illustre, qui se donna beaucoup de mal pour son seul plaisir et pour la gloire de l'école ! Ses lettres eussent disparu si le chef, dans le feu de la lutte, ne les eût

confiées telles quelles à l'imprimeur : les papiers ont leur destin ; ils ont parfois leur justice !

*
* *

LES CHATIMENTS (Ms. n° 4 ; 252 feuillets). — Ce volume grand in-quarto, composé de pages inégales, — la plupart, qui sont aussi les plus nombreuses, mesurent extérieurement 31 centimètres de hauteur sur 24 de largeur, — a été déposé à la Bibliothèque le 31 octobre 1892. L'écriture, nerveuse, ferme, de dimension moyenne, couvre de lignes serrées un papier mince, généralement bleuté, quelquefois blanc. Peu de ratures, à l'ordinaire, et fort nettes. Les mots à remplacer sont biffés d'un trait unique, et non, comme dans certains ouvrages postérieurs, lourdement couverts par un placard d'encre. Les marges sont larges, égales au texte, et souvent garnies d'additions importantes : là comme ailleurs, le poète amplifie volontiers, supprime très peu. Le recueil est complet ou presque ; il y manque la première pièce : *Au moment de rentrer en France* ; on commence donc par *Nox*. Il y manque aussi la pièce 12 du livre IV : *A quatre prisonniers* ; la pièce 7 du livre VII : *Patria*. Plusieurs pièces et la table de chaque chaque livre sont transcrites au dos de placards imprimés : c'est la fameuse proclamation des proscrits démocrates-socialistes de France, résidant à Jersey, réunis en assemblée générale le 31 octobre 1852 ; chacun de ces placards porte le texte en double, sur deux colonnes identiques, en regard l'une de l'autre. Au dos du feuillet 182, on lit une adresse rédigée par une femme du peuple, paraît-il, et débitée par elle au grand banni. Si le style est quelque peu déclamatoire, l'écriture est nette et ferme, et l'orthographe parfaite, — comme seraient celles d'un instituteur ou d'un écrivain public :

« A Victor Hugo, l'illustre poète, brillant joyau de cette belle couronne française qu'on peut bien jalouser, mais non usurper,

» Admiration et gratitude, au nom de tout ce qui peut lire et penser en France !

» A Victor Hugo, le grand patriote, l'homme de parole aux jours des luttes parlementaires et d'action aux heures décisives de la Patrie,

» Sympathie et affection de tout ce qui a du cœur en France !

» A Victor Hugo, le malheureux exilé, ce fils aimé du Pays, qui subit l'horrible torture de se voir chassé de ses foyers, par le vil et infâme étranger !

» A Victor Hugo, notre poète, notre tribun, notre soldat proscrit!

» Un encouragement, une larme, une prière, et une fleur de France!

» UNE FEMME DU PEUPLE. »

Au dos du feuillet 218, c'est le programme, en anglais, d'un grand concert vocal et instrumental donné au *Music Hall*, Museum Street, à Jersey, le 26 avril 1853, par la permission de Sir Thomas Le Breton, bailli, au bénéfice des réfugiés politiques italiens.

Sur les feuilles de garde, en gros caractères écrasés, Victor Hugo a répété à plusieurs reprises : « *L'auteur se réserve le droit de traduction.* » Peu de ces menus souvenirs, notes autobiographiques et personnelles, mentions d'anniversaire, observations météorologiques, etc., qui parsèment d'habitude les papiers du poète. D'autre part, les retouches des *Châtiments* sont moins considérables que celles des œuvres composées à loisir ; — nous parlons des pièces mêmes qui présentent l'aspect d'un brouillon, d'un « premier jet » ; plusieurs, dans ce recueil comme dans les autres, ne sont que des copies. — Apparemment, une effusion de verve et de haine aussi véhémente que celle-là trouvait immédiatement sa forme définitive. Polir et repolir une diatribe à tête reposée, c'est risquer de l'adoucir et de la gâter. Aussi le manuscrit n'est-il pas quadrillé de ratures, surchargé d'amplifications marginales, comme tel volume de la collection, notamment celui de la *Pitié suprême*. La composition a été rapide ; l'impression, de même ! Admirez la fin de cette longue *Note pour l'imprimeur*, où l'auteur donne les indications les plus détaillées sur l'économie du livre, le compte des vers, la division des

pièces, le format du volume, qu'il veut *petit* avant tout, la typographie et la justification : « Afin d'éviter les allées et venues d'épreuves et de gagner du temps, le manuscrit a été revu avec grand soin ; il faudra corriger minutieusement et collationner les épreuves sur le manuscrit, de manière à n'envoyer à l'auteur que des épreuves déjà tellement correctes qu'il puisse, après les avoir revues, y mettre son *bon à tirer* et ne jamais demander deux épreuves de la même feuille. De cette façon, on ira vite. C'est ce qu'il faut. — Secret et célérité. — Toute l'affaire est là. » Suivent quelques recommandations pour l'édition *expurgée*. Le génie pratique, on le sait, ne manqua pas plus à Victor Hugo que le génie poétique. L'art de la mise en scène et de la mise en valeur ne lui manqua pas plus que l'art de la mise au point.

*
* *

LA LÉGENDE DES SIÈCLES, première série (ms. 6 ; 545 feuillets). — Nous arrivons à l'ère des proportions gigantesques : 545 feuillets, grand in-folio, d'une écriture très haute. Le papier est bleu le plus souvent, parfois blanc, rarement mauve. Sur la feuille de garde, le titre a été tracé en capitales immenses par l'auteur lui-même, avec un bouchon de papier ou une estompe. Le second feuillet porte la dédicace : *A la France*, avec l'épigraphe et les initiales V. H. L'ordre des pièces est le même que nous voyons suivi dans les premières éditions ; rien qui nous explique l'ordre définitif, établi pourtant par le poète en personne. La préface de cette première série est datée de « Guernesey, 12 août 1859 ». Or, dans les premières éditions, nous voyons qu'elle est datée : « septembre 1859 », et, dans l'édition *ne varietur* : « septembre 1857 ». A qui la correction ou l'erreur est-elle imputable ? Cette préface n'a pas été écrite en une fois. Deux morceaux ont été ajoutés en marge, — depuis : « Un commencement peut-il être un tout ?... » jusqu'à : « Cet ensemble, que sera-t-il ? » et de : « On y trouvera quelque chose du passé... » jusqu'à : « Plus tard, nous le croyons... » Cette préface offre, au demeurant, fort peu de surcharges.

Victor Hugo lui-même a séparé les différentes portions

du volume par de grandes feuilles blanches, sur lesquelles il a inscrit avec soin les titres des différentes pièces contenues dans chacune. La table générale est écrite sur deux longues bandes de papier, collées après coup. Ici et là, nous voyons le poète hésiter plus d'une fois sur un titre, et nous assistons, en quelque sorte, à son choix.

Dans la première partie, — *D'Ève à Jésus*, — la pièce intitulée *Dieu invisible au philosophe* s'appelait d'abord *l'Ane*; la *Première rencontre du Christ avec le tombeau* se nommait *les Prêtres*. *Le Sacre de la Femme* portait en sous-titre *Mater;* et *la Conscience*, *l'Œil*. — La quatrième partie s'intitulait d'abord, la table en fait foi : *le Cycle carlovingien; le Cycle héroïque chrétien*, cette variante a prévalu. Le titre de la première pièce, *Kanut*, est devenu *le Parricide*. *Bivar*. à la table. est divisé comme suit : *le Cid sous le roi Sanche; le Cid sous le roi Alphonse; le Mendiant*. A l'intérieur du manuscrit. la table partielle nous donne : *les Noces de Roland* (depuis, *le Mariage de Roland*); *Comment le Cid reçoit don Sanche* (biffé); *les Rois des Pyrénées* (depuis, *le Jour des Rois*); *Gäiffer Jorge, duc d'Aquitaine* (tranporté à la deuxième série). — La sixième partie, *les Trônes d'Orient*, s'intitulait d'abord, à la table, *Califes et Sultans; 1453* a commencé par s'appeler *Prédiction de 1453*. —Une septième partie était indiquée sous le nom de *Montfaucon* (transportée, elle aussi, à la deuxième série). — Une douzième partie. sous ce titre : *Hugo Dundas*. — *Ratbert* s'appelait d'abord : *les Quatre Romances de Ratbert* et se divisait ainsi : *le Conseil*, *Elciis*, *Onfroy*, *Fabrice*. Nous voyons là, pour la première fois, le nom de cet Elciis dont la parole énergique ne devait retentir que dans le tome complémentaire de la *Légende*, en 1883. Faut-il en conclure que Victor Hugo ne s'est pas vanté en affirmant que, dès le début, il portait dans sa tête l'immense variété de l'admirable poème?

La huitième partie. à l'intérieur du manuscrit, a reçu, l'un après l'autre, plusieurs titres : *Seizième siècle*; — *le Mythe* (puis *le Monde*, puis *le Poème*), — *Païen retrouvé;* puis, *Paganisme* tout seul. Et les indications, cette fois. sont bien contemporaines du manuscrit : elles sont écrites au verso d'une ébauche où nous reconnaissons les premiers

vers du *Satyre*. — Dans la treizième partie : *Maintenant*, la table finale donne *Paroles d'Exilé*, au lieu de *Paroles dans l'Épreuve* ; elle donne aussi *l'Océan*, qui fut réservé pour le second volume. — Enfin, dans la quinzième partie, *Hors des Temps*, *la Trompette du Jugement* a pour titre : *le Clairon*.

Ici, le plus souvent, nous avons affaire à une première copie, sinon à une copie définitive : quelques notes, quelques incertitudes, beaucoup de menues corrections ; mais plus de lettres, plus de billets de faire-part, plus de proclamations ni de programmes de concert. On devine l'homme qui écrit à loisir ; et la durée de l'exil dans la solitude, au milieu de la mer, a conféré à Victor Hugo une sérénité presque olympienne.

Quelques remarques seulement. *Le Sacre de la Femme*, très corrigé, est précédé de cette note : « Faudra-t-il conserver la division par chiffres ? — A examiner. » Il est suivi de cette mention : « 5-17 octobre 1858, en relevant de ma maladie ». — Le manuscrit de *la Conscience* est ancien ; il est encore de la première écriture ; la date *29 janvier* (sans l'année) nous renseigne médiocrement. Plusieurs pièces ont été ainsi incorporées à la *Légende*, qui furent composées bien avant : *Les Pauvres Gens* sont de 1854 ; la *Première rencontre du Christ avec le tombeau* est du 23 octobre 1852. D'autres sont encore plus vieilles, telles que *le Mariage de Roland*, *Aymerillot*. *La Chanson des Aventuriers de la mer* remonte même à 1840.

Puissance égale Bonté avait d'abord pour titre : *le Puissant et l'Impuissant*. Au-dessous, on lit ce commentaire ou cette ébauche de plan : « *Impuissance du mal et puissance du bien*. Le mal condamné à la petitesse. La puissance se mesure à la bonté » ; — toutes ces formules enfermées dans un rectangle à deux diagonales, où l'on distingue encore ces mots : « Allah, Brahma. » — En marge des *Lions* figure aussi comme un canevas de la pièce. Des essais de vers, d'une toute autre écriture, suffiraient à démontrer que le manuscrit est déjà une copie faite à main posée. La date ? « Fini le 31 oct. 1854, anniversaire de mon départ de Jersey. » — Les quatre

vers du *Temple* sont copiés en double. — *Booz endormi* présente de curieuses corrections. — *L'Ane...* En sous-titre : *Dieu invisible au philosophe*, qui est devenu le titre définitif. L'écriture est très grosse et très droite, plus serrée que de coutume. Cette note, sur une petite fiche : « Balaam, devin de Phétor, près l'Euphrate. Balac, roi des Moabites. *Nombres* 21 et 22, etc.., » Déjà Victor Hugo avait-il conçu le poème qui paraîtra plus tard sous ce titre, alors rejeté : *l'Ane?*

La belle pièce intitulée : *Au Lion d'Androclès*, est d'une écriture magnifique : à peine un mot surchargé, et une variante au vers 18. C'est un superbe type de copie autographe. Une longue note y est jointe [1], qui nous met en présence d'un amusant problème psychologique. Victor Hugo spirite, quel beau sujet d'études pour les disciples d'Allan Kardec ! — Cette note est d'une écriture cursive, à l'encre carmin, sauf la première phrase ajoutée postérieurement, à l'encre noire :

« On trouvera dans les volumes dictés à mon fils Charles par la table une réponse du *lion d'Androclès* à cette pièce ; je mentionne ce fait ici en marge. Simple constatation d'un phénomène étrange auquel j'ai assisté plusieurs fois. C'est le phénomène du trépied antique. Une table à trois pieds dicte des vers par des frappements, et des strophes sortent de l'ombre. Il va sans dire que jamais je n'ai mêlé à mes vers un seul de ces vers venus du mystère, ni à mes idées une seule de ces idées ; je les ai toujours religieusement laissés à l'Inconnu, qui en est l'unique auteur ; je n'en ai pas même admis le reflet ; j'en ai écarté jusqu'à l'influence. Le travail du cerveau humain doit rester à part et ne rien emprunter aux phénomènes. » — Ici, les initiales v. h. marquaient la fin de la note. Elle se continue de la même écriture et de la même encre : « Les manifestations extérieures de l'invisible sont un fait, et les créations intérieures de la pensée en sont un autre ; la muraille qui sépare ces deux faits doit être maintenue, dans l'intérêt de *l'observation* et de la science. On ne lui doit faire aucune brèche, et un

1. Déjà citée par M. Edmond Biré.

emprunt serait une brèche. A côté de la science qui le défend on sent aussi la religion, la grande, la vraie, l'obscure et la certaine, qui l'interdit. C'est donc, je le répète, autant par conscience religieuse que par conscience littéraire, c'est par respect pour ce phénomène même, que je m'en suis isolé, ayant pour loi de n'admettre aucun mélange dans mon inspiration et voulant maintenir mon œuvre, telle qu'elle est, absolument mienne et personnelle. — V. H. »

Le Lion d'Androclès porte une date : 28 février 1854 ; mais la note est postérieure. Publiera-t-on jamais la réponse du Lion et les livres « dictés par la table » ? Nous avons peine à croire que les « strophes sorties de l'ombre » vaillent les vers imaginés simplement par le poète.

Le Mariage de Roland, qui n'est point daté, est, à coup sûr, de la première écriture. Pour s'épargner d'en faire la copie, et l'adapter cependant au format in-folio du manuscrit. Hugo a collé les vieilles feuilles blanches sur son habituel papier bleu. — De même pour *Aymerillot*, l'une des pièces les plus retouchées. L'aspect désordonné du manuscrit est caractéristique. Une bonne part des termes familiers, des expressions comiques, voire un peu triviales, sont des additions.

Le Petit Roi de Galice fut écrit — une note en fait foi — en neuf jours : du 12 au 20 décembre 1858, « jour du départ d'Auguste Vacquerie ». — Dans *la Légende d'Eviradnus* (titre primitif), Joss s'appelait d'abord *Fritz*. En haut du feuillet 243, plusieurs noms monosyllabiques avaient été mis en réserve : *Karl*, *Max*, *George*, *Joss*. Ce dernier a triomphé. — De même, dans *Ratbert*, vaste composition qui n'occupe pas moins de cinquante-six feuillets et qui fut achevée en quinze jours, les noms propres ont varié à plusieurs reprises. Ratbert est d'abord Foulques ; Isora s'appelle d'abord Ginora, autant qu'on le peut deviner sous une épaisse rature.

Le Régiment du baron Madruce avait d'abord pour titre : *les Hallebardiers de la Garde impériale suisse (1643)*. D'après les dates, la pièce a été conçue en deux fois ; ou, plutôt, elle devait fournir la matière de deux pièces. — Le célèbre poème : *Après la Bataille*, est du 18 juin 1850, introduit dans le manuscrit par le procédé que nous avons signalé plus haut. — *Le Crapaud* s'appelait d'abord : *le Bon*

Samaritain. Le bon Samaritain, apparemment, c'était l'âne qui refuse d'écraser le crapaud. Hugo, après avoir mis auprès de ce titre un point d'interrogation, a fini par y renoncer.

Pleine Mer, Plein Ciel. On se rappelle ces deux magnifiques rêveries, double apothéose de la pensée. En tête de la première, Hugo avait écrit, puis raya ce titre : *le Navire*. A noter, dans *Plein Ciel*, une réserve de grands noms bizarrement assemblés au bas d'une page : *Condorcet, Cabral, Diaz, Vasco de Gama, Marco Polo*. Cette pièce, datée d'avril 1859, fut écrite ou du moins ébauchée plus tôt. Une note finale en témoigne : « Ces sept dernières strophes ont été faites en juin 1858, au commencement de la maladie dont j'ai failli mourir. Juin 1858. » Reportons-nous aux dates éparses dans tout le manuscrit ; mettons à part quelques pièces retrouvées dans ses cartons et introduites par l'auteur dans la *Légende*, il apparaît que ces sept strophes suprêmes, où l'esprit du poème vient s'épanouir, furent écrites avant tout le reste. Et voilà peut-être une preuve de plus qu'en bâtissant le « péristyle », selon sa propre expression, il possédait d'avance tout le plan de l'édifice.

*
* *

Et, maintenant que nous avons décrit ces trois recueils, notons brièvement ce que leur examen nous a révélé sur les habitudes littéraires, les procédés, l'art de Victor Hugo.

Les suppressions ne sont pas nombreuses. Pourtant, il serait injuste de prétendre que Victor Hugo s'interdit absolument les sacrifices. Il a, plus d'une fois, rejeté des répétitions vicieuses, des accumulations exagérées d'épithètes, ou des périodes embarrassées et lourdes. Ainsi, dans *la Rose de l'Infante*, après ce vers : « Le fracas sépulcral et noir du branle-bas », on lit, en marge, ces quatre vers abandonnés par la suite :

> La brise, sur l'eau verte aux glauques chevelures,
> Penche le gonflement farouche des voilures ;
> On entend remuer au fond des entreponts
> Les canons, rattachés par leur chaîne aux crampons.

Ailleurs (*les Pauvres Gens*, div. IV), il serre une énumération

trop prolongée. Mais de pareils retranchements sont rares, au prix des additions. Celles-ci abondent, les additions de rhétorique surtout. Telle harangue, étendue au delà des limites raisonnables, atteint à une exubérance sonore et creuse qui lasse le lecteur et qui épuise le récitant. Il faut, pour s'en convaincre, avoir lu à haute voix *Eviradnus* et *le Petit Roi de Galice*. Voyez, dans ce dernier poème (div. VI), le discours de Pacheco : « Mes frères, n'est-ce pas ? c'est mou, c'est grelottant... » ; — plus loin (div. VII), la réplique de don Ruy le Subtil : « Vous êtes dans un vrai coupe-gorge, etc. »), et les paroles de Ruy à Roland : « Seigneur, Nuño n'est pas possible... » On pourrait, dans ce fragment épique, prodigieusement accru, multiplier les exemples de refonte et d'augmentation.

Quand Eviradnus, tout à coup, se dresse devant Joss et Zéno éperdus, il leur adresse un discours où le poète a prodigué tour à tour les images splendides et triviales. C'est surtout dans les vers intercalés que fourmillent comme à plaisir les bizarreries.

Ces remarques, peu à peu, nous aident à déterminer la loi qui régit la composition d'un poème entier ; on l'appellerait assez bien : loi de développement successif.

Malgré sa merveilleuse facilité, sa souplesse incomparable, Hugo juge utile d'établir, au préalable, une charpente, une ébauche de son poème. Il fixe, avec un lumineux relief, les divisions capitales, qu'il rend plus saillantes à ses propres yeux, par un vers imagé (voir, dans le manuscrit, *les Lions*, *le Jour des Rois*). Un jour, il confie au papier, tout d'un trait, sous la dictée de sa mémoire fidèle, la pièce qu'il a toute composée dans sa tête. Puis il y revient ; et c'est alors, trop souvent, parmi d'admirables descriptions accessoires, des violences, des étrangetés, où l'entraîne la poursuite calculée de l'antithèse. Pour preuves, citons *Puissance égale Bonté* (le travail du démon dans sa forge : « Il frappait du ciseau, du pilon, du maillet... ») ; *Bivar* (les paroles enthousiastes du cheik Jabias au Cid : « Vous regardiez ainsi que néants et fumées... ») ; *l'An IX de l'Hégire* (portrait et langage de Mahomet) ; *le Crapaud* (digression panthéiste sur le divin qui se reflète dans la plus immonde créature ; puis, longue et

brutale description du supplice que les enfants infligent à l'animal; *le Petit Roi de Galice* (railleries du robuste bandit Pacheco bafouant la complexion débile du jeune prince). Tous ces morceaux, dans le principe, étaient d'une touche plus sobre et plus nette, sans rien de diffus ni de superflu.

En revanche, les plus merveilleuses strophes peut-être de ce chef-d'œuvre si pur, *Booz endormi* (les strophes 7, 8, 12, 13, 18, 19), ont été annexées au dessein primitif.

La plupart des additions ne sont faites que pour insérer de nouvelles images, survenues dans le cerveau du poète : voyez *le Sacre de la Femme, Eviradnus*, et surtout *le Satyre*. — Quelquefois le poète ajoute, ici ou là, pour couper un développement qui, réflexion faite, lui paraît trop long (voyez encore *le Satyre*, *Aymerillot*, *Zim-Zizimi*, *Sultan Mourad*). Il veut ménager l'intérêt, intriguer son lecteur, retarder et faire désirer la fin, la préparer adroitement, par une série de moyens, qui en facilitent l'intelligence et en augmentent la valeur. Ainsi, *Aymerillot*, anecdote très simple en elle-même, séduit surtout par la variété des interpellations, insinuantes ou vives, que l'empereur adresse à ses preux fatigués de la guerre. Il s'agit de les décider à prendre Narbonne, cette belle fille au piquant corsage. Après s'être mis vainement en frais d'éloquence, enfin il se fâche; et l'explosion de son courroux est formidable. Les tirades fragmentaires, destinées à reculer la conclusion le plus possible, abondent. La description de la place forte, au moins en partie, quelques-unes des paroles adressées au duc Naymes : « Oui, dussé-je rester quatorze ans dans ces plaines... »; — une partie de sa réplique : « Nous voulons nos foyers, nos logis, nos amours... »; — les vantardises de Hugo de Cotentin : « Moi, j'ai vaincu Tryphon, Thessalus, Gaïffer... »; l'exhortation de Charles au comte de Gand : « Tu mis jadis à bas Maugiron le brigand... » et les douze vers suivants; — la riposte vulgaire du Gantois; — enfin, l'apparition et le portrait d'Aymeri; — autant de morceaux intercalés pour donner un tour vif, alerte et dégagé à la narration.

Dans *Zim-Zizimi*, l'auteur ouvre en marge, une vaste parenthèse, pour y faire tenir l'incurable ennui du souverain que ni la musique, ni les femmes, ni les plus atroces passe-

temps ne dérident ni n'empêchent de bâiller : — « Grandeur, bonheur, les biens par la foule enviés... », et les dix-sept vers suivants. — De même, quand il énumère les forfaits du *Sultan Mourad*, il ne se lasse pas d'en rapporter : ici, là, plus loin encore, le poème est remanié, surchargé à l'infini. — De même, une foule d'interpolations marginales ajoutent quelque détail au portrait du marquis Fabrice ; « Tout homme auprès de lui jadis semblait petit... etc... », — quatorze vers !

*
* *

Bien différent de George Sand et de Lamartine, qui n'aimaient pas remettre deux fois leur ouvrage sur le métier, Victor Hugo n'épargne ni son temps ni sa peine. On a vu combien le choix du titre l'inquiète : il balance parfois entre quatre ou cinq projets différents. L'ordre des développements et des mots le préoccupe : il tâche toujours de les ranger au mieux. Il intervertit fréquemment la suite des strophes (*Orientales*, V, VII, IX). Il hésite aussi sur la place que telle ou telle pièce doit occuper dans l'ensemble du recueil. Enfin, sur le brouillon, il superpose plusieurs termes, il couvre de variantes les interlignes. Il amplifie dans les marges les parties indigentes; c'est dans une marge d'*Eviradnus* que nous trouvons ces vers :

Viens! nos doux chevaux mensonges
Frappent du pied tous les deux,
Le mien au fond de mes songes,
Et le tien au fond des cieux !...

Un peu plus loin, nous voyons raturée une strophe qui débutait ainsi :

Le bruit des feuilles se mêle
Au son lointain du beffroi...

Hugo change arbitrairement les chiffres qui, pour lui, n'ont qu'une valeur indéterminée : il remplace « deux mille » par « dix mille » (*Châtiments — l'Expiation*), il remplace « vingt » par « cent » (*Orientales — Chanson de Pirates*); exagérations épiques. Il va quelquefois jusqu'à écrire le contraire de ce qu'il avait d'abord écrit. Dans *le Mariage de Roland*, texte

imprimé : « Ils luttent de si près, *avec de sourds murmures*... » Manuscrit : « Ils luttent de si près, *sans cris et sans murmures*... » Dans *Aymerillot*, texte imprimé : « Et je suis *le moins las, moi qui* suis le plus vieux. » Manuscrit : « Et je suis *le plus las, car je* suis le plus vieux. »

On voit l'auteur hésiter sur le choix des mots. Dans les *Châtiments (A Juvénal)* : « Aujourd'hui les *hiboux* (variantes : *vautours, corbeaux*) acclament Lacenaire. » Ou bien : « Adieu *la tente* (variantes : *la gloire, la guerre, les camps*) ! » Faut-il dire les *gueules* ou les *bouches* des dauphins *(la Rose de l'Infante)*? L'herbe sera-t-elle pleine de *saphirs*, de *perles* ou de *rubis*? — Que le poète, à la fin, ait toujours fait le meilleur choix, on ne saurait l'affirmer. Au terme de ses embarras et de ses remaniements, il lui arrive de pécher par le goût. Dans *Aymerillot* et dans *Eviradnus*, par exemple, certaines trivialités sont de second jet. Mais il arrive aussi que de pareilles fautes soient réparées. Dans *Eviradnus* même, ce joli vers :

> Mon frère, cette femme, absurdement marquise...

a remplacé heureusement celui-ci :

> Cette femme que Dieu, ce vieillard, fait marquise...

Sur l'*œil* de Victor Hugo et sur ses images, « ces astres éblouissants qui flamboient dans son œuvre[1] », tout a été dit. On connaît ces alliances d'une simplicité biblique : « Vêtu de probité candide et de lin blanc... » Ces rapprochements inattendus et justes, il s'en trouve plus d'un qui ne s'est pas fait du premier coup ; dans *les Pauvres gens*, par exemple : « ... Et qu'ainsi que l'enfant l'aube pleure de naître. »

On sait à quel point Victor Hugo eut le souci, la science et le culte du mot. Plus et mieux que personne au monde il apprécia les sonorités, les consonances, les harmonies des syllabes. Maître du rythme et de la cadence, il sut à miracle accoupler, opposer, varier les termes. Entre tous, les adjectifs retiennent son attention la plus scrupuleuse. Il excelle à les graduer, à les grouper, à les heurter en d'heureux contrastes.

1. François Coppée.

Il abandonne souvent ceux que lui fournit le hasard du premier jet, pour un autre, ou plus propre, ou plus fort. Quelques-uns, comme *sombre* — rimant avec *ombre*, — *pensif*, *noir*, *mystérieux*, s'offrent trop souvent à son esprit. Il les emploie fréquemment, mais il les biffe plus fréquemment encore pour leur substituer des épithètes plus significatives et moins communes. Alors « mystérieux » devient « vertigineux » (*le Sacre de la Femme*, *Éviradnus*), ou « religieux » (*le Sacre de la Femme*), ou « séraphique ». Selon les cas, « sombre » est remplacé par « grave » (*Puissance égale Bonté*); « hideux », par « lugubre » (*Châtiments*, III, 2); « ridicule », par « monstrueux »; « rêveur », par « pensif »; « brun », par « pâle » (*Châtiments*, III, 6 : « spectre pâle au blanc burnous »); « tragique », par « fatale »; « sinistre » ou « terrible », par « sévère »; « inouïe », par « surprenant »; « terrible » encore, par « féroce »; « auguste », par « orageux »; « fier », par « doux », etc. — « Gracieux essaim » (*Orientales*, *les Adieux de l'Hôtesse arabe*) se change en « tournoyant essaim ». La « sainte » liberté devient la « fière » liberté. Quelquefois l'épithète découverte est particulièrement rare : « Un cheval *effaré* qui hennit dans les cieux ! » (*Châtiments*, VI, 5); il y avait d'abord : « Un cheval *frissonnant*... » Quand Victor Hugo est dans l'embarras, il superpose de bas en haut, entre les lignes, trois ou quatre épithètes; il décidera plus tard. De même, à l'occasion, pour les substantifs et pour les verbes. Ici, telle épithète, de nature purement physique, cède la place à une épithète morale qui relève tout le vers; là, tel substantif ou tel verbe disparate ou superflu cède la place à un autre, et la phrase y gagne plus encore.

Virgile et Racine faisaient-ils autrement? Désiré Nisard, si violemment maltraité par Hugo, ne s'y est pas trompé : le romantique auteur de *Hernani* et de la *Légende* est, par plus d'un point, le pair de ces grands classiques dont il se croyait si différent.

Les noms propres et les termes géographiques foisonnent chez Victor Hugo, et les plus illustres comme les plus obscurs, ou les plus étranges. Il avait voyagé quelque peu, et vécu à l'étranger; mais surtout il lisait avec passion et

emmagasinait dans sa prodigieuse mémoire les œuvres les plus variées, de toutes les époques et de tous les genres, faisant son profit de tout ; il avait acquis de très bonne heure une érudition touffue, indigeste, si l'on veut, et qu'il faut accuser de force bévues, en matière de critique littéraire, notamment *(Préface de Cromwell, William Shakespeare)*, ou d'affreux anachronismes *(les Burgraves)* ; mais, à coup sûr, une érudition énorme, inépuisable. Il montre, en général, peu de sûreté, peu de fixité, dans le choix des termes spéciaux qu'il dissémine à travers ses poèmes. Il les change, les bouleverse, les éparpille, un peu au hasard de sa fantaisie, ou pour des raisons de sonorité et d'harmonie tellement insaisissables qu'elles défient et déconcertent le commentaire : les préférences euphoniques ou les nécessités de la rime prononcent en dernier ressort. Il arrive aussi qu'il se détermine, de parti pris, pour les noms chatoyants, étincelants, les noms à panache, au détriment de ceux que chacun possède : noms propres de pays, de villes ou d'individus, la lecture de la *Légende* et des *Châtiments* suffirait à prouver de quelle façon arbitraire il les pique dans son œuvre.

Et pourtant, nul caprice, mais la raison la plus attentive, on ne saurait trop insister là-dessus, la raison la plus obstinée, lorsqu'il s'agit de corriger un détail de style ; et ces corrections, Hugo s'y applique jusque dans les scènes les plus tendues de ses drames, dans le dernier acte de *Ruy Blas !* Toujours et partout il poursuit le mot propre, sinon technique et rare. Et, presque toujours, en devenant plus précise, l'expression est aussi plus belle. Adjectif, substantif ou verbe, un terme banal est remplacé par un autre et que nul ne remplacerait. Dans *le Sacre de la Femme*, au troisième vers :

> Une *ardente* lueur de paix et de bonté,

nous voyons quatre épithètes en étages : *ardente, auguste, heureuse, sainte.*

Même poème (div. III) :

> Dans l'ombre, au bord d'un lac, *vertigineux* miroir...

Eviradnus (div. XI) :

> Et voici qu'à travers la grande forêt brune
> Qu'emplit la rêverie *immense* de la lune...

Vertigineux, *immense* ont chassé à bon droit *mystérieux*, *obscure*. Plus loin, nous lisons :

Tu m'emmènes, je t'enlève.
L'oiseau chante dans les bois.

On lisait d'abord :

Viens, le vent du soir s'élève.
J'entends chanter une voix.

Beaucoup d'antithèses — et l'on sait que Victor Hugo s'y connaît — sont des additions au texte primitif; celles-ci, par exemple, dont il rehausse et ravive, pour l'insérer dans la *Légende*, sa *Chanson des Aventuriers de la mer*, écrite en 1840 :

L'amour ouvrit la parenthèse,
Le mariage la ferma...
Sur ce, l'ange se mit en garde,
Et jeta le diable dans l'eau.

Tel vers du *Petit Roi de Galice* :

Cette collection de monstres se concerte,

nous en retrouvons trois versions antérieures avec la même rime :

Ce tas de demi-rois raisonne et se concerte...
Ce ramassis d'infants presque rois se concerte...
Ce ramassis d'infants discute et se concerte...

Dans *Bivar*, un vers nombreux et hautain proscrit une platitude :

Votre magnificence emplissait cette cour...

Premier jet :

Votre cimier était le plus beau de la cour !

*
* *

Ces exemples, il serait facile de les multiplier à l'infini; mais nous ne prétendons pas donner ici le registre complet des observations que l'on peut faire sur les manuscrits de Victor Hugo. Souhaitons que notre essai inspire aux critiques le désir de consulter eux-mêmes la collection : ils y feront des trouvailles qui ne seront pas méprisables.

Dans les lignes que tracèrent jadis et retouchèrent les doigts mêmes du poète, il semble qu'il subsiste un peu de sa personne ; et ce je ne sais quoi d'animé s'évanouit dans les meilleures éditions. Ouvrez le volume écrit : c'est un mort qui ressuscite, un fantôme qui revêt pour nous, dans le tête-à-tête, une chair vivante. Hésitations, additions, corrections, idées qui s'éveillent, souvenirs qui se réveillent, deuils et joies, toute la vie morale de l'auteur se découvre, au jour le jour, avec les mots écrits par cette main qui ne bougera plus. On ressent une émotion particulière à scruter ces feuilles vénérables. Et de l'œuvre et de l'homme, en suivant les phases du travail, on acquiert une connaissance plus exacte, et l'admiration pour l'une et l'autre en est justifiée, fortifiée encore. L'une apparaît comme le fruit d'une longue patience unie à la plus prodigieuse imagination ; l'autre se révèle comme le mieux doué des inventeurs et le plus infatigable aussi des ouvriers de lettres, illustré par soixante-sept années de labeur surhumain.

PAUL ET VICTOR GLACHANT

NOUVELLES AVENTURES

DE

MOWGLI[1]

III

LES CHIENS ROUGES

Depuis la descente de la Jungle, la vie de Mowgli était fort agréable. Il avait cette paix de la conscience qui suit le règlement d'un juste compte; et toute la Jungle lui était amie, car toute elle le craignait.

Cependant Père Loup et Mère Louve moururent : Mowgli roula une grosse pierre contre la bouche de la caverne et pleura sur eux le chant de mort. Baloo devint très vieux et tout raide, et Bagheera même, dont les nerfs étaient d'acier et les muscles de fer, semblait plus lente à tuer. Akela tourna du gris au blanc de lait par l'effet de l'âge; ses côtes saillaient, il marchait comme s'il eût été en bois, et Mowgli tuait pour lui. Mais les jeunes loups, les fils du clan débandé de Seeonee, croissaient et multipliaient, et lorsqu'ils atteignirent le chiffre d'une quarantaine, tous loups de cinq ans, au pied net, sans maître, Akela leur dit qu'ils devraient se réunir et suivre la loi, courir désormais sous un chef, comme il convenait au Peuple Libre.

Là-dessus Mowgli se garda bien de donner son avis : il

1. Voir la *Revue* des 15 mai et 1er juin.

avait, disait-il, mangé du fruit amer et il savait sur quel arbre il poussait ; mais lorsque Phao, fils de Phaona (son père avait nom le Traqueur Gris, au temps où Akela menait le clan) eut gagné par une série de combats le titre de chef, suivant la Loi de la Jungle, et lorsque les appels et les chansons d'autrefois se remirent à sonner sous les étoiles, Mowgli revint au Rocher du Conseil en souvenir de l'ancien temps. S'il lui plaisait de parler, le clan attendait qu'il eût fini, et sa place était sur le rocher, au-dessus de Phao, à côté d'Akela. Ce furent des jours de bonne chasse et de bon sommeil. Nul étranger ne se souciait de pénétrer dans les jungles qui appartenaient au peuple de Mowgli, comme on appelait le clan, et les jeunes loups devenaient gras et forts, et on apportait une foule de petits à l'examen. Mowgli ne manquait jamais une séance d'examen, car il se souvenait de la nuit où une panthère noire avait donné au clan un bébé brun tout nu; et le cri d'appel, le long cri : « Regardez, regardez bien, ô loups ! » faisait battre son cœur d'un étrange émoi. Le reste du temps, il était au loin dans la jungle, à goûter, toucher, voir et sentir des choses toujours nouvelles.

Un jour, au crépuscule, il s'en allait tout doucement par les collines porter au vieil Akela la moitié d'un chevreuil fraîchement tué ; ses quatre loups trottinaient sur ses talons, se chamaillant un peu et se culbutant pour le seul plaisir de vivre ; tout à coup il entendit un cri qu'il n'avait pas entendu depuis les mauvais jours de Shere Khan. C'était ce qu'on appelle dans la jungle le *Pheeal* : une espèce de hurlement que pousse le chacal lorsqu'il chasse derrière un tigre ou lorsqu'il y a quelque riche curée en vue, Imaginez un mélange de haine, de triomphe, de peur et de désespoir, au travers duquel courrait une sorte de dissonance : vous aurez quelque idée du *Pheeal* qui s'éleva, retomba, ondula et vibra au loin, par delà la rivière. Les Quatre aussitôt se hérissèrent en grondant. La main de Mowgli se porta à son couteau, et lui aussi s'arrêta net, comme changé en pierre.

— Pas un Rayé n'oserait tuer ici ! dit-il enfin.

— Ce n'est pas le cri de l'Avant-Courrier, dit Frère Gris. Il s'agit d'une grande curée. Écoute !

Le cri retentit de nouveau, moitié sanglot, moitié rire, absolument comme si le chacal avait de flexibles lèvres humaines. Alors, Mowgli respira profondément, et prit sa course vers le Rocher du Conseil ; il rattrapa en route une bonne partie du clan, nombre de loups qui arrivaient en hâte. Phao et Akela se tenaient sur le Rocher ; au-dessous d'eux, chaque nerf tendu, étaient assis les autres. Les mères et les louveteaux regagnaient au petit galop leurs gîtes : quand le *Pheeal* résonne, ce n'est pas le moment, pour les faibles, de rester dehors.

Ils n'entendaient plus rien que le glouglou de la Wainganga dans les ténèbres et le vent du soir parmi les hautes branches, quand, tout à coup, de l'autre côté de la rivière, s'éleva l'appel d'un loup. Ce n'était pas un loup du clan : ceux-là étaient tous autour du Rocher. Bientôt cela devint un long aboiement désespéré : « Dhole ! » disait-il. « Dhole ! Dhole ! Dhole !... » Au bout de quelques minutes, ils entendirent un bruit de pas fatigués sur les pierres, et un loup décharné, tout dégouttant d'eau, les flancs zébrés de rouge, la patte droite de devant hors de service, les mâchoires blanches d'écume, se jeta au milieu de l'assemblée et vint se coucher, haletant, aux pieds de Mowgli.

— Bonne chasse ?... Sous quel chef ? demanda gravement Phao.

— Bonne Chasse ! Je suis Won-Tolla, — telle fut la réponse.

Il voulait dire qu'il était un solitaire, se battant pour lui-même, pour sa compagne et ses petits, dans quelque liteau isolé. *Won-Tolla* signifie « un indépendant », qui ne fait partie d'aucun clan... Tandis qu'il haletait, on pouvait suivre le va-et-vient de sa carcasse sous les grands coups de son cœur.

— Qui bouge ? demanda Phao.

C'est la question que pose toute la Jungle, après le *Pheeal*.

— Le dhole, le dhole du Dekkan... le chien rouge, le Tueur !... Il sont remontés du sud au nord, déclarant que le Dekkan était vide, et tuant tout sur leur passage... Quand cette lune était nouvelle, j'avais une famille : ma femelle et mes trois petits. Elle leur enseignait à tuer sur les plaines de gazon, à se cacher pour chasser le chevreuil, comme nous faisons, nous autres, en pays plat. A minuit, je les entendis

donner de la voix, tous les quatre, à pleine gorge, sur une piste. Et quand se leva le petit vent de l'aube, je les trouvai raides sur l'herbe... tous les quatre, ô Peuple Libre ! toute ma famille, quand cette lune était nouvelle ! Alors, j'ai requis mon droit de sang, et j'ai marché au dhole.

— Combien sont-ils ? — demanda Mowgli.

Le clan grognait sourdement.

— Je n'en sais rien. Tout ce que je peux dire, c'est que trois d'entre eux ne tueront plus ; mais, à la fin, ils m'ont chassé comme un chevreuil, ils m'ont forcé de courir sur trois pattes. Regardez, ô Peuple Libre !

Il avança une patte meurtrie, toute noire de sang coagulé. Il portait, en outre, de cruelles morsures aux flancs, près du ventre, et des plaies dans le poil ravagé de sa gorge.

— Mange ! — dit Akela, en se levant de dessus la viande que Mowgli lui avait apportée.

Le solitaire se jeta dessus d'un air affamé.

— Ce ne sera pas perdu ! — dit-il humblement lorsqu'il eut amorti sa faim. — Qu'on me rende un peu de ma force, ô Peuple Libre, et moi aussi, je tuerai ! Mon liteau est vide, mon liteau plein quand cette lune était nouvelle, et la dette de sang n'est pas toute payée.

Phao entendit ses dents craquer sur l'os de la hanche, et poussa un grognement d'approbation.

— Nous aurons besoin de ces mâchoires-là. Le dhole a-t-il ses petits avec lui ?

— Non, non. Tous chasseurs rouges : les chiens adultes du clan, lourds et forts.

Tout cela signifiait que le dhole, le chien sauvage, le chien rouge du Dekkan, s'était mis en campagne, et les loups savaient bien que le tigre lui-même abandonne à ceux-là sa proie toute fraîche. Ils vont droit devant eux à travers la jungle, et, ce qu'ils rencontrent, ils l'abattent et le mettent en pièces. Ils ne sont pas aussi gros ni moitié aussi rusés que le loup, mais ils sont très forts et très nombreux. Les dholes, par exemple, ne prennent pas le nom de clan à moins d'être une centaine d'individus solides, au lieu qu'une quarantaine de loups font un fort joli clan. Les courses errantes de Mowgli l'avaient mené au bord des hauts plateaux

gazonnés du Dekkan, et il avait souvent vu les dholes dormir, jouer et se gratter sans crainte parmi les petits creux et les mottes qui leur servaient de liteaux. Il n'avait pour eux que haine et mépris, parce qu'au flair ils ne sentaient pas comme le Peuple Libre, parce qu'ils n'habitaient pas dans des cavernes, et surtout parce qu'ils avaient du poil entre les doigts de pied, tandis que lui et ses amis avaient le pied net. Mais il savait, car Hathi le lui avait dit, il savait quelle terrible chose est un clan de dholes en chasse. Hathi lui-même s'écarte de leur route. Et, jusqu'à ce qu'ils soient tous morts, ou que le gibier se fasse rare, ils vont de l'avant, et, chemin faisant, ils tuent.

Akela, lui aussi, savait quelque chose des dholes; il dit à Mowgli tranquillement :

— Il vaut mieux mourir dans les rangs du clan, que sans chef et tout seul. C'est une belle chasse... et, pour moi, c'est la dernière. Mais, d'après la durée de la vie humaine, tu as encore devant toi beaucoup de nuits et beaucoup de jours, petit frère. Va-t'en vers le nord, couche-toi et attends : s'il reste un loup vivant après que le dhole aura passé, il te portera des nouvelles de la bataille.

— Ah! — dit Mowgli avec une gravité parfaite, — faut-il que je m'en aille au marais attraper des petits poissons et puis dormir dans un arbre, ou dois-je demander secours aux *bandar-log* et croquer des noix dans les branches, tandis que le clan se bat au-dessous?

— C'est la guerre à mort, dit Akela. Tu n'as jamais rencontré le dhole... le Tueur Rouge. Le Rayé lui-même...

— *Aowa! Aowa!* dit Mowgli avec un geste d'humeur. J'en ai tué, un singe rayé, dans le temps!... Écoute un peu : j'ai eu un loup pour père, et une louve pour mère; j'ai connu aussi un vieux loup gris, — pas trop sage : il est tout blanc, maintenant, — qui était pour moi comme père et mère. Donc je dis... (il élevait la voix) je dis que lorsque le dhole viendra, — si le dhole doit venir, — Mowgli et le Peuple Libre font peau commune, pour cette chasse-là; et je dis, par le taureau qui me racheta! — le taureau dont Bagheera me paya jadis, au vieux temps que vous autres du clan vous ne vous rappelez pas, — je dis, moi! — pour que les

arbres et la rivière l'entendent et s'en souviennent, si je l'oubliais ; — je dis, moi, que ce couteau-ci, le mien, fera la besogne d'un croc pour le clan, et il n'est pas trop émoussé, je pense!... J'ai dit... et c'est ma parole, ma parole qui ne m'appartient plus.

— Tu ne connais pas le dhole, homme à langue de loup! cria Won-Tolla. Je cherche seulement à leur payer ma dette de sang avant qu'ils me déchirent en mille morceaux. Ils vont lentement, tuant tout sur leur route. Mais, dans deux jours, j'aurai repris quelque force, et je ferai tête de nouveau, pour ma dette de sang!... Quant à vous, Peuple Libre, si j'ai un conseil à vous donner, gagnez le nord et contentez-vous de peu, pour quelque temps, jusqu'à ce que le dhole soit passé. C'est une chasse où l'on ne peut guère fermer l'œil.

— Écoutez l'étranger! — s'écria Mowgli en éclatant de rire. — Peuple Libre, il nous faut aller au nord vivre de lézards et de rats d'eau, de peur que par hasard, nous n'ayons affaire au dhole! Il faut qu'il ait licence de tuer tout sur nos terres, tandis que nous resterons cachés dans le nord, jusqu'à ce qu'il lui plaise de nous rendre notre bien. Ce n'est qu'un chien... un petit chien même... rouge, à ventre jaune, sans gîte, avec du poil entre les doigts de pied! Il a des portées de six et huit, comme Chikai, le petit rat sauteur... Sûrement, il faut nous sauver, Peuple Libre, et aller mendier chez les gens du nord des boyaux de bétail pourri! Vous connaissez le dicton : « Au nord, c'est la vermine; au sud, les pous. » Nous, nous sommes la Jungle. Choisissez, vous autres. Oui, choisissez. Il s'agit d'une belle chasse!... Au nom du clan... de tout le clan... au nom du liteau et de la portée... pour le gibier d'ici, pour le gibier d'ailleurs, pour le daim qui rabat sa femelle, et pour le petit, petit louveteau dans la caverne, c'est juré... juré... juré!

Le clan répondit par un aboiement profond dont le fracas retentit dans la nuit comme la chute d'un arbre.

— C'est juré! crièrent-ils.

— Restez avec eux. — dit Mowgli à ses quatre loups. — Nous n'aurons pas une dent de trop. Que Phao et Akela préparent tout pour la bataille. Je m'en vais compter les chiens.

— Mais c'est la mort! — s'écria Won-Tolla en se levant à moitié. — Que peut celui-ci, tout nu, contre le chien rouge? Le Rayé lui-même, songes-y bien...

— Il faut que tu sois vraiment un étranger! — jeta Mowgli par dessus son épaule. — Mais nous causerons quand les dholes seront morts. Bonne chasse, tout le monde!

Il disparut en hâte dans l'obscurité, ivre d'excitation sauvage, regardant à peine où il mettait le pied, si bien qu'il trébucha et tomba tout de son long sur les grands anneaux de Kaa, dans un endroit où le python surveillait une coulée de cerfs, au bord de l'eau.

— *Kssha*! — dit Kaa en colère. — Est-ce connaître sa jungle et savoir son métier que de piétiner, de sauter et de gâcher ainsi toute une nuit de chasse?... et quand le gibier donne si bien!

— C'est ma faute, — dit Mowgli, en se relevant. — Justement je te cherchais, Tête-Plate; mais, chaque fois que nous nous rencontrons, tu es plus long et plus large d'au moins deux coudées!... Il n'y a personne comme toi dans la jungle, ô sage, ô vénérable, ô fort, ô le plus beau des Kaa!

— Bonne piste!... où va-t-elle aboutir? — fit Kaa d'une voix radoucie. — Il n'y a pas une lune que certain petit homme, tout fier de son couteau, me jetait des pierres à la tête et me donnait de vilains petits noms de chat sauvage parce que je dormais en plaine.

— Oui, et que tu faisais tourner à tous les vents les cerfs mis sur pied, et que Mowgli était en chasse, et que ce même Tête-Plate avait l'oreille trop dure pour l'entendre siffler et pour s'ôter du chemin des cerfs! — repartit Mowgli avec calme, en s'installant au milieu des anneaux bigarrés.

— Et à l'heure qu'il est, ce même petit homme vient avec des paroles tendres et flatteuses vers ce même Tête-Plate, lui dit qu'il est sage, fort et beau... tant que ce vieux fou de Tête-Plate finit par le croire et se replie pour lui faire une place, comme ceci, à ce même petit homme qui jette des pierres!... Es-tu à ton aise maintenant? Est-ce Bagheera qui pourrait t'offrir un si bon lit de repos?

Kaa s'était, comme d'habitude, moulé en une sorte de demi

hamac qui cédait moelleusement sous le poids de Mowgli. A tâtons, dans l'ombre, le garçon se pelotonna dans la courbe souple du cou, semblable à un câble, jusqu'à ce que la tête de Kaa reposât sur son épaule ; et alors, il lui raconta tout ce qui était arrivé cette nuit-là dans la jungle.

— Il se peut que je sois sage, — dit Kaa, quand le récit fut terminé, — mais sourd, je le suis sans conteste. Autrement, j'aurais entendu le *Pheeal*. Je ne m'étonne plus que les mangeurs d'herbe soient si inquiets ! Combien sont les dholes ?

— Je n'ai pas vu encore. Je suis venu tout droit... Tu es plus vieux que Hathi. Mais... oh ! Kaa, — ici Mowgli frétilla de joie, — quelle belle chasse nous allons faire ! Peu d'entre nous verront une autre lune.

— Est-ce que tu vas donner, toi, dans cette affaire ? Rappelle-toi que tu es un homme, et quel clan t'a rejeté. Laisse le loup s'arranger avec le chien. Toi, tu es un homme.

— Les noix de l'an dernier sont du terreau cette année ! fit Mowgli. C'est vrai que je suis un homme, mais je crois bien avoir dit cette nuit que je suis un loup. J'ai pris à témoin les arbres et la rivière pour qu'ils se souviennent. Je suis du Peuple Libre, Kaa, jusqu'à ce que le dhole ait passé.

— Peuple Libre... voleurs libres, oui ! grogna le python. Et tu t'es lié, tu t'es fourré dans ce nœud de mort, en mémoire de loups qui ne sont plus... Non, ce n'est pas de bonne chasse !

— Il s'agit de ma parole que j'ai donnée. Les arbres savent, la rivière sait. Jusqu'à ce que le dhole ait passé, ma parole n'est plus à moi.

— *Ngssh !* Voilà qui change nos voies. J'avais pensé à t'emmener avec moi dans les marais du Nord, mais la parole donnée — même la parole d'un petit homme, tout nu, sans poil, — est la parole donnée. Donc, moi, Kaa, je dis...

— Réfléchis bien, Tête-Plate, avant de te lier, de te fourrer, toi aussi, dans ce nœud de mort !... Je n'ai pas besoin de ta parole, car je sais bien...

— Soit ! fit Kaa. Je n'engagerai pas ma parole... Mais que penses-tu faire quand le dhole va venir ?

— Il faut qu'ils traversent à la nage la Waingunga : j'ai

songé à les attendre, le couteau à la main, sur les hauts-fonds, tout le clan derrière moi ; et ainsi, frappant et poussant, nous pourrions leur faire tourner tête, et le courant les entraînerait... ou leur rafraîchirait un peu la gorge.

— Le dhole ne tourne pas tête; il a toujours la gorge chaude, fit Kaa. Il n'y aura plus ni petit homme ni louveteau après cette chasse-là : rien que des os bien secs!

— Tralala! on ne meurt qu'une fois!... Ce sera une trop belle chasse. Mais mon cœur est jeune, et je n'ai pas vu souvent la saison des pluies. Je ne suis ni sage ni fort. As-tu un meilleur plan, Kaa?

— J'ai vu les saisons des pluies par centaines. Hathi n'avait pas perdu ses premières défenses, ses dents de lait, que ma trace était déjà large dans la poussière. Par le premier œuf! je suis plus vieux que beaucoup d'arbres, et j'ai vu toute l'histoire de la Jungle.

— Mais on n'a jamais vu de chasse pareille! dit Mowgli. Jamais encore le dhole n'a croisé notre piste.

— Ce qui est a déjà été. Ce qui sera, qu'est-ce donc? Une année oubliée qui frappe en arrière... voilà tout! Reste tranquille, pendant que je les compte, mes années.

Une longue heure durant, Mowgli resta étendu parmi les anneaux, jouant avec son couteau, pendant que le python, la tête immobile au ras du sol, pensait à tout ce qu'il avait vu et connu depuis le jour où il était sorti de l'œuf. Ses yeux, d'où la lumière s'était évanouie, semblaient deux opales éteintes, et, de temps en temps, il faisait, avec la tête, de petites passes saccadées, à droite et à gauche, comme s'il chassait en rêve. Mowgli somnolait tranquillement : il savait que rien ne vaut un somme avant de se mettre en chasse et il pouvait, par entraînement, s'endormir à son gré, quelle que fût l'heure du jour ou de la nuit.

Enfin, il sentit Kaa s'allonger et s'enfler sous lui, comme si l'énorme corps, peu à peu, se soufflait à outrance ; et, tout à coup, le python siffla comme un sabre qu'on tire d'un fourreau d'acier.

— J'ai revu toutes les saisons mortes, — dit-il, — et les grands arbres, et les vieux éléphants, et les rochers dont les

pointes étaient nues avant que la mousse y vînt croître... Es-tu encore vivant, toi, petit homme?

— La lune se lève à peine! répondit Mowgli. Je ne comprends pas...

— *Hssh!* Me voilà revenu, moi, Kaa... Je savais bien qu'il n'y avait pas longtemps... Maintenant, allons à la rivière, et je te montrerai ce qu'il y a à faire contre le dhole.

Il se dirigea, droit comme la flèche, vers le large courant de la Waingunga; il y plongea, un peu au-dessus de l'eau morte qui recouvrait le Roc de la Paix, et Mowgli avec lui.

— Non, ne nage pas. Je vais aller vite. Sur mon dos, petit frère!

Mowgli entoura de son bras gauche le cou de Kaa, laissa pendre son bras droit le long de son corps, et joignit ses pieds allongés. Alors, Kaa se mit à remonter le courant comme lui seul pouvait le faire; et les rides de l'eau refoulée se relevaient en fraise autour du cou de Mowgli, et ses pieds ondulaient de-ci de-là dans le remous que fouettaient les flancs du python. Un mille, à peu près, au-dessus du Rocher de la Paix, la Waingunga s'étrangle dans une gorge dont les parois de marbre ont quatre-vingts ou cent pieds de haut, et le courant file comme à l'approche d'un moulin par-dessus et parmi toute sorte de vilaines pierres. Mais Mowgli ne s'inquiétait guère de l'eau : aucune eau du monde n'aurait pu lui donner un moment de frayeur. Il examinait les parois de la gorge, et reniflait avec malaise : une odeur aigre et douceâtre était dans l'air, assez semblable à celle d'une grosse fourmilière par un jour de chaleur. Instinctivement, il se baissa, n'élevant que la tête hors de l'eau pour respirer; et Kaa vint jeter l'ancre, avec une double torsion de queue autour d'une roche, au fond de la rivière, tout en maintenant Mowgli au creux d'un anneau, tandis que l'eau se précipitait le long de leurs corps.

— C'est la demeure de la Mort! dit le garçon. Pourquoi venir ici?

— Elles dorment, répondit Kaa. Hathi ne changerait pas de route pour éviter le Rayé. Cependant, Hathi et le Rayé changent de route l'un et l'autre pour éviter le dhole, et rien, dit-on, ne décide le dhole à faire un détour... Cependant,

pour qui le Petit Peuple des Rochers ferait-il un détour? Dis-moi, maître de la Jungle, qui est le maître de la Jungle?

— Elles! murmura Mowgli. C'est ici la demeure de la Mort. Allons-nous-en.

— Non, regarde bien, car elles dorment. Rien n'est changé ici depuis le temps où je n'avais pas encore la longueur de ton bras.

Les rochers de cette gorge, fendus et rongés par les intempéries, servaient d'abri, depuis le commencement de la jungle, au Petit Peuple des Rochers, aux abeilles noires sauvages de l'Inde, toujours affairées et furieuses; et, comme Mowgli le savait bien, à un demi-mille au moins de leur canton, toutes les pistes s'en écartaient. Depuis des siècles, le Petit Peuple s'y était fixé, essaimant de fissure en fissure, essaimant toujours: des traînées de miel desséché tachaient le marbre blanc; les rayons hauts, profonds et noirs, s'étagaient dans l'obscurité des grottes. Ni homme ni bête, ni feu ni eau, n'y avaient jamais atteint. La gorge, dans toute sa longueur, semblait, sur les deux côtés, tendue de velours sombre à reflets miroitants, et Mowgli, en regardant, se laissa couler à fond: car c'étaient les millions d'abeilles agglomérées, qui dormaient. On voyait encore des blocs et des festons, et comme des souches en décomposition, qui bossuaient la paroi: vieux rayons des années passées, ou nouvelles cités bâties dans l'ombre de la gorge, à l'abri du vent; et des masses de détritus spongieux et pourris avaient roulé d'en haut et restaient suspendus parmi les arbres et les lianes qui s'attachaient au rocher. En écoutant, il entendit maintes fois le bruissement et le glissement des rayons trop chargés qui versaient et s'en allaient tomber quelque part dans les galeries obscures; puis un grondement d'ailes irritées, et le monotone goutte-goutte-goutte du miel perdu s'écoulant jusqu'au moment où il débordait d'une saillie à l'air libre, et filtrait lourdement le long des petites branches. Il y avait une grève minuscule, large de cinq pieds à peine, d'un côté de la rivière, où s'étaient amoncelés très haut les déchets d'innombrables années. Là gisaient des abeilles mortes, des bourdons, des ordures, des rayons vides, des ailes de phalènes et de scarabées maraudeurs qui s'étaient égarés là en quête de miel, et tout cela ne for-

mait plus que des tas arrondis de fine poussière noire. L'âcre odeur qui s'en dégageait aurait suffi pour épouvanter tout ce qui n'avait pas d'ailes et savait ce qu'est le Petit Peuple des Rochers.

Kaa remonta le courant, de nouveau, jusqu'à un banc de sable, à l'entrée de la gorge.

— Voici ce qu'elles ont tué dans la saison, dit-il. Regarde!

Sur le bord de la rivière, gisaient trois squelettes : un couple de jeunes cerfs et un buffle. Mowgli voyait bien que ni loup ni chacal n'avaient touché aux os : ils avaient gardé leur disposition naturelle.

— Ils ont dépassé la ligne, ils ne savaient pas! — murmura Mowgli, — et le Petit Peuple les a tués... Allons-nous-en, avant qu'elles s'éveillent.

— Elles ne s'éveillent pas avant l'aurore, fit Kaa. Maintenant, je vais te dire. Il y a de cela beaucoup, beaucoup de pluies, un chevreuil poursuivi vint du sud jusqu'ici, ne connaissant rien de la jungle, et tout un clan sur les talons. Aveuglé par la terreur, il sauta. Le clan chassait à vue, chaud sur la piste et sans voir ailleurs. Le soleil était haut, le Petit Peuple était nombreux et très en colère. Nombreux également furent ceux du clan qui sautèrent dans la Waingunga, mais ils étaient morts avant de toucher l'eau. Ceux qui ne sautèrent pas moururent aussi dans les rochers là-haut. Mais le chevreuil fut sauvé.

— Comment?

— Parce qu'il arriva le premier, courant pour la vie, parce qu'il sauta avant que le Petit Peuple fût en garde, et parce qu'il était déjà dans la rivière quand elles se rassemblèrent pour tuer. Mais le clan, qui venait ensuite, fut accablé tout entier sous le poids du Petit Peuple qu'avaient éveillé les pieds de ce chevreuil.

— Le chevreuil fut sauvé? répéta Mowgli d'une voix lente.

— Du moins, il ne mourut pas ce jour-là... Et cependant il n'avait personne pour épier sa chute et le maintenir, d'un effort vigoureux, contre le courant, comme un vieux serpent de ma connaissance, jaune, pesant et sourd, serait capable de faire pour un certain petit homme... oui, quand

il aurait sur sa trace tous les dholes du Dekkan!... Eh bien, qu'est-ce que tu en penses?

La tête de Kaa reposait sur l'épaule mouillée de Mowgli, et sa langue vibrait à l'oreille du garçon. Après un long silence, Mowgli murmura :

— C'est aller tirer la Mort par les moustaches! mais... Kaa, en vérité, tu es le plus sage de toute la Jungle...

— On l'a dit souvent... Tu comprends, n'est-ce pas, si les dholes te suivent...

— Comme sûrement ils me suivront!... Oh! oh! j'ai sur le bout de la langue de quoi leur piquer la peau!

— S'ils te mènent chaud et vite, à l'aveugle, sans yeux que pour tes épaules, ceux qui ne mourront pas là-haut prendront l'eau ici, ou plus bas, car le Petit Peuple se lèvera et les couvrira. Or, l'eau de la Waingunga a toujours faim, et ils n'auront pas de Kaa pour les maintenir à la surface : ils seront emportés, ceux du moins qui survivront, vers les hauts-fonds qui avoisinent les liteaux de Seeonee, et là, ton clan peut les cueillir à la gorge.

— *Ahai! Eowawa!* Bonne affaire! il n'y a pas mieux, à moins que les pluies ne se mettent à tomber en temps de sécheresse!... Il n'y a plus maintenant que la bagatelle de la course et du saut. Je vais me faire connaître des dholes, de telle façon qu'ils me suivent de près.

— As-tu vu les rochers au-dessus de toi... du côté de la terre?

— Non, c'est vrai. Je n'y pensais pas.

— Va voir. C'est du terrain pourri, tout en crevasses et en trous. Un de tes malheureux pieds posé sans bien voir où, et ce serait fini de la chasse... Écoute, je te laisse ici, et, pour toi, rien que pour toi, je vais prévenir le clan... afin qu'ils sachent où attendre le dhole. Quant à moi, jamais je ne ferai peau commune avec un loup!

Quand le python n'aimait pas quelqu'un, il savait se montrer plus désagréable que personne dans la Jungle, sauf peut-être Bagheera. Il descendit le courant à la nage, et, en face du Roc, il tomba sur Phao et Akela qui écoutaient les bruits de la nuit.

— *Hssh!* chiens, — dit-il d'un air jovial, — le dhole des-

cendra le courant. Si vous n'avez pas peur, vous pourrez les tuer sur les hauts-fonds.

— Quand viendront-ils? demanda Phao.

— Et où donc est mon petit d'homme? fit Akela.

— Ils viendront quand ils viendront, répondit Kaa. Attendez et guettez. Quant à ton petit d'homme, dont tu as accepté la parole et que tu livres ainsi à la mort, c'est avec moi qu'il est, ton petit d'homme; et s'il n'est pas déjà mort, ce n'est pas ta faute, chien blanchi que tu es!... Attends le dhole ici, et tiens-toi heureux que le petit d'homme et moi soyons de ton bord.

Là-dessus, il fila rapide comme l'éclair, à contre-courant, et revint s'amarrer au milieu de la gorge, les yeux fixés en l'air sur la ligne des falaises. Bientôt, il vit la tête de Mowgli se profiler sur les étoiles; un sifflement passa dans l'air... le *schloop* net et coupant d'un corps qui tombe les pieds en avant... et, l'instant d'après, le corps en question se retrouvait au repos dans la boucle de Kaa.

— Ce n'est rien à sauter la nuit! — dit tranquillement Mowgli. — J'ai sauté de deux fois plus haut pour mon plaisir. Mais le terrain est mauvais, là-haut : des buissons bas, des crevasses profondes... et tout cela plein de Petit Peuple. J'ai empilé de grosses pierres à côté de trois crevasses. Je les renverserai avec mes pieds, tout en courant, et le Petit Peuple en colère se lèvera derrière moi.

— Voilà des malices d'homme, fit Kaa. Tu n'es pas bête, mais le Petit Peuple est toujours en colère!

— Non, au crépuscule, toutes les ailes à la ronde se reposent pour un temps. Or, c'est au crépuscule que je m'amuserai avec le dhole, car c'est en plein jour qu'il chasse le mieux. En ce moment, il suit, au sang, la trace de Won-Tolla.

— Le dhole n'abandonne pas une trace de sang, pas plus que Chil un bœuf mort! dit Kaa.

— Eh bien, il faut que je lui donne à suivre une trace de sang toute fraîche..., du sien, si je peux! et je lui ferai manger de la poussière. Tu vas rester ici, Kaa, jusqu'à ce que j'arrive avec mes dholes?

— Bon! mais s'ils te tuent dans la jungle, ou si le Petit Peuple te tue avant que tu puisses sauter dans la rivière?

— Vienne demain, nous tuerons demain ! — fit Mowgli, citant un dicton de la Jungle. — Quand je serai mort, il sera temps de chanter le chant de mort. Bonne chasse, Kaa !

Il détacha son bras du python et descendit la gorge comme une bûche au fil de l'eau, pagayant obliquement vers l'autre rive où le courant s'apaisait, et riant tout haut de bonheur. Mowgli n'aimait rien mieux que de « tirer la Mort par les moustaches », comme il disait, et de faire sentir à la Jungle entière qu'il était son seigneur et maître. Il avait souvent, avec l'aide de Baloo, volé des nids d'abeilles dans des arbres, et il savait que le Petit Peuple déteste l'odeur de l'ail sauvage : il en cueillit donc un petit bouquet, le noua d'un lien d'écorce, puis il suivit, au sang, la trace de Won-Tolla, qui des liteaux s'en allait vers le sud ; il la suivit jusqu'à cinq milles environ, regardant les arbres, la tête de côté, riant à gorge déployée.

— Mowgli la Grenouille ai-je été, murmura-t-il : Mowgli le Loup ai-je dit que je suis. Il faut maintenant que je sois Mowgli le Singe, en attendant Mowgli le Chevreuil. Et je finirai par être Mowgli l'Homme. Ah ! mais !...

Et il tâta le fil de son couteau, qui avait dix-huit pouces de long.

La trace de Won-Tolla, toute criblée de taches de sang noir, s'enfonçait dans une forêt d'arbres touffus, aux troncs serrés, qui s'étendait vers le nord-est, et se clairsemait peu à peu jusqu'à deux milles peut-être des Rochers aux Abeilles ; depuis le dernier arbre jusqu'à la brousse naine des Rochers aux Abeilles, restait un espace libre où il y avait à peine assez de couvert pour cacher un loup. Mowgli trotta sous la futaie, calculant les distances d'une branche à l'autre, grimpant de temps en temps à un tronc, et s'essayant à bondir d'arbre en arbre, jusqu'au terrain découvert qu'il étudia soigneusement durant une heure. Après quoi, il s'en retourna, reprit la trace de Won-Tolla où il l'avait laissée, s'installa dans un arbre dont une branche s'allongeait horizontalement à huit pieds environ du sol, accrocha son bouquet d'ail à la fourche de deux branches, et resta là, tranquillement, à aiguiser son couteau sur la plante de son pied.

Un peu avant midi, dans la grande chaleur du soleil, il

entendit une grêle de pattes sur la terre et sentit l'abominable odeur du dhole : tout le clan trottait, sans trêve ni merci, sur la trace de Won-Tolla. Vu d'en haut, le dhole rouge ne paraît pas moitié aussi gros qu'un loup; mais Mowgli savait de quelle force étaient ses pattes et ses mâchoires. Il guetta le museau pointu d'un chien bai qui, en tête du clan, flairait la piste, et lui cria :

— Bonne chasse !

L'animal leva la tête, et ses compagnons firent halte derrière lui : des chiens rouges, par vingtaines et par vingtaines, à queue bas attachée, à solide encolure, à faible arrière-train, à gueule sanglante. Les dholes sont d'ordinaire gens fort silencieux, et ils manquent de manières, même chez eux, dans leur Dekkan. Ils devaient être plus de deux cents rassemblés au-dessous de lui, mais Mowgli voyait que les chefs de file flairaient avidement la piste de Won-Tolla, et tâchaient d'entraîner le clan en avant. Il ne fallait pas de cela, ou bien ils seraient aux liteaux en plein jour encore, et Mowgli voulait les retenir sous son arbre jusqu'à la tombée de la nuit.

— Qui vous a donné la permission de venir ici? demanda Mowgli.

— Toutes les jungles sont à nous! telle fut la réponse.

Et le dhole qui la fit montra ses dents blanches. Mowgli, du haut de l'arbre, le regarda en souriant, et imita en perfection le pépiement aigu de Chikai, le rat sauteur du Dekkan, afin de signifier aux dholes qu'il n'avait pas pour eux plus de considération que pour Chikai. Le clan se referma autour du tronc, et le chef, dans un aboiement sauvage, traita Mowgli de singe grimpeur. Pour toute réponse, Mowgli allongea une de ses jambes nues et remua les doigts de son pied lisse juste au-dessus de la tête pointue. C'était assez et plus qu'il n'en fallait pour éveiller dans tout le clan une rage aveugle : les gens qui ont du poil entre les doigts de pied n'aiment pas qu'on le leur rappelle. Mowgli retira sa jambe au moment où le chef sautait, et dit avec douceur :

— Chien, chien rouge! Retourne au Dekkan manger des lézards. Va retrouver Chikai ton frère, chien, chien, chien rouge! Tu as du poil entre les doigts de pied!

Il agita ses doigts de pied encore une fois.

— Descends, avant que nous te fassions sortir de là par la famine, singe sans poil! hurla le clan.

C'était justement ce que Mowgli voulait. Il se coucha tout le long de la branche, la joue contre l'écorce, le bras droit libre, et pendant cinq minutes au moins, il raconta aux dholes ce qu'il pensait et savait d'eux, de leurs façons, de leurs coutumes, de leurs femelles et de leurs petits. Il n'est pas au monde de langage plus âcre et plus blessant que celui dont se sert le Peuple de la Jungle pour montrer son dédain et son mépris. Comme Mowgli l'avait dit à Kaa, il avait sur le bout de la langue de quoi leur piquer la peau, et peu à peu, posément, de ces dholes silencieux il tira des grognements, puis des hurlements, et, à la fin, des cris rauques de rage écumante. Ils essayèrent bien de riposter à ses sarcasmes, mais c'était comme si un nouveau-né eût essayé de répondre à Kaa en sa fureur ; et, tout le temps, la main droite de Mowgli restait crispée à son côté, prête à l'action, ses deux pieds refermés autour de la branche.

Le gros chien bai, chef du clan, avait sauté plusieurs fois en l'air, mais Mowgli n'osait pas risquer un coup douteux. A la fin, la fureur décuplant ses forces, le dhole bondit à sept ou huit pieds au-dessus du sol. Alors, la main de Mowgli se détendit comme la tête du serpent grimpeur et l'agrippa par la peau du cou ; la branche fléchit sous le choc, au retombé du corps, et peu s'en fallut que Mowgli ne fût précipité en bas. Mais, sans lâcher prise, pouce à pouce, il hissa jusqu'à la branche l'animal qui pendait à son poing comme un chacal noyé. De la main gauche, il chercha son couteau, trancha la rouge queue touffue, puis il rejeta le dhole à terre.

Il n'avait plus besoin d'autre chose : les dholes ne suivraient plus la trace de Won-Tolla, maintenant, avant d'avoir tué Mowgli, ou que Mowgli les eût tués. Il les vit s'installer en cercles, avec un frisson des hanches, qui signifiait revanche à mort. Là-dessus, il grimpa plus haut, à la fourche de deux branches, s'adossa confortablement, et s'endormit.

Au bout de trois ou quatre heures, il s'éveilla et compta de l'œil le clan. Ils étaient tous là, muets, durs, la gorge sèche, avec des yeux d'acier. Le soleil commençait à baisser. Dans

une demi-heure, le Petit Peuple des Rochers aurait terminé sa journée de travail, et, comme on sait, le dhole ne se bat pas bien au crépuscule.

— Je n'avais pas besoin de gardiens si vigilants! — dit Mowgli en se levant sur une branche ; — pourtant je n'oublierai pas cela... Vous êtes de vrais dholes, mais, à mon idée, vous êtes trop nombreux de la même espèce. Aussi, je ne rendrai pas sa queue à ce gros mangeur de lézards... Es-tu content, chien rouge?

— C'est moi-même qui vais t'éventrer! hurla le chef, en mordant le pied de l'arbre.

— Non, mais songe à ceci, toi, le plus sage entre les rats du Dekkan! Il va naître maintenant, l'une après l'autre, des portées de petits chiens rouges sans queue, oui, avec des moignons rouges à vif, qui piquent lorsque le sable est chaud. Va-t-en chez toi, chien rouge, et plains-toi qu'un singe t'a fait cela... Vous ne voulez pas vous en aller?... Venez avec moi, alors ; je veux faire de vous des sages!

Il gagna l'arbre voisin, à la façon des singes, continua de même, gagnant le prochain, puis l'autre, suivi du clan d'où se levaient des têtes affamées. Parfois il feignait de tomber, et les dholes se culbutaient les uns par dessus les autres, dans leur impatience d'être à l'hallali. C'était un spectacle étrange, le garçon dont le couteau luisait dans les rayons obliques du soleil filtrant par les hautes branches, et, au-dessous, la meute silencieuse, avec des reflets d'incendie sur les pelages roux, se pressant à sa poursuite. Arrivé au dernier arbre, il prit le bouquet d'ail et s'en frotta soigneusement tout le corps, tandis que les chiens poussaient des hurlements de dérision.

— Singe à langue de loup, penses-tu déguiser ton fumet? dirent-ils. Nous te suivrons à mort.

— Attrape ta queue! dit Mowgli, en la jetant sur le chemin derrière lui.

Le clan, naturellement, à l'odeur du sang, recula de quelques pas en désordre.

— Et suivez-moi maintenant... oui, à mort!

Il avait glissé jusqu'en bas de l'arbre, et filait comme le vent, sur ses pieds nus, vers les Rochers aux Abeilles, avant que les dholes se fussent aperçus de ses intentions.

Ils poussèrent ensemble un hurlement profond et prirent, pour ne plus le quitter, ce petit galop, patient et régulier, qui met finalement aux abois n'importe quel être vivant. Leur allure, en bande, est beaucoup plus lente que celle des loups : Mowgli le savait bien ; autrement il n'eût jamais risqué une course de deux milles en terrain découvert. Ils étaient convaincus, eux, que le garçon finirait par leur appartenir ; et lui se sentait sûr de les avoir au gré de son caprice. Son unique souci était de les tenir assez échauffés sur sa piste pour les empêcher de faire demi-tour trop tôt. Il courait d'un pas net, égal, élastique, — le chef sans queue à cinq mètres de ses talons à peine, et, en arrière, le clan égrené sur une longueur d'un quart de mille peut-être, affolé, aveuglé par la furie du meurtre. Il conserva ainsi sa distance au juger, se fiant à son oreille, et réservant son dernier effort pour l'élan final à travers les Rochers aux Abeilles.

Le Petit Peuple était allé dormir tout au début du crépuscule : ce n'était pas la saison des fleurs qui s'épanouissent sur le tard. Mais aux premières foulées de Mowgli sur le sol creux et sonore, le garçon entendit comme un bourdonnement de la terre tout entière. Alors il courut comme il n'avait jamais couru de sa vie, renversa d'une ruade une, deux, trois piles de pierres dans les crevasses obscures d'où s'échappait une odeur douce ; il entendit un grondement pareil à celui de la mer dans une grotte, vit du coin de l'œil l'air s'assombrir derrière lui, aperçut le courant de la Waingunga tout au-dessous, et, dans l'eau, une tête plate en forme de diamant ; il sauta en avant, de toute sa force, — les dents du dhole sans queue claquèrent dans le vide contre son épaule, — et, les pieds les premiers, il tomba en sûreté dans la rivière, haletant et triomphant. Il n'avait pas une piqûre sur le corps : l'odeur de l'ail avait arrêté le Petit Peuple, juste pour l'instant qu'il avait mis à franchir les rochers.

Lorsqu'il reparut à la surface de l'eau, les anneaux de Kaa le maintenaient d'aplomb, et, là-haut, d'étranges choses ne cessaient pas de bondir par-dessus le bord de la falaise : — de gros blocs, semblait-il, d'abeilles en grappes, qui tombaient comme des plombs de sonde ; et dès que le bloc touchait l'eau, on voyait remonter un vol d'abeilles, et le corps

d'un dhole tournoyer au fil du courant. Au-dessus de leurs têtes, ils entendaient de courts aboiements de fureur étouffés bientôt sous un grondement pareil à celui du tonnerre, — le grondement des ailes : tout le Petit Peuple des Rochers. — Quelques-uns des dholes étaient même tombés dans les crevasses communiquant avec les grottes souterraines, et là ils suffoquaient, luttaient et mordaient à vide parmi les rayons de miel écroulés ; à la fin, leurs cadavres, emportés sur les vagues soulevées des abeilles, venaient jaillir de quelque trou donnant sur la rivière, et s'en allaient rouler sur le tas d'ordures noires. D'autres avaient sauté trop court, entre les arbres, sur la falaise, et déjà n'avaient plus de forme sous la masse des abeilles ; mais la plupart, affolés par les piqûres, s'étaient jetés dans la rivière ; et, comme l'avait dit Kaa, l'eau de cette rivière a toujours faim.

Kaa tint Mowgli bien ferme jusqu'à ce que le garçon eut repris haleine.

— Nous ne pouvons pas rester ici, dit-il. Le Petit Peuple est réveillé tout de bon. Viens !

Mowgli, son couteau à la main, descendit la rivière, nageant au ras de l'eau et plongeant aussi souvent qu'il pouvait.

— Doucement ! doucement ! fit Kaa. Un seul croc ne suffit pas à tuer une centaine de bêtes, à moins qu'on ne soit cobra... et beaucoup de dholes se sont jetés à l'eau bien vite en voyant le Petit Peuple se lever : ceux-là n'ont aucun mal.

— Un peu plus de besogne pour mon couteau... Hé là ! comme le Petit Peuple suit !

Mowgli plongea de nouveau. La surface de l'eau était recouverte d'abeilles sauvages, bourdonnant de colère et piquant tout ce qu'elles trouvaient.

— Le silence n'a jamais rien gâté ! — fit Kaa. (Nul aiguillon ne pouvait pénétrer ses écailles.) — Et tu as toute la nuit devant toi pour cette chasse. Écoute-les hurler !

La moitié presque du clan avait vu le piège où se précipitaient leurs camarades, et, tournant court, s'étaient jetés dans l'eau, à l'endroit où la gorge s'évasait en berges escarpées. Leurs cris de rage et leurs menaces contre le « singe grimpeur », qui les avait conduits au déshonneur, se mêlaient

aux hurlements et aux grognements de ceux que le Petit Peuple avait punis. Rester sur la rive, c'était la mort ; pas un dhole ne l'ignorait. Le clan fut balayé par le courant, de plus en plus bas, jusqu'à l'anse tranquille où s'élevait le Roc de la Paix ; mais le Petit Peuple en colère suivit les dholes et les força de se remettre à l'eau. Mowgli entendait la voix du chef sans queue exhortant son peuple à tenir bon jusqu'à ce qu'il ne restât plus un loup dans Seeonee. Mais il ne perdit pas de temps à écouter.

— Quelqu'un tue dans l'obscurité, derrière nous ! jappa un dhole. Voilà du sang dans l'eau !

Mowgli avait plongé de l'avant comme une loutre, saisi brusquement par en dessous, avant qu'il pût ouvrir la gueule, un dhole qui se débattait, et des cercles huileux et noirâtres montèrent à la surface ; puis le corps émergea en faisant *plop*, et versa sur le côté. Les dholes essayèrent de retourner, mais le courant les emportait encore, et le Petit Peuple criblait leurs têtes et leurs oreilles ; et, en avant, ils entendaient le défi du Clan de Seeonee s'élever plus haut et plus menaçant toujours, dans l'ombre où ils s'enfonçaient. Mowgli plongea de nouveau, et de nouveau un dhole disparut pour reparaître mort, et de nouveau une clameur monta de l'arrière-garde, les uns hurlant qu'il valait mieux gagner la rive, les autres sommant leur chef de les ramener au Dekkan, et d'autres enfin criant à Mowgli de se montrer, pour qu'on le tuât.

— Ils arrivent au combat divisés de cœur et de paroles, dit Kaa. Le reste regarde tes frères, là-bas, en aval. Le Petit Peuple s'en va dormir ; je vais m'en retourner aussi. Je n'aide pas les loups.

Un loup s'en vint courant sur trois pattes, le long de la berge ; et tantôt on le voyait sauter, en haut, en bas, tantôt se coucher sur le flanc, ou bien debout, le dos arqué, ou dansant sur place, à deux pieds en l'air, comme s'il jouait avec ses petits. C'était Won-Tolla, l'Étranger, qui, sans dire un mot, continuait son horrible jeu tout le long des dholes. Il y avait longtemps qu'ils étaient dans l'eau, et ils nageaient péniblement, avec le poids de leurs fourrures trempées,

leurs queues touffues traînant derrière eux, pareilles à des éponges, si las et si rompus qu'ils se taisaient aussi maintenant, les yeux sur la paire d'yeux qui flambaient par leur travers.

— Ah ! la mauvaise chasse, dit enfin l'un d'eux.

— Bonne chasse ! — dit Mowgli qui se leva sans peur à côté de la bête, et lui planta le long couteau juste au défaut de l'épaule, en poussant dur pour éviter le coup de dent de l'agonie.

— Est-ce toi, petit d'homme ? — fit Won-Tolla, de la rive.

— Demande aux morts, Étranger ! répondit Mowgli. N'en as-tu pas vu qui descendaient le courant ? J'ai fait manger de la poussière à ces chiens ; je les ai bafoués en plein jour, et leur chef n'a plus de queue ; mais il en reste quelques-uns pour toi. Où veux-tu que je les mène ?

— Je vais attendre, dit Won-Tolla. J'ai toute la nuit devant moi, et je verrai bien !

Les aboiements des loups de Seeonee se rapprochaient de plus en plus :

— Pour le clan, pour tout le clan, c'est juré !

Puis, en tournant un coude de la rivière, les dholes, parmi les sables et les hauts-fonds, échouèrent en face des liteaux de Seeonee.

Alors, ils s'aperçurent de leur erreur. Ils auraient dû aborder un demi-mille plus haut, et charger les loups sur un terrain sec. Maintenant, il était trop tard. Une ligne d'yeux de braise bordait la rive, et, sauf l'horrible cri du *Pheeal*, qui ne s'était pas arrêté depuis le coucher du soleil, on n'entendait aucun bruit dans la jungle. On eût dit que Won-Tolla leur faisait des grâces pour les attirer vers la berge. Soudain :

— Par le flanc, et d'attaque ! commanda le chef.

Le clan tout entier s'élança vers la rive ; barbotant, accroupis dans l'eau basse, ils fouettaient les vagues, et la surface de la Waingunga devint toute blanche d'écume, et de grandes rides s'en allèrent jusqu'aux deux bords, comme sous l'étrave d'un bateau. Mowgli suivit la charge, pointant et tranchant dans la masse des dholes, dont l'élan escaladait la grève comme un flot.

Alors commença la longue bataille. Oudulant, peinant,

rompue, dispersée, resserrée ou étalée, elle roulait à travers les sables rouges du rivage humide, les racines enchevêtrées des arbres, l'intervalle et l'épaisseur des buissons, les mottes gazonnées, car les dholes étaient encore deux contre un. Mais ils avaient devant eux des loups unis pour défendre tout ce qui faisait la vie du clan, et, non seulement les chasseurs à solide carrure, à long souffle et à crocs blancs, mais les *lahinis* aux yeux sauvages, — les louves des repaires, comme on dit, — luttant pour leurs portées, avec, par-ci par-là, quelque louveteau de l'année, son premier poil tout laineux encore, mordillant et luttant à leurs côtés. Un loup, on le sait, saute à la gorge ou happe au flanc, tandis qu'un dhole mord bas de préférence : aussi les dholes, obligés de relever la tête en grimpant hors de l'eau, donnèrent-ils d'abord l'avantage aux loups ; en terrain sec, les loups eurent à souffrir ; mais, sur terre comme dans l'eau, le couteau de Mowgli se levait et frappait de même. Les Quatre, accourus à la rescousse, s'étaient frayé un chemin jusqu'à lui. Frère Gris, tapi entre les genoux du garçon, lui protégeait le ventre, alors que les autres le gardaient par derrière et sur les côtés, ou le couvraient de leurs corps, si le choc d'un dhole hurlant, venu d'un bond s'enferrer sur la lame, le renversait. Pour le reste, ce n'était que pêle-mêle et confusion... Une cohue compacte et moutonnante qui oscillait de droite à gauche et de gauche à droite, le long de la berge, et tournait aussi comme une meule avec lenteur, autour de son propre centre. Ici s'élevait un tertre mouvant de corps, qui s'enflait comme une bulle dans l'eau d'un tourbillon, puis, éclatait comme elle, en rejetant quatre ou cinq chiens mutilés, dont chacun s'efforçait de regagner le centre ; là, un loup isolé, renversé par deux ou trois dholes, les traînait avec lui, cédant à mesure sous leur poids ; ailleurs, un louveteau de l'année se dressait, maintenu par la pression de la foule autour de son corps : il avait été tué au début de l'action, et sa mère, folle de rage muette, fonçait en avant et roulait, mordant tout au passage. Au plus épais de la bataille, il arrivait qu'un loup et un dhole, oubliant tout le reste, dans leurs manœuvres à qui planterait ses crocs le premier, se trouvaient soudain balayés par un flot hurlant de combattants. Une fois, Mowgli croisa le vieil Akela, un

dhole à chaque flanc, ses mâchoires édentées, ou presque, refermées sur les reins d'un troisième ; une autre fois, il vit Phao, les crocs plantés dans la gorge d'un dhole, tirant la bête rétive pour l'abandonner enfin à des louveteaux qui l'achèveraient. Mais le gros du combat n'était que mêlée aveugle, étouffement dans les ténèbres, chaos de coups, et de culbutes, de glapissements, de plaintes et de cris : « Mords ! mords ! mords ! » autour de Mowgli, derrière et même au-dessus.

A mesure que la nuit avançait, le mouvement de rotation augmentait de vitesse. Les dholes fatigués n'osaient pas encore prendre la fuite, mais ils craignaient d'attaquer les loups plus vigoureux. Mowgli sentait bien que la fin de la lutte approchait : il se contentait maintenant de mettre hors de combat. Les louveteaux commençaient à s'enhardir ; on avait le temps de respirer ; et maintenant, le simple éclair du couteau suffisait quelquefois à écarter un dhole.

— La viande, à présent, est tout près de l'os ! haleta Frère Gris.

Le sang lui sortait par vingt blessures.

— Bon ! reste à faire craquer l'os ! — dit Mowgli. — *Aowawa !* Voilà comme nous sommes, dans la jungle !

La lame rouge courut comme une flamme au flanc d'un dhole, dont l'arrière-train disparaissait sous le poids d'un loup cramponné.

— Il est à moi ! — grogna le loup à travers ses narines froncées. — Laisse-le-moi !

— As-tu encore le ventre vide, étranger ? fit Mowgli.

Won-Tolla expiait cruellement sa victoire, mais son étreinte avait paralysé le dhole, qui ne pouvait se retourner pour l'atteindre.

— Par le taureau qui me racheta ! — s'écria Mowgli avec un rire amer, — c'est le sans-queue !

Et c'était bien le gros chef à poil bai.

— Ce n'est pas très malin d'aller tuer les petits et les *lahinis,* — continua Mowgli philosophiquement, tout en essuyant le sang qui avait rejailli dans ses yeux, — si l'on ne tue pas aussi le père de famille... et je crois bien que ce père de famille est en train de te tuer !

Un dhole bondit au secours de son chef, mais, avant que ses crocs eussent touché le flanc de Won-Tolla, il avait le couteau de Mowgli dans la gorge, et Frère Gris se chargeait du reste.

— Et voilà comme nous sommes, dans la jungle! fit encore Mowgli.

Won-Tolla ne dit pas un mot; ses mâchoires se rejoignaient peu à peu sur l'échine, à mesure que la vie s'en allait. Le dhole tressaillit, sa tête retomba, il ne bougea plus, et Won-Tolla s'affaissa sur lui.

— Chut! La dette de sang est payée, — dit Mowgli. — Chante la chanson, Won-Tolla!

— Il ne chassera plus, — dit Frère Gris; — et Akela aussi se tait, depuis un bon moment!

— L'os est craqué! — tonna Phao, fils de Phaona. — Ils partent!... Tuez, tuez tout, chasseurs du Peuple Libre!

Les dholes s'esquivaient l'un après l'autre; ils fuyaient les sables noirs de sang et tâchaient de gagner la rivière, la jungle épaisse, en amont, en aval, selon qu'ils voyaient la route libre.

— La dette! la dette! cria Mowgli. Qu'ils paient la dette! Ils ont égorgé le Solitaire! n'en laissez pas échapper un!

Il volait vers la rivière, le couteau à la main, prêt à clouer sur place le premier dhole qui eût osé prendre l'eau; mais, tout à coup, d'un monceau de neuf cadavres, se dressa la tête d'Akela, puis son poitrail: Mowgli tomba sur les genoux à côté du Solitaire.

— Je l'avais bien dit, que ce serait mon dernier combat! — fit le loup haletant. — C'est une belle chasse... Et toi, Petit Frère?...

— Je vis encore, et j'en ai tué beaucoup.

— Moi aussi, mais je meurs, et je voudrais... je voudrais mourir près de toi, petit frère!

Mowgli prit sur ses genoux la terrible tête balafrée, et noua ses bras autour du cou déchiqueté.

— Où est-il, le temps de Shere Khan et du petit d'homme, qui se roulait tout nu dans la poussière? toussa le vieil Akela.

— Non, non, je suis un loup. Je fais peau commune avec le Peuple Libre, pleura Mowgli. Ce n'est pas de mon plein gré que je suis un homme.

— Tu es un homme, petit frère, louveteau de mes soucis! Tu es un homme de pied en cap : autrement, le clan aurait fui devant le dhole. Ma vie, je te la dois, et aujourd'hui tu as sauvé le clan, comme une fois je t'ai sauvé toi-même. Tu t'en souviens?... Toutes les dettes sont payées maintenant. Retourne à ton peuple. Je te le répète, ô prunelle de mes yeux, cette chasse est finie. Retourne à ton peuple.

— Jamais! Je chasserai seul dans la jungle. J'ai dit.

— Après l'été viennent les pluies; et après les pluies, arrive le printemps. Va-t'en avant d'être forcé de partir.

— Qui donc me chasserait?

— Mowgli chassera Mowgli. Retourne à ton peuple. Retourne vers l'homme.

— Quand Mowgli chassera Mowgli, j'irai.

— J'ai fini ce que j'avais à te dire, — reprit Akela. — Maintenant, je voudrais parler aux miens. Petit Frère, peux-tu me lever sur mes pattes? Moi aussi, je suis le chef du Peuple Libre.

Avec une douceur infinie, Mowgli mit Akela sur ses pattes, noua les deux bras autour de lui, et le Solitaire aspira une longue gorgée d'air et commença le chant de mort, que le chef du clan doit chanter lorsqu'il va mourir. Sa voix prit peu à peu de la force, elle s'éleva de plus en plus haut, retentissant au loin par-dessus la rivière. Il cria une dernière fois : « Bonne Chasse! » et puis, d'une secousse, il se dégagea de Mowgli, fit un bond vertical, et retomba en arrière mort, sur sa dernière et plus redoutable proie.

Mowgli s'assit, la tête sur les genoux, sans plus faire attention à rien, tandis que les derniers dholes, rejoints pas les impitoyables *lahinis*, succombaient sous leurs coups. Petit à petit, les cris s'éteignirent, et les loups revinrent en boitant, tout raides de leurs blessures, pour compter leurs morts.

Quinze loups du clan et une demi-douzaine de *lahinis* gisaient morts le long de la rivière. Des autres, pas un qui n'eût été touché. Mowgli ne bougea pas jusqu'au petit jour; alors le museau humide et rouge de Phao vint se poser sur

sa main, et Mowgli recula en désignant le corps décharné d'Akela.

— Bonne chasse ! dit Phao, comme si Akela était encore en vie.

Et, s'adressant aux autres par-dessus son épaule en lambeaux :

— Hurlez, chiens ! Un loup est mort, cette nuit.

Mais du clan tout entier, des deux cents dholes valides, chiens rouges du Dekkan, — qui se vantent que nul être vivant, dans la jungle, n'ose tenir devant eux, — pas un ne retourna au Dekkan pour porter la nouvelle.

RUDYARD KIPLING

Traduit par Louis Fabulet et Robert d'Humières.

(La fin au prochain numéro.)

DIPLOMATIE SECRÈTE DU SULTAN

— NOVEMBRE 1897–OCTOBRE 1898 —

A la fin d'août 1895, MM. Vilbert, Shippley et Prjewalski, drogmans des ambassades de France, d'Angleterre et de Russie, déposèrent leur rapport sur l'enquête menée par eux dans la région des Sasounkh, où les Kurdes, la cavalerie irrégulière des Hamidiehs et l'armée régulière ottomane avaient brûlé mille quatre-vingt-huit maisons, détruit vingt-deux villages et massacré quelques milliers d'Arméniens. C'était la constatation officielle de faits niés ou dénaturés par les autorités turques. En même temps, les ambassadeurs des trois puissances discutaient et rédigeaient péniblement un projet de réformes pour les provinces d'Asie-Mineure.

Ce projet avait éveillé des espérances très légitimes et très naïves : le groupe révolutionnaire hentchakiste pensa opportun d'intervenir et avisa les ambassades, le 28 septembre 1895, qu'il était décidé à organiser « une manifestation tout à fait pacifique » pour faire connaître en haut lieu les « desiderata des Arméniens de Constantinople concernant les réformes à introduire ». Il s'agissait, en somme, de remettre à la Sublime-Porte une pétition très modérée énumérant les atrocités commises, indiquant les remèdes immédiats et rappelant

que, « depuis les horribles événements des Sasounkh, une année entière s'était écoulée pendant laquelle les Arméniens avaient attendu une solution prompte et efficace émanant des puissances signataires du traité de Berlin ».

Le surlendemain, 30 septembre, les manifestants, au nombre de trois mille environ, furent repoussés avec une grande brutalité par la police, aidée dans son œuvre par une partie de la population musulmane, armée de bâtons. Les ambassadeurs, témoins impartiaux, constatèrent *(Note du 2 octobre 1895. Blue Book Turkey n° 2, 1896)* :

1° Que des particuliers ont frappé et assommé des prisonniers conduits par des agents de police, sans que ces derniers s'y opposassent.

2° Que des attaques de particuliers contre des gens absolument inoffensifs se sont produites.

3° Qu'on a achevé de sang-froid, dans les cours de la police et des prisons, les prisonniers blessés.

Là-dessus, les Arméniens se réfugièrent dans les églises tendues de noir ; beaucoup d'entre eux avaient des armes et étaient décidés à se défendre contre toute agression nouvelle. Spontanément ou d'ordre du comité révolutionnaire, les commerçants et les banquiers arméniens de Stamboul, de Galata et de Péra fermèrent leurs boutiques et leurs comptoirs ; et la vie publique se trouva ainsi suspendue pendant douze jours, avec la menace perpétuelle de collisions sanglantes. Le 12 octobre, les réfugiés évacuèrent les églises, mais y laissèrent leurs armes qu'ils refusèrent de livrer à la police ; les ambassades leur délivrèrent des sauf-conduits non sans avoir négocié longuement avec eux pour obtenir leur exode : après quoi, le gouvernement turc opéra des arrestations en masse ; il se dédommageait d'avoir dû accepter par la force des choses le projet de réformes qui ne fut jamais exécuté.

Puis ce fut en Anatolie la période des grands massacres : trois cent mille hommes égorgés, pendus, brûlés, écorchés, dépecés, écartelés.

En août 1896, un autre comité révolutionnaire fit la tentative de la Banque ottomane, pendant qu'à Psammatia, quartier arménien de Stamboul, une famille exaspérée et héroïque jetait des bombes sur les troupes turques et, finalement,

s'empoisonnait pour ne pas tomber vivante entre les mains de l'ennemi.

Depuis lors, la famine et la misère continuent en Asie-Mineure l'œuvre du sabre et de l'incendie, et il semblerait que le sultan n'eût rien à craindre d'un peuple si terriblement écrasé. Cependant S. M. I. Abd-ul-Hamid, ombre de Dieu sur la terre, qui s'occupe en personne avec un souci un peu maladif de tout ce qui arrive en son empire, n'est pas tout à fait sûr peut-être de l'excellence des moyens de gouvernement qu'il emploie ; il lui advient de redouter quelques brusques représailles, et sitôt qu'il a un motif quelconque d'appréhension, il tâche à s'en libérer tantôt par la diplomatie, tantôt par la force. Il n'ignore pas qu'il y a encore en Europe des révolutionnaires arméniens qui ne pardonnent pas et attendent l'heure favorable pour attirer à nouveau l'attention du monde civilisé sur les malheurs de leur race ; et si, à certains moments, il les fait traiter de « polissons » et « d'anarchistes méprisables » dans la presse européenne, où il entretient dispendieusement des relations amicales, d'autres fois il ne néglige pas de traiter avec eux de puissance à puissance.

C'est ainsi qu'en octobre 1897, à l'époque où fut décidé le voyage en Orient de l'empereur Guillaume II, il prévit la nécessité de recevoir son hôte en public, et, pour s'éviter, au moment des fêtes futures, des inquiétudes trop vives peu compatibles avec la sérénité impériale, il jugea à propos d'entrer en pourparlers avec le comité de Paris.

Je ferai le récit de ces négociations entre un souverain absolu et omnipotent et quelques-uns de ses sujets, sans autres commentaires que les explications indispensables pour l'intelligence des documents, comme s'il s'agissait des préliminaires d'un traité ; et, à lire les pièces ci-dessous, on verra qu'en effet les parties en présence observent les formes et emploient les formules diplomatiques, avec la plus parfaite correction.

*
* *

Le 20 novembre 1897, le sultan Abd-ul-Hamid envoya spécialement à Paris Kevork Bulbulian, ancien procureur général d'Andrinople et ami d'Enver Bey, gouverneur de Péra,

pour rechercher si et dans quelles conditions le comité central révolutionnaire consentirait à une entente. Le comité refusa d'entrer en conversation avec un émissaire officieux, mais déclara qu'il discuterait par esprit de conciliation avec un représentant officiel du sultan, puisque celui-ci prenait l'initiative d'un rapprochement. Munir Bey, ambassadeur ottoman à Paris, fut donc désigné et agréé.

Comme mesures préliminaires témoignant que les réformes promises tant de fois seraient exécutées et que la bonne volonté du souverain était réelle, le comité demanda :

a) L'amnistie générale ;

b) Le retour libre des émigrés qui avaient quitté le pays après les massacres ;

c) La cessation des mesures vexatoires contre les Arméniens ;

d) L'allocation de secours matériels à ceux des rapatriés qui ne pouvaient rentrer dans leurs foyers, faute de ressources.

Après six mois environ de négociations, un iradé du sultan, daté du 15 avril 1898, sembla donner satisfaction aux demandes du comité. Voici la teneur du résumé de cet acte initial, dans les termes où il fut communiqué par Munir Bey.

Iradé du Sultan (15 avril 1898).

Que le créateur de l'univers conserve pour toujours Sa Majesté notre auguste maître sur le trône des Ottomans.

Au nom de Sa Majesté Impériale le Sultan, je déclare que, dans le désir de pouvoir rétablir le bon accord parmi les sujets impériaux et rétablir les relations amicales entre eux, l'amnistie générale est accordée à tous ceux des Arméniens qui, trompés par des intrigues, se sont écartés de la voie de la fidélité et qui ont pris part aux agitations ; amnistie générale est également accordée au comité arménien siégeant en Europe et qui fut l'auteur des mouvements révolutionnaires.

Au fur et à mesure que la population arménienne prouvera de sa fidélité et que, par conséquent, les liens fraternels seront renoués entre elle et les musulmans au grand contentement de Sa Majesté impériale dont la confiance augmentera de jour en jour, le passé sera tout à fait oublié et couvert par la clémence et le pardon impérial ; les Arméniens participeront largement aux bienfaits dont jouissent les populations souveraines. Ceux parmi les amnistiés qui sont capables, seront appelés à des postes administratifs selon leurs aptitudes ; des facilités et des secours matériels seront donnés à ceux qui en ont besoin.

Signé du sceau de Munir Bey, ambassadeur ottoman à Paris.

Avec les euphémismes de style, le Sultan traitait de désaccord entre ses sujets musulmans et ses sujets arméniens les massacres exécutés par mesure administrative les années précédentes. Il laissait supposer qu'il réservait des faveurs particulières aux exilés volontaires qui reviendraient, soit qu'il escomptât leur trahison éventuelle par l'offre de places, soit plutôt qu'il pensât les emprisonner dès leur retour ou les réduire au calme par des moyens énergiques, s'ils rentraient à Constantinople.

En fait, il n'exécuta aucune de ses promesses, et le Comité dut divulguer les négociations en cours et le peu de confiance que lui inspirait la conduite de son interlocuteur, dans un mémoire adressé aux ministres des Affaires étrangères des six grandes puissances :

Mémoire adressé aux ministres des Affaires étrangères des six puissances européennes (23 mai 1898).

Monsieur le ministre,

Le comité central révolutionnaire arménien a l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants relatifs à l'état des choses en Turquie.

Un envoyé spécial du Sultan arriva à Paris le 20 novembre 1897 : il était chargé par le gouvernement ottoman de sonder les intentions des révolutionnaires arméniens et de tâcher de savoir s'ils seraient disposés à entrer en pourparlers avec un délégué plus qualifié pour traiter officiellement au nom du Sultan et mettre ainsi un terme à la situation douloureuse où se débat la Turquie.

La révolution n'est pas un but pour les Arméniens, mais seulement un moyen d'obtenir les réformes nécessaires. Le comité central ne vit donc aucune raison de principe s'opposant à des négociations de ce genre, d'autant plus qu'elles étaient proposées par le Sultan lui-même.

Après des pourparlers préliminaires entre cet envoyé spécial et le comité, S. E. Munir Bey, ambassadeur ottoman à Paris, fut chargé par la Sublime Porte d'entrer directement en relations avec le comité central. Les propositions qu'il apporta étaient loin d'être suffisantes et ne répondaient pas aux plus légitimes désirs de la nation arménienne ; cependant le comité ne voulut y voir que l'indice d'une bonne volonté réelle du Sultan et de l'intention où il était de procéder aux réformes annoncées d'ailleurs par ses promesses réitérées.

Enfin, pour témoigner de la sincérité de ces dispositions conciliantes, S. E. Munir Bey promettait, au nom du Sultan, l'amnistie sans restriction et la cessation des mesures vexatoires à l'égard des

Arméniens; il donnait notamment l'assurance que les Arméniens émigrés au cours des massacres pourraient rentrer dans leurs foyers sans être inquiétés aucunement par la police ni par les autorités.

Ces propositions furent acceptées par le comité.

Le projet d'entente, communiqué à Constantinople, fut sanctionné par un iradé impérial que Munir-bey transmit au comité authentiqué de son sceau.

Connaissant à fond les sentiments de la nation arménienne, le comité était assuré qu'après la promulgation officielle de l'iradé et son exécution tous les Arméniens contribueraient par leur concours loyal à l'œuvre d'apaisement.

Cependant, depuis la communication de cet iradé (dont Votre Excellence trouvera ci-joint le résumé), aucun acte n'est venu confirmer la sincérité effective des dispositions du Sultan, et l'iradé est demeuré lettre morte. Au contraire, de nouvelles et nombreuses arrestations d'Arméniens ont été opérées à Constantinople et dans les provinces.

Le comité central regrette que les négociations dues à l'initiative du Sultan aient abouti finalement à un résultat aussi infructueux, alors que les suites d'une entente auraient été aussi heureuses pour le Sultan que pour les Arméniens.

L'inexécution de l'iradé fera sur toute notre nation la plus douloureuse impression, et nous rejetons sur le gouvernement impérial la responsabilité des conséquences graves que pourrait provoquer sa conduite.

Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'assurance de notre profonde considération.

Le comité central révolutionnaire arménien.

Une copie de l'iradé était annexée à ce mémoire qui ne reçut pas de réponse.

Cependant les nouvelles venues lentement d'Anatolie et de Constantinople décelaient le mauvais vouloir ou la malfaisance effective du pouvoir central.

Quelques grâces partielles avaient été accordées. Mais la plupart des prisonniers demeuraient dans les affreuses geôles de Tripoli d'Afrique, d'Adana ou de Constantinople. Les personnes les plus tranquilles, qui rentraient sur la foi de l'iradé, étaient incarcérées en débarquant, et l'obligation de présenter des garants et de désigner ainsi à la police de véritables otages rendait illusoire la clause du rapatriement.

D'autre part, dans le courant de mai, trente-deux Arméniens étaient emprisonnés à Smyrne et cinquante-deux à

Constantinople, ces derniers, coupables d'avoir quêté pour les affamés du casa de Kighi, où neuf villages avaient été brûlés en octobre 1895.

Enfin, les petites tueries locales continuaient dans les provinces, et le comité était informé des meurtres et pillages du mois de mai, meurtres et pillages contemporains des négociations pacifiques : le 13 mai, à Sahak, district de Guzel-Déré, vilayet de Bitlis, onze morts du fait des Kurdes ; à Beïhour, district de Khizan, égorgement du notable Adam ; à Khargotz, meurtres de Vartan et d'Ohannès ; à Chamiram, à quatre heures de Bitlis, éventrement d'un Arménien ; sur la route de Varténis, meurtre de deux Arméniens des villages de Mozat et de Karkhoum qui allaient au marché ; à Ardouk, plaine de Mouch, meurtre du frère du maire Bédros ; à Goultik, à trois heures de Bitlis, Farso, fils de Mirza, réunit les notables, leur extorque soixante livres turques, puis les fait pendre la tête en bas et tue en leur compagnie une centaine de personnes moins importantes.

Peu après le Sultan faisait communiquer un télégramme où il affirmait avoir tenu les promesses de l'iradé du 15 avril : le Comité, par l'intermédiaire de Munir Bey, adressa à Tahsin Bey, premier secrétaire du Palais, c'est-à-dire en réalité à S. M. I. Abd-ul-Hamid, une note responsive en date du 27 juin :

Note adressée à Tahsin Bey, premier secrétaire du Sultan (27 juin 1898).

S. E. Munir Bey, ambassadeur ottoman, vient de communiquer au Comité central arménien un télégramme impérial.

Ce télégramme affirme que les promesses de l'iradé du 15 avril ont été tenues, c'est-à-dire que l'amnistie a été complètement effectuée, et que les réfugiés revenus à Constantinople n'ont été l'objet d'aucun mauvais traitement.

Nous nous croyons autorisés à douter de l'exécution complète des promesses contenues dans l'iradé du 15 avril.

Selon nos renseignements récents, il reste encore, à Constantinople et dans les provinces, un grand nombre d'exilés et de détenus, entre autres le nommé Mourad et ses compagnons à Tripoli d'Afrique, Haïgouni et ses compagnons à Adana, Guevdérélian à Adana, Vahran et Katchik à Constantinople, Hanimian et ses compagnons à Constantinople.

Jusqu'à ce jour, le seul résultat positif de l'iradé impérial a été l'élargissement d'un certain nombre des prisonniers de Van et des personnes inculpées dans l'affaire de Mersnie. Nous enregistrons ce résultat partiel avec une certaine satisfaction.

Mais d'autre part, non seulement il n'a été accordé aux réfugiés aucune facilité pour leur retour, mais encore ceux qui sont rentrés à Constantinople ont été emprisonnés et traités avec toute rigueur. C'est ainsi que M. Dikran Arpiarian, homme connu pour son caractère paisible, a été emprisonné pendant un mois à son retour d'Alexandrie, et n'a été relaxé que sur la garantie personnelle du patriarche.

En outre, l'obligation rigoureuse pour les réfugiés de fournir des garants rend leur rentrée impossible : car leurs plus proches parents et amis n'osent se porter garants pour eux par crainte d'être à leur tour gravement molestés par la police.

De plus, nous apprenons que les Arméniens réfugiés en Russie, et qui ont exprimé le désir de rentrer en Turquie, en sont empêchés par les autorités locales, contrairement à l'iradé.

En présence de ces faits et vu l'insécurité absolue des Arméniens qui reviennent en Turquie, le Comité central de Paris ne croit pas pouvoir conseiller à ses compatriotes résidant à l'étranger ainsi qu'à Paris, de rentrer sur le territoire de l'empire ottoman.

Le Comité central révolutionnaire arménien de Paris.

Sur quoi Munir Bey fut mandé à Constantinople ; il laissait espérer que par son entremise directe les promesses impériales recevraient leur exécution. Il avait apparemment exagéré son crédit, à moins qu'il n'ait eu le tort de mal interpréter les paroles de son auguste Maître en leur attribuant leur sens vulgaire et littéral, comme si elles eussent émané d'un simple particulier, alors qu'il les fallait entendre au sens impérial.

Car, le 17 septembre, le Comité qui s'en tenait à l'interprétation stricte de l'acte du 15 avril, fort clair d'ailleurs, établit un relevé de ses griefs et envoya à l'intermédiaire officiel, revenu de Constantinople, une manière d'ultimatum où il menaçait de rompre un entretien inutile. Après avoir rappelé les négociations préliminaires et la communication de l'iradé, faite le 15 avril, il s'exprimait ainsi :

Plusieurs mois se sont écoulés depuis, sans que les engagements pris par le Sultan lui-même aient été pleinement et entièrement réalisés.

A plusieurs reprises, le Comité central a rappelé à Votre Excellence la parole donnée et les assurances réitérées données par Elle au sujet de la prompte exécution des engagements pris au nom de S. M. Impériale le Sultan. Plus de dix fois, des délais ont été consentis par le Comité sur les sollicitations de Votre Excellence; malgré ces délais, l'accomplissement des promesses contenues dans l'iradé est demeuré ineffectué.

Quand Votre Excellence fut récemment appelée en Turquie, Elle nous donna l'assurance la plus formelle que l'iradé allait être exécuté; Elle nous garantit notamment la mise en liberté, avant son retour à Paris, de tous les prisonniers arméniens dont la liste lui était remise par le Comité.

Depuis lors plusieurs semaines se sont écoulées sans qu'il soit survenu dans la situation de changement appréciable.

Ainsi, malgré l'iradé, malgré les garanties qu'il semblait donner, malgré les promesses verbales tant de fois répétées, non seulement l'amnistie pleine et entière n'a pas été effectuée, mais les Arméniens retournés en Turquie sur la foi de l'iradé ont été mis en prison; en outre, des arrestations nombreuses ont été opérées et sont encore opérées parmi les Arméniens tant à Constantinople que dans les provinces.

L'attitude du Comité pendant toutes les négociations a été parfaitement correcte, loyale et sincère. Mais d'une part l'ajournement indéfini des promesses contenues dans l'iradé et d'autre part les persécutions systématiques exercées contre nos nationaux ont obligé le Comité à mettre en doute la bonne foi du gouvernement impérial.

Comment en effet expliquer autrement des faits si étrangement contradictoires? Ici, sur l'initiative du souverain, on entretient des négociations, on transmet un iradé de teneur conciliante; là, on arrête, persécute et massacre les Arméniens sans aucun prétexte raisonnable...

Quand le Comité central a consenti à engager des négociations dues à l'initiative du Sultan, il n'avait nullement pour but l'élargissement d'une poignée de prisonniers. Peu nous importe le sort de quelques individus. Nous pouvons le cas échéant les sacrifier à une cause sainte, le bonheur de notre peuple. Aussi bien peut-on ajouter, s'il le faut, aux deux cent mille victimes des massacres une centaine de prisonniers retenus obstinément, on ne sait pourquoi, par le gouvernement, au mépris de la parole donnée.

L'amnistie générale, c'est peu, presque rien; et la mise en liberté, ou le maintien en prison d'un certain nombre d'hommes ne changent guère le sort d'un peuple abominablement opprimé. Cependant en acceptant, au cours des négociations, la proposition du Gouvernement, le Comité ne voulut voir dans la libération des prisonniers que l'indice d'une bonne volonté réelle et des intentions où était S. M. Impériale

le Sultan de procéder au rétablissement de la sécurité et d'améliorer le sort de la nation arménienne. Ce signe de sincérité effective ne dénonçait de la part du Comité que de bien modestes exigences.

Qu'aurait perdu le Gouvernement à mettre en liberté un certain nombre d'Arméniens, quand il lui est facile d'en faire à nouveau emprisonner le double ou le décuple, s'il lui plaît?

En tenant sa parole et en respectant ses promesses, il aurait fait acte de sagesse et de bonne politique. En agissant au contraire, comme il vient de le faire, il a perdu une occasion d'entente telle qu'il n'avait pu jusqu'ici en saisir de semblable, malgré ses efforts maintes fois renouvelés. Cette occasion, c'est le consentement sans précédent des Comités à engager des relations avec lui. De là pouvait sortir pour le Gouvernement et pour le pays une période de bonheur et de tranquillité ; et par la mauvaise foi et l'inexécution des promesses impériales, on aboutit à une rupture qui peut avoir les plus graves conséquences : nous en rejetons toute la responsabilité sur le Gouvernement et sur les conseillers intéressés d'Yildiz-Kiosk.

Cependant, vu les suites graves d'une rupture définitive, le Comité se fait un devoir de conscience d'assigner un délai dernier de douze jours pour l'exécution pleine et entière des engagements pris dans l'iradé du 15 avril.

Nous prions donc Votre Excellence de transmettre cette note à S. M. I. le Sultan et, si dans les douze jours qui suivront la remise de la présente, l'iradé n'est pas exécuté dans sa teneur, de considérer toutes relations comme rompues entre le Gouvernement Impérial et le Comité central qui désormais exclura de ses programmes le principe même de négociations quelconques avec le Gouvernement.

Le Comité central révolutionnaire arménien.

L'époque du voyage de Guillaume II approchait : aussi l'émoi fut grand au Palais, et, pour gagner du temps, Enver-Bey essaya de suggérer au Comité qu'il y avait eu *un malentendu*, tandis qu'un nouveau télégramme impérial, communiqué par Munir Bey, prétendait que l'on s'était mépris sur la portée de l'iradé et qu'il ne s'était jamais agi d'amnistie générale, mais de grâces individuelles.

Immédiatement une réponse très vive fut envoyée (28 septembre 1898) à Tahsin Bey, avec la copie de lettres échangées entre Kevork Bulbulian et Enver-Bey qui rendaient bien difficilement soutenable à l'avenir la théorie du malentendu :

Le télégramme impérial communiqué au Comité central arménien par l'ambassadeur ottoman de Paris nous a profondément stupéfiés.

Il en ressortirait, à notre grande surprise, que le Comité, en engageant de si longues et si difficiles négociations, n'avait en vue que l'intérêt particulier de quelques personnes et ne concluait l'entente que pour obtenir la grâce de ces quelques personnes. Il est parfaitement inutile de rappeler à nouveau les conditions réelles de cette entente : il nous suffit d'affirmer que le fait de restreindre la question à certaines individualités constitue un audacieux mensonge.

Le Comité ne peut exprimer assez hautement tout son mépris pour les manœuvres déloyales qui n'ont cesser d'exister à aucune période dans toute cette affaire. Il est décidé à rétablir la vérité, pièces en main, et à mettre au jour toutes les promesses écrites et verbales, officielles et officieuses, qui ont été faites par l'ambassadeur ottoman de Paris devant des témoins, dont l'un, Véli Bey, consul général à Paris, se trouve actuellement à Constantinople et peut fournir à ce sujet des explications précises au gouvernement.

En outre, il exposera dans une note spéciale adressée aux puissances intéressées dans la question arménienne la teneur exacte des promesses faites au nom de S. M. le Sultan et le résultat négatif où elles ont abouti ; et le détail des négociations sera communiqué par ses soins à la presse européenne.

Si l'on a laissé croire que le Comité poursuivait uniquement des intérêts individuels et se contenterait de satisfactions dérisoires, on a cyniquement menti et odieusement trompé le Palais.

Les conditions de l'entente ne sont point celles dont fait mention le télégramme impérial, mais celles qui se trouvent formulées non seulement dans l'iradé impérial et dans diverses pièces authentiques à notre disposition, mais dans les passages ci-dessous de la correspondance officielle d'Enver Bey.

Cela seul suffit à montrer que l'on se fait au Palais une opinion singulièrement erronée des comités arméniens. Ceux-ci ne cherchent aucun but d'intérêt personnel. Il n'y a pas parmi leurs membres d'hommes capables de sacrifier la cause sublime de leur nation à des calculs mesquins et honteux, ni d'établir leur propre fortune sur la ruine de leur nation.

Les Comités, au contraire, ont fait d'avance le sacrifice de leurs intérêts et de leur vie à la sécurité et au bien-être de leurs compatriotes. Notre personne, notre liberté, notre avenir personnel ne comptent pas pour nous, et nous tiendrions pour la plus ignominieuse des lâchetés de nous en occuper au détriment de l'intérêt général et des réformes nécessaires au pays.

Nous pensons que désormais on cessera au Palais de dénaturer nos intentions et de les interpréter d'une façon ridicule et déshonorante pour nous.

Le Comité central révolutionnaire arménien.

Extraits de la correspondance officielle de Kevork Bulbulian, envoyé spécial du Sultan à Paris, avec Enver Bey, gouverneur de Péra, et Tahsin-Bey, premier secrétaire du Sultan.

KEVORK BULBULIAN A ENVER BEY

20 mai 1898.

. . . . . .

... Il est de toute nécessité que la promesse de l'amnistie générale faite par le gouvernement soit exécutée, ainsi que des facilités soient données pour le retour des Arméniens émigrés en Europe et ailleurs.

KEVORK BULBULIAN A TAHSIN BEY

7 juin 1898.

. . . . . .

... Par conséquent, sans attacher d'importance aux bruits mensongers, je sollicite de Sa Majesté, notre Auguste Maître et Bienfaiteur, l'exécution sans retard de l'amnistie générale.

ENVER BEY A KEVORK BULBULIAN

17 juin 1898,

. . . . . .

Tous les Arméniens qui ont quitté le territoire impérial retournent dans leurs foyers, et chacun d'eux s'occupe comme précédemment de son métier et du commerce. Quant aux prisonniers, il n'en reste plus. L'amnistie générale avait déjà été promulguée, et l'exécution s'effectue devant les yeux du monde entier. Dans tout cela il n'y a aucune chose à ne pas être vue ou comprise. L'état des choses étant tel, que signifie l'amnistie générale dont on parle continuellement? Le but de l'amnistie n'est-il pas d'être mise à exécution?

De plus, bien qu'on ait exigé plus qu'il ne faut des garanties de quelques-uns de ceux qui retournent à Constantinople, depuis quelque temps la question des garanties est réglée d'une façon tout à fait simple.

ENVER BEY A KEVORK BULBULIAN

12 juillet 1898.

. . . . . .

... Amnistie générale a été accordée aux Arméniens. . . . . Amnistie a été accordée aussi aux Comités, et des ordres ont été donnés pour que des arrestations et des vexations ne soient plus exercées de la part de la police.

Presque à la même date, Kevork Bulbulian dégageait sa responsabilité personnelle dans une lettre à Enver Bey:

10 octobre 1898.

. . . . . Toutefois, pour n'avoir aucune responsabilité dans l'avenir, je me permets de vous faire part que les promesses faites au Comité, telles que :

1° L'amnistie générale ;

2° Le retour libre dans leurs foyers de tous les Arméniens se trouvant en Europe et à l'étranger ;

3° La cessation des arrestations et des vexations exercées à Constantinople par le ministère de la police, et dans les provinces par les autorités locales, sous le prétexte d'affiliation aux Comités ;

4° Les facilités pour le rapatriement des émigrés et les secours matériels ;

n'étant pas réalisées, contrairement au consentement de Sa Majesté, si au lieu de les exécuter on continue à faire cas des dires des Artin et Boghos, agents secrets de la police, tout le résultat de tant de fatigues et d'efforts sera détruit.

Munir Bey a répondu de la même manière au premier secrétaire de Sa Majesté aux questions et instructions à lui faites.

Pour nous dégager de toute responsabilité, je vous prierai de faire le nécessaire auprès de Sa Majesté.

P.-S. — Si vous hésitez à faire part du contenu de ma lettre à Sa Majesté le Sultan, je vous prierai, en me chargeant de la responsabilité, de transmettre ma présente lettre *in extenso* à Sa Majesté, notre Auguste Maître.

Enver Bey essaya de reprendre par une autre voie la conversation. Le Comité, qui désirait épuiser tous les moyens conciliants, indiqua ses exigences immédiates et irréductibles :

Paris, 2 octobre 1898.

. . . . . .

Le malentendu auquel on attribue l'inexécution de l'iradé impérial du 15 avril ne provient pas de nous, et nous exigeons que les personnes qui ont trempé dans ces misérables intrigues soient écartées des futurs pourparlers.

Du reste, nous refusons d'une manière irrévocable aucune négociation avant qu'on ait relâché les prisonniers arméniens, dont les noms suivent ci-bas. Nous voulons formellement que ce gage de bonne foi nous soit immédiatement donné ; car le Conseil du Comité quittera Paris dans une semaine et persistera dans ses résolutions de rupture, s'il n'est avisé *par télégramme* que cette demande préliminaire a été satisfaite, et que les prisonniers sont en liberté.

Dans le cas d'acceptation, la personne de toute confiance qui sera désignée pour entrer en rapports avec le Comité, devra posséder la

loyauté requise pour rapporter textuellement en haut lieu nos *desiderata*.

Elle doit avoir des instructions très précises et une certaine latitude.

Elle devra arriver au plus tôt à Paris, car traiter à distance ou déléguer nous-mêmes quelqu'un à Constantinople est impossible.

Il est tout à fait inutile de nous faire parvenir *aucune* communication en cas de refus de la libération des prisonniers ci-dessous.

Veuillez agréer, etc.

Le Comité central révolutionnaire arménien.

Cette lettre ne présentait aucune ambiguïté. Cependant le Sultan, après avoir fait expédier par Enver Bey un télégramme où il acceptait en principe les propositions formulées, sans qu'aucun prisonnier eût été relâché et affectant d'oublier que l'idée d'une négociation quelconque à Constantinople était catégoriquement exclue, rendit et fit notifier un iradé qui invitait le représentant du Comité de Paris à se rendre à Constantinople :

Note envoyée par ordre d'Enver Bey au représentant du Comité central révolutionnaire arménien.

Péra, 12 octobre 1898.

Faisant suite à mon dernier télégramme, je viens vous informer par ordre de S. Exc. Enver Bey, gouverneur de Péra, que par iradé impérial vous êtes invité à venir personnellement à Constantinople pour toute suite à donner aux négociations en cours.

Présumant les avantages considérables que vous retirerez sans doute en vous conformément à l'iradé de notre auguste Maître et en exposant vous-même vos sollicitations à qui de droit, je ne puis que vous engager vivement à venir sans perte de temps à Constantinople.

Veuillez bien aviser S. Exc. Enver Bey directement et par télégramme du jour de votre arrivée pour que toutes facilités vous soient accordées.

L'invitation, où il était facile de suspecter un piège assez maladroitement tendu, fut déclinée par un télégramme du 18 octobre 1898, comme « une insolente plaisanterie » à laquelle répondrait tôt ou tard l'action.

*
* *

Jusqu'ici les révolutionnaires arméniens, par scrupule de donner prétexte à une répression violente, ont différé l'heure d'agir. Mais sans parler des sévices exercés contre leurs natio-

naux à Constantinople même, l'état des provinces asiatiques de l'Empire ottoman n'est pas pour les engager à une attitude passive : il y a là-bas, pour trente-sept districts seulement *trente-neuf mille orphelins* et *dix-huit mille veuves*. Les dernières statistiques reçues en font foi.

ORPHELINATS OUVERTS AUX FRAIS DU PATRIARCAT

Nom des villes.	Nombre des orphelins.	Nom des orphelinats.	Nombre des veuves.	Date de l'ouverture des orphelinats.
1 Erzeroum . . .	256	Garnir-vank . .	132	juin 1896
2 Van	6.000	Varaka-vank . .	4.000	décembre 1897
3 —	»	Garnirvor-vank .	»	avril 1898
4 —	»	Salnabadi-vank .	»	septembre 1898
5 Aghtamar . . .	»	Naréga-vank . .	»	—
6 Bitlis	1.649	Khintragadari-v.	772	octobre 1897
7 Mouch	6.632	Arakeltz-vank. .	3.668	janvier 1898
8 Diarbékir . . .	2.344	Diarbékir . . .	1.288	janvier 1898
9 Kharpout . . .	2.021	Ghouléi-vank . .	624	décembre 1897
10 Arapkir	2.102	Arapkir	883	mars 1898
11 Aïn tab	536	Aïutab.	125	septembre 1898
12 Ourfa	4.128	Sourp Serkis-vank	1.257	octobre 1897
13 Marach	425	Marach	264	mars 1898
14 Constantinople .	?	Sourp-Pirgitch .	?	?
15 Armagh	?	Armagh. . . .	?	novembre 1897
16 Sivas	1.053	Au couvent. . .	650	?
17 Mnlatia	1.853	Sourp Loussavorich-vank.	837	?
18 Zeïtoun	445	Sourp Asdvadzatyin-vank.	325	?
19 Baïbourt. . . .	1.315	École de ville. .	450	avril 1898
20 Tchimick Guézek	280	— . .	110	septembre 1898
21 Tcharsandjak . .	220	— . .	170	août 1898
22 Darendé. . . .	50	— . .	18	juillet 1898
23 Husnimansour .	60	— . .	21	septembre 1898

Il faut observer que dans chaque ville le nombre des orphelins et des veuves est en proportion normale des massacres administratifs de ces dernières années. Par exemple, dans la région de Van et Bitlis, du 25 octobre au 10 novembre 1895, cent soixante villages furent entièrement saccagés. Kharpout et soixante villages aux environs furent également dévastés vers le 10 novembre 1895. A Arapkir, le massacre dura huit jours : les rapports consulaires, au-dessous de la

vérité, inscrivent deux mille huit cents morts. Malgré la notoriété particulière des événements d'Ourfa, nous devons rappeler que, du 26 octobre au 26 décembre 1895, le général Nazif-Pacha, qui se vantait de savoir par son expérience bulgare de 1876 « comment il faut traiter les raïas », investit le quartier chrétien et coupa les conduites d'eau comme pour un siège. Le 27 décembre, il commanda l'assaut contre des malheureux sans armes ; plusieurs milliers d'Arméniens campaient dans la cathédrale depuis longtemps ; les troupes, installées sur le maître-autel après l'envahissement de l'église, fusillèrent de là les hommes massés dans la nef ; puis, cette opération de police allant trop lentement, on arracha les nattes, on entassa la literie, et trente-deux bidons de pétrole versés par-dessus firent bientôt un vaste brasier où s'abîmèrent les femmes et les enfants réfugiés dans les galeries. Au-dehors, sur les exhortations de Nazif-Pacha à cheval, les soldats de S. M. I. Abd-ul-Hamid, aidés par des personnes pieuses de la population civile, tuèrent un grand nombre de jeunes gens enchaînés les uns aux autres, tout en récitant les prières rituelles de l'égorgement du mouton. Les rapports des consuls évaluent à plus de deux mille le nombre des morts du 27 décembre 1895 au 1er janvier 1896. (Cf. *Blue Book Turke*, n° 2, 1896.)

VILLES OU IL N'A PAS ÉTÉ POSSIBLE D'OUVRIR DES ORPHELINATS

	Nom des villes.	Nombre des orphelins.	Nombre des veuves.
1	Eghin	1.219	360
2	Gurun	1.165	725
3	Erzindjan	975	315
4	Tokat	975	265
5	Amasia	550	230
6	Kighi	523	180
7	Divrig	362	142
8	Tchinkouch-adich .	335	301
9	Adana	303	146
10	Segherd	145	70
11	Chabin Karahissar .	117	55
12	Hadjin	65	32
13	Kilis	60	34
14	Kemagh	15	10

ORPHELINATS OUVERTS AUX FRAIS DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Nombre des assistés inconnu.

1° Césarée ;
2° Erzeroum ;
3° Angora ;
4° Andrinople ;
5° Smyrne.

ORPHELINS RECUEILLIS CHEZ DES PARTICULIERS

Nombre. 729

TOTAL DES ORPHELINS	39 007
— — VEUVES.	18 670

Une effroyable misère a succédé nécessairement à la disparition de presque tous les hommes adultes en état de travailler ; la famine naturelle est aggravée par la famine artificielle savamment organisée : dans le seul vilayet de Van, près de *cent mille personnes* sont en voie de périr, faute de pain.

Avant dix ans, la race soumise à un tel régime serait exterminée.

Inévitablement les hommes énergiques et réfléchis qui la représentent au dehors, trop longtemps dupés par tout le monde, seront poussés à des représailles désespérées. Ils n'auront plus cure de mettre ou non en péril la sécurité et la paix des nations européennes qui ont assisté, impassibles, aux effroyables tueries de 1894, 1895, 1896, et à la détresse actuelle : à moins qu'un ministre, intelligent par aventure, n'intervienne très vite au nom de l'une des grandes puissances, et ne résolve la question pour l'Arménie comme pour la Crète, en économisant à temps plusieurs milliers de vies humaines.

PIERRE QUILLARD

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD.

TABLE DU TROISIÈME VOLUME

Mai-Juin 1899

LIVRAISON DU 1er MAI

		Pages.
MATHILDE SERAO	Ou Giovannino ou la Mort !	5
★★★	Notre Marine de Guerre	45
H. DE BALZAC	Lettres à « l'Étrangère » (4e série. — Fin)	80
EUGÈNE LE ROY	Jacquou le Croquant (1e partie)	112
O.-G. DE HEIDENSTAM	Autour du Pôle	169
A. LE BRAZ	L'Ile errante	184
FR. FUNCK-BRENTANO	Le Drame des Poisons. — II	188
XX	Le Dilemme de notre Politique extérieure	224

LIVRAISON DU 15 MAI

DUC DE CHOISEUL	Ma Liaison avec Madame de Pompadour	233
RUDYARD KIPLING	Nouvelles Aventures de Mowgli. — I	255
ALBERT PINGAUD	Napoléon III et le Désarmement	286
BARON DE BARANTE	Après la Révolution de Février. — I	309
ÉMILE VEDEL	Lumière d'Asie	336
JACQUES RICHEPIN	De Quinze à Vingt ans	359
EUGÈNE LE ROY	Jacquou le Croquant (fin)	363
★★★	Notre Marine de Guerre. — II	421

LIVRAISON DU 1er JUIN

		Pages.
★★★	La Mission Marchand	457
MARCELLE TINAYRE	Hellé (*1re partie*)	487
BARON DE BARANTE	Après la Révolution de Février. — II.	539
ÉMILE FAGUET	Deux Morts	569
RUDYARD KIPLING	Nouvelles Aventures de Mowgli. — II	587
FR. FUNCK-BRENTANO	Le Drame des Poisons (fin)	607
GÉNÉRAL IZZET-PACHA	Cinq jours à l'Armée russe	635
MAURICE HAMEL	Les Salons de 1899	651

LIVRAISON DU 15 JUIN

ERNEST LAVISSE	Une Méthode coloniale	681
MARCELLE TINAYRE	Hellé (*2e partie*)	699
FRÉDÉRIC MASSON	Le Royaume d'Italie (1805)	737
ROMAIN ROLLAND	Richard Strauss	769
VICTOR BÉRARD	L'Angleterre pacifique	790
PAUL ET VICTOR GLACHANT	Les Manuscrits de Victor Hugo	830
RUDYARD KIPLING	Nouvelles Aventures de Mowgli. — III	855
PIERRE QUILLARD	Diplomatie secrète du Sultan	882

ages.
457
487
539
569
587
607
635
654

681
699
737
769
790
830
855
882

Vin Désiles

Formule du Dr A.-C., Ex-Médecin de Marine

Cordial Régénérateur

KOLA — COCA — QUINQUINA
GLYCÉRO-PHOSPHATES

Il tonifie les poumons, régularise les battements du cœur, active le travail de la digestion.

L'homme débilité y puise la **force**, la **vigueur** et la **santé**. L'homme qui dépense beaucoup d'activité, l'entretient par l'usage régulier de ce cordial, efficace dans tous les cas, éminemment **digestif** et **fortifiant** et agréable au goût comme une liqueur de table.

Exiger sur l'étiquette, au-dessous du titre VIN DÉSILES, la mention :
Formule du D A.-C., ex-médecin de la marine.

PRIX DU FLACON : **5** FRANCS EN FRANCE.

Dépôt : **18, Rue des Arts, à LEVALLOIS-PERRET (Seine).** ***Toutes Pharmacies.***

EXTRA-VIOLETTE

Véritable et suave Parfum
DE LA VIOLETTE

SEUL INVENTEUR DU

AMBRE ROYAL

Nouveau Parfum extra-fin.
Savon, Extrait, Eau de Toilette, Poudre de Riz.

SAVON ROYAL de THRIDACE et du SAVON VELOUTINE

A.

LA WILLIAMS

Machine à Écrire
la plus simple
la plus pratique
Écriture visible
Plus de Ruban

The WOLFF AMERICAN CYCLE

La MEILLEURE marque DU MONDE

La véritable Machine de grand luxe

Demandez les Catalogues

JAS. S. DUNCAN, 26, rue du 4 Septembre

DIE GRENZBOTEN

Zeitschrift für Politik, Litteratur und Kunst

58e ANNÉE

SOMMAIRE DU No 21. — 25 mai 1899.

Eduard Bernstein und die deutsche Sozialdemokratie.

Herr Witt als Reformer Russlands. Von E. von der Brüggen.

Die Ungerechtigkeit unsrer Steuerverteilung.

Italien und die Italiener.

Aus den schwarzen Bergen. 2.

Vom litterarischen Jung-Elsasz.

Hein Wieck. Eine Stall- und Scheunengeschichte von Timm Kröger.

Massgebliches und Unmassgebliches : Unsre Rechtsprechung. — Mythos. — Was man in Russland liest. — Parität.

SOMMAIRE DU No 22. — 1er juin 1899.

Sachsen Coburg und Gotha.

Heinrich Abeken. Von Otto Kaemmel.

Drei Revolutionen in der deutschen Litteratur. Eine Studie.

Uber griechische und römische Verfluchungstafeln. Von H. Blümner.

Die schöne Hälfte des Lebens. Von Wilhelm Brandes.

Hein Wieck. Eine Stall- und Scheunengeschichte von Timm Kröger.

Massgebliches und Unmassgebliches : Religionsunterricht.

Litteratur.

Prix du Numéro *franco* à domicile (1 Mark). . . . . 1 fr. 25
Prix de l'Abonnement pour trois mois *franco* à domicile (11 Marks) . . 13 fr. 25

FR. WILH. GRUNOW, ÉDITEUR, LEIPZIG

Société " LA FRANÇAISE "

MARQUE DIAMANT

Les meilleures bicyclettes pour la route et la course, illustrées par les victoires sans égales de Jacquelin et de Garin

Motocycles, Tricycles et Quadricycles avec siège avant suspendu. Moteur de DION

Magasin de Vente et d'Exposition

29, Avenue de la Grande-Armée, PARIS

Cadeau agréable et délicat

DATTES DE BISKRA, EXTRA MUSCADES DES OASIS

Colis postal de **3 kilos** est expédié *franco* à domicile contre mandat de **5** fr. Les **5 kil. 7** fr. *franco*

Oranges, Mandarines, Citrons, Grenades

OU TOUS PRIMEURS AU CHOIX

4 fr. **50** *franco* les **3 kilos**; les **5 kil. 6** fr. **50**

BANANES 3 kil. 5 fr. **75**; les **5 kil. 7** fr. **50**

Primes gratuites. — Chaque boîte contiendra en outre une curiosité indigène authentique très curieuse.

Célérité et soins dans les envois

DÉPOSITAIRES DEMANDÉS

MANALT, exportateur à Constantine (Algérie).

60 ANNÉES DE SUCCÈS

ALCOOL DE MENTHE DE **RICQLÈS**

Le seul Alcool de Menthe véritable

CALME instantanément la SOIF et ASSAINIT L'EAU

DISSIPE *les* **maux** *de* **cœur**, *de* **tête**, *d'estomac, les* **indigestions**, *la* **cholérine.**

EXCELLENT *aussi pour les* **dents**, *la* **bouche** *et tous les soins de la* **toilette.**

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES

EXIGER le nom : **DE RICQLÈS**

Facilité de Paiement

VICTOR HUGO

ÉDITION NATIONALE

Un Exemplaire Précieux
Prix : CENT MILLE francs
figurera à l'Exposition universelle de 1900

Cette **ÉDITION D'ART** forme

43 BEAUX VOLUMES IN-4° DE 500 PAGES

ILLUSTRÉS DE

2,500 GRAVURES A L'EAU-FORTE

d'après les compositions de 200 artistes français tous en vogue et en célébrité

Il a été dépensé **trois millions** et il a fallu **dix années** de travail pour mener à bien cette entreprise gigantesque, le plus grand effort de la Librairie de Luxe et d'Art.

L'Édition nationale de Victor Hugo est le **Rayon d'honneur** des bibliothèques des grands Bibliophiles et Amateurs français et étrangers.

En six mois, **250 collections complètes** ont été vendues dans la haute société française et étrangère.

PRIX DE L'ÉDITION ORDINAIRE

imp. sur papier vélin, **650** fr. au lieu de **1,290** fr.

PRIX DE L'ÉDITION DE LUXE

imp. sur papier vergé, **1,000** fr. au lieu de 2,150 fr.
— papier Japon, **2,000** fr. au lieu de 4,300 fr.

Payables en 25 mensualités de 26, 40 et 80 fr.

Prime aux premiers Souscripteurs
30 Eaux-fortes sur Satin de Lyon

GRANDE FACILITÉ DE PAIEMENT

La **Librairie BERNOUX & CUMIN, à Lyon,** envoie gratis et franco un catalogue donnant les prix, les conditions de vente et un spécimen de cette publication monumentale.

Le **COURRIER de la PRESSE,** 19, boulevard Montmartre, a pour objet de recueillir et de communiquer aux intéressés les extraits de tous les Journaux du monde, sur n'importe quel sujet.

Le **COURRIER de la PRESSE lit 6.000 Journaux par Jour.**

CHEMIN DE FER DU NORD

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

BILLETS VALABLES POUR 30 JOURS, DÉLIVRÉS DU 1er MAI AU 30 SEPTEMBRE

Avec facilité de s'arrêter aux principaux points du parcours, soit en France, soit à l'étranger.

VOYAGE EN BELGIQUE ET DANS LE NORD DE LA FRANCE

1er Itinéraire : Première classe : **88** fr. **30.** — Deuxième classe : **64** fr. **60.**
2e Itinéraire : Première classe : **67** fr. **70.** — Deuxième classe : **49** fr. **45.**
3e Itinéraire : Première classe : **74** fr. **30.** — Deuxième classe : **54** fr. **65.**

On délivre des billets pour ce voyage :

A PARIS, *à la gare du Nord;* ET DANS LES DÉPARTEMENTS, aux gares de Lille, Amiens, Rouen, Douai et Saint-Quentin, pour les deux premiers itinéraires, et à Paris-Nord et à Saint-Quentin, pour le troisième itinéraire.

BORDS DE LA MEUSE

Première classe : **72** fr. **70.** — Deuxième classe : **53** fr. **20.**

On délivre des billets pour ces voyages :

A PARIS, *à la gare du Nord;* ET DANS LES DÉPARTEMENTS, aux principales gares du réseau du Nord situées sur l'itinéraire.

VOYAGE EN BELGIQUE, HOLLANDE ET LE RHIN

Première classe : **110** fr. **70.** — Deuxième classe : **83** fr. **80.**

On délivre des billets pour ce voyage :

PARIS, *à la gare du Nord;* ET DANS LES DÉPARTEMENTS, aux gares d'Amiens, Rouen, Douai et Saint-Quentin.

CHAQUE BILLET DONNE DROIT AU TRANSPORT GRATUIT DE 25 KILOS DE BAGAGES SUR TOUT LE PARCOURS

(Excepté sur les chemins de fer de l'État belge.)

SERVICES DIRECTS ENTRE PARIS ET LONDRES

CINQ DÉPARTS PAR JOUR A HEURES FIXES

Trajet en 7 heures. — Traversée en 1 heure.

1° Par Calais et Douvres :

Trains rapides à 9 h. et 11 h. 50 du matin (1re et 2e classe) et à 9 h. du soir (1re, 2e et 3e classe)

2° Par Boulogne et Folkestone :

Trains rapides à 10 h. 30 du matin (1re et 2e classe) et à 3 h. 45 du soir (1re, 2e et 3e classe)

BILLETS D'ALLER ET RETOUR VALABLES POUR UN MOIS, SOIT PAR BOULOGNE, SOIT PAR CALAIS

1re classe : **118** fr. **45** — 2e classe : **87** fr. **25** — 3e classe : **50** fr.

SAISON DES BAINS DE MER

De la veille des Rameaux au 31 Octobre

Billets d'aller et retour valables du Vendredi au Mardi

PRIX AU DÉPART DE PARIS POUR

	1re cl.	2e cl.	3e cl.		1re cl.	2e cl.	3e cl.
Eu	25.40	20.10	13.70	**Boulogne**	34. »	25 70	18.90
Le Tréport-Mers	25.75	20.35	13.90	**Wimille-Wimereux, (Ambleteuse, Andresselles)**	34.55	26 10	19.30
Saint-Valery	27.15	21.35	14.75	**Marquise-Rinxent** (Wissant)	33.50	26 75	20. »
Cayeux	29.30	23.05	15.95	**Calais**	37.90	29. »	21.85
Le Crotoy	27.90	21.95	15.15	**Gravelines**	38.85	29.95	22.60
Quend (Fort-Mahon)	28.30	22.15	15.45	**Loon-Plage**	38.75	29.90	22.50
Conchil-le-Temple (Fort-Mahon)	28.80	22.50	15.75	**Dunkerque**	38.85	29.95	22.60
Berck	31. »	24.15	17. »	**Ghyvelde** (Bray-Dunes)	39.95	31.15	23.40
Etaples (Paris-Plage)	30.90	23.95	17. »	**Woincourt**	26.45	20.85	14.35
Dannes-Camiers	31.70	24.40	17.50				

PARIS PLACE DE L'OPÉRA
12, boulevard des Capucines, 12

LA PLUS MERVEILLEUSE SITUATION DE LA CAPITALE

GRAND-HOTEL

800 CHAMBRES ET SALONS RICHEMENT DÉCORÉS

Le **PLAN-TARIF** *du Grand-Hôtel est expédié* **franco** *sur demande. Il permet de choisir à distance l'appartement que l'on veut habiter et comporte les prix de location en toutes saisons.*

GRAND-HOTEL TICKET-OFFICE
12, boulevard des Capucines, Paris

DÉLIVRANCE DES BILLETS DE CHEMINS DE FER

Pour toutes destinations et aux mêmes conditions que dans les gares de chemins de fer.

BILLETS DE PASSAGE POUR LE MONDE ENTIER

LES CAVES DU GRAND-HOTEL
12, boulevard des Capucines

Expédient en GRANDE VITESSE FRANCO DE PORT

Des caisses assorties des meilleurs crus de Bordeaux, Bourgogne, Champagne *et* Liqueurs, *au gré de notre clientèle, peuvent être établis dans les prix de :*

30 Fr. — 40 Fr. — 50 Fr. — 60 Fr.

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE SUR DEMANDE

LONDRES 1.000 CHAMBRES ET SALONS La plus merveilleuse situation STRAND ET VICTORIA EMBK^T HOTEL CECIL Inauguré le 4 Mai 1896

L'ÉCONOMISTE FRANÇAIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI

Rédacteur en chef : M. PAUL LEROY-BEAULIEU, Membre de l'Institut

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU SAMEDI 10 JUIN 1899

PARTIE ÉCONOMIQUE. — Le Différend entre les Boërs et les Anglais au Transvaal et l'arbitrage. — L'Annuité successorale et la Richesse en France. — Le Mouvement économique et social aux États-Unis : continuation de la prospérité générale ; le projet d'un trust sur l'acier ; les ouvriers américains et leurs conditions de logement ; l'opinion et le Canal interocéanique ; Nicaragua ou Panama. — Une Réforme administrative ou financière ; la suppression des Conseils de préfecture. — Lettres de Suisse : Coup d'œil sur les chemins de fer suisses à dix ans d'intervalle. — Affaires municipales : l'hostilité contre la propriété ; les chances de la propriété immobilière ; effets éventuels du protectionnisme ouvrier ; les suggestions économiques et le chambardement de la société. — Revue économique : le rendement des impôts et revenus indirects pendant le mois de mai 1899 ; les produits de l'octroi de Paris pendant le mois de mai 1899 ; la Chambre de compensation des banquiers de Paris ; le mouvement général des opérations du mois de mai 1899 ; la production métallurgique du monde. — Nouvelles d'outre-mer : Cession des îles Carolines. — Tableaux comparatifs des importations et des exportations de marchandises pendant les quatre premiers mois des neuf dernières années, des importations et des exportations de métaux précieux, de la navigation et du rendement des droits de douane pendant les quatre premiers mois des années 1899, 1898 et 1897.

PARTIE COMMERCIALE. — Revue générale. — Sucres. — Prix courant des métaux sur la place de Paris. — Correspondances particulières : Bordeaux, Lyon, Le Havre, Marseille.

REVUE IMMOBILIÈRE. — Adjudications et ventes amiables de terrains et de constructions à Paris et dans le département de la Seine.

PARTIE FINANCIÈRE. — Banque de France. — Banque d'Angleterre. — Banque de Russie. — Tableau général des valeurs. — Marché des capitaux disponibles. — Marché anglais et chemins de fer américains. — Rentes françaises. — Obligations municipales. — Obligations diverses. — Obligations des chemins de fer austro-hongrois ou autrichiennes diverses. — Actions des chemins de fer. — Institutions de crédit. — Fonds étrangers. — Valeurs diverses : Mines de Czeladz, Sociétés d'électricité, Canal de Suez, Mines d'or du Transvaal et de l'Australie de l'Ouest. — Assurances. — Renseignements financiers : Banque Nationale d'Haïti, le Champ d'Or, recettes des Omnibus de Paris, des Voitures à Paris, de la Compagnie Française de Tramways, des Chemins de fer Brésiliens et du Canal de Suez. — Changes. — Recettes hebdomadaires des chemins de fer.

BUREAUX : CITÉ BERGÈRE, 2, A PARIS

ABONNEMENTS. — Paris et Départements : Un an, 40 fr.; six mois, 20 francs.

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbicides et cicatrisantes qui ont valu au **COALTAR SAPONINÉ LE BEUF** son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des pourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon, 2 fr.; les 6 flacons, 10 fr. Dans les Phies

SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER

DU NORD DE L'ESPAGNE

Le Conseil d'Administration de cette Compagnie a l'honneur d'informer MM. les Actionnaires que le nombre d'actions suffisant n'ayant pas été déposé dans le délai fixé par les Statuts, l'Assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 20 du présent mois de mai, aura lieu à Madrid le *4 juillet* prochain, à 3 heures de l'après-midi, 17, paseo de Recoletos.

Conformément aux dispositions des Statuts, les Actionnaires présents à cette seconde Assemblée délibéreront valablement, quels que soient leur nombre et celui des actions qu'ils représentent, sur les questions mises à l'ordre du jour de la première réunion.

MM. les Actionnaires qui désirent assister à l'Assemblée devront déposer leurs titres dix jours avant la date fixée pour la réunion.

Les dépôts seront reçus tous les jours non fériés, jusqu'au 24 juin inclus, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi :

A **Madrid** : Dans les bureaux de la Société générale de Crédit Mobilier Espagnol, 17, paseo de Recoletos ;

A **Barcelone** : Au Crédit Mercantil ;

A **Paris** : A la succursale du Crédit Mobilier Espagnol, 69, rue de la Victoire, ainsi qu'au Crédit Lyonnais et dans ses succursales.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER

DU NORD DE L'ESPAGNE

Le Conseil d'Administration de la Compagnie des Chemins de fer du Nord de l'Espagne a l'honneur d'informer MM. les Actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire pour le *4 juillet* prochain, à 4 heures 1/2 de relevée, au Siège Social, à Madrid, 17, paseo de Recoletos.

Cette Assemblée aura pour objet l'examen et l'approbation, s'il y a lieu, d'un projet de proposition de Convenio avec les porteurs d'obligations *payables* à l'étranger.

Conformément aux prescriptions des Statuts, l'Assemblée doit se composer des Actionnaires possédant au moins cinquante actions.

Les Actionnaires qui désirent faire partie de l'Assemblée devront déposer leurs titres quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion de l'Assemblée :

A **Madrid** : Au Crédit Mobilier Espagnol, 17, paseo de Recoletos ;

A **Barcelone** : Au Crédit Mercantil ;

A **Paris** : A la succursale de la Société générale de Crédit Mobilier Espagnol, 69, rue de la Victoire, ainsi qu'au Crédit Lyonnais et dans ses succursales.

CRÉDIT LYONNAIS

Siège social à LYON. — Siège central à PARIS

CAPITAL : 200 MILLIONS

AGENCE DE BRUXELLES

DÉPOTS DE TITRES

LOCATION DE COFFRES-FORTS

CRÉDIT LYONNAIS

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le **Crédit Lyonnais** met à la disposition du Public des Coffres-forts entiers ou des compartiments de Coffres-forts, pour la garde des **Valeurs, Papiers, Bijoux, Argenterie, Dentelles, Objets d'Art,** etc.

Ces Coffres-forts sont situés dans les sous-sols du Crédit Lyonnais ; leur construction et leur installation présentent les plus complètes garanties contre les risques d'incendie et de vol.

Chaque locataire reçoit une **Clé spéciale,** dont il n'existe pas de double, et il peut faire varier les combinaisons de la serrure à son gré.

Il peut **seul** ouvrir le Coffre qu'il a loué.

Tarif de location très réduit, à partir de 5 fr. par mois, suivant les dimensions.

Le **Crédit Lyonnais** accepte aussi **en garde** es **Coffrets, Cassettes, Caisses, Malles** et tous autres objets.

S'adresser : Au Siège Central, 19, Boulevard des Italiens ou dans les Bureaux de quartier.

CRÉDIT LYONNAIS

Agence de Londres

Dépôt de Titres.

Opérations de Banque.

Ordres de Bourses.

Encaissement de Coupons

CANAL DE SUEZ

ASSEMBLÉE DU 6 JUIN 1899

Extrait du Rapport du Conseil d'administration

Le Rapport entier est envoyé à toute personne qui le demande à la Compagnie, rue Charras, 9, à Paris.

Les recettes de l'année 1898 se sont élevées à près de 88 millions, dépassant celles de tous les exercices précédents, et en augmentation de plus de 12 millions sur 1897. Les résultats des premiers mois de l'exercice en cours sont de nature à confirmer nos espérances de nouvelles plus-values.

Il est juste que la plus large part de l'augmentation des recettes vienne accroître le dividende, mais il importe aussi que la Compagnie profite des bonnes années pour fortifier ses réserves et dotations spéciales. Nous avons donc mis à la charge de l'exercice 1898 un prélèvement de 2.851.744 fr. 16, qui a été réparti entre le fonds de constructions nouvelles et les fonds de renouvellement et d'amortissement du matériel, l'exercice 1897 ayant été affranchi de toute participation à cette catégorie de charges; et nous vous proposons de prélever sur l'excédent une allocation de 2.171.790 fr. 22 pour la Réserve statutaire.

Le bénéfice net sera ramené à 46.618.028 fr. 17 et sa repartition donnera, augmentée de l'intérêt de 25 francs, un revenu net de 100 francs par action.

3.503 navires, jaugeant net 9.238.603 t., ont transité. La navigation de nuit, à l'aide de la lumière électrique, a été effectuée par 94 % du total.

La ligne entière du Canal, la rade et le chenal de Port-Saïd ont été entretenus en bon état de navigabilité. L'élargissement du Canal, de 22 à 37 mètres, a été terminé; par suite, la Compagnie a pu licencier un assez grand nombre d'ouvriers, ce qu'elle a effectué sans soulever de réclamations.

Il y a lieu de signaler divers travaux entrepris en vue d'améliorer la jetée Ouest de Port-Saïd, entre le quai François-Joseph et l'emplacement où doit être élevé le monument de Ferdinand de Lesseps, qui est assez avancé pour que nous puissions l'inaugurer le 17 novembre prochain, trentième anniversaire de l'ouverture du Canal. L'utilité a été reconnue de construire dans l'avant port, s'enracinant au Chantier des Blocs, un môle de 400 mètres destiné à protéger contre les vents d'Est la partie Nord du port.

En 1898, les Compagnies clientes du Canal ont fait transiter 61 unités nouvelles, assurant de nouveaux services et augmentant ceux existants. Parmi les événements d'ordre économique qui se sont déroulés en Orient, il n'en est pas de plus important que l'action des nations européennes en Chine. D'autre part, l'Indo-Chine, l'Inde Anglaise, le Japon et sa nouvelle colonie de Formose, la côte orientale d'Afrique poussent avec activité la construction de leurs chemins de de fer. Le Canal est appelé à bénéficier de ces faits.

Votre Conseil a été cruellement frappé depuis notre dernière réunion, par la perte de MM. Th. Desbrière, Ad. Peghoux et le baron A. de Caters. Nous avons pourvu provisoirement à ces trois vacances en choisissant MM. le baron A.-C. de Courcel, le vicomte E. Melchior de Vogüe et Plate, dont nous vous demandons de confirmer les pouvoirs. Nous avons également à vous soumettre la réélection de quatre membres du Conseil, dont le mandat est expiré : MM. C. Jonnart, H. Boucard, R. Guichard et lord Rathmore.

L'Assemblée a approuvé, à l'unanimité, toutes les Résolutions présentées par le Conseil d'administration.

LES ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS

VIE ENTIÈRE

Ne sont-elles pas nombreuses les familles que la disparition de leur chef a plongées dans la misère et qui en auraient été sauvées si le père avait connu et pratiqué l'assurance en cas de décès?

Cette assurance permet, en effet, à celui qui vit et fait vivre les siens du produit de son travail de leur laisser un capital liquide, payable aussitôt après son décès.

La prime à payer varie avec l'âge de l'assuré ; elle est de :

2,12 p. 100 à 25 ans ;
2,40 p. 100 à 30 ans ;
2,76 p. 100 à 35 ans ;
3,23 p. 100 à 40 ans.

C'est-à-dire qu'il suffit à un homme de 30 ans de verser 240 francs par an à une Compagnie d'assurances sur la Vie pour que celle-ci s'engage à payer un capital de 10 000 francs à ceux dont il a la charge, immédiatement après son décès, ce décès se produisît-il le lendemain de la signature du contrat.

Mais le père de famille peut craindre que, s'il doit vivre longtemps, la charge d'une prime à payer ne lui devienne insupportable, quelque modique que soit cette prime ; il lui est loisible, s'il a cette crainte, de fixer d'avance lui-même le nombre maximum des primes qu'il pourra avoir à verser, les Compagnies consentent, en effet, moyennant une augmentation des primes, à en limiter le nombre.

Pour un assuré de 30 ans, le montant de la prime annuelle est de :

3,39 p. 100, si le nombre des primes est limité à 20 ;
2,99 p. 100, s'il est limité à 25 ;
2,74 p. 100, s'il est limité à 30.

Ainsi, pour une assurance de 10 000 francs, si le nombre des primes est limité à 30, il suffira de verser 274 francs par an, soit 34 francs seulement de plus que si le paiement des primes ne devait cesser qu'au décès. En augmentant de 34 francs seulement son sacrifice annuel un homme de 30 ans sera certain de n'avoir plus rien à payer quand il atteindra l'âge de 60 ans qui, pour beaucoup, est celui de la retraite.

LA NATIONALE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS, MIXTES ET A TERME FIXE

RENTES VIAGÈRES

ACHATS DE NUES PROPRIÉTÉS ET D'USUFRUITS

18, rue du Quatre-Septembre, et 13, rue de Grammont. — PARIS

LYMPHATISME, SCROFULE, RACHITISME

Affections pulmonaires chroniques, Maladies de l'enfance

FUCOGLYCINE DU Dr GRESSY

Sirop *iodo-bromo-phosphoré*, préparé avec les principes actifs extraits d'algues et **fucus** marins fraîchement récoltés. Puissant succédané *naturel* de l'HUILE DE FOIE DE MORUE, présentant sur celle-ci l'avantage de ne causer ni *fatigue de l'estomac*, ni *diarrhées rebelles*, d'être un produit *sûr*, d'une efficacité incontestable.

LE PERDRIEL et Cie

PARIS — 11, Rue Milton, 11 — PARIS

COMPRIMÉS DE VICHY

Aux Sels naturels de Vichy (État) extraits des Sources par la Compagnie Fermière

En faisant dissoudre 4 à 5 de ces comprimés dans un verre d'eau ou d'eau rougie, on obtient pratiquement et économiquement une eau artificielle gazeuze analogue à celle des célèbres sources de Vichy

PARIS, 6, AVENUE VICTORIA ET PHARMACIES. — COMPAGNIE FERMIÈRE DE VICHY, 8, BOULEVARD MONTMARTRE

VIN DE CHASSAING

BI-DIGESTIF

Prescrit depuis 30 ans

CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES DIGESTIVES

Paris, 6, Avenue Victoria.

CONSTIPATION

Guérison par la véritable

Poudre Laxative de Vichy

Laxatif sûr, agréable, facile à prendre

Le flac. de 25 doses environ 2 fr. 50

PARIS, 6, AVENUE VICTORIA ET PHens.

La "PHOSPHATINE FALIÈRES" est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. *Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os.*

PARIS, 6, AVENUE VICTORIA ET PHcies

Dentition

SIROP DELABARRE

Sirop sans narcotique.

Employé en frictions sur les gencives, il facilite la sortie des Dents et supprime tous les accidents de la première Dentition.

Exiger le nom de DELABARRE et le **Timbre officiel.** — 3 fr. 50 LE FLACON

FUMOUZE-ALBESPEYRES, *78, Faubg St-Denis, Paris.*

Le meilleur Calmant

SIROP BERTHÉ

Souffrances de toute nature : ***Rhumes, Maux de Gorge, Maux d'Estomac, Douleurs de Ventre*** chez les Femmes, ***Excitation nerveuse, Insomnies,*** etc.

PÂTE BERTHÉ, complément du traitement.

EXIGER le *Timbre officiel* et la ***Signature***

Sirop, 3f; *Pâte*, 1f60.

Berthé

FUMOUZE-ALBESPEYRES, *78, Faubg St-Denis, Paris.*

PATE ÉPILATOIRE DUSSER

Employée une ou deux fois par mois, elle détruit les poils follets disgracieux sur le visage des Dames, sans aucun inconvénient pour la peau, même la plus délicate. **Sécurité, Efficacité** garanties. — **50 Ans de Succès.** — (Pour la barbe, 20 fr., 1/2 boîte, spéciale pour la moustache, 10 fr. *franco* mandat.) — Pour les bras, employer le **PILIVORE** — **DUSSER, 1, Rue J.-J.-Rousseau, PARIS.**

B.

Maison réputée pour ses mélanges de thés indiens et de Ceylan introduits en France depuis 1889

CHINE ◆ INDES ◆ CEYLAN

THÉ des 3 MARQUES

14, PLACE DE ROME (Gare St-Lazare), PARIS

Qualité supérieure depuis 3 fr. 60 le 1/2 kilo. Envoi franco du Prix courant illustré

Dans les cas de CHLOROSE et d'ANÉMIE

rebelles aux moyens thérapeutiques ordinaires, les préparations à base

d'HÉMOGLOBINE SOLUBLE de V. Deschiens

ont toujours donné les résultats les plus satisfaisants

Se vend dans toutes les Pharmacies sous les formes suivantes :

ÉLIXIR — SIROP — VIN — DRAGÉES

ET HÉMOGLOBINE GRANULÉE

SAVONS MOLLARD Paris, 5, Rue des Lombards, 5

35 °/o aux Pharmaciens et Médecins.

Savon Phéniqué à 5 % de A. Mollard, la douz.	12 »	Savon au Sublimé à 1 ou 10 % de A. Mollard,	18 à 24 la 12
Savon Boraté.. à 10 % de A. Mollard,	» 12 »	Savon iodé (ki) 10 % de A. Mollard, la douz.	24 »
Savon au Thymol à 15 % de A. Mollard,	» 12 »	Savon Sulfureux hygiénique parfumé,	» 24 »
Savon à l'Ichthyol à 10 % de A. Mollard,	» 24 »	Savon au Goudron de Norwège Mollard,	» 12 »
Savon Boriqué. à 5 % de A. Mollard,	» 12 »	Savon Glycérine..... de A. Mollard,	» 12 »
Savon au Salol.. à 5 % de A. Mollard,	» 18 »	*Se vendent en boîtes de 3 pains et de 6 pains.*	

FROID et GLACE

Compagnie Industrielle des Procédés RAOUL PICTET

16, rue de Grammont, Paris

Appareils industriels à produire le FROID et la GLACE

PRODUCTION GARANTIE

Même dans les pays les plus chauds (Envoi Franco, du Prospectus)

FRÈRES MARISTES

SOLUTION DE BI-PHOSPHATE DE CHAUX

Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme).

29 *Ans de Succès* contre Scrofule, Débilité, Ramollissement, Carie des Os, Maladies des Voies respiratoires. — Spécialement recommandée pour Enfants et Jeunes Filles, excite l'appétit, facilite la digestion. *Notice franco.*

GRAINES POUR SEMENCES

A BERNARD DE JUSSIEU

PLANTES *Vivaces et Bulbeuses* FRAISIERS

Arbres et Arbustes

FRÉDÉRIC BROSSY

Marchand-Grainier

GRAINES *Potagères, Fourragères* ET DE FLEURS

Outils et Accessoires

LYON — 6, Quai de la Guillotière, 6 — LYON

La Maison est fermée les Dimanches et jours de Fêtes

Catalogues illustrés envoyés franco sur demande

Les meilleures conditions seront faites aux abonnés de *la Revue de Paris* qui voudront bien accompagner leur commande de la bande du journal

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Les Annonces sont reçues par M. L. LOIZEAU, 5, rue Guichard.

FERME DE MONTHIBOUT, près Nangis (S.-et-M.). Cce 246 h. env. Rev. net 14.500 f. M. à pr. 300.000 fr. — MAISON à Paris, r. de Poitou, 28. Rev. 10.856 fr. M. à pr. 100.000 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. des not. de Paris, le 27 juin 99. S'ad. à Me Mandu, not. à Nangis, et à Me Cocteau, not. à Paris, 242, boul. St-Germain.

MAISON à Paris, rue Castagnary, no 60. Cont. 364 mèt. Rev. 5.810 fr. M. à pr. 50.000 fr. A adj. sur une ench. Ch. des notaires de Paris, le mardi 20 juin 1899. S'adr. à Me Bourdel, not., 30, rue Beuret, Paris.

TERRAIN d'angle, boulevard Exelmans, 52, et rue Boileau, 68. Cont. 506 m. 45. M. à prix 100.000 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. not. Paris, le 27 juin 1898. S'adr. à Me Lindet, not., no 9, boulevard Saint-Michel, à Paris.

DEUX MAISONS à Paris : 1o r. de Turenne, 45. Cce 428 m. 28. Rev. br. 15.745 fr. M. à prix 150.000 fr. — 2o R. Charlot, 50. Cce 249 m. 60. Rev. br. 7.010 fr. M. à pr. 60.000 fr. A adj. Ch. not. Paris, le 27 juin 1899. S'adr. à Me Maurice Robin, notaire, 5, rue du Louvre.

VENTE au Palais de Justice, à Paris,
le 24 juin 1899, à 2 heures.
MAISON rue du Temple, no 185.
Mise à prix 60.000 francs.
S'adresser à Mes Beau et Deglise, avoués ;
A Me Decloux, notaire.

MAISON à Paris, no 37, rue du Bourg-Tibourg. Revenu brut 3.655 fr. Mise à prix 40.000 francs. A adj. s. 1 ench. Ch. des notaires de Paris, le 27 juin 1899. S'adr. à Me Maxime Aubron, 146, r. de Rivoli, Paris.

MAISON à Paris, 9, r. de Nemours, angle aven. la République. Cce 556 m. 25. Rev. br. 10.879 fr. M. à pr. 180.000 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. not. Paris, 27 juin 99. S'adr. à Me Marc, notaire, no 38, rue de Bondy, Paris.

ADJUDICATION au Palais,
le 28 juin 1899.
IMMEUBLE A PARIS
Rue de l'Amiral-Mouchy, no 10.
Contenance 180 mètres environ. Revenu 3.100 francs.
Mise à prix 30.000 francs.
S'adresser à Me Audoin, avoué,
Et à M. Faucon, liquidateur, 16, rue Lagrange.

MAISON à Paris, faubourg Saint-Antoine, no 295. Cce 1.035 m. env. Rev. br. 9.340 f. M. à pr. 100.000 f. A adj. s. 1 ench. Ch. des not. de Paris, 27 juin 1899. S'adr. à Me Cherrier, notaire, 44, r. du Louvre, Paris.

VENTE en l'étude de Me Compagnon,
notaire à Pierrefort (Cantal), le 18 juin, à 2 heures.
MAISONS, TERRES, PRÉS, BOIS
Mises à prix de 1.500 francs à 50 francs.
Facilité de réunion. Revenu 155 francs environ.
S'adresser à Me Compagnon ;
A Me Pelletier, avoué, 44, rue Chaussée d'Antin ;
A M. Bonneau, liquidat. judicaire, 6, rue de Savoie.

TERRAINS : 1o Levallois-Perret, rue Voltaire, 18. Cce 344 m. Rev. 650 fr. — 2o Neuilly-sur-Seine, rue de Villiers, 25. Cce 320 mèt. Rev. 600 fr. — 3o Paris, rue Jasmin, 13. Cce 743 mèt. Rev. 400 fr. — 4o TERRAIN avec constructions, à Paris, boul. Péreire, 267. Cce 290 mèt. Rev. 4.600 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. not., 27 juin, en 4 lots. M. à prix 20.000, 20.000, 70.000, 80.000 fr. S'adr. à Me Kastler, not. Paris, 116, faub. S-tHonoré.

PROPRIÉTÉ avec TERRAIN A BATIR, 101, rue Dareau, près av. d'Orléans. Cce 369 m. 89. Rev. 3.905 f. M. à pr. 55.000 f. A adj. s. 1 ench. Ch. not., 20 juin. S'adr. à Me Brécheux, notaire, no 21, avenue d'Italie.

MAISON à Paris, rue des Gravilliers, 42. Cce 202 m. 20 c. Rev. br. 9.130 fr. M. à pr. 100.000 fr. A adj. sur 1 ench. Ch. des not. de Paris, le mardi 27 juin 1899. S'adr. à Me Morel d'Arleux, notaire, 82, rue de Rivoli.

VENTE au Palais de Justice, à Paris,
le 5 juillet 1899, à 2 heures.
1o MAISON A PARIS
Rue Scribe, no 9.
Revenu net environ 134.232 fr. 50.
Mise à prix 2.500.000 francs.
2o MAISON A PARIS
Rue Auber, no 3.
(Impasse Saint-André, no 4.)
Revenu net environ 20.000 francs.
Mise à prix 500.000 francs.
S'adresser à Me Chéramy, avoué à Paris ;
A Mes Larré, Banoy, Fermaud, Garraud et Peyrelongue, avoués à Bordeaux ;
A Mes Castéja et Lafont, notaires à Bordeaux,
Et à Me Delapalme, notaire à Paris.

VENTE au Palais, à Paris,
le mercredi 21 juin 1899, à 2 heures.
PROPRIÉTÉ sise à NOGENT-sur-MARNE (Seine)
rue Sainte-Anne, no 10,
Et TERRAIN sis même ville,
Rue de Plaisance, no 27.
Mise à prix 6.000 francs.
S'adresser à Me Boudin, avoué à Paris.

VENTE au Palais, à Paris,
le jeudi 15 juin 1899, à 2 heures.
PROPRIÉTÉ A ALFORT (Seine)
Rue Boulay, no 13.
Mise à prix 4.000 francs.
S'adresser à Me Boudin, avoué à Paris.

VENTE au Palais, à Paris, le 21 juin 1899,
à 2 heures, en un seul lot.
DEUX FERMES A SORQUAINVILLE
Canton de Valmont (Seine-Inférieure).
Superficie 25 hectares 22 ares 75 centiares.
Mise à prix 25.000 francs.
S'adresser, à Paris, à Me Cahon, rue Guenégaud, 12 ;
A Mes Chevet et Vivet, avoués ;
A Me Baudrier, notaire.

VENTE le 18 juin 1899, en la Maison d'école de Cuise-la-Motte, arrondissem. de Compiègne (Oise), par le ministère de Me Cheyer, not. à Pierrefonds.
MAISON DE CAMPAGNE
JARDIN ET DÉPENDANCES
Sis à Cuise-la-Motte.
Contenance 7.261 mètres environ.
Mise à prix 5.000 francs.
S'adresser audit Me Cheyer ;
A Mes Tissier, r. Ste-Anne, 50, et Lortat-Jacob, avoués,
Et à Me Nottin, notaire à Paris.

MAISON à Saint-Mandé, rue Bérulle, no 7. Libre de location. Cont. 379 mèt. Mise à prix 50.000 fr. A adj. sur une ench. Ch. des not. de Paris, le 27 juin 1899. S'adr. à Me Philippot, not., no 205, rue Saint-Antoine.

OFFICIERS MINISTÉRIELS (Suite.)

MAISON à Paris, rue Cherubini, n° 10, angle rue Chabanais, 13. Rev. br. 10.440 fr. M. à pr. 150.000 fr. A adj. s. 1 ench. Ch. des not. Paris, le 27 juin 1899. S'adr. à Me Cottenet, not., 25, boul. Bonne-Nouvelle.

VENTE au Palais, à Paris,
le 28 juin 1899, à 2 heures.
1° PROPRIÉTÉ A PARIS
Rue Didot, nos 82 et 84 (XIVe arrondiss.).
Contenance 360 mèt. 80 c. env. — Loyer 1.200 francs.
Mise à prix 15.000 francs.
2° TERRAIN A MALAKOFF (Seine)
Rue Gambetta, 67.
Contenance 512 mèt. 50 c. environ.
Mise à prix 5.000 francs.
S'ad. à Me Raynaud, avoué à Paris, 7, r. d'Enghien; A Mes Delafon, Bourdel et Thomas, notaires.

ADJUDICATION au Palais, le 5 juillet 1899.
PROPRIÉTÉ A USAGE D'HOTEL PARTICULIER
A Paris (XVe arrondissement).
Avenue Suffren, n° 120.
Contenance 800 mètres environ.
Entrée en jouissance le jour de l'adjudication.
Mise à prix 80.000 francs.
S'adresser à Mes Audoin, Adam, Leboucq, Durnerin, Collin, avoués; à M. Lesage, syndic de faillites, et à Me d'Hardiviller, notaire.

VENTE au Palais de Justice, à Paris,
le 5 juillet 1899, à 2 heures.
PROPRIÉTÉ A PARIS
Avenue de Châtillon, 68 *bis*.
Contenance 828 mètres environ.
Revenu brut 9.685 francs environ.
Mise à prix 100.000 francs.
S'adresser à Me Pineau, avoué à Paris, 22, rue des Capucines; Me Ransons, avoué à Paris, et à Me Panhard, notaire à Paris.

VENTE au Palais de Justice, samedi 1er juillet 1899, 2 heures, en 2 lots, avec faculté de réunion.
PROPRIÉTÉ ET TERRAIN A COURBEVOIE
Boulev. Bineau, 107, et r. de Colombes, 66, présumé.
Contenance 1.357 mètres environ.
Revenu brut assuré par bail 1,500 francs.
Mise à prix totale 17.000 francs.
S'adresser à Me Pierre Launay, Allain, avoués; A Me Michelez, notaire à Paris.

VENTE au Palais, le 22 juin 1899, à 2 heures, de
TERRAIN A VILLEMONBLE (Seine)
Grande-Rue, n° 15.
Contenance 3.292 mètres.
Mise à prix 9.410 francs.
S'adresser à Mes Leroy et Raynaud, avoués à Paris.

VENTE sur licitation au Palais,
le 1er juillet 1899, de
UN IMMEUBLE SIS A PARIS
Rue Lecourbe, 37
Et rue Blomet, 12.
Contenance 490 mètres environ.
Mise à prix 50.000 francs.
S'adresser à Me Victor Tricot, avoué, 51, rue Le Pelletier; à Me Mignon, avoué; à Me Brécheux, notaire; à M. Graux, administrateur.

VENTE au Palais, à Paris,
le 28 juin 1899, de
UN IMMEUBLE A PARIS
30, rue Sedaine.
Contenance 570 mètres environ.
Revenu brut 18.300 francs environ.
Mise à prix 300.000 francs.
S'adresser à Mes Cortot et Fromageot, avoués; A Me Moyne, notaire à Paris.

VENTE au Palais de Justice, à Paris,
le 1er juillet 1899, à 2 heures.
1° lot : MAISON sise à ADAMVILLE
Comm. de St-Maur-les-Fossés (Seine), 47, r. Gustave.
2° lot : MAISON sise à ADAMVILLE
Comm. de St-Maur-les-Fossés (Seine), 49, r. Gustave.
Mise à prix 4.000 francs.
3° lot : TERRAIN sis à ADAMVILLE
6, rue de la Sablière. Mise à prix 6.300 francs.
PIÈCE DE TERRE sise à BONNEUIL
Chemin de la Voie-du-Trou. — Mise à prix 50 francs.
S'ardesser pour renseignements : A Me Passion, avoué à Paris, 53, rue de Rivoli; A M. Pruvost, syndic de faillites.

VENTE au Palais de Justice,
le 28 juin 1899, à 2 heures.
MAISON A PARIS
Rue Sainte-Isaure, 11. Contenance envir. 360 mètres.
Revenu brut environ 11.710 francs.
Mise à prix 125.000 francs.
S'adresser à Mes Henry Mutel, avoué poursuivant, 34, rue Sainte-Anne; Emile Roche, Chagnet, Bertot, Aug. Tricaud, Brunet, Maza, Ransons, Estiboudois, V. Tricot, Beaumé et Bourgoin, avoués.

VENTE au Palais de Justice, à Paris,
le 5 juillet 1899, à 2 heures.
MAISON A PARIS
Rue Charlot, 60.
Revenu net environ 8.430 francs.
Mise à prix 80.000 francs.
S'adresser à Me Delihu, avoué à Paris, 24, boulevard Saint-Denis; à Me Bertinot jeune, avoué; à Mes Mouchet et Panhard, notaires.

COMMISSION **VINS DE BORDEAUX** EXPORTATION

Coteaux d'Ambarès 3 ans, **130** francs la barrique de 228 litres logé.
En bouteille, **1 fr. 50** c. l'une.

Écrire : GUIONEAUD, propriétaire à Ambarès et Lagrave (Gironde)

EAU D'HOUBIGANT La plus appréciée pour la Toilette
HOUBIGANT, 19, Faubourg Saint-Honoré.

Succession de M. Ph. SICHEL

Objets d'Art & d'Ameublement

SCULPTURES EN MARBRE ET EN TERRE CUITE

Bronzes d'Art, Faïences

ANCIENNES PORCELAINES DE SÈVRES, DE SAXE, DE LA CHINE, DU JAPON ET AUTRES

Montées et non Montées

MINIATURES ET BOITES, OBJETS VARIÉS

Pendules, Cartels et Régulateurs

SUITE IMPORTANTE DE MEUBLES & SIÈGES

DES ÉPOQUES LOUIS XIV, LOUIS XV ET LOUIS XVI

BRONZES D'AMEUBLEMENT DES MÊMES ÉPOQUES

TABLEAUX ANCIENS

Vente à Paris, Galerie Georges PETIT, 8, rue de Sèze

Les Jeudi 22, Vendredi 23, Samedi 24, Lundi 26, Mardi 27 et Mercredi 28 Juin 1899, à 2 heures

COMMISSAIRES-PRISEURS :

Me Paul CHEVALLIER, 10, rue de la Grange-Batelière | Me Georges DUCHESNE, Rue de Hanovre, 6

EXPERTS :

Pour les Objets d'art : MM. MANNHEIM, 7, rue Saint-Georges, 7 | *Pour les Tableaux :* M. Henri HARO, 14, rue Visconti, et rue Bonaparte, 20

EXPOSITIONS { PARTICULIÈRE, le mardi 20 juin 1899 / PUBLIQUE, le mercredi 21 juin 1899 } de 1 heure à 6 heures.

Em. TERQUEM, rue Scribe, 19, Paris.

BIBLIOTHÈQUES TOURNANTES

BREVETÉES S. G. D. G.

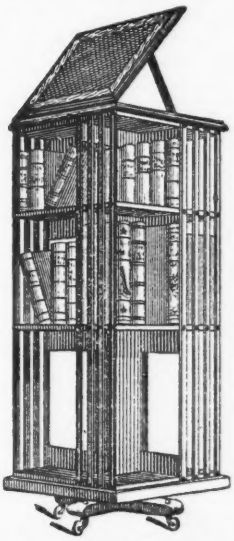

PORTE-DICTIONNAIRE

Chevalets

SCRAP-BOOK

APPUI-LIVRES

Reliure mobile

PRESSE-RELIEUR

Envoi franco du Catalogue sur demande.

C.

CHEMIN DE FER DE L'OUEST

Augmentation de la durée de Validité

DES BILLETS D'ALLER & RETOUR

(Grandes lignes)

Faculté de Prolongation de ces Billets.

Depuis le 15 mars, la validité des billets Aller et Retour (grandes lignes) est portée, pour les parcours inférieurs à 31 kilomètres, de **Un à Deux jours**; ce qui est également la durée fixée pour les coupures de 31 à 125 kilomètres.

Les coupures de	126 à 250	kilomètres	sont valables	3 jours.
—	de 251 à 400	—	—	4 —
—	de 401 à 500	—	—	5 —
—	de 501 à 600	—	—	6 —
—	au-dessus de 600	—	—	7 —

Cette durée peut, en outre, être, à deux reprises, prolongée de moitié, moyennant paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix initial du billet.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

DE PARIS

Capital : 100 Millions de Francs

SIÈGE SOCIAL : 14, rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Président : M. DENORMANDIE, ✻ ancien gouverneur de la Banque de France, vice-président de la Compagnie des Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée.

Directeur général : M. Alexis ROSTAND, O. ✻.

Opérations du Comptoir :

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Comptes de Chèques, Lettres de Crédit, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Paiements de Coupons, Envois de fonds en Province et à l'Étranger, Garde de Titres, Prêts Maritimes, Garantie contre les risques de remboursement au pair.

BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS

A. 176, boul^d St-Germain;
B. 3, boul^d St-Germain;
C. 2, quai de la Rapée;
D. 11, rue Rambuteau;
E. 16, rue de Turbigo;
F. 21, pl. de la République;
G. 24, rue de Flandre;
H. 2, rue du 4 Septembre;
I. 84, boul^d Magenta;
K. 92, b^d Richard-Lenoir;
L. 36, avenue de Clichy;
M. 87, avenue Kléber;
N. 35, avenue Mac-Mahon;
O. 71, b^d Montparnasse;
P. 27, faub^g St-Antoine;
R. 53, boul^d Saint-Michel;
S. 2, rue Pascal.
T. 1, avenue de Villiers.

BUREAUX DE BANLIEUE

Levallois-Perret : 3, place de la République.
Enghien : 47, Grande-Rue.

AGENCES EN PROVINCE

Abbeville, Agen, Aix-en-Provence, Alais, Amiens, Angoulême, Arles, Avignon, Bagnères-de-Luchon, Bagnols-sur-Sèze, Beaucaire, Beaune, Bergerac, Béziers, Bordeaux, Caen, Calais, Carcassonne, Castres, Cavaillon, Cette, Chagny, Châlon-sur-Saône, Châteaurenard, Clermont-Ferrand, Cognac, Condé-sur-Noireau, Dax, Dieppe, Dijon, Dunkerque, Epinal, Firminy, Flers, le Havre, Hazebrouck, Issoire, La Ferté-Macé, Lesignan, Libourne, Limoges, Lyon, Manosque, Marseille, Mazamet, Mont-de-Marsan, Le Mont-Dore, Montpellier, Nantes, Narbonne, Nice, Nîmes, Orange, Périgueux, Perpignan, Pont-Lévêque, Remiremont, Rivesaltes, Roanne, Roubaix, Rouen, Royat, Ruffec, Saint-Chamond, Saint-Dié, Saint-Etienne, Saint-Hippolyte-du-Fort, Salon, Toulouse, Tourcoing, Trouville-Deauville, Vichy, Le Vigan, Villeneuve-sur-Lot, Vire.

AGENCES DANS LES PAYS DE PROTECTORAT

Tunis, Sfax, Sousse, Gabès, Tanger, Majunga, Tamatave, Tananarive.

AGENCES A L'ÉTRANGER

Londres, Liverpool, Manchester, Bombay, Calcutta, Chicago, San-Francisco, New-Orléans, Melbourne, Sydney.

Intérêts payés sur les sommes déposées :

A 4 ans	4 %	A 1 an	2 ½ %
A 3 ans	3 ½ %	A 6 mois	1 ½ %
A 2 ans	3 %	A vue	1/2 %

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public

14, rue Bergère, 2, place de l'Opéra et dans les principales Agences.

Compartiments depuis CINQ *francs par mois*

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE

15, RUE DE L'ÉCHAUDÉ. — PARIS

Vient de paraître :

THOMAS CARLYLE

Sartor Resartus

Vie et Opinions de Herr Teufelsdroeckh

Traduit par EDMOND BARTHÈLEMY

1 volume g. in-18. — Prix . . . . . Fr. 3 50

EDMOND BARTHÈLEMY

Thomas Carlyle

Essai biographique et critique

Portrait de Thomas Carlyle, d'après SAMUEL LAWRENCE, gravé sur bois par JULIEN TINAYRE

1 volume gr. in-18. — Prix . . . . . Fr. 3 50

DERNIÈRES PUBLICATIONS :

ESTHÉTIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par REMY DE GOURMONT . . . . . Fr. 3 50

LA TOUR D'AMOUR, roman, par RACHILDE 3 50

PAGES CHOISIES de FRÉDÉRIC NIETZSCHE, publiées par HENRI ALBERT. Portrait gravé sur bois. 3 50

AINSI PARLAIT ZARATHOUSTRA, de FRÉDÉRIC NIETZSCHE, traduit par HENRI ALBERT (vol. in-8°). . . . . 10 »

PAR DELA LE BIEN ET LE MAL, de FRÉDÉRIC NIETZSCHE, traduit par L. WEISCOPF ET G. ART (vol. in-8°). . . . . 8 »

LA POSSESSION, roman, par CHARLES-HENRY HIRSH 3 50

LE LIVRE DE LA JUNGLE, de RUDYARD KIPLING, traduit par LOUIS FABULET et ROBERT d'HUMIERES. 3 50

LA MACHINE A EXPLORER LE TEMPS, de H. G. WELLS, roman, traduit par HENRY-D. DAVRAY. 3 50

PORTRAITS IMAGINAIRES, de WALTER PATER, traduit par GEORGES KHNOPFF. 3 50

Librairie GUILLAUMIN & Cie, rue Richelieu, 14, Paris

POUR PARAITRE LE 20 JUIN

Des Faux en Écriture

ET DE L'ÉCRITURE

Méthode scientifique nouvelle d'analyse et d'examen

PAR

PERSIFOR FRAZER

Docteur ès sciences naturelles de l'Université de France,
Ancien professeur de l'Université de Pensylvanie.

OUVRAGE ACCOMPAGNÉ DE PLANCHES

Et traduit sur la dernière édition américaine, considérablement remaniée
Par M. L. VOSSION et Mme BOUET

Un volume, double écu. Prix. . . . . 5 fr. »

ANDRÉ LIESSE

Professeur d'économie industrielle et de statistique au Conservatoire national des Arts et Métiers.

LE TRAVAIL

AUX POINTS DE VUE SCIENTIFIQUE, INDUSTRIEL & SOCIAL

Un volume in-8. Prix. . . . . 7 fr. 50

G. DE MOLINARI

Correspondant de l'Institut, rédacteur en chef du *Journal des Économistes*.

Esquisse de l'Organisation politique

ET ÉCONOMIQUE DE LA SOCIÉTÉ FUTURE

Un volume in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

Librairie HACHETTE & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris

UN ROMANCIER FRANÇAIS AU XVIIIe SIÈCLE

L'ABBÉ PREVOST

SA VIE — SES ROMANS

PAR

V. SCHRŒDER

DOCTEUR ES LETTRES, PROFESSEUR AU LYCÉE CARNOT

Un volume in-16, broché . . . . . **3** fr. **50**

JOSE-MARIA DE PEREDA

SOTILEZA

Roman traduit de l'Espagnol, avec l'autorisation de l'auteur

Par Jacques PORCHER

Un volume in-16, broché . . . . . **3** fr.

DANS LA MÊME COLLECTION :

Barnum (L.-T.) : *Les Millions de Barnum*, amuseur des peuples, autobiographie, adaptée de l'américain, par J. Soudan, 1 vol.

Bréal (Michel), de l'Institut : *Un officier d'ordonnance de l'ancienne France*. Les personnages originaux de la *Fille naturelle*, deux études sur Gœthe, 1 vol.

Erckmann-Chatrian : *L'ami Fritz*, 1 vol.

Tolstoï (Comte) : *La guerre et la paix* (1805-1820); roman historique; 7e édition. 3 vol.

— *Anna Karénine;* 9e édition. 2 vol.

— *Les Cosaques. — Scènes du siège de Sébastopol;* 3e édition. 1 vol.

— *Souvenirs*. Enfance. — Adolescence. — Jeunesse, traduits par A. Barine; 3e édition. 1 vol.

Chaque volume in-16, broché. . . . . **3** fr.

BIBLIOTHÈQUE DES MEILLEURS ROMANS ÉTRANGERS

NEERA

THÉRÈSE

Roman traduit de l'Italien, avec l'autorisation de l'auteur

Par HUDRY-MENOS

Un volume in-16, broché. . . . . **1** fr.

Librairie **HACHETTE & Cie**, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

A.-H. SAVAGE LANDOR

VOYAGE D'UN ANGLAIS AUX RÉGIONS INTERDITES PAYS SACRÉ DES LAMAS.

Traduit et résumé par HENRI JACOTTET

Un volume in-8° jésus, contenant 129 grav. et 1 carte, br. 10 fr.

M. Savage-Landor, petit-fils d'un poète qui eut un nom dans la littérature romantique anglaise, et lui-même explorateur déjà connu par son séjour chez les Aïnos du Japon, a cherché après tant d'autres à atteindre Lhassa, la Rome du bouddhisme, la ville sainte interdite aux Européens. Il a échoué, lui aussi, malgré des prodiges de courage et d'endurance.

Parti de l'Inde, il fut obligé, aussitôt après avoir franchi la frontière, de quitter les routes frayées, et de se maintenir sur les crêtes des montagnes à plus de 5 000 mètres d'altitude ; pendant de longs jours il eut à subir toutes les souffrances du froid et de la faim.

Redescendue près des lieux habités, la petite caravane, diminuée par les désertions, dut repousser de constantes attaques, jusqu'au jour où M. Savage-Landor, entraîné dans un guet-apens, tomba, avec les deux compagnons qui lui restaient, entre les mains cruelles des Lamas.

Il n'a pu revenir dans l'Inde qu'après d'atroces tortures. Plusieurs jours de suite, il a été, sous les yeux d'une foule avide de sang, suspendu entre la vie et la mort. Attaché sur la selle à pointes d'un cheval au galop, les yeux brûlés par un fer rouge, à demi écartelé, voyant à trois reprises le glaive près de lui trancher la tête, il a dû surtout son salut à l'impression que son stoïcisme a faite sur ses bourreaux.

Le récit extraordinaire de son voyage, de sa captivité et de ses supplices est aussi palpitant qu'un roman d'aventures.

Librairie HACHETTE et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris

LES GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS

ÉTUDES SUR LA VIE, LES ŒUVRES

ET L'INFLUENCE DES PRINCIPAUX AUTEURS DE NOTRE LITTÉRATURE

FLAUBERT

PAR

M. Émile FAGUET

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

Un volume in-16, avec un portrait en héliogravure, broché. . . . . 2 fr.

En vente dans la même collection :

VICTOR COUSIN, par M. Jules Simon, de l'Académie française.
MADAME DE SÉVIGNÉ, par M. Gaston Boissier, Secrétaire perpétuel de l'Académie française.
MONTESQUIEU, par M. Albert Sorel, de l'Académie française.
GEORGE SAND, par M. E. Caro, de l'Académie française.
TURGOT, par M. Léon Say, de l'Académie française.
A. THIERS, par M. P. de Rémusat, Sénateur, Membre de l'Institut.
D'ALEMBERT, par M. Joseph Bertrand, de l'Académie française, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
VAUVENARGUES, par M. Maurice Paléologue.
MADAME DE STAËL, par M. Albert Sorel, de l'Académie française.
THÉOPHILE GAUTIER, par M. Maxime du Camp, de l'Académie française.
BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, par M. Arvède Barine.
MADAME DE LA FAYETTE, par M. le comte d'Haussonville, de l'Académie française.
MIRABEAU, par M. Edmond Rousse, de l'Académie française.
RUTEBEUF, par M. Clédat, Professeur à la Faculté des lettres de Lyon.
STENDHAL, par M. Édouard Rod.
ALFRED DE VIGNY, par M. Maurice Paléologue.
BOILEAU, par M. Gustave Lanson.
CHATEAUBRIAND, par M. de Lescure.
FÉNELON, par M. Paul Janet, de l'Institut.
SAINT-SIMON, par M. Gaston Boissier, Secrétaire perpétuel de l'Académie française.
RABELAIS, par M. René Millet.
J.-J. ROUSSEAU, par M. Arthur Chuquet, Professeur au Collège de France.
LESAGE, par M. Eugène Lintilhac.
DESCARTES, par M. A. Fouillée, Membre de l'Institut.
VICTOR HUGO, par M. Léopold Mabilleau.
ALFRED DE MUSSET, par M. Arvède Barine.
JOSEPH DE MAISTRE, par M. George Cogorgan.
FROISSART, par madame Mary Darmesteter.
DIDEROT, par M. Joseph Reinach, député.
GUIZOT, par M. A. Bardoux, Membre de l'Institut.
MONTAIGNE, par M. Paul Stapfer, Professeur de Faculté.
LA ROCHEFOUCAULD, par M. J. Bourdeau.
LACORDAIRE, par M. le comte d'Haussonville, de l'Académie française.
ROYER-COLLARD, par M. E. Spuller.
LA FONTAINE, par M. G. Lafenestre, Membre de l'Institut.
MALHERBE, par M. le duc de Broglie, de l'Académie française.
BEAUMARCHAIS, par M. André Hallays.
MARIVAUX, par M. Gaston Deschamps.
RACINE, par M. Gustave Larroumet, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.
MÉRIMÉE, par M. Augustin Filon.
CORNEILLE, par M. G. Lanson.

Chaque volume in-16, avec un portrait en héliogravure, broché. 2 fr.

Pour paraître prochainement :

BOSSUET, par M. A. REBELLIAU, bibliothécaire à l'Institut.

CALMANN LÉVY, Éditeur, rue Auber, 3, PARIS

Dernières Publications :

PIERRE LOTI
de l'Académie française.

Reflets sur la Sombre Route

Un volume grand in-18. Prix . . . . . 3 fr. 50

MYRIAM HARRY

Passage de Bédouins

Un volume grand in-18. Prix . . . . . 3 fr. 50

HENRI LAVEDAN
de l'Académie française

Nocturnes

Un volume grand in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

PAUL SAMY

Chagrin d'aimer

Un volume grand in-18. Prix . . . . . 3 fr. 50

RICHARD O'MONROY

Marcheurs et Marcheuses

Un volume grand in-18. Prix . . . . . 3 fr. 50

RENÉ BAZIN

La Terre qui meurt

Un volume grand in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

Envoi FRANCO contre mandat ou timbres-poste.

LIVRES NOUVEAUX

LA FAUVE, par **J.-H. Rosny.**

L'héroïne de ce livre est une actrice ardente et passionnée, éprise d'un homme inquiet et prudent, emporté par le désir, retenu par la peur d'aimer, qui tout de même se risque, un peu malgré lui, prend la femme qui s'offre, l'adore quelque temps, puis la quitte pour se marier, sans trop savoir pourquoi et sans même l'excuse de n'aimer plus, ou d'aimer ailleurs. Toutes les sympathies vont à la maîtresse, et pourtant l'amant n'est pas odieux : on sent qu'il est faible, mais sincère; il est le premier à souffrir du mal qu'il fait ; on le plaint d'être lâche et docile à toutes les influences, on se surprend à lui pardonner. Presque toutes les scènes de ce livre nous transportent dans le monde si spécial du théâtre; et derrière les deux personnages principaux, c'est toute la vie fiévreuse et potinière des coulisses que MM. J.-H. Rosny ont eu le talent de nous décrire.

LES PREMIERS VÉNITIENS, par **Paul Flat.**

« On saura le plus grand gré à Paul Flat, écrit M. Maurice Barrès dans sa préface, de garder toujours au milieu des détails qu'il accumule le sentiment de la Venise totale. Son objet précis, c'est une époque de l'art dans cette ville, mais, en même temps qu'il ne nous laisse rien ignorer sur cent années de peinture, nous apprenons à connaître toute cette civilisation dans ses grandes lignes. Situer un morceau minutieusement étudié dans un ensemble où les plans principaux sont marqués, voilà bien ce qu'on devait attendre d'un passionné d'art qui est en même temps un psychologue. » Et, en effet, M. Paul Flat a su faire en ce livre autre chose qu'une œuvre d'érudition pure. Il ne se borne pas à nous décrire un tableau ou une statue, mais il nous confie tout ce que cette vision lui suggère : idées brusquement déterminées dans son esprit, anecdotes ressuscitées en sa mémoire, à propos de l'artiste ou de l'œuvre.

LES PERLES ROUGES,
par **Robert de Montesquiou.**

L'unité de l'inspiration fait un véritable poème de ces *quatre-vingt-treize* sonnets. C'est toute la splendeur et toute la grâce de Versailles, que M. Robert de Montesquiou y ressuscite en vers sonores, avec des mots rares et somptueux. Tour à tour, il dit les statues, les bassins, les quinconces et rocailles du parc, les allées ombreuses et solitaires, et tous les lointains personnages qui s'y promenaient autrefois en robes à paniers ou en vestes de soie. Et non seulement il évoque, mais il juge : il a des indulgences et des haines; raffiné dans l'éloge, violent dans la satire, il montre une fois de plus toute l'originalité d'un talent à la fois souple et roide, où la fantaisie n'exclut pas le réalisme le plus imprévu.

ANNA, par **Félix Depardieu.**

On peut assurément trouver ce roman un peu confus : le sujet, les personnages mêmes déconcertent parfois et nous échappent. Mais le détail est presque toujours curieux et attachant. On y aimera deux charmantes figures de femmes : une vraie jeune fille, et surtout une de ces amies dévouées au bonheur des autres, qui se sacrifient en souriant. Et on doit féliciter l'auteur de n'avoir imité personne.

BONAPARTE ET LES BOURBONS — RELATIONS SECRÈTES DES AGENTS DE LOUIS XVIII A PARIS SOUS LE CONSULAT (1802-1805) — publiées avec une introduction et des notes, par **le comte Remacle.**

Il a été beaucoup écrit, beaucoup publié sur cette période. Mais le sujet est loin d'être épuisé, et il faut remercier M. le comte Remacle des documents dont il nous offre aujourd'hui la primeur. Les Bourbons en exil ne cessèrent jamais d'entretenir en France des agents secrets : ils avaient, en effet, grand intérêt à être exactement renseignés sur ce qui se passait à Paris et à se ménager les moyens de faire parvenir des instructions à leurs partisans. Des correspondances étaient échangées entre le roi et ses agents : c'est une partie de cette correspondance qui fait l'objet de cette publication. Ajoutons qu'on n'y trouvera pas seulement des appréciations sur l'état politique de la France et sur les chances possibles d'un changement de régime, mais encore toutes sortes d'anecdotes sur le monde académique et celui des théâtres ; les duels, les morts, les mariages qui défraient les conversations, les épigrammes, les chansons sur les hommes du jour trouvent place dans ces précieux rapports, qui présentent un tableau très curieux et très vivant de la société parisienne sous le Consulat.

POUR CAUSE DE FIN DE BAIL,
par **Alphonse Allais.**

Jusque dans le choix de ses titres, M. Alphonse Allais apporte un souci de nous mystifier. Mais on ne lui en garde pas rancune; au contraire. Il nous fait gentiment les complices de ses moqueries à notre endroit, et nous sommes les premiers à sourire d'avoir été si joliment bernés. C'est assurément le père — un père très jeune — de tous nos conteurs humoristes. Il sait rester drôle en tout ce qu'il écrit ; c'est peut-être parce qu'il est très sérieux. Sa verve se renouvelle chaque jour, sans effort, parce que, chaque jour, M. Alphonse Allais découvre autour de lui un nouveau ridicule ou une nouvelle bizarrerie : il en fait une petite histoire et, quand il en a un certain nombre, il les réunit sous un titre quelconque, et voilà un nouveau livre exquis.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue pour Paris doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85* bis, *faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Suède et la Norvège.*

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 11860-5-99. — (Encre Lorilleux).

CHEMINS DE FER DE L'EST

I. — VOYAGES EN SUISSE

Deux trains rapides, composés de voitures de 1re et 2e classe à intercirculation, avec lavabos et water-closet, circulent journellement dans chaque sens entre **Paris (Est)** et **Bâle.**

Les trains de jour comportent un wagon-restaurant et ceux de nuit un sleeping-car de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits.

Le trajet de **Paris** à **Bâle** s'effectue en **9** heures, sans changement de voiture. — Ces trains sont en correspondance à **Delémont** ou à **Bâle** avec les trains suisses desservant : **Bienne, Berne, Lucerne, Baden, Zug, Glaris, Ragatz, Coire** et l'**Engadine, Winterthur, Schaffhouse, Constance, Romanshorn, Rorschach, Lindau** et **Saint-Gall.**

II. — VOYAGES EN ITALIE

Par le SAINT-GOTHARD

ROUTE LA PLUS COURTE ET LA PLUS PITTORESQUE

Les deux trains rapides qui circulent tous les jours dans chaque sens entre **Paris (Est)** et **Bâle** sont en correspondance directe dans cette dernière gare avec les trains rapides du Chemin de fer du Gothard (**Bâle, Lucerne, Milan** et l'**Italie**).

Les trains du Chemin de fer du Gothard sont formés de voitures spécialement disposées pour permettre d'admirer le panorama qui se déroule devant les yeux pendant le trajet de **Lucerne** à **Milan** (Lac des Quatre-Cantons, Fluelen, Amsteg, Wassen, Goeschenen, Airolo, Bellinzona, Lacs de la Haute-Italie (Lugano, Locarno, Côme).

Les trains de jour comprennent un wagon-restaurant et ceux de nuit un sleeping-car (de **Paris** à **Bâle**) de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits.

Pendant toute l'année, il est délivré, au départ de **Paris (Est)**, des billets directs pour les principales villes de l'Italie : **Milan, Vérone, Venise, Florence, Rome**, etc., et des billets d'aller et retour pour : **Milan** et **Venise**, valables **30** jours, aux prix suivants :

Milan.....	1re Classe :	**166** Fr. **90**	— 2e Classe :	**119** Fr. **45**
Venise.....	—	**219** Fr. **35**	— —	**156** Fr. **15**

La durée du trajet de **Paris (Est)** à **Milan** est de **17** heures, à **Florence** de **27** heures, à **Venise** de **30** heures, à **Rome** de **33** heures 30.

Une voiture directe de 1re classe circule entre **Paris** et **Milan.**

Les principales gares de la ligne de **Paris** à **Belfort** délivrent, pendant toute l'année, des billets circulaires à prix très réduits qui permettent d'effectuer des excursions variées au **Nord des Alpes** (parcours suisses) et au **Sud des Alpes** (parcours italiens).

Nota. — Tous les renseignements qui peuvent intéresser les voyageurs sont réunis dans le *Livret des Voyages circulaires et Excursions* que la Compagnie des Chemins de fer de l'Est envoie gratuitement aux personnes qui en font la demande.

III. — BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE SAISON

A — *EN FRANCE*

1° **BILLETS D'ALLER ET RETOUR de famille, de 1re et 2e classe**, valables 30 jours, délivrés dans toutes les gares du réseau de l'**EST**, pour les stations de : **Bains, Bourbonne-les-Bains, Bussang, Contrexéville, Gérardmer, Givet, Luxeuil-les-Bains, Martigny-les-Bains, Plombières-les-Bains, Sermaize-les-Bains** et **Vittel**, aux familles d'au moins *trois personnes* payant place entière et voyageant ensemble, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres **(aller et retour compris)**, ainsi qu'aux serviteurs attachés à la famille.

Par exception, le billet pour les serviteurs pourra être de 3e classe (*).

Délivrance des billets : du **15 Mai** au **15 Septembre** inclus.

2° **BILLETS D'ALLER ET RETOUR de Bains de mer valables 33 jours**, délivrés par les gares du Réseau de l'**EST** pour certaines stations balnéaires desservies par les Chemins de fer de l'État, d'Orléans, de l'Ouest et du Nord (*). — Délivrance des billets : du **samedi, veille de la Fête des Rameaux**, au **31 Octobre** inclus.

3° **BILLETS D'ALLER ET RETOUR valables 33 jours**, délivrés conjointement avec les billets des Voyages circulaires **Paris-Vosges** (ou **Laon-Vosges**, suivant le cas) par les gares des Chemins de fer de l'État, d'Orléans, de l'Ouest et du Nord (*). — Délivrance des billets : du **1er Mai** au **15 Octobre** inclus.

4° **BILLETS D'ALLER ET RETOUR** au départ de **Châlons-sur-Marne, Épernay, Sainte-Menehould, Reims, Vouziers, Rethel, Amagne-Lucquy, Mézières-Charleville, Longuyon, Montmédy, Stenay** et **Sedan** pour **Givet** (**). — Délivrance des billets : du **1er Mai** au **15 Octobre** inclus.

(*) Sur les Réseaux de l'Est, de l'Etat, d'Orléans et du Nord, les enfants de 3 à 7 ans paient demi-place et ont droit au transport gratuit de 20 kilogrammes de Bagages. — Sur le Réseau de l'Ouest, il n'est délivré de demi-billets à prix réduits pour les enfants que lorsqu'ils voyagent au nombre de deux au moins.

(**) Les bagages que les voyageurs peuvent prendre avec eux dans les voitures sont seuls admis.

AVIS IMPORTANT. — La durée de validité des billets des §§ 1°, 2,° 3°, **est susceptible de plusieurs prolongations**, moyennant paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément de **10** p. °/₀ du prix initial du billet.

B — *A L'ÉTRANGER*

1° De **Paris** à **Berne, Bâle, Rheinfelden, Lucerne, Zurich, Einsiedeln, Ragatz, Landquart, Davos-Platz, Coire** et **Thusis** (via **Belfort-Delle** ou **Belfort-Petit-Croix**) et de **Paris** à **Baden-Baden**, via **Avricourt-Strasbourg**. (Pour les prix consulter le livret).

2° De **Reims, Mézières-Charleville, Châlons-sur-Marne, Bar-le-Duc, Nancy, Troyes** et **Chaumont** à **Bâle, Lucerne, Zurich, Berne** et **Interlaken**. (Pour les prix consulter le livret).

3° De **Dunkerque, Calais** (Maritime), **Calais** (Ville), **Boulogne** (Ville), **Boulogne** (Tintelleries) **Abbeville, Hazebrouck, Lille, Valenciennes, Douai, Cambrai, Arras, Amiens, Saint-Quentin** et **Tergnier** à **Bâle, Lucerne, Zurich, Einsiedeln, Berne** et **Interlaken**. (Pour les prix consulter le livret.)

Durée de validité des billets : **60** jours. — Délivrance des billets : du **1er Mai** au **15 Octobre**.

IV. — VOYAGES CIRCULAIRES ET EXCURSIONS

A — *EN FRANCE*

Voyages circulaires à prix réduits pour visiter les VOSGES et BELFORT

avec arrêts facultatifs à toutes les stations du parcours

BILLETS INDIVIDUELS

Prix des billets valables pendant **33 Jours** : 1re cl. **85** fr. ; 2e cl. **62** fr.

Délivrance des billets : du **1er Mai** au **15 Octobre** inclus.

A — De **PARIS** à **PARIS**

B — De **LAON** à **LAON**

VOYAGES CIRCULAIRES ET EXCURSIONS *(Suite)*

Les Vosges. — De NANCY à NANCY

1er ITINÉRAIRE.— Nancy, Epinal, Remiremont, Cornimont, Bussang, Arches, Gérardmer, Fraize, St-Dié, Etival-Clairefontaine, Badonviller, Lunéville, Nancy ou *vice versa.*

Durée du Voyage : **10 Jours.** — 1re CL. **24** fr. ; 2e CL. **18** fr. ; 3e CL. **13** fr.

2e ITINÉRAIRE. — Nancy, Toul, Pagny-sur-Meuse, Vaucouleurs, Domrémy-Maxey-sur-Meuse, Neufchâteau, Mirecourt, Epinal, Remiremont, Cornimont, Bussang, Arches, Gérardmer, Fraize, St-Dié, Etival-Clairefontaine, Badonviller, Lunéville, Nancy ou *vice versa.*

Durée du Voyage : **15 Jours.** — 1re CL. **33** fr. ; 2e CL. **25** fr. ; 3e CL. **18** fr.

Délivrance des billets : du 1er Mai au 15 Octobre inclus, à toutes les gares du parcours.

Voyages circulaires à prix réduits pour visiter les VOSGES

BILLETS COLLECTIFS

Il est délivré également des billets collectifs aux familles d'au moins 4 personnes payant place entière et voyageant ensemble.

Le prix s'obtient en ajoutant, au prix de 3 billets individuels, la moitié du prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de 3.

Les billets sont collectifs et nominatifs.

Les titulaires d'un même billet collectif sont tenus de voyager ensemble. En conséquence, si, pour un motif quelconque, une ou plusieurs personnes dénommées sur le billet collectif ne pouvaient faire le voyage par le même train que les porteurs de ce billet, elles auraient à prendre, pour leur voyage, un billet ordinaire sur le prix duquel il ne serait rien déduit.

Excursion au Pays de Jeanne d'Arc

De **PAGNY-SUR-MEUSE** à **VAUCOULEURS** et **DOMRÉMY**

ET RETOUR

1re CLASSE..... **4** fr. **80** ; — 2e CLASSE..... **3** fr. **65**

AVIS IMPORTANT. — La durée de validité des billets circulaires pour visiter les *Vosges* peut être, à deux reprises, prolongée de *moitié*, moyennant paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément de 10 pour 100 du prix initial du billet.

B — *A L'ÉTRANGER*

POUR VISITER :

1° La VALLÉE de la MEUSE, HASTIÈRE et DINANT

Prix des billets valables pendant **15 Jours :** 1re CL. **42** fr. **35** ; 2me CL. **31** fr. **25** ; 3me CL. **23** fr. **20**.

Délivrance des billets : du 1er Mai au 15 Octobre.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée de 10 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 pour 100 du prix initial du billet.

2° Le GRAND-DUCHÉ de LUXEMBOURG, les GROTTES de HAN et de ROCHEFORT, les BORDS de la MEUSE, les ARDENNES, le CHATEAU de PIERREFONDS et COMPIÈGNE

Prix des billets valables pendant **30 Jours :**

1er ITINÉRAIRE *via* Luxembourg, Arlon, Marloie : 1re CL. **77** fr. **20** ; 2me CL. **57** fr. **65**.

2me ITINÉRAIRE *via* Luxembourg, Spa, Liège, Marloie : 1re CL. **87** fr. **70** ; 2me CL. **65** fr. **80**.

Délivrance des Billets : du 1er Mai au 30 Septembre.

3° Les BORDS du RHIN et la BELGIQUE

B — **Au départ de PARIS par la ligne de l'Est et retour par la ligne du Nord** ou *vice versa.*

Prix des billets valables pendant **30 Jours :** 1re CL. **127** fr. **70** ; 2e CL. **95** fr.

Délivrance des billets : du 1er Mai au 30 Septembre.

B — *A L'ÉTRANGER* (Suite)

4° L'EST de la SUISSE (y compris les GRISONS [HAUTE-ENGADINE]) et le SUD du GRAND-DUCHÉ de BADE
Prix des billets valables pendant **30 Jours :** 1re CL. **127** fr. **50**; 2e CL. **91** fr. (*)

5° La SUISSE ORIENTALE, l'ENGADINE, les ALPES (Cols du Splugen, du Bernardin et du Luckmanier) les Lacs de COME, de LUGANO, MAJEUR, des 4 CANTONS et le SAINT-GOTHARD
Prix des billets valables pendant **40 Jours :** 1re CL. **139** fr. **40**; 2e CL. **102** fr. **30** (*)

6° La SUISSE CENTRALE, l'OBERLAND BERNOIS, les ALPES et le LAC de GENÈVE
Prix des billets valables pendant { **30 Jours :** 1re CL. **135** fr.; 2e CL. **101** fr. (*)
{ **60 Jours :** 1re CL. **146** fr.; 2e CL. **109** fr. (**)

7° Le JURA BERNOIS, la SUISSE CENTRALE, l'OBERLAND BERNOIS et les ALPES
Prix des billets valables pendant **30 Jours :** 1re CL. **125** fr.; 2e CL. **94** fr. (*)

8° Le GRAND-DUCHÉ de BADE, le WURTEMBERG, la BAVIÈRE et la SUISSE
Prix des billets valables pendant **30 Jours :** 1re CL. **163** fr. **75**; 2e CL. **119** fr. **80** (*)

9° Le GRAND-DUCHÉ de BADE, le WURTEMBERG, la BAVIÈRE, l'AUTRICHE et la SUISSE
Prix des billets valables pendant **40 Jours :** 1re CL. **242** fr.; 2e CL. **167** fr. **95** (*)

10° Le GRAND-DUCHÉ de BADE, le WURTEMBERG, la BAVIÈRE, l'AUTRICHE-HONGRIE et la SUISSE
Prix des billets valables pendant **60 Jours :** 1re CL. **293** fr. **35**; 2e CL. **205** fr. **25** (*)

(*) Délivrance des billets : du **1er Mai** au **30 Septembre**.
(**) Délivrance des billets : du **1er Mai** au **31 Août**.

DEMANDES DE BILLETS

Les demandes de billets circulaires aux gares du réseau de l'Est (celles de Paris exceptées) doivent être faites au moins trois jours avant le jour du départ.

ARRÊTS

D'une manière générale, les voyageurs ont le droit de s'arrêter:

En France et à l'Étranger, à toutes les gares du parcours desservies par les trains, à la condition de faire apposer, à l'arrivée, le timbre à date de la gare d'arrêt.

BAGAGES

Les voyageurs ont droit au transport gratuit de 30 kilogrammes de bagages sur les parcours français seulement.

Exceptionnellement, les billets du § 3° (Bords du Rhin au départ de Paris) donnent droit au transport gratuit de 25 kilog. de bagages sur les parcours allemands ci-après : Francfort-sur-Mein, Mayence ou Wiesbaden, Bingerbrück ou Rüdesheim, Coblence ou Ems, Cologne, Aix-la-Chapelle, Herbesthal et Münster-am-Stein, Bingerbrück.— Les billets du § 3° (Bords du Rhin, au départ de Londres) donnent droit au transport gratuit de 25 kilog. de bagages sur tout le parcours.

NOTA. — Pour tous autres renseignements, consulter le Livret des Voyages circulaires et Excursions, que la Compagnie des Chemins de fer de l'Est envoie gratuitement aux personnes qui en font la demande.

Imp. MAULDE, DOUMENC et Cie, rue de Rivoli, 144. Bc 659

Avril 1899.

LE PLUS RÉPANDU DES JOURNAUX SCIENTIFIQUES

P. N° 152

27e Année

LA NATURE

REVUE DES SCIENCES
ET DE LEURS APPLICATIONS AUX ARTS ET A L'INDUSTRIE
JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

DIRECTEUR : HENRI DE PARVILLE

La Nature est actuellement dans sa 27e année d'existence; avec le numéro du 3 juin 1899, elle va commencer son 53e volume. Elle est maintenant le plus considérable des journaux de vulgarisation scientifique par le nombre de ses abonnés, par la valeur de sa rédaction, par la sûreté de ses informations, et son succès devient chaque jour plus considérable parce que chaque jour le nombre des personnes qui s'intéressent aux progrès de la science devient plus considérable.

La Nature doit ce succès à la façon dont elle présente la science à ses lecteurs en lui ôtant son côté aride tout en lui laissant son côté exact; à ce qu'elle intéresse les savants et les érudits aussi bien que les jeunes gens et les personnes peu familiarisées avec les ouvrages techniques; à ce qu'elle ne laisse, enfin, rien échapper de ce qui se fait, se dit de neuf dans le domaine des découvertes qui trouvent chaque jour des applications nouvelles aux conditions de notre vie qu'elles modifient sans cesse.

La variété des sujets traités dans *La Nature* est en quelque sorte infinie : Astronomie. — Physique. — Électricité. — Photographie. — Chimie. — Météorologie. — Géographie. — Histoire naturelle. — Anthropologie. — Mécanique. — Art de l'Ingénieur. — Architecture. — Arts industriels. — Cyclisme. — Automobilisme. — Voyages. — Médecine. — Hygiène. — Agriculture. — Récréations scientifiques. — Sujets d'actualité, etc.

Les articles sont brillamment illustrés de très nombreuses figures, toutes originales.

Parmi les articles parus dans le dernier semestre nous relevons au hasard les suivants :

La grande lunette de 1900. — Les sous-marins. — La condensation dans les machines à vapeur. — Le montage du pont Alexandre III. — L'or soluble dans l'eau. — Photographie des couleurs. — La transmission de maladies par les insectes. — Les phoques à fourrure. — Le salon du cycle et de l'automobile. — Le souterrain de Passy. — L'opothérapie. — Les oiseaux à dents. — Les canons à tir rapide. — Le téléphone haut parleur. — L'inscription de l'état d'âme. — Le métropolitain de Paris. — Bicyclette à multiplication variable. — La transparence des corps opaques et la lumière noire. — Les fiacres électriques. — Le monument Pasteur à Lille. — Pompe à incendie automobile. — Les nouvelles créations de la Monnaie. — Le radioscope explorateur. — Les ponts-ballons. — Les nouveautés photographiques. — Le congrès des Sociétés savantes à Toulouse. — Les flottes de guerre du monde. — La plate-forme mobile de l'Exposition, etc., etc.

Les abonnements partent du 1er de chaque mois, mais, le journal formant 2 volumes par an, c'est surtout du début de chaque semestre, c'est-à-dire du 1er décembre ou du 1er juin, que datent les souscriptions de tous ceux qui sont soucieux de conserver la collection.

Envoi de numéros spécimens à toute personne qui en fera la demande.

LIBRAIRIE MASSON ET Cie, 120, boulevard St-Germain, PARIS

Bulletin de Souscription au Journal "La Nature"

A DÉTACHER ET A ENVOYER PAR LA POSTE

Le soussigné déclare s'abonner au Journal "La Nature" pour ..... *mois à partir du Premier* .....

Ci-joint un mandat-poste de la valeur de ..... *francs*[1].

PRIX DE L'ABONNEMENT A "LA NATURE"	UN AN	SIX MOIS
Paris, Seine et Seine-et-Oise. . .	20 fr.	10 fr.
Départements.	25 fr.	12 50
Union postale.	26 fr.	13 fr.

Nom .....

Adresse .....

SIGNATURE,

1. Si le Souscripteur le préfère, il lui sera présenté une quittance à domicile.

Paris. — Imprimerie Lahure.

Cette page représente le format exact de "La Nature".

27e Année — N° 1354 — 6 Mai 1899

REVUE DES SCIENCES

ET DE LEURS APPLICATIONS AUX ARTS ET A L'INDUSTRIE

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

DIRECTEUR
HENRI DE PARVILLE

ABONNEMENTS

Paris : un an	20 fr.	Départ. : un an	26 fr.	Un. post. : un an	24 fr.
— six mois	10 fr.	— six mois	13 50	— six mois	12 fr.

SOMMAIRE

Un halo extraordinaire : Joseph Jaubert. — Le parasite du cancer : Dr A. Sartan. — Les ostres, parasites animaux : Albert Vilcoq. — Le télégraphe et le téléphone en Perse : Jacques Boyer. — Le Pulque : Henry Chastrey. — Les ponts mobiles : Pfund : Daniel Bellet. — La Chartreuse. — La culture pour l'exportation du fraisier en Algérie : Albert Maumené. — Bicyclette à multiplication variable : P. de M. — Communications télégraphiques entre les phares et la côte : D. B. — Chronique. — Académie des sciences : Ch. de Villedeuil. — Concours : P. Dumont.

NOUVELLES SCIENTIFIQUES (N° 25)

Informations. — Belle eau lettres. — Recettes et procédés utiles. — Hygiène et santé. — Bibliographie.

MASSON ET Cie, ÉDITEURS
LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
PARIS, 120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

Prix du numéro : 50 centimes.

il a donné ce qu'il appelle une « tranche de Londres », c'est-à-dire une section transversale d'une rue de Londres, montant au niveau d'un second étage et descendant jusqu'à une trentaine de mètres de profondeur. On peut dire que c'est une

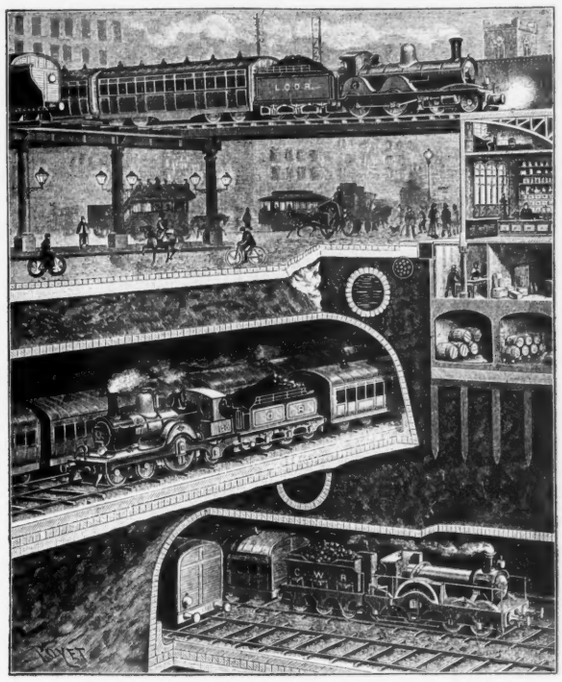

COUPE D'UNE RUE A LONDRES.

vue complète des moyens de transport de Londres, et nous l'avons fait reproduire, pour l'édification de nos lecteurs.

Nous sommes dans Queen Victoria street, en pleine *Cité*, au carrefour de Q. Victoria street et de la rampe d'accès au pont bien connu de Blackfriars. Tandis que devant nous défilent d'innombrables passants, des camions sur roues élevées, les petits omnibus légers, les cabs ra-

réactions sont devenues aujourd'hui simples et faciles : elles ne l'étaient ni en théorie, ni en pratique à l'époque où elles ont été réalisées expérimentalement

M. BERTHELOT.
Secrétaire perpétuel
de l'Académie des Sciences.

LES FIACRES ÉLECTRIQUES

A PARIS.

Les fiacres électriques étaient attendus depuis longtemps à Paris; ils viennent enfin de commencer leur service. La Compagnie générale des voitures, dont le directeur M. Bixio est bien connu des Parisiens, a entrepris depuis déjà quelques années l'étude complète des voitures automobiles. Ce n'est qu'après avoir minutieusement examiné les avantages et les inconvénients respectifs des divers modes de traction dans une ville comme Paris, qu'elle a fixé son choix sur la traction électrique.

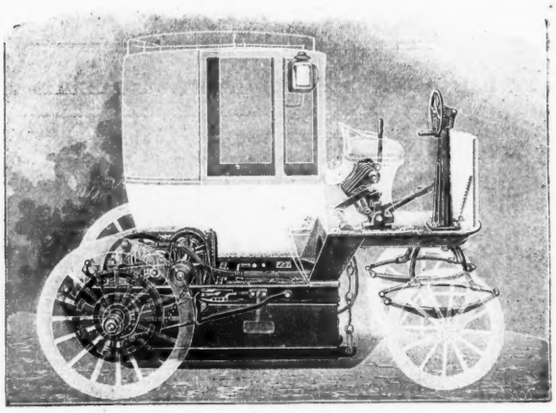

FIG. 1. — VUE D'ENSEMBLE DU FIACRE ÉLECTROMOBILE.
Détail de la commande et des appareils de manœuvre.

M. A. de Clausonne, ingénieur en chef de la Compagnie, a bien voulu se mettre à notre disposition pour nous expliquer en détail le mécanisme des nouvelles voitures, nous faire visiter le dépôt de la rue Cardinet et nous conduire de là en automobile à la grande usine d'Aubervilliers.

La figure 1 montre la disposition générale adoptée et nous en fait voir toutes les particularités. Le truck est en acier, monté sur quatre roues caoutchoutées; il reçoit le siège du conducteur, le moteur électrique, le combinateur et l'appareil de direction. Sur le truck se fixe la caisse proprement dite de la voiture un coupé trois-quart, un vis-à-vis ou un landaulet; d'ailleurs les différentes caisses sont interchangeables. On n'a pas employé de pneumatiques pour éviter des accidents trop nombreux qui seraient certainement survenus en chemin en passant sur des clous, des pointes, du verre, du pavé, etc., etc.

beaucoup de galeries visitées par les guides. Le temps nous a fait défaut pour cette tâche, que nous comptons reprendre l'année prochaine, considérant comme assuré que la grande grotte de Han-sur-Lesse n'a pas livré ses derniers secrets.

E.-A. MARTEL

LE CANON DE CAMPAGNE

A TIR RAPIDE NORDENFELT.

Le général von Gossler, ministre de la guerre, a fait récemment, à la Commission du budget du Reichstadt, des déclarations sur les mérites respectifs des artilleries française et allemande. Ce ministre a été des plus optimistes en ce qui concernait cette dernière et cela était bien naturel; pouvait-il faire autrement que de proclamer que le nouvel outil qu'il mettait entre les mains de l'armée allemande réalisait le comble de la perfection? Mais à nous, Français, il est loisible d'être d'un avis différent et d'estimer que le nouveau canon français est supérieur à celui de l'autre côté des Vosges.

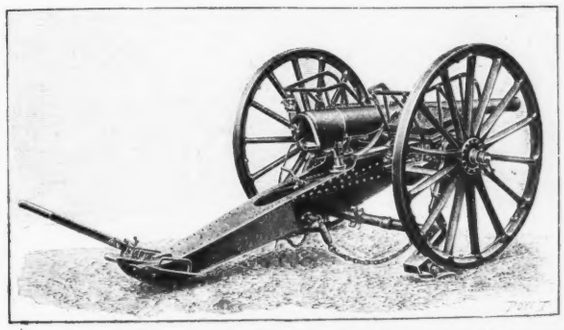

FIG. 1. — CANON A TIR RAPIDE DE 75 MILLIMÈTRES DE CAMPAGNE LÉGER.

Ces deux bouches à feu offrent, du reste, entre elles, de nombreux points de ressemblance, et cela provient de ce que l'une et l'autre ont eu pour précurseur le canon Nordenfelt, qui, dès 1892, avait fait son apparition.

Curieuse Compagnie que cette Société Nordenfelt! elle est française, ayant son siège social à Paris; son personnel d'ingénieurs est suédois, ses moyens d'action sont en Belgique, car elle utilise les ateliers de la maison John Cockerill, de Seraing; quoique, en quelque sorte, internationale, la Compagnie Nordenfelt n'en a pas moins des aspirations françaises et anti-allemandes, ainsi que son associée de Belgique.

Les nouveaux canons à tir rapide allemand et français se sont fortement inspirés tous deux, comme nous venons de le dire, du canon Nordenfelt, avec cette différence toutefois que la France a payé en beaux deniers la faculté d'employer certaines dispositions alors que l'Allemagne s'est adjugé le même droit sans bourse délier.

En parlant du canon Nordenfelt, nous donnerons, par cela même, une description très approchée des deux canons français et allemand. Le canon à tir rapide de campagne Nordenfelt est du calibre de 75 millimètres, et offre deux types appelés léger et lourd, dont les dispositions sont semblables; la longueur d'âme est de 24 ou 26 calibres, suivant le type; l'affût est muni d'un frein hydrau-

Réduction photographique de quatre pages de « La Nature. »

ALFRED MAME ET FILS, ÉDITEURS A TOURS
78, rue des Saints-Pères, à Paris

VERSAILLES
ET LES DEUX TRIANONS

TEXTE PAR PHILIPPE GILLE

ET ENVIRON 330 ILLUSTRATIONS, DESSINS ET RELEVÉS

PAR MARCEL LAMBERT

ARCHITECTE DES DOMAINES DE VERSAILLES ET DES TRIANONS

Il n'est pas un point du monde civilisé où ne soit connu le nom de Versailles. Pendant un siècle, l'Europe a eu les yeux fixés sur son palais, où jour par jour s'écrivait l'histoire de la France, enregistrant les victoires du règne de Louis XIV, les agitations de celui de Louis XV, l'affaiblissement de celui de Louis XVI ou les premiers grondements de la Révolution. C'est en raison de ce grand passé, qu'il n'est pas un Français ni un étranger visitant Paris qui croirait avoir complètement rempli le but de son voyage, s'il ne consacrait au moins une journée aux palais de Versailles et des Trianons.

Mais les souvenirs de l'histoire, si puissants qu'ils soient, n'auraient pas suffi à attirer dans la ville de Louis XIV les millions de visiteurs qui y sont venus et ceux qui y affluent chaque jour, si ces souvenirs n'avaient été doublés de l'intérêt d'un pèlerinage artistique.

A côté de l'évocation des grandes ombres de ceux qui ont habité ces palais, de l'impression qu'on ressent en voyant ces appartements, ces parcs, ces bosquets où passèrent tant de gloire, de grâce et d'élégance, où se déroulèrent tant de comédies et de drames, naît un autre intérêt, celui de l'admiration qu'inspirent les merveilleuses et incomparables richesses décoratives accumulées dans ces demeures sans pareilles.

Aussi le château de Versailles ne manque-t-il pas de chroniqueurs, et c'est par centaines que l'on compte les documents qu'on a publiés sur lui. Mais la plupart de ces ouvrages, en dehors de ceux qui sont dus à de rares chercheurs, comme Eudore Soulié, par exemple, ne sont-ils généralement que des guides plus ou moins complets, dont les auteurs se sont attachés, les uns à ne donner qu'une idée très sommaire de l'ensemble du palais et du parc, les autres qu'à examiner tel ou tel détail, sans tenir compte de cet ensemble, ceux-ci donnant trop d'importance aux événements historiques, ceux-là se contentant de décrire sèchement l'édifice où ils se sont passés.

La considérable recrudescence d'intérêt dont le château de Versailles est présentement l'objet nous a permis de penser que le moment était venu de publier un ouvrage qui, tout en tenant compte des travaux antérieurs les plus importants faits sur le château de Versailles, l'envisageât à un point de vue plus nouveau, et qui, en montrant les beautés de ses détails, expliquât le rôle qu'ils prirent dans l'ensemble de l'œuvre. Pour arriver à ce résultat, il était indispensable de s'assurer le concours d'hommes qui eussent déjà fait de longues et consciencieuses études sur le château, qui le connussent dans toutes ses parties, et, pénétrés de la valeur de ses richesses artistiques, pussent produire un travail définitif, documentaire et attrayant.

Le nom de M. Marcel Lambert, l'éminent architecte en chef du domaine de Versailles et des Trianons, que ses beaux travaux d'entretien et de restauration ont depuis longtemps signalé au monde des artistes et des archéologues, nous a paru s'indiquer de lui-même. En effet, M. Marcel Lambert, ancien élève architecte de l'École des Beaux-Arts, grand prix de Rome en 1873, qui se fit d'abord remarquer par la restauration principale de l'ensemble de l'acropole d'Athènes et ses détails, premier prix du concours de l'hôtel de ville de Vienne (Autriche), architecte en chef pour la continuation des travaux de reconstruction du Ministère de l'agriculture en 1881, architecte diocésain de Tours, de Versailles, professeur à l'École des Beaux-Arts, présentait, par sa belle carrière et la variété de ses travaux, toutes les garanties de connaissances désirables; mieux qu'un autre, il a été à même d'étudier les beautés du château, et c'est à lui que nous nous sommes adressés non seulement pour se charger des reproductions des morceaux les plus importants, sculptures, boiseries, etc., mais aussi pour expliquer par le dessin architectural, avec la connaissance approfondie qu'il a de son art, les procédés

particuliers employés par les architectes des XVIIe et XVIIIe siècles, et fournir ainsi d'utiles enseignements d'études.

D'un autre côté, pour pouvoir donner un texte de la monographie des châteaux et des parcs de Versailles et des Trianons ayant tout l'intérêt désirable aux points de vue artistique et historique, nous avons demandé à M. Philippe Gille son précieux concours. M. Philippe Gille, dont le nom fait autorité dans les lettres, non seulement comme critique d'art et de littérature, s'est pour ainsi dire spécialisé dans l'étude de Versailles, de son passé et de son présent; on connaît de lui, entre maints travaux sur le château : *Une promenade à Versailles et aux Trianons, Les statues du parc de Versailles,* etc. C'est lui qui le premier, après la guerre, a attiré l'attention de l'administration sur l'état de dégradation dans lequel étaient tombés et les palais et les parcs. Par ses articles dans la presse, par ses démarches personnelles multipliées auprès des ministres, des directeurs des Beaux-Arts, il est arrivé à obtenir enfin que les réparations indispensables fussent faites aux parties du palais, aux statues du parc qui avaient le plus souffert. A force de persistance, il a excité l'intérêt de tous, déterminé un mouvement favorable dans le public et commencé cette campagne dont le résultat est d'avoir sauvé le palais de sa ruine et provoqué la remise en état de toutes ses parties. A ce titre, un remerciement est dû à M. Philippe Gille, qui depuis plus de vingt-cinq ans, sans autre intérêt que celui de l'art, a consacré une partie de sa vie et de sa pensée à défendre contre les outrages de l'indifférence et du temps l'une des merveilles artistiques de notre pays, et, répétons-le, du monde entier.

Nous avons voulu élever ce monument littéraire et artistique à Versailles avec toutes les ressources que la typographie moderne a mises entre nos mains, parce que ce palais éveille l'intérêt national, et le succès de ce livre d'art, la valeur que ces exemplaires rares prendront avant la fin de la souscription ouverte aujourd'hui, nous pouvons l'assurer d'avance, nous souvenant du sort que l'on a fait à tous les grands ouvrages que nous avons jusqu'ici marqués de notre effort; ce succès, nous serons heureux de le devoir encore une fois à l'intelligence de ce grand public d'amateurs de belles et patriotiques œuvres d'art. LES ÉDITEURS.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

L'ouvrage se composera de deux volumes du format grand in-4°, comprenant plus de 600 pages, illustrées de plus de **75** planches doubles et simples hors texte (dont environ 14 eaux-fortes, 12 héliochromies, et le reste en héliogravures) et de **250** sujets dans le texte, de dimensions diverses, gravés sur bois et en photogravure.

L'ouvrage paraîtra par fascicules, à raison d'un fascicule par mois, à partir du mois de janvier 1899.

Les éditeurs se réservent le droit de retarder l'apparition de chaque fascicule, lorsque la bonne exécution des tirages artistiques l'exigera.

Chaque fascicule sera composé d'environ 24 pages de texte et gravures, comprenant **3** planches hors texte doubles et simples et environ **10** sujets dans le texte.

L'ouvrage sera complet en 25 livraisons et sera tiré au nombre des souscripteurs.

Prix de l'ouvrage complet : **300** francs.

Prix de chaque livraison, sous une couverture imprimée : **12** francs.

Il n'est reçu de souscription qu'à l'ouvrage complet.

GRANDE ÉDITION DE LUXE

150 EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS, SAVOIR :

N^os^ **1** à **25,** sur grand papier des manufactures impériales du Japon, comprenant : 1° une épreuve avec remarque et sans lettre des eaux-fortes en premier état; — 2° une épreuve avec remarque et sans lettre des eaux-fortes terminées; — 3° une épreuve sans remarque et sans lettre des eaux-fortes terminées; — 4° une épreuve avec lettre des eaux-fortes terminées, et double suite de toutes les héliogravures, dont une épreuve avec remarque. . . . . **1000** fr.

N^os^ **26** à **65,** sur papier de Chine, comprenant : 1° une épreuve avec remarque et sans lettre des eaux-fortes terminées; — 2° une épreuve sans remarque et sans lettre des eaux-fortes terminées; — 3° une épreuve sans remarque avec lettre des eaux-fortes terminées, et double suite de toutes les héliogravures, dont une épreuve avec remarque. . . . . **600** fr.

N^os^ **66** à **150,** tirage sur grand velin du Marais, les eaux-fortes sur papier à la cuve, comprenant : une épreuve avant la lettre de toutes les tailles-douces et une épreuve avec la lettre. . . . . **450** fr.

Un spécimen du texte et des illustrations, comprenant 24 pages de texte, cinq hors texte dont deux eaux-fortes, deux gravures en couleurs et une héliogravure, sera donné en communication à toute personne qui en fera la demande à la maison Mame, à Tours, ou 78, rue des Saints-Pères, à Paris. Pour les amateurs qui désireraient le conserver, le prix de ce spécimen est de **15** *francs.*

On souscrit chez tous les libraires

Tours. — Imprimerie Mame.